



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

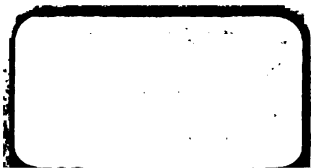
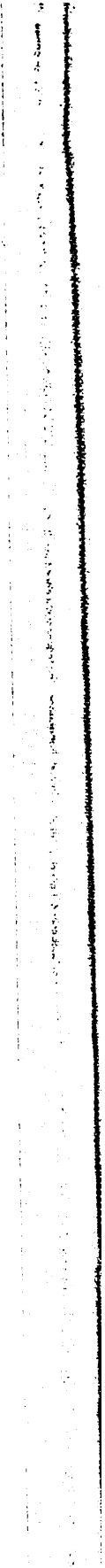
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

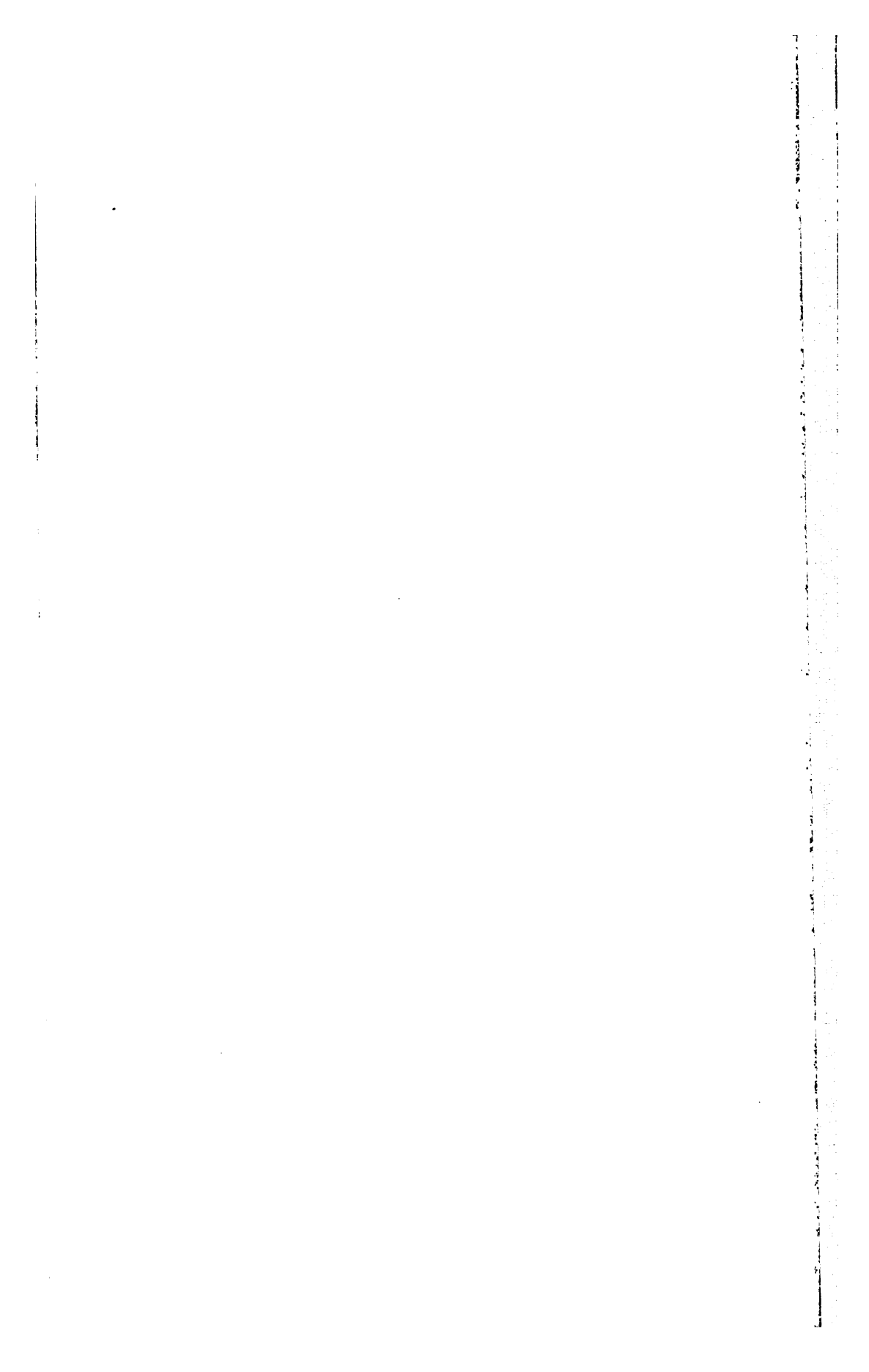
À propos du service Google Recherche de Livres

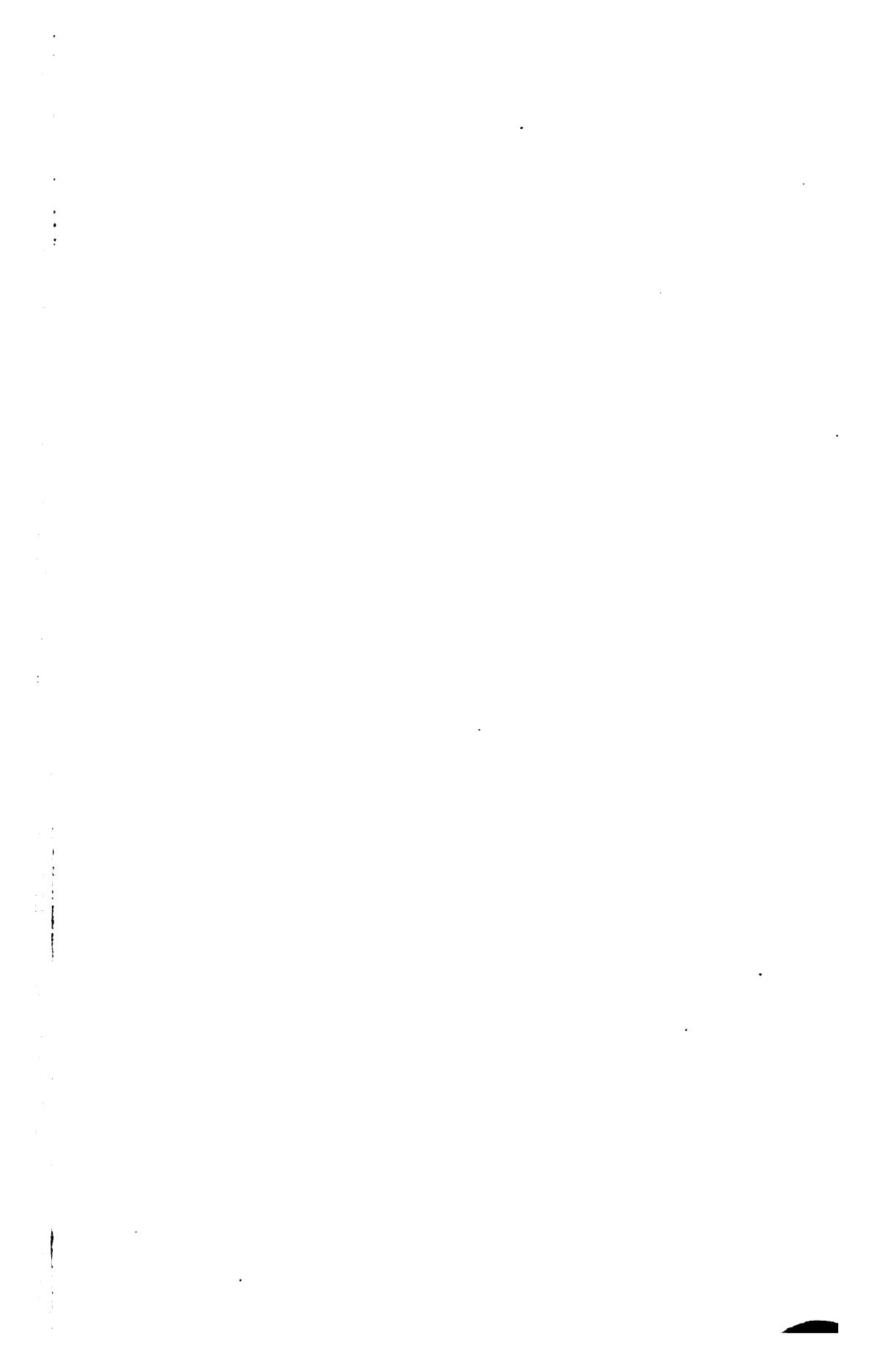
En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



177

177





1

2

3

4



MÉMORIAL

HISTORIQUE

ET ARCHÉOLOGIQUE

Du Département du Pas-de-Calais,

Par M. HARBVILLE,

Conseiller de Préfecture ; Président de la Société royale d'Arras,
Membre des Sociétés des Antiquaires de la Morinie et de Picardie, des Sociétés
de Douai, Calais, etc.

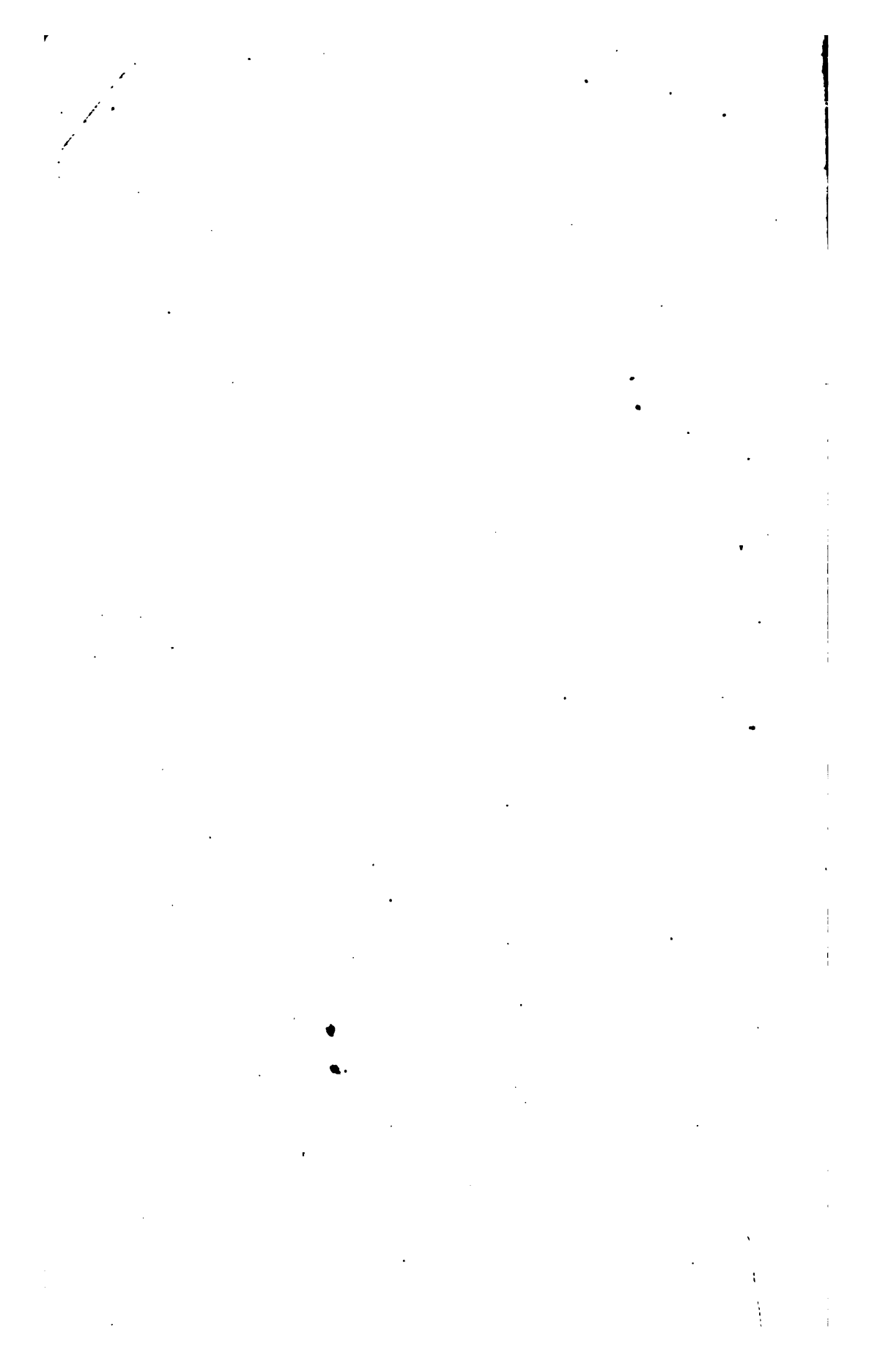
Memor sui dierum antiquorum.
Psalin 142.

✓
TOME DEUXIÈME.

Arras,
Chez TOPINO, Libraire,
RUE SAINT-AUBERT.

—
MDCCCXLII.





MÉMORIAL HISTORIQUE

ET

ARCHÉOLOGIQUE.

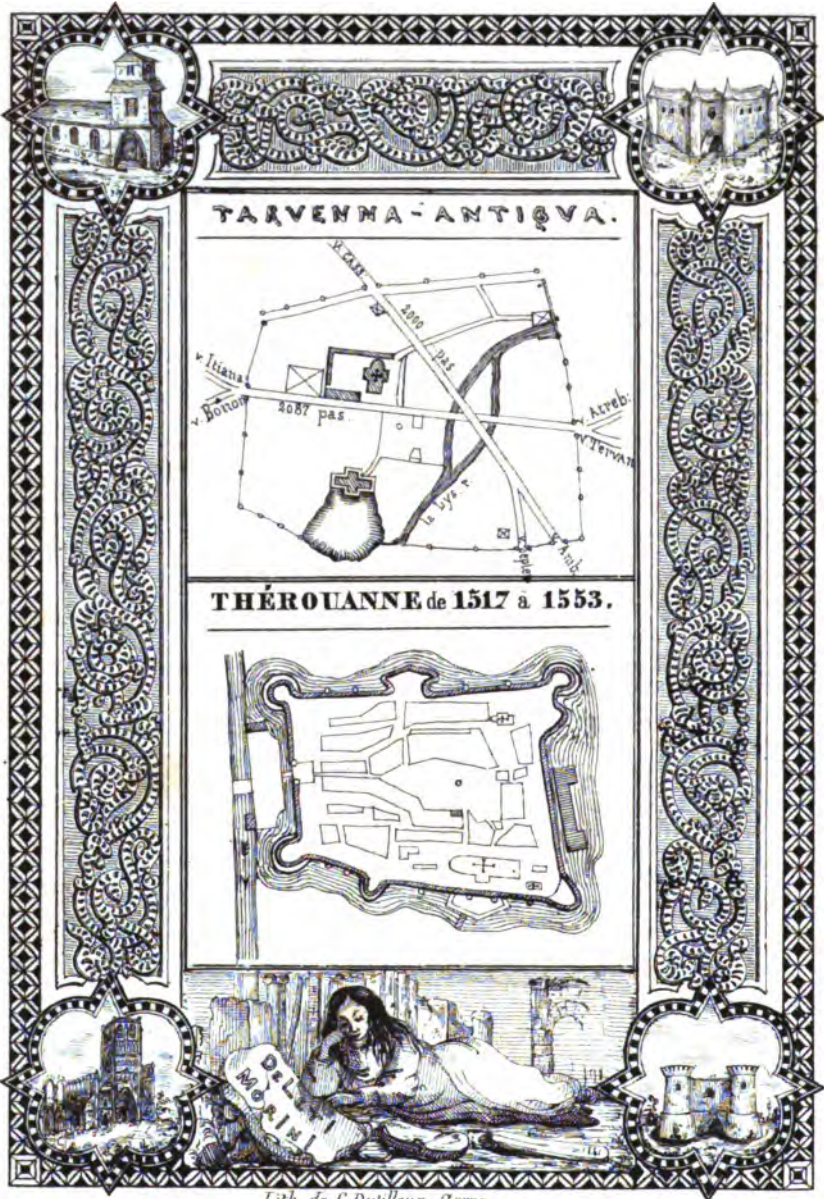
II.

D P P
Harbaville



ARRAS, IMPRIMERIE D'AUG. TIERNY, RUE ERNESTALE, N.° 292.





Lith. de C. Dutilleul Arras

MÉMORIAL

HISTORIQUE

ET ARCHÉOLOGIQUE

du Département du Pas = de = Calais,

Par M. HARBAVILLE,

Conseiller de Préfecture ; Président de la Société royale d'Arras,
Membre des Sociétés des Antiquaires de la Morinie et de Picardie, des Sociétés
de Douai, Calais, etc.

Memor sui dierum antiquorum.

Psalm 142.

TOME DEUXIÈME.

Arras,

Chez TOPINO, Libraire,

RUE SAINT-AUBERT.

MDCCCXLII.

USH

NEW YORK
PUBLIC
LIBRARY

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
607856 A
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R 1932 L

NOV 21 1932



ARRONDISSEMENT DE BOULOGNE.



Le Pagus Gessoriacus, ou Civitas Bononiensis, une des cités ou districts de la Morinie, devint un comté en 520. Léger, fils de Flandebert, fut le premier comte de Boulogne. Ce comté, qui releva tantôt de la Flandre, tantôt de la couronne, et que possédèrent plusieurs grandes familles, fut réuni au domaine royal, par la cession qu'en fit Bertrand II de la Tour à Louis XI en 1477, en échange du comté de Lauragais. Afin de ne pas relever du comté d'Artois pour le Boulonnais, le roi en fit hommage à la Vierge, patronne de cette province, par lettres du mois d'avril 1478, et s'engagea pour lui et ses successeurs, à payer à l'église de Notre-Dame de Boulogne, un cœur d'or d'une valeur de 2,000 écus, à chaque mutation de souverain. Louis XV est le dernier roi qui accomplit cet hommage.

Au IX.^e siècle, le comté de Boulogne s'étendait de la Canche à la terre de Marck. Ses limites ont varié. La circonscription de l'arrondissement ne représente pas exactement celle du comté, qui comprenait les cantons d'Étaples et d'Hucqueliers en grande partie, et dont le Calaisis et le comté de Guines avaient été distraits depuis plusieurs siècles.

Margraff: 5

En 987, le comté était partagé en quatre châtellenies, deux vicomtés et douze baronies. Les huit bailliages, créés en 1071 par le comte Eustache, remplacèrent cette première division. En 1478, Louis XI établit une sénéchaussée. Enfin, l'administration de la province fut réorganisée par une ordonnance du 6 mai 1766. — Les coutumes datent de 1493.

L'arrondissement est traversé par les restes de cinq grandes voies romaines, dont deux aboutissaient à Boulogne, une à Sangatte, et deux à Licques et Guines. Il est arrosé dans le sens de sa largeur par trois rivières : la Liane, le Wimcreux et la Slack. Le littoral est coupé de dix-sept ruisseaux ou ravines qui se font jour à travers les dunes et les falaises, et qui sont appelés *ru*, *riu* et *cren* (*). La plupart n'ont pas une lieue de cours.

En général, les villages ne se composent pas d'un seul groupe de maisons. Ainsi que dans toute l'ancienne Morinie, des hameaux, des fermes, des habitations isolées, sont disséminés sur chaque territoire. La composition des noms de lieux, leur terminaison la plus ordinaire en *thun*, *hem*, *dale*, *ove*, etc., témoignent de leur origine celtique ou germanique. Nous ne mentionnerons que les hameaux sur lesquels nous avons pu recueillir des documens.

Le Boulonnais est un pays montueux, coupé de fraîches vallées, qui offre à l'amateur du pittoresque une grande variété de sites. On trouverait difficilement une perspective plus belle que celle du bassin du bas Boulonnais, prise du plateau de Lacres. Il est admirable aussi l'immense panorama qui se déploie aux regards du haut du beffroi de Boulogne.

(*) *Ru*, *riu* (*rivus*), ruisseau. — *Cren*, ouverture.

Peu de contrées possèdent autant de richesses minérales. Il suffit de citer les faux grès qui se trouvent en abondance aux territoires de St.-Martin, Outreau, St.-Étienne et Wimille; les belles carrières de marbre d'Élinghem, Ferques, Hardinghem et Marquise; les minerais de fer de Wimille, etc., et les gîtes houillers de Fiennes et d'Hardinghem, dont les produits alimentent tant d'usines.

CANTON DE BOULOGNE.



BOULOGNE.

Gessoriacus portus, Bononia, Bolonia. C'est un tableau bien digne d'intérêt que celui des diverses fortunes de cette ville, et des événemens qui se sont pressés autour d'elle depuis dix-huit siècles. Il y a loin de son humble origine à ses splendeurs actuelles, des cases couvertes de roseaux du port Gessoriac aux élégantes et confortables demeures de la basse-ville moderne, où le luxe étale ses merveilles. Puis, à côté, la haute-ville emprisonnée dans sa ceinture de pierres vient contraster avec ce mirifique accroissement. Son abord sévère, ses hautes murailles flanquées de tours, les sombres arceaux de ses portes, son gothique château, le vieux et massif beffroi, ses rues étroites, lui donnent l'air d'une cité du moyen-âge. Son histoire offre des contrastes non moins frappans. Les légions de l'insensé Caligula ont campé sur ces plages où se déployait naguère l'armée de Napoléon. Ces

deux hommes si différens y ont laissé, en signe de leur passage, deux monumens grandioses : la Tour d'Ordre et la Colonne. Les immenses vaisseaux de *l'invincible Armada* se sont brisés sur ces rivages où stationna cette flotille de pygmées nautiques (1) qui devait être montée par des géans. Ces murs ont éprouvé les fureurs des Normands, et les vengeances de l'implacable Henri VIII. Ici fut le berceau de l'immortel Godefroy de Bouillon ; là est le théâtre de la fête imposante de la Légion-d'Honneur. Que de faits, que de souvenirs ! Et c'est en présence d'un cadre historique aussi riche, que nous devons regretter de ne pouvoir consacrer à cette ville qu'une simple notice chronologique.

La bourgade de Gessoriac, située à l'embouchure de la Liane (2), existait déjà lorsque les Romains conquièrent la Morinie. Son havre était alors un des meilleurs de la Gaule-Belgique. Q. Pœdus, lieutenant de César, et originaire de *Bononia* en Italie, bâtit la haute-ville vers l'an 702 de Rome (52 ans avant Jésus-Christ). Il lui donna le nom de sa ville natale. Neuf ans avant notre ère, Drusus fit jeter un pont de bois sur la Liane, et réunit ainsi les deux parties de la ville. Ce fait prouve que Gessoriac s'étendait à cette époque sur les deux bords de la rivière. L'an 38, Caligula rendit ces grèves témoins de sa ridicule ovation. Il fit bâtir un phare au sommet de la falaise à l'occident du port. Ce monument, nommé *Turris Ardens*, vulgairement Tour d'Ordre, était de forme octogone ; il se composait de douze étages en retraite l'un sur l'autre. Sa hauteur totale était de 124 pieds. La base avait 224 pieds de circonférence, et le dernier étage 40. Sur chacune des douze galeries s'ouvraient huit portes,

(1) Les bateaux plats et autres petites embarcations destinées au transport de l'armée en Angleterre.

(2) *Elna*.

une à chaque angle. Charlemagne fit réparer ce phare en 811. Cette tour, à laquelle on ajouta depuis des fortifications extérieures, et qui servait à la défense du port, s'écroula le 29 juillet 1644, avec une tranche de la falaise qui la supportait. Ses débris n'offrent rien de remarquable.

L'an 41, Claude s'embarqua à Boulogne pour aller soumettre les Bretons révoltés. A son retour, le sénat lui fit ériger un arc de triomphe. Sept dés de maçonnerie appartenant à la base de ce monument furent découverts en 1801, près de la porte des Dunes.

On attribue encore aux Romains, et toujours à César, une forteresse qui existait à la gauche du port, et connue sous le nom du Châtillon. On sait que cette forteresse, réparée en 811 par les soins de Charlemagne, rebâtie en 1545 par Gaspard de Châtillon, fut détruite en 1550. On trouva en 1823, sur son emplacement, seize tombes romaines symétriquement rangées.

Un autre château occupait le centre de la haute-ville ; les comtes de Boulogne y habitèrent jusqu'en 1258. Le terrain de cet édifice qui tombait de vétusté, fut alors cédé à la commune, qui y établit la halle échevinale.

Les tombeaux, médailles, lames de bronze, etc., trouvés au faubourg de Bréquerèque et près de la léproserie de St.-Martin, indiquent assez que ces lieux servaient de cimetières durant la période romaine.

A la fin du II.^e siècle, le christianisme pénètre dans la contrée ; il s'étend rapidement par les prédications de St.-Firmin (249), et surtout par la mission de SS. Victorin et Fuscien qui bâtissent un oratoire sur les rives de la Liane (262). La protection de Ste.-Hélène lui donne en 300 la consistance d'un culte dominant. Les sanctuaires des idoles

sont abandonnés. Vainement, Julien, dans son zèle aveugle, voulut-il restaurer le temple de Mars en 362 ; il ne put ranimer le polythéisme expirant. L'œuvre de la propagation de la foi dans le Boulonnais s'acheva par les travaux de St.-Victrice et de St.-Maxime (383-472). Ce dernier fut évêque de Boulogne, dont l'église, au tems de St.-Remy, fut un des douze sièges dépendans de la métropole de Rheims. A l'avènement de St.-Omer à l'épiscopat, ce siège était déjà réuni à celui de Thérouanne. — Les légendaires placent à l'an 633 l'apparition merveilleuse de ce vaisseau sans matelots et sans rames, qui surgit au port de Boulogne, apportant l'image révéree de la bonne Notre-Dame, l'étoile du pauvre marin, son seul recours dans ses dangers (1). Accueillie par le peuple avec respect, le comte Wilbert la fit placer dans un riche oratoire. La dévotion à cette image donna lieu à un pèlerinage longtems fameux dans toute l'Europe.

Les documens historiques représentent la haute-ville en 810, comme très-forte, munie de tours, ayant des places grandes et régulières, et ornées de beaux édifices (2).

Boulogne avait résisté aux armes d'Attila ; elle ne devait pas échapper aux pirates du nord. Après la funeste bataille de Wimille, en 881, les Normands l'investirent, enlevèrent bientôt les quartiers voisins du port, et pour hâter la reddition de la haute-ville par l'intimidation, ils poussèrent la férocité au point de faire rôtir sur des brâsiers de malheureux enfans, en même tems qu'ils plongeaient le fer homicide dans le sein de leurs mères. Les cris déchirans de ces innocentes

(1) Cette statue en bois, haute de 3 pieds et demi, était d'un travail parfait. — Cette tradition est fort ancienne.

(2) L'enceinte de la haute-ville, qui avait alors une grande étendue, fut restreinte par Philippe Hurepel en 1233.

victimes parvenaient aux oreilles des assiégés glacés de terreur. Il fallut se rendre. L'infortuné comte Hennekin parvint à s'évader. Les barbares pillèrent la ville, livrèrent aux flammes les églises et le château, et renversèrent une partie des murailles.

En 1124, la cathédrale fut reconstruite. Le chœur de ce grand et majestueux édifice recouvrait une crypte ou chapelle souterraine qui date du IX.^e siècle (1).—Vers le même tems, la dévotion à Notre-Dame avait rendu nécessaire l'établissement de deux hospices pour recevoir les pèlerins qui venaient de toutes parts pour visiter sa miraculeuse image. L'un de ces hospices, celui de Ste-Catherine, occupait l'emplacement des Annonciades ; l'autre était situé dans la rue du Cloître, où naguères on voyait encore sa porte en ogive surmontée d'une coquille en pierre.

En 1203, Renaud, comte de Boulogne, et Ide, sa femme, accordèrent aux bourgeois une charte de commune selon les *us* de Tournai. La comtesse Mathilde confirma ces franchises le 13 novembre 1258, elle concéda aux échevins le terrain qu'occupait l'ancien château, pour y construire la halle échevinale et le beffroi. Au mois d'avril 1269, Robert, comte de Boulogne et d'Auvergne, accorde à ses hommes *loy, scel, cloche* et *ghihale* (2). Cette nouvelle charte fut confirmée la même année par le serment des bourgeois. En mai 1278, le comte Renaud octroya encore d'autres privilèges. La com-

(1) Les travaux de la belle église que M. l'abbé Haffreingue fait construire sur l'emplacement de la cathédrale, ont mis cette crypte à découvert en 1839. Elle a 12 mètres de long sur 10 mètres 30 centimètres de large, et 4 mètres de haut. Elle est décorée de huit colonnes du style roman.

(2) De *gild, gilde, gildum, gilda, gildonia*, société, association, corporation de marchands.

mune était dans un état florissant, lorsque les bourgeois ayant exercé des violences envers des officiers royaux, Philippe-le-Hardi pour les punir fit abattre le beffroi et briser la cloche en 1285. La commune fut suspendue pendant quelques années ; elle était déjà rétablie au tems de Philippe de Valois, et le beffroi entièrement restauré. La cloche fut fondue et placée en 1345, ainsi qu'il résulte de l'inscription en caractères gothiques qui se voyait sur son pourtour. Elle se nommait l'*Estourmie* ou l'Eveil (*).

En 1231, Philippe Hurepel, comte de Boulogne, divisa la ville en deux parties, dont l'une sur le penchant de la colline jusqu'à la côte, resta ouverte. Ce quartier s'appelait *Menu-Boury*. L'autre, sur la hauteur, fut entourée de murs élevés flanqués de tours. Il édifia à l'extrémité orientale un fort château qui devint la résidence des comtes. Cet édifice, plusieurs fois réparé, est bien conservé. Il a deux portes : l'une s'ouvre sur le terre-plein du rempart, l'autre donne sur un ravelin. La chapelle à fenêtres ogivales, à gauche de la cour, appartient à la construction primitive. Parmi les souterrains on remarque celui qui porte le nom de la *Barbière* ; il est soutenu par un rang de colonnes. L'aspect de ce vieux château et de ses hautes tourelles est très-pittoresque. Il rappelle d'autres tems.

L'église de St.-Nicolas fut aussi commencée en 1231. Il ne reste de cette ancienne construction que le chœur et la tour. La nef a été rebâtie depuis plus d'un siècle, et dans un style bien différent.

En 1478, Louis XI établit la compagnie d'archers, connue sous le nom de confrérie de St.-Sébastien.

(*) Cette vieille cloche, fendue depuis longtems, a été remplacée en 1840.

Le 18 octobre 1492, le roi d'Angleterre attaqua Boulogne, que défendit avec succès le comte de Crèvecœur. La ville fut moins heureuse en 1544. Investie le 17 juillet par l'armée de Henri VIII, après deux mois d'un siège qui fit ressortir la valeur des bourgeois, et l'héroïsme de leur maître Antoine Heurvin, le gouverneur Jacques de Coucy capitula le 14 septembre. Les Anglais expulsèrent les habitans qui se retirèrent vers Étaples et Montreuil, chargés de ce qu'ils purent emporter de leur biens. Accueillis par un tems affreux dans leur retraite lente et pénible, ces infortunés eurent encore à souffrir les violences et les extorsions des maraudeurs ennemis.

Par un traité conclu à Capécure, le 24 mars 1550, la restitution de la ville à la France fut convenue moyennant 400,000 écus. Et le 25 avril, jour de St.-Marc, l'aurore du retour vint luire pour les exilés. Au comble du bonheur, cette généreuse population rentra dans les murs, précédée du brave Heurvin. Les citoyens retrouvèrent avec attendrissement leurs foyers qu'ils avaient quittés avec tant d'amers regrets. Une procession fut instituée pour perpétuer d'âge en âge le souvenir de ce grand jour. Elle a cessé en 1830.

Les Anglais avaient enlevé les archives publiques, pillé et dégradé les monumens; on s'occupa de suite à faire disparaître les traces de leurs dévastations.

Thérouanne ayant achevé ses destins en 1553, et son immense diocèse ayant été démembré, l'évêché de Boulogne fut érigé en 1556. Les religieux de l'abbaye de Notre-Dame devinrent chanoines de la cathédrale. Claude-André Dormy, premier évêque, ne prit possession de son siège qu'en 1570. A cette époque, la fermentation des esprits produite par la réforme occasionnait partout des troubles et des désordres; Boulogne en eut sa part. Le 11 octobre 1567, l'image mira-

culéuse de Notre-Dame disparut de l'église (*). Le 2 novembre suivant, les Huguenots firent irruption dans la cathédrale, qu'ils saccagèrent entièrement. Ces fanatiques, non contents du pillage, se livrèrent aux actes du vandalisme le plus odieux, et poussèrent la rage jusqu'à violer les tombeaux.

En 1580, une secousse de tremblement de terre fit crouler la tour du guet.

Au mois d'octobre 1588, les Ligueurs commandés par le duc d'Aumale, firent une tentative sur Boulogne. Mais Bertrand de Patras-Campaigno, gouverneur d'Étaples, étant parvenu à faire entrer 300 hommes dans la place, leur entreprise échoua.

En 1610, Boulogne envoya sa bannière aux obsèques de Henri IV.

Les fortifications extérieures furent démolies en 1687 par les ordres du ministre de la guerre, marquis de Louvois.

La jetée de l'ouest avait été construite en 1739, sur les ruines de la *Dunette*, et la jetée de l'est, établie sur les *roches Pidou* en 1744. Ces deux jetées ont été reconstruites depuis 1830.

La révolution n'a pas respecté l'antique cathédrale de Boulogne; naguères encore ses débris affligeaient les regards, quand M. l'abbé Haffreingue conçut la pensée d'élever sur ce sol bouleversé une église grandiose, œuvre de zèle et de goût. Dans peu d'années la ville sera dotée d'un monument remarquable.

(*) Elle fut retrouvée en 1607 dans le puits du château d'Honvault, où l'avait fait jeter le gouverneur Morvilliers; d'abord déposée dans l'église de St-Wilmer (l'oratoire), on la replaça à Notre-Dame en 1610. Cette statue fut brûlée sur la place de la haute-ville, le 28 décembre 1793, en présence et par les ordres d'un apôtre de la *Raison*, le représentant André Dumont....

Boulogne eut sous le Directoire l'école centrale du département. La société d'agriculture, fondée en 1800, est la première qui s'organisa dans nos contrées.

En 1803, Napoléon ayant formé le projet d'une descente en Angleterre, fit équiper une immense flotille de *bateaux plats*, qui ressemblait tant soit peu à *ces mille vaisseaux en Aulide assemblés*. Il vint plusieurs fois présider les travaux, et passer en revue les 160,000 hommes réunis dans les deux camps *de droite et de gauche*, ou cantonnés dans les environs. Le 16 août 1804, dans une fête militaire dont rien n'égalait la pompe, il fit la distribution des premières croix d'honneur. Le canon de l'Autriche ayant rappelé l'armée sur les bords du Rhin, le camp fut levé en 1805.

Pendant les neuf années suivantes, les corsaires boulonnais firent essayer de grandes pertes à la marine marchande de l'Angleterre.

La paix générale a été pour Boulogne le commencement de ses prospérités. Les agrémens de son séjour, ses établissemens, ses bains de mer, son magnifique musée, y attirent chaque année une grand concours d'étrangers. Un nouveau quartier, sur la rive gauche de la Liane, vient d'être ouvert à l'exubérance de sa population, qui est doublée depuis 25 ans. Les travaux d'amélioration du port rendront bientôt cette ville une place de commerce importante.

ARMOIRIES. — Boulogne porte de gueules, au cygne d'argent, surmonté de trois fleurs de lys d'or (*).

(*) Sur Boulogne. Voyez Malbrancq. — Meyer. — Godefroy. Tom. 1. — Henry. — D. Hume. — Différens mémoires et documens, et l'histoire de Notre-Dame de Boulogne, de l'archidiacre Leroy, édition de M. Hédouin.

Boulogne compte au nombre de ses enfans les plus illustres :

Godefroy de Bouillon. Il naquit au château, alors situé sur la place de la haute-ville, vers l'an 1058. C'est de là qu'il s'élança, en 1096, à la tête des Croisés, pour conquérir un royaume. 1,200 Boulonnais le suivirent dans cette sainte expédition.

Simon de Boulogne, familier de Baudouin II, comte de Guînes, en 1169. Il a traduit *Polihistor*.

Gérard de Boulogne, poète du XIII.^e siècle.

Robinet de Boulogne, écuyer de Charles VI, vivant en 1400.

Michel Lequien, né le 8 octobre 1661. Savant auteur ecclésiastique, très-versé dans la linguistique. Mort à Paris en 1733.

François Delporte, né en 1746. Agronome distingué qui commença la suppression des jachères et l'introduction des prairies artificielles. Il est le premier qui dans la contrée cultiva en grand la pomme de terre. Il fut l'un des fondateurs de la Société d'Agriculture. Il mourut en 1819.

Daunou (Pierre-Claude-François), né le 18 août 1761. Pair de France, garde-général des archives du royaume, secrétaire-perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Ce savant écrivain mourut le 20 juin 1840.

Nous ne savons si feu M. Henry est né à Boulogne; mais son excellent *essai sur l'arrondissement* lui donne des droits à être rangé au nombre des célébrités de cette ville.

BAINCTHUN.

Baingatun. Nom à traduire par *Baini dunum*. Ainsi nommé de St.-Bain, évêque de Thérouanne, mort le 12 des kalendes de juin 706. — Ce village était, dès 987, une des douze baronies du comté de Boulogne. Le baron de Baincthun était seigneur foncier de la Tour d'Ordre. En 1656, un arrêt du Parlement de Paris condamna les échevins de Boulogne à lui servir la rente du terrain (1).

CONTEVILLE.

Comitis villa. On a écrit Conte pour Comte jusqu'à la fin du XVI.^e siècle. Raoul de Fiennes, fils d'Eustache II, épousa en 1142 Adelide de Conteville, fille de Henry de Campagne. En 1146, l'abbaye de St.-Josse-sur-Mer avait une part de dtme à Conteville (2).

ÉCHINGHEM.

Eschinguehem. Du Teuton *esch*, chêne, et *ing*, *ingham*, maison. Ce lieu est connu dès l'an 1207.

PERNES.

Sur la rivière de Wimereux. Ce village est mentionné dans les actes des plaids de 1285. Il est beaucoup plus ancien.

(1) Malbrancq. — Henry.

(2) Id. id. — Cartulaire de St.-Josse de l'abbé Moreau.

PITTEFAUX.

Pitefaux. Pite, petite pièce de monnaie, moitié d'une *maille* ou d'un denier, qui avait cours au XII.^e siècle. Ce nom n'indique-t-il pas le peu d'importance de l'habitation qui fut le noyau de ce village ?

Le hameau de SOUVERAIN MOULIN appartenait à une branche de la maison de Béthune. Il s'y tient une foire le 25 août.

SAINT-MARTIN-BOULOGNE.

On croit que les Romains avaient élevé en ce lieu un temple de Mars. Beaucoup d'endroits consacrés à cette divinité ont ensuite, dit Malbrancq, pris le nom de St.-Martin. — Une bulle du pape Innocent III, du 10 des kal. de juin 1207, confirme à l'église de Notre-Dame de Boulogne, l'église de St.-Martin, *cum decimis et appenditiis*, et dans la même paroisse, la chapelle de la maladrerie de Boulogne (*capellam leprosorium*). — Cet hospice, fondé par le comte Eustache, avait une part de la dîme des harengs d'*Escales*, dîme qui donna lieu en 1165 à des différends, et à un concordat entre la léproserie et l'abbaye de St.-Bertin. — La comtesse Mahaut, femme de Philippe Hurepel, légua à Notre-Dame de Boulogne la ferme de Moulin-l'Abbé (*).

De ce village dépend le mont Lambert, jadis *Bolemberg*. Le fort, bâti par les Anglais en 1546, fut attaqué par les Français en 1549. La garnison les repoussa ; mais ne jugeant pas le poste tenable après la perte des autres forteresses du

(*) A. Leroy. Histoire de Notre-Dame de Boulogne. Édition de M. Hédouin. — Olivier de Wrée. Sceaux de Flandre.

Boulonnais, elle se retira en détruisant les fortifications. Il fut rétabli depuis.

La ferme d'Ordre. — Ce domaine était en 987 une des douze baronies du Boulonnais. En 912, les fils du baron d'Ordre assaillirent et tuèrent le comte Régnier, pour venger leur père mis à mort par les sicaires de ce tyran.

La fameuse colonne de la Grande-Armée est érigée sur les confins de ce territoire. La statue colossale de Napoléon y a été placée le 15 août 1841. La description de ce monument se trouve partout.

St.-Martin fut chef-lieu de canton en 1795.

WIMILLE.

Wimilium. Sur la rivière de Wimereux. Dans leur grande expédition de 881, les Normands traversaient le pays comme un feu dévorant : Hennekin, comte de Boulogne, et Heffrid, comte d'Hesdin, à la tête d'une armée de 30,000 hommes, disputèrent vainement à ces barbares le passage du Wimereux. De part et d'autre, on se battit avec acharnement, et 8,000 hommes restèrent sur le champ de bataille. On dit que c'est de ce nombre *huit mille* que le village tire son nom !!! — Oylard, sire de Wimille, dispersa les troupes de brigands qui infestaient la contrée, et fonda l'hôpital de St.-Inglevert en 1133. — La tour, de forme octogone, est ancienne et d'une architecture élégante. L'église a été rebâtie en 1834. — Le cimetière renferme les restes de Pilâtre de Rozier et de Romain, qui, le 15 juin 1785, furent les premières victimes de l'art aérostatique. Leur ballon s'étant embrasé dans les hautes régions de l'atmosphère, ils tombèrent sur la falaise près de Wimereux. Un modeste mo-

ument est élevé à leur mémoire sur le mur qui borde la route de Boulogne à Calais.

Le hameau de WIMEREUX est situé à l'embouchure de la rivière du même nom (*Albimerius*). En 1708, une flotte anglaise tenta vainement un débarquement sur ce point. — Une division de la flotille impériale stationnait à Wimereux en 1804. (1). — C'est là que le prince Louis Bonaparte débarqua, le 7 août 1840, avec une poignée de ses familiers....

(*) Sur Saint-Martin et Wimille. Voyez Malbrancq, — Henry, — Hume.



CANTON DE CALAIS.



Ce canton est un pays conquis sur la mer, une terre d'alluvion déposée par les eaux de l'intérieur. Les *Caletes* en furent les premiers habitans. Il faut y joindre les *Oromansaci*, peuples qui occupaient la contrée marécageuse le long du canal de Marck et de la rivière d'Oye. St.-Bain, évêque de Thérouanne en fut l'apôtre à la fin du VII.^e siècle.

Les vingt-quatre communes du Calaisis formèrent, après la reprise de Calais en 1558, un petit gouvernement sous le nom de pays reconquis.

CALAIS.

Calctium, *Calesium*, du Celtique *caleh*, hâvre.

Cette ville à laquelle s'attachent de si beaux souvenirs, à laquelle il fut donné d'offrir au moyen-âge le spectacle du plus rare dévouement, et dans les tems modernes l'exemple d'un patriotisme qui ne fut entaché d'aucun excès, Calais n'était sous la première race qu'un petit village habité par des pêcheurs, et dépendant de la terre de *Merch*. St.-Bertin en

obtint la dîme du comte Walbert d'Arques en 663. Jusqu'en 967, il releva des comtes de Boulogne et de Guines. Baudouin IV, dit le Barbu, comte de Flandre, reconnut l'importance de cette position ; il fit creuser et agrandir le port en 995. C'est alors seulement que le commerce maritime prit quelque extension. Calais devint en 1071, le chef-lieu d'un des bailliages du Boulonnais, créés par le comte Eustache. En 1093, Robert-le-Frison, comte de Flandre, mourut à Calais ; il fut enterré dans un caveau de l'église collégiale de Notre-Dame, qu'il avait fondée. En 1124, Manassé, comte de Guines, pour favoriser l'accroissement de la population, exempta de charges la terre de Calais.

L'année 1179 fut signalée par une émeute qui pouvait avoir les plus fâcheuses conséquences pour la cité naissante. L'abbaye de St.-Bertin était depuis plusieurs siècles en possession de prélever une dîme sur la pêche du hareng. Les religieux collecteurs s'étant, comme à l'ordinaire, présentés pour percevoir cette redevance, furent insultés par les pêcheurs qui se recriaient contre cet intolérable impôt qui dévorait la substance de leurs familles. Ils refusèrent de laisser dîmer les produits de leur pêche. Le peuple prit chaudement parti pour les récalcitrons. Les moines décimateurs furent injuriés, frappés ; déjà des cris de mort circulaient au sein de cette plébe émue ; c'en était fait de ces malheureux, si le connétable Baudouin d'Hermelinghem, averti du tumulte, ne fût sorti du château à la tête de quelques hommes d'armes, et ne les eût arrachés à grand peine à la fureur des mutins. En réparation de ce fait, les Calaisiens furent condamnés à payer une amende de 1,000 livres, dont les religieux consentirent à payer le tiers. Ils obtinrent en 1192 une réduction de la dîme par l'intervention de Renaud, comte de Boulogne.

Henri-le-Jeune, duc de Brabant, permit aux habitans de

compléter le port par l'établissement d'un bassin en 1190. — Le comte Renaud de Dammartin sépara Calais de la terre de Marck en 1210. — Philippe Hurepel, comte de Boulogne, à bon droit surnommé l'*Edifieur*, augmenta la ville en 1224-28, la décora d'une halle échevinale, et la fit entourer de murailles qu'un fort château protégeait. Il peut en être considéré comme le second fondateur.

Calais était à peine fortifié en 1229, quand Ferrand, comte de Flandre, sorti de sa longue captivité, leva des troupes, dévasta le Boulonnais, et se présenta devant ses murs au mois de juillet. La ville, incapable de résister, se racheta du pillage moyennant 1,500 livres et 20 tonneaux de vin. L'année suivante un incendie dévora un grand nombre de maisons.

Les bourgeois obtinrent en 1170, du comte Mathieu d'Alsace, leur première charte de commune. Cette *keurre*, *curia*, fut confirmée par le comte Gérard en 1180, par Mahaut, comtesse de Boulogne, au mois de mars 1252, et enfin par son successeur Robert en 1270.

Au commencement du XIV.^e siècle, l'état florissant de son commerce fit admettre Calais au nombre des villes anséatiques, association dont les privilèges lui procurèrent de grands avantages.

Nous arrivons à la grande phase de l'histoire de Calais. Après la funeste bataille de Crécy, Edouard III irrité contre les Calaisiens, dont les corsaires avaient capturé plusieurs vaisseaux anglais, assiégea leur ville par terre et par mer. Le vieux gouverneur, Jean de Vienne, admirablement secondé par le courage des bourgeois, fit la plus mémorable résistance. Vainement Philippe de Valois tenta de les secourir. Du haut de leurs murailles, ils eurent la douleur de voir le mouvement rétrograde de l'armée royale. Après onze mois

de blocus, la famine triompha de leur constance. Convaincus d'ailleurs que tout espoir de secours leur était enlevé, ils songèrent à capituler le 3 août 1347. Édouard, irrité de la longueur du siège, ne reçut à *merci* cette héroïque population qu'en exigeant que six notables lui fussent remis *pour en faire à sa volonté*. La résolution du roi répandit dans Calais une profonde consternation. Eustache de St.-Pierre, Jean d'Aire, Jacques et Pierre de Wissant, et deux autres bourgeois dont les noms sont restés inconnus, se dévouèrent généreusement pour le salut de leurs concitoyens. Nouveaux Décius, ils sortirent des murs, *convoyés en plaintes, en cris et en pleurs*, et s'avancèrent vers le camp ennemi, en chemise, la tête et les pieds nus, et la *hart au col*, tenant en mains les clefs de la ville et du château. Le monarque anglais, un moment oublieux de sa gloire, voulait les faire mettre à mort ; mais la reine Philippine de Hainaut parvint à le fléchir, et lui épargna un crime (*). Le vainqueur entra triomphant dans Calais. Tous les habitans furent contraints de *guerpir* de leurs héritages ; on ne laissa que trois Français dans la ville, qui fut repeuplée d'Anglais. Les Calaisiens exilés se réfugièrent dans les villes voisines. Une ordonnance du roi, du 8 septembre 1347, leur accorda tous les biens et héritages qui pourraient échoir au domaine royal : d'autres ordonnances assurèrent à ces malheureux des places et des privilèges. Édouard conféra des franchises aux habitans de sa nouvelle conquête, il se montra généreux envers le noble Eustache de St.-Pierre, qu'il remit à possession d'une grande partie de ses biens, et qu'il dota d'une pension. Le même prince établit

(*) Les circonstances du siège de Calais sont si connues, si populaires, que j'ai cru devoir en abrégé les détails. Je n'aurais pu d'ailleurs que copier Froissart. Qui oserait toucher à son récit sublime dans sa simplicité ?

en 1362 l'étable des laines, entrepôt qui fut pour Calais un élément de prospérité. C'est la corporation de l'étape qui bâtit la tour du beffroi (*) pour servir de lieu de réunion à ses syndics.

Le port des Anglais, divisé en deux bassins nommés le *grand et petit Paradis*, était d'une vaste étendue ; il comprenait tout l'arrière port actuel, et l'espace qu'occupera le bassin à flot. — Les premières jetées furent fondées en 1405. Cette date est intéressante pour constater la marche graduelle des sables et les progrès des attérissemens. La mer s'est éloignée de ses rivages d'environ 1,200 mètres en quatre cent trente-six ans ; c'est-à-dire, de près de 3 mètres par an. Au tems d'Edouard III le flot des marées de morte-eau battait les murs du Courgain. Cinquante-huit ans après il fallut faire des jetées, et depuis on les a prolongées plusieurs fois pour alimenter le chenal. En 1546, la jetée de l'est ne dépassait pas la tour du Risban ; celle de l'ouest était plus longue.

En 1436, Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, assiégea Calais. En vain le duc de Croy et les Boulonnais qu'il commandait se distinguèrent dans diverses attaques. Cette entreprise n'eut pas de succès. Il était réservé à François, duc de Guise, d'en faire la conquête, et d'effacer les derniers vestiges de la domination anglaise dans le pays. Il attaqua la ville le 1.^{er} janvier 1558, et la capitulation fut signée le 8. Il renvoya les habitans en Angleterre. Les héritiers, les exilés de 1347 furent rappelés, et remis en possession des biens de leurs ancêtres. La ville se repeupla en moins de trois ans, et le corps municipal put être rétabli sur les anciennes bases en 1561. Le premier maieur fut un sieur Thévenot. On assigna

(*) François II donna ce bâtiment pour être hôtel et maison commune de la ville. Le mateur Claude Monet répara cette tour en 1609, et fit élever sur sa base la flèche à jour qui existe encore.

un hôtel au libérateur de Calais. L'entrée de l'hôtel de Guise est située à l'extrémité de la rue de la Prison : c'est une porte gothique flanquée de deux tourelles octogones bien conservées.

En 1563, il se trouva trente indignes bourgeois qui, gagnés par l'or de la reine Élisabeth, conçurent l'odieux dessein de livrer la ville aux Anglais. Cette machination ayant été découverte, les conjurés furent arrêtés, jugés, et pendus aux fenêtres de l'hôtel-de-ville, au milieu des marques de l'exécution publique. L'échevin Leclercq, l'âme du complot, parvint à s'évader.

Le 1.^{er} avril 1596, Calais fut investi par les troupes de l'archiduc Albert, et forcé de capituler le 17 après un siège de seize jours. 700 soldats périrent à l'assaut du château. L'ennemi se livra au pillage et commit tous les excès. Le traité de Vervins rendit la ville à la France en 1598. Les Espagnols tentèrent encore de la surprendre en 1657 ; mais la vigilance et l'intrépidité des bourgeois commandés par leur maître Gaspard Mollien, firent échouer cette entreprise. Les alliés bombardèrent la place le 27 septembre 1695 : cinquante-trois maisons eurent à souffrir de leurs projectiles. Un second bombardement, fait par la flotte anglaise le 13 mai de l'année suivante, causa moins de dommages.

Les habitans de Calais, remarquables en tout tems par leur esprit de cité, traversèrent les jours orageux de la révolution avec le calme et la modération qui caractérisent des hommes dignes d'être libres. Le 25 avril 1814, ils furent témoins d'un de ces événemens qui marquent dans l'histoire des nations. Le despotisme militaire était terrassé ; Louis XVIII, après vingt-deux ans d'exil, était appelé à restaurer la monarchie. Il apportait la branche d'olivier qui nous

réconciliait avec l'Europe, rouvrait les sources du commerce, et nous donnait, au lieu de tant de malheureux essais d'organisation sociale, la liberté constitutionnelle basée sur le grand principe de l'égalité des droits et des devoirs. Le roi législateur débarqua sur le rivage, pressé par une foule immense, ivre de bonheur et d'enthousiasme (*). Une colonne fut érigée en face du débarcadère pour perpétuer le souvenir de ce grand jour, et un marbre indiqua la place où le pied royal se posa sur les dalles du quai. Ce marbre disparut en 1830.

Depuis dix ans, le gouvernement a fait beaucoup pour l'amélioration du port.

ARMOIRIES. — Calais porte de gueules à l'écusson en abyme d'azur, soutenu d'un croissant d'argent, flanqué de deux croix à deux branches, couronné d'or. En bas de l'écu, une croix de Jérusalem ; or, à quatre fleurs de lys.

L'église Notre-Dame, bâtie au tems de la domination anglaise, est un grand édifice d'une architecture sévère, extérieurement décoré de lourds clochetons. Les chapelles et le dôme sont des soudures modernes d'un goût médiocre.

A cette église est accolée la citerne publique. Ce vaste réservoir sert aux besoins de la ville qui manque d'eau potable.

Le fort *Risban*, premier ouvrage défensif du port, consistait d'abord en une haute tour dont la fondation est attribuée

(*) Les fautes de la restauration ne doivent pas faire méconnaître ce qu'elle a fait de bien.

à Philippe Hurepel, comte de Boulogne. Fortifiée au XV.^e siècle par les Anglais, et nommée alors tour de Lancastré, elle fut rasée à la fin du siècle suivant.

Le rétablissement du fort *Nieulay*, sur la route de Boulogne, date de 1627.

Le cardinal de Richelieu fit bâtir la citadelle vers l'an 1635. L'arsenal est très-vaste.

La construction du fort *Rouge*, bâti sur pilotis, date de 1695.

L'hôtel-de-ville a été rebâti en 1740.

La Société d'agriculture, de commerce et des arts de Calais, s'est constituée en 1799. Elle est la seconde en date des sociétés modernes d'agriculture du département.

La salle de concert, la bibliothèque, le musée et l'établissement des bains de mer ont été créés depuis 1830 (*).

Calais est la patrie de :

Dutertre (Jacques), dominicain, né en 1610, mort en 1687. Ce célèbre missionnaire a écrit des Mémoires estimés.

De Maréchal (Georges), premier chirurgien de Louis XIV et chevalier de St.-Michel. Né en 1658, mort le 13 décembre 1736.

De Delaplace (Pierre-Antoine), littérateur, traducteur d'ouvrages anglais. Né en 1707, mort en 1793.

(*) Cet article est bien sommaire ; mais Calais a ses historiens : l'abbé Lefebvre et l'annaliste Bernard. On peut aussi consulter sur l'hist. de cette ville, Malbrancq, Froissart, Meyer, Ferri Delocres, Henry, et les Mémoires de la Société de Calais (année 1840).

Et de Pigault-Lebrun (Guillaume-Charles-Antoine), romancier original, dont les nombreuses productions ont joui d'une grande vogue dans les vingt premières années de ce siècle. Né le 8 avril 1753, il mourut le 24 juillet 1835.

ATTAQUES (LES).

Ce lieu, jadis hameau de Marck, situé sur le canal de Calais à St-Omer, a été érigé en commune en 1838. C'est sur ce territoire, et à l'endroit où le canal de St.-Omer à Calais coupe celui de Marck à angle droit, que se trouve le pont à quatre branches, dit *Pont Sans-Pareil*, un des plus beaux monuments dont s'honore le génie civil. Il fut exécuté en 1750 par l'architecte Beffara, sur les plans de l'ingénieur Barbier.

BONNINGUES-LES-CALAIS.

Bonnga. Nom formé du latin *bonna*, limite, avec la désinence flamande *ingue*, terme générique d'habitation. L'abbaye de St.-Bertin y possédait une manse en 858. La terre de Bonningues appartenait en l'an 1000 à Adèle de Selves, qui reconnut tenir ses aleux en fief de son oncle Framery, évêque de Théroouanne (1).

COQUELLE.

Calquella, Calquel, Qualquella, Conquelle. En l'an 1000, Adèle de Selves reconnaît tenir en fief de l'évêque Framery, ses aleux de Coquelle. Milon II, évêque de Théroouanne, accorda l'église à l'abbaye de St.-Augustin de Théroouanne, en 1132 (2).

(1.2) Malbrancq. *De Morinis*.

COULOGNE.

—

Colne, Couloigne. On croit que ce village était un cantonnement romain. Il est situé sur un tertre d'alluvion qui domine la plaine, de 3 à 4 mètres, et qui s'appelait anciennement, et encore en 1361, *l'Île de Colne*, à cause des marais qui l'entouraient de toutes parts (1). En 1039, le comte de Boulogne concéda à l'abbaye de St.-Wulmer de Samer le territoire de Coulogne, qui n'était alors qu'un marécage improductif (2).

ESCALLES.

—

Scalæ, Scales. Ce village, caché par les hautes terres du *Blanc-Nez*, est compris en 858 dans les possessions de St.-Bertin, avec manses, terres et vignes. Un diplôme de Milon, évêque de Thérouanne, de l'année 1165, homologue une convention entre St.-Bertin et la léproserie de Boulogne, au sujet de la *villa de Scales, terrâ St.-Bertini* (3). Henry dit que l'abbaye avait fondé l'église de ce village en 710.

FRÉTHUN.

—

Selon Henry, ce village s'appelait *Werethe* au X.^e siècle. Près de là était un gué dont le passage était très-dangereux au tems des hautes marées. Mais les lieux ont changé de face, et ce n'est plus le gué de Werethe, ni le bain glacial qu'y

(1) Allent. Essai sur les reconnaissances militaires.

(2) Henry. Essai sur l'arrondissement de Boulogne.

(3) Olivier de Wrée. Sceaux de Flandre.

prirent l'abbé Géroald et les 100 personnes de sa suite, au mois de février 1068, qui rendent Fréthun recommandable, mais bien l'audace chevaleresque du sire Gillebert. Or, ce sire Gillebert de Fréthun, écuyer, qui supportait impatiemment la domination anglaise qui pesait sur le Calaisis, donna en 1402 un rare exemple de patriotisme. Il eut le courage de refuser au roi d'Angleterre l'hommage et le serment qu'il lui devait pour ses fiefs et son manoir seigneurial. Le roi irrité fit *ardoir* sa petite forteresse. Gillebert alors poussa la témérité jusqu'à envoyer un défi à son puissant ennemi. Il rassembla quelques hommes de guerre, et arma en course deux vaisseaux qui firent *grand dommage* aux Anglais, et furent même l'occasion de la rupture des trêves entre les deux couronnes (*). On ne sait pas quelle fut la fin de cet aventureux gentilhomme.

MARCK.

Markium, Merck, Merch. Ce lieu, dont le port était très-fréquenté en 700, a eu le sort de toutes les petites cités maritimes de cette côte, qui dans les bas siècles ont eu leur veine de prospérité, ont joui de quelque importance, et que de grands désastres, joints à l'action de causes naturelles, sont venus ruiner entièrement. C'est l'histoire de Sangatte, de Wissant, d'Ambleteuse, d'Étaples. L'activité a régné sur ces plages aujourd'hui si tristes : le commerce y avait apporté la vie ; et voilà, les barbares ont renversé les établissemens, dispersé, fauché les populations. Le moyen-âge a créé d'autres intérêts ; la guerre a amené de nouveaux malheurs, et puis l'Océan, auquel l'incurie des hommes n'opposait plus de

(*) Monstrelet. Chron. Liv. 1.^{er}, chap. 12.

barrières, a poussé insensiblement ses sables, comblé les bassins, couvert les travaux, et rendu ces hâvres, jadis célèbres, à peine accessibles à de frêles barques (*).

Le comte Walbert d'Arques donna, en 663, le fisc de *Merck* à l'abbaye de St.-Bertin. Dévasté par les Normands en 884, Marck perdit peu à peu tous ses avantages. En 938, Adèle de Vermandois, épouse d'Arnoul-le-Grand, comte de Flandre, fit rendre ce domaine à St.-Bertin pour remercier le ciel de la guérison inattendue d'une maladie réputée mortelle. Les dépendances de ce fief, serfs, droits de pêche, tout est compris dans cette donation qui fut ensuite modifiée par le successeur du comte en 975. — Willelm, sire de *Merck*, partit pour la première Croisade en 1096.

En 1090, Eustache et Ide, comtes de Boulogne, fondèrent, au lieu nommé *Broucka*, l'abbaye dite la Capelle.

Ce tems est l'ère des pieuses fondations. En 1122, le comte Eustache III, pour le salut de Ste.-Ide, sa mère, exempte St.-Bertin de tous droits à raison du fief de Marck. La seigneurie passa par mariage en 1169 dans la famille des comtes de Guines.

En 1214, le comte Ferrand ravage le Calaisis, et pille Marck. Sorti de la tour du Louvre après douze ans de captivité, le premier usage que ce prince fait de sa liberté est de porter de nouveau la désolation dans cette contrée, il brûle en 1227 le bourg et le château.

De meilleurs jours luisent enfin, et les ruines s'effacent. Mathilde, comtesse de Boulogne, accorda au mois d'avril 1253 une charte de commune à la ville de *Merck*, en confirmation de celle octroyée par le comte Mathieu de Toul, et Ide de

(*) Le port de Marck, assez éloigné du bourg, était, à ce que l'on croit, situé près de la ferme du *Fort-Vert*.

Boulogne, dont l'original avait péri pendant les incursions du comte de Flandre. Dans cet acte, la commune est appelée *Kore* (*Curia*), et les échevins *Kormann*.

Comme tout ce canton, Marck subit la domination anglaise en 1347. En 1405, Wallerand de Luxembourg, comte de St.-Pol, gouverneur de Picardie, assiége le château ; la garnison de Calais le force à la retraite. Cette forteresse fut prise par les Bourguignons en 1436. Des conférences pour la paix entre la France et l'Espagne se tinrent à Marck en 1555. Les protestans y ouvrirent un temple en 1563.

Les Espagnols brûlèrent le fort en 1641 (1). C'est le dernier fait remarquable de l'histoire de cette localité.

NIELLES-LES-CALAIS.

Nigella. L'église fut accordée au monastère de St-Augustin de Thérouanne, par l'évêque Milon II, en 1147 (2).

PEUPLINGUES.

Popelinghem en l'an 1000 ; *Peplinghem* en 1170 ; *Poupliers* en 1175. En l'an 1000, Adèle de Selves, dame de Bourbourg, reconnaît tenir en fief ses aleux de Peuplingues, de son oncle l'évêque Framery. Roger, comte de St.-Pol, donna la moitié de la dîme de ce village à la collégiale de St.-Sauveur de St.-Pol en 1050. Le pape Alexandre III confirma cette donation en 1175 (3).

Peuplingues fut chef-lieu de canton en 1795.

(1) Sur l'article de Marck. Voyez Froissart, Malbrancq, Meyer, Godefroy, Henry.

(2) Malbrancq. Tom. 3.

(3) Locrius. *Chron. belg.* — Turpin. *Terr. comit. hist.*

SAINT-PIERRE-LES-CALAIS.

Petressa, Peternesse. Situé sur le banc de galets, dit les *Pierrettes* (1). St.-Bain prêcha l'Évangile à Pétesse vers l'an 686. Le premier comte de Flandre, Bauduin-Bras-de-Fer, y fit bâtir une tour de garde en 869. Une charte de Renaud, comte de Boulogne, de l'an 1192, détermina les proportions de la dtme des harengs (*halecium*) que ce village devait à St.-Bertin (2).

St.-Pierre, qui souffrit beaucoup pendant l'occupation anglaise, resta stationnaire jusque dans le siècle dernier. Cette commune prit alors un grand accroissement, et ses rues furent alignées. Depuis quarante ans, l'industrie y a créé de nombreux établissemens, et presque triplé la population. En 1800, on comptait à St.-Pierre 2,600 habitans; le dernier recensement officiel porte ce chiffre à 7,603. — Le seul monument qui appelle les regards de l'antiquaire est la grosse tour de l'église qui, par son architecture, paraît appartenir au XV.^e siècle. — Henri VII, roi d'Angleterre, et l'archiduc Philippe eurent une entrevue dans cette église en 1500.

SAINT-TRICAT.

St.-Tricas, St.-Tricart, était en 1174 une annexe de la paroisse de Hames. Le village relevait de cette seigneurie, mouvance du comté de Guînes.

(1) Ce banc offre un phénomène remarquable. Son niveau ne baisse pas sensiblement, quoiqu'on en ait extrait, depuis bien des siècles, des quantités considérables de galets.

(2) Olivier de Wrée. Sceaux de Flandres.

SANGATTE.

Ce lieu est le *Portus ulterior* des Romains. Il portait dès l'an 863 le nom de *Sangata*, du Celtique *san*, étang, ou du Teuton *sand*, sable, et *gate*, porte, barrière. Ces deux origines conviennent également à l'ancien état des lieux. Au VI.^e siècle, Sangatte était surnommé *Portus Sanctorum* (1). Quelques écrivains l'ont aussi appelé *Séclive*, *Fangalés*, et *Ste.-Agathe* (2).

La nature avait fait tous les frais du port de Sangatte. C'était un immense et profond bassin de forme presque circulaire qui s'ouvrait sur la mer, là où est la digue, et qui, jusqu'au XIII.^e siècle, assurait aux navigateurs un excellent mouillage protégé par des travaux, défendu par une haute tour. Le tems et les envasemens ont comblé le *puits* de Sangatte, et converti en marais ce magnifique bassin. Du haut de la digue, l'œil du voyageur peut encore en suivre les contours, en mesurer l'étendue.

La tour de Sangatte, détruite par les Normands en 882, fut remplacée par l'importante forteresse de *Rorichove* que Bauduin II, comte de Guines, fit élever de 1174 à 1190. Cette tour, dont les créneaux se perdaient dans les nues, était entourée de remparts et d'un triple fossé. Lambert d'Ardres, prêtre, et historien des comtes de Guines, en parle avec admiration dans les termes suivans : *Armiferam*

(1) Du nom d'une portion de la *Via itiana* qui y aboutissait, et qui, à cette époque, était appelée *Via Sanctorum*, parce que c'était la route que suivaient les prédicateurs de l'Évangile qui s'embarquaient pour Albion.

(2) Malbrancq. — Paradin. *Annales de Bourgogne*.

turrim, et cælo contiguam, quis nesciat apud Sangattam?

Renaud, comte de Boulogne, s'empara de ce château en 1207. Trois ans après, il excita l'épouse du comte Arnould de Guines à le détruire. Il paraît qu'elle se contenta de le faire démanteler, car nous voyons en 1214 le comte Ferrand le prendre de vive force, et faire trancher la tête aux hommes d'armes de la garnison. Le village fut livré aux flammes.

En juillet 1347, Philippe de Valois, dans sa vaine démonstration pour secourir Calais assiégé par Édouard III, posa son camp au mont de Sangatte.

Baudouin de Sangatte (famille de Guines) fit en 1360 un acte de loyalisme bien remarquable. Il engagea son château pour contribuer à la rançon du roi Jean (1).

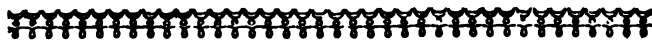
En 1405, les Anglais tenaient garnison à Sangatte. En 1436-37, Jean, comte d'Étampes, et Antoine de Croy, à la tête de 5,000 hommes, ravagèrent tout le pays occupé par les ennemis, prirent et détruisirent de fond en comble la forteresse de Sangatte. On en voit les ruines à la droite de la digue, près des dunes (2).

Depuis plus de quatre siècles que *l'étang* ou *puits* de Sangatte est envasé, une forte digue a été construite pour protéger le *plat pays* contre les irruptions de la mer. La rupture de cette digue dans les hautes marées a plusieurs fois occasionné des inondations terribles. On cite comme la

(1) Enguerrand et Guillaume de Hames imitèrent son exemple. Ils reçurent, dit M. Pigault de Beaupré (*Mémoires de la Morinie*), une pension annuelle de 1,000 livres parisis qui fut payée jusqu'en 1643. Louis XIV remit alors aux ayant-droit des comtes de Guines les biens dont leurs ancêtres s'étaient si noblement dépourillés.

(2) Sur Sangatte. Voyez Malbrancq. — Froissart. — Meyer.

plus violente celle du mois de novembre 1614. Toutes les vallées à une assez grande distance furent noyées par la vague. Pendant plusieurs jours, les communications furent interceptées sur divers points. Le dommage dut être considérable. Les soins que l'administration départementale apporte à l'entretien de la digue, et la solidité de cette construction, donnent l'espoir que ces accidents ne se renouveleront plus avec la même gravité.



CANTON DE DESVRES.



La vaste forêt de Desvres, divisée en haute et basse forêt, occupe le centre du canton. Le territoire est arrosé par la Liane et ses nombreux affluents ; il est traversé par les restes de la grande voie romaine de Théroüanne à Boulogne, et par la voie militaire du *Septemvium* à Licques, par Desvres.

ALINCTHUN.

Alani dunum, maison d'Alain. En 1285, messire Thomas d'*Alinghetun* assiste comme pair aux plaids du comte d'Artois (1).

Le hameau de LIANES qui dépend de cette commune était en 987 une des douze baronies du Boulonnais. *Li Bastards* de Lianes, écuyer, fut de l'expédition d'Oisy en 1254 (2).

(1) Godefroy. *Invent. chron.* Tom. 1.

(2) Puits Artésien. Tom. 2.

BAINGHEM-LE-COMTE.

Beningahem, Beingahem, Baingahem, domaine de Bain. On croit que ce lieu était une des résidences de St.-Bain, évêque de Thérouanne, mort le 12 juin 706. Le registre (*breviarium*) des possessions de St.-Bertin, dressé par l'abbé Adalard en 858, comprend l'église de *Beningahem*, avec terres, prés, forêt, serfs et vignes (*vineæ*) (1). Il paraît que ce domaine fit retour au comte de Boulogne après les incursions des Normands ; car le comte Eustache II, et Ste.-Ide, sa femme, l'accordèrent à l'abbaye de St.-Wulmer. Cette donation fut confirmée en 1121 par leur fils Eustache III. En 1147, Milon II, évêque de Thérouanne, attribua l'autel au monastère de St.-Augustin (2).

BELLEBRUNE.

Du Celtique *bel*, forteresse, et *bron*, fontaine. Est nommé *Helech-Bruna* dans un diplôme de la 28.^e année du règne de Charles-le-Chauve. On croit que ce village est une colonie formée par l'excédant de la population de Brunembert au IX.^e siècle ; il était en 987 une des douze baronies du comté de Boulogne, et en 1071 le chef-lieu d'un bailliage (3). En 1121, le sire Robert de *Boloembrune* fut témoin d'une donation faite à St.-Wulmer par le comte Eustache (4). En 1209, Guy de *Bellebrone* est témoin de la charte d'Ambleteuse. Jean, baron de Bellebrune, assiste à la bataille de Crécy en 1346. Les armées de Louis XIV comptaient deux

(1.2) Malbrancq. *De Morinis*.

(3) Henry. *Essai sur l'arrondissement de Boulogne*.

(4) Godefroy.

officiers généraux de la famille Blondel de Bellebrune. Le marquis fut lieutenant-général, et son frère François, maréchal-de-camp (1652-1658).

BELLE-ET-HOULLEFORT.

Bel, forteresse. Belle était en 987 une des quatre châtellenies du comté. Le château avait été construit par le comte Eustache en 1049 (1).

BOURNONVILLE.

Brunavilla, Burnalvilla, Burnivilla. Vers l'an 1064, Arnold, surnommé le *Burn*, c'est-à-dire le *Brun*, bâtit le château de Bournonville, et le village en prit le nom. Cet Arnold, aussi nommé Ernold ou *Ernicule*, mourut glorieusement à la première Croisade auprès du comte de Guines (2). Aucune illustration n'a manqué à la famille de Bournonville; elle a semé ses membres valeureux sur tous les champs de bataille. Hugues périt à Mons-en-Puelle (1304). Gamiot et Bertrand à Azincourt (1415). Enguerrand, un des plus braves chevaliers du siècle, est tué à Soissons en 1414. Son fils Robert succombe devant Ardres dans une sortie (1436). Le duc, comte d'Hénin, était à la tête de l'ordre équestre en 1579. Son fils Alexandre fut chevalier de la Toison-d'Or en 1624. Ambroise et Alexandre-Albert eurent le grade de maréchaux-de-camp en 1704.

BRUNEMBERT.

Brunemberg. Bron, fontaine. Existait dès le tems de

(1) Henry.

(2) Le Carpentier. Hist. de Cambrai.

Charles-le-Chauve. Ce lieu, alors florissant, était muni d'un château. La terre de Brunembert, qui faisait partie du domaine des comtes de Boulogne, fut donnée à Notre-Dame de Boulogne par le roi Louis XI en 1479 (*).

COLEMBERT.

—

Collebert, Collebergh, Colemberg, était en 987 une des douze baronies du Boulonnais. Au XIII.^e siècle, le seigneur était banneret d'Artois. Gabriël de Maulde, baron de Colemberg, fut maréchal-de-camp en 1652.

COURSET.

—

Jadis la rivière d'Enquin prenait sa source en ce lieu : ce qui fait dire à Henry, que le nom de *Coursec* veut dire ruisseau tari. Ce village, qui était en 987 une des douze baronies du comté, est illustré par la demeure du célèbre Dumont de Courset, auteur du *Botaniste-Cultivateur* et de plusieurs autres ouvrages remarquables. Ce grand naturaliste, né à Boulogne le 16 septembre 1746, mourut à Courset en 1824. Le magnifique jardin qu'il s'était plu à créer, et dans lequel il avait rassemblé les plus rares productions des deux mondes, religieusement entretenu par ses héritiers, est toujours visité avec intérêt par le voyageur, par l'ami des sciences naturelles.

CRÉMAREST.

—

Cremaresium, sur la Liane. Nom qui indique une

(*) Histoire de Notre-Dame de Boulogne. — L'ordonnance est datée de Montargis.

situation dans un lieu marécageux. — La piété des marins du Boulonnais érigea en 1300, dans ce village, une chapelle à Notre-Dame.

DESVRES.

L'ancienne *Divernia* était située sur la grande voie de Théroouanne à Boulogne, dite *voie des Césars*, à son point de jonction avec celle qui, du *Septemvium*, aboutissait à cette dernière ville. Elle a dû, à sa situation sur l'*Enne* (la Liane), le nom de *Desureennes*.

Ste.-Aure jetée par la tempête sur les côtes de la Morinie en 383, se retira dans une forêt près de Desvres ; elle y subit le martyre pour garder son vœu de chasteté. L'exemple de ses vertus contribua à propager le christianisme dans ce canton (*). En 828, Desvres eut comme Boulogne une église souterraine, quoiqu'à cette époque les pirates du nord n'eussent pas encore commencé leurs incursions. Le comte Baudouin-Bras-de-Fer protégea la bourgade en 861, par une forteresse qu'il y fit construire.

En 1071, Desvres devint le chef-lieu d'un des bailliages du comté de Boulogne. Le comte Eustache et son épouse Marie d'Écosse, fondèrent en 1108, près de cette ville, une léproserie pour les pauvres qui étaient travaillés du mal des ardens, *plaga ardentium*.

Dans le siècle suivant, une charte communale fut accordée aux habitans : Jean de France, duc de Berry, la confirma en 1394. Desvres était une des cinq *villes de loy* du comté de Boulogne. Les coutumes du *Bourgaige*, de *Desvrene* ont été

(*) Malbrancq donne la date de 431. — Sur Desvres. Voyez Mirceus. — Henry. — Coutumes de Picardie, 2 vol. in-fol.*

reconnues le 17 octobre 1550. On y lit que les maieur et échevins ont droit de mettre prix aux boissons, *et ont un lot de vin par poinçon pour leur droit.*

En 1536, un détachement espagnol, commandé par le capitaine Regnaville, prit et pillà Desvres. Le sénéchal Dubiez cerna cette petite troupe et l'emmena prisonnière. La ville fut plus maltraitée encore en 1543, car les ennemis la brûlèrent en grande partie. En 1588, Thomas Duwicquet de Desvres fut élu député aux États de la Ligue, dans une assemblée tenue à Étaples.

Desvres est la patrie de Jean Lavantage qui, d'abord médecin du comte de Boulogne, fut nommé évêque d'Amiens en 1437, et passa à l'évêché de Thérouanne en 1439; et de Jehan Molinet, poète et historien, né en 1430 ou 1435, mort chanoine à Valenciennes le 20 mars 1507. On peut consulter sur sa vie et ses ouvrages la notice publiée en 1821 par le savant M. Hécart.

Au-dessus de Desvres est le mont Hulin; on y voit les vestiges d'un fort à quatre bastions avec ouvrage à cornes. Il avait été bâti en 1545, sur les hauteurs qui dominent les bassins de l'Aa et de la Liane, pour protéger le pays contre les invasions des Espagnols et des Anglais. Cette forteresse, attaquée par le comte de Bucquoy le 11 avril 1597, se rendit quelques mois après aux Espagnols, par suite de l'impéritie du gouverneur le sieur de Lenclo. Devenue inutile après l'occupation de St.-Omer par les Français en 1677, elle fut démolie l'année suivante.

ARMOIRIES. — Desvres porte d'argent, au château donjonné de sable, cantonné de trois fleurs de lys d'or.

HENNEVEUX.

Selon Henry, ce nom viendrait de deux mots celtiques : *hen*, vieux, et *vez*, arbre. En 1121, ce village relevait de la terre de Bournonville.

Il fut chef-lieu de canton en 1795.

LE WAAST.

Vasconvillare, Wastum, sur le Wimereux. Ce village avait en 688 un monastère qui fut détruit par les Normands en 882. Cette fondation devint ensuite une prieuré que l'abbé Regenold acquit à St.-Bertin en 954. Son église était dédiée à St.-Michel. En 1107, Warin de Fiennes dota l'église paroissiale. La comtesse Ste.-Ide de Lorraine, décéda au château du Waast en 1122 ; elle fut enterrée dans l'église de St.-Michel, dont elle avait fondé le chapitre. Renauld, comte de Boulogne, soumit le prieuré à l'abbaye d'Andres en 1207, et les comtes d'Artois et de Boulogne lui firent des donations importantes en 1216 et 1232 (1). Un oratoire porte encore le nom de chapelle Ste.-Ide.

LONGFOSSÉ.

Altum Fossatum. Une charte de Mathieu, comte de Boulogne, de l'an 1170, règle la dîme de *Alto Fossato* (2).

Le hameau de **SAINTE-GERTRUDE** est une dépendance de ce village. Il existait avant les courses des Normands en 842.

(1) Malbrancq. — Henry. — Godefroy.

(2) Olivier de Wrée. Sceaux de Flandre.

Le hameau du CROQUET est mentionné dans une charte de 1280 (1).

Les lieux dits le haut et le bas *Blaisel* rappellent la baronnie du Blaisel, dont les titulaires occupent un rang distingué parmi les nobles du Boulonnais.

LONGUEVILLE.

Longa Villa existait en 878. Le scel du sire Ansel de *Longville* est apposé à la charte d'Ambleteuse en 1209. Ce village est mentionné dans les actes des plaids du comte d'Artois en 1285, sous le nom de *Longheville*. Les fermes de la *Converserie* et de la *Béguinerie*, au sud de Longueville, indiquent d'anciens établissements religieux.

LOTTINGHEM.

Lottinghem, du Teuton *loos*, *lot*, héritage. Le chevalier Gaultier de *Lottinghem* fut un des compagnons de Godefroy de Bouillon à la première Croisade en 1096 (2).

MENNEVILLE.

Manneville (Mansionis Villa). Messire Thomas de Manneville, bouteiller du comte d'Artois, figure comme pair aux plaids de 1285.

NABRINGHEM.

Bring, colline ; littéralement, maison située sur le pen-

(1) Godefroy.

(2) Henry.

chant de la colline. (Henry.) Nabringhem relevait de la terre de Colembert en 1171.

QUESQUES.

Quesques est nommé *Rescha* dans une charte de 1078, et *Kegeca* dans une autre de 1084. Roger, comte de St.-Pol, accorda en 1050, à la collégiale de St.-Sauveur de cette ville, la dîme et la seigneurie de Quesques. Une bulle du pape Alexandre III confirma cette donation en 1175 (*). La coutume de Quesques, en sept articles, fut rédigée en 1550.

SAINT-MARTIN-CHOQUEL.

Ce village est mentionné dans une charte de 1280. Il était alors annexe de la paroisse de Desvres.

SELLES.

Selle, Celle, du Celtique *sala*, maison, synonyme de *cella*. Les mots teutons *sal* et *sahal* signifient aussi salle, cour, logis. Une partie du village se nomme la Noble-Rue. — Ce lieu est mentionné dans une charte d'Eastache II, de l'an 1071.

SENLECQUES.

Le nom de ce village *Sen lech* (vieux lieu), témoigne de son antiquité. Il est situé sur la voie romaine de Théroanne

(*) Malbrancq. — Ferri Delocres.

à Boulogne. Il est nommé *Selem* dans un diplôme de 653. Des reliques de Ste.-Hélène, déposées dans son église, donnèrent lieu à un pèlerinage très-suivi (*).

VIEIL-MOUTIER.

Vetus Monasterium. Les monastères s'appelaient *Moustier* et *Monstier* dans le vieux langage. Ce lieu doit effectivement son origine à un monastère qui fut ruiné par les Normands en 881.

Le hameau de LA CALIQUE, *Calliaca*, doit son nom au voisinage de l'ancienne chaussée de Théroouanne à Boulogne.

WIRVIGNES.

On croit que ce village est l'ancien *Viroviacum* qui était situé sur la voie de Théroouanne à Boulogne par Desvres. Il est nommé *Virevignes* dans les titres du moyen-âge.

(*) Malbrancq. Tom. 1.





CANTON DE GUINES.



Ce canton est le revers du haut Boulonnais. Les forêts de Guines et de Licques, les bois de Fiennes et de l'Enclos, les immenses marais de Guines, etc., couvrent une partie de sa surface. La voie romaine de Théroouanne à Sangatte passait au nord de ce territoire.

ALEMBON.

Alembona, Elembon, existait déjà en 671. La baronie d'Alembon, érigée en 811, devint une des douze pairies d'Ardres en 1070. Guy d'Elembon affranchit ses terres des redevances dont elles étaient chargées envers St.-Bertin, en 1109. Cette famille était alliée aux barons d'Ardres dès l'an 1028 (*).

L'honorable M. Harlé (Jean-Marie), plusieurs fois député du Pas-de-Calais, naquit à Alembon le 7 avril 1765. Homme excellent, citoyen zélé, il fit le bien dont tant d'autres se contentent de parler. Il mourut à Paris le 1.^{er} avril 1838.

(*) Malbrancq. *De Morinis*. — Henry.

ANDRES.

Andernes, puis *St.-Ortrudis*, était en 1070 une des douze pairies d'Ardres. La découverte du corps de *Ste.-Ortrude* ou *Rotrude*, trouvé en 1083 sur le territoire de Landrethun, fut l'occasion de la fondation de l'abbaye d'Andres par le pieux Bauduin I.^{er}, comte de Guînes. Gérard, évêque de Thérouanne, institua ce monastère sous le nom d'*Altare Villa* par son diplôme de l'an 1084. Le premier abbé s'appelait Gilbert. Voici, d'après Malbrancq, la courte légende de *Ste.-Ortrude*.

Rotrude, fille de Charlemagne, fiancée au César Constantin en 790, ayant refusé de l'épouser, se retira en Morinie, et fonda dans les environs de Landrethun un monastère avec une chapelle, sous l'invocation de *St.-Médard*. Elle mourut en 810. Les Normands ruinèrent cet établissement en 882. Le corps de la sainte, caché dans un lieu désert et couvert de broussailles, fut trouvé par des bergers. Il était enveloppé d'une peau de cerf et dans un état de parfaite conservation.

En 1107, Warin de Fiennes adjoignit au monastère un hospice pour les pauvres et les pèlerins. Il prit l'habit religieux dans cette maison (*).

BOUQUEHAUT.

Ce village, situé près de la forêt de Guînes, tire évidemment son nom du Latin *buseus*, *boscus*, bois. Comme *Vacquerie-le-Boucq*, *Bouquemaison*, etc. La seigneurie était une mouvance du comté de Guînes en 1170.

(*) Henry. Essai sur l'arrondissement de Boulogne.

BOURSIN.

Boursins, de *bor*, *bour*, maison, village, et *sin*, bois. Le prieuré du Wast y levait des dîmes en 1207.

CAFFIERS.

Caffier, de *cavea*, nom de situation, lieu bas. Cette terre relevait de Fiennes en 1125.

CAMPAGNE.

Campania, *Campaine*, *Campan*. Ce nom est synonyme à *villa*, maison des champs. Ce village était, dès 987, une des douze parishes du comté de Guines. Goron de Campagne donna 50 journaux de terre à l'abbaye d'Andres en 1084. Son fils Henri fut aussi, en 1132, un des bienfaiteurs de cette maison. Le 7 juin 1520 eut lieu sur ce territoire (à gauche de la route d'Andres à Guines) la célèbre entrevue entre les rois François I.^{er} et Henri VIII. Le luxe des tentes, vrais palais de bois revêtus de riches étoffes, fit surnommer ce lieu le *Champ du drap d'or*. Les seigneurs des deux nations s'y ruinèrent à l'envi ; plusieurs, dit Dubellay, y portèrent leurs forêts, leurs prés et leurs moulins sur leurs épaules. Cette fastueuse réunion dura un mois, au milieu des fêtes et des tournois. En 1546, les commissaires des deux rois tinrent des conférences à Campagne (*).

(*) Sur Campagne. Voyez Malbrancq. — Mirceus. — Henry. — Hume.

FIENNES.

Ficlnas, Fienles. St.-Amand y prêcha l'Évangile en 670. Ce village était en 987 une des quatre châtelainies du comté de Boulogne. Le comte Eustache y fit construire une forteresse en 1049. Il devint en 1070 une des douze pairies de la baronie d'Ardres.

En 1492, le roi d'Angleterre s'empara de la forteresse. Les Anglais pillèrent et saccagèrent Fiennes en 1543.

Cette terre, qui avait titre de marquisat, appartient pendant plusieurs siècles à une illustre famille, alliée aux comtes de Boulogne, de Guines, de St.-Pol, et qui remplit un rôle honorable dans l'histoire du pays. Eustache I.^{er} était banneret d'Artois en 1025. Robert de Fiennes, dit Moreau, fut connétable de France sous les rois Jean et Charles V ; il succéda au comte d'Eu, décapité en 1350, se démit en 1370, et le célèbre Bertrand du Guesclin le remplaça. Colard de Fiennes périt à la bataille d'Azincourt en 1415. Un de ses descendants était gouverneur de Flandre et d'Artois en 1506. Un autre, Maximilien, fut maréchal-de-camp en 1690 (*). — Les armes de cette famille étaient d'argent au lion de sable.

Le hameau de BEUCRES a été peuplé en 1624 par une colonie d'Alsaciens employés aux verreries d'Hardinghem.

GUINES.

Gisna, Ghisnes. Du Celtique *gueun*, marais. Les anciens monumens nous assurent que cette position fut occupée par les Romains qui y élevèrent une tour fortifiée, non pas au tems de Jules-César, comme le disent quelques auteurs, mais

(*) Le Carpentier. — Meyer. — Locrius.

plutôt sous le règne de l'empereur Gratien, vers l'an 383. Le roi Thierry II en confia le gouvernement, en 597, à un de ses nobles nommé Aigneric. En 663, le comte Walbert d'Arques, un des grands terriens de la Morinie, donna la terre de Guînes à l'abbaye de St.-Bertin, avec ses champs, manoirs, bois, dîmes, revenus, ainsi que le donjon (*). Une dame noble, nommée Lebtrude, augmenta cette donation en 808. Le fermier de l'abbaye résidait dans une manse auprès de la *mothe* du château. Dans le siècle suivant, les seigneurs de Guînes rachetèrent ce domaine, moyennant l'hommage de 5 sols d'or.

Siffrid, pirate danois, fit une descente armée sur nos côtes en 928, s'empara de la ville de Guînes, s'y établit, répara la forteresse que les Normands avaient dévastée, et ceignit la place d'un double fossé. Il fit ensuite sa paix avec Arnould-le-Grand, comte de Flandre, dont il épousa clandestinement la fille, Elstrude, en 948. Il en eut un fils nommé Adulphe, qui fut la tige de la noble et puissante maison de Guînes. — Le comté de Guînes, démembrément de celui de Boulogne et arrière-fief de Flandre, avait en 987 douze pairies. *Arquingoul, Audimbroeck, Autingues, Bouvelinghem, Campagne, Eclémy, Fouquesolles, Lostbarnes, Nielles-les-Ardres, le prieuré d'Ardres, Recques et Surques.*

En 1129, le comte Manassé et son épouse Emma fondèrent le monastère de St.-Léonard au faubourg de Guînes. (Cet établissement fut doté en 1215 par la comtesse Marguerite, et en 1217 par son frère Guillaume.)

Le comte Baudouin II, dit le Généreux, prince éclairé et bon administrateur, exécuta de grands travaux sur ses vastes

(*) *Jugera, hortos, Sylvulas, redditus et dunionem sive Gismense castrum.*

domaines. Les historiens disent qu'il fit élever, en 1174, sur la *mothe* de Guines, une maison ronde couverte en plomb, et distribuée en tant d'appartemens, qu'elle ressemblait à un labyrinthe (*). Ces détails ne sont-ils pas empreints d'un peu d'exagération ? Car la butte ou base du donjon qui existe encore, et qui a 10 mètres de hauteur sur environ 60 de circuit au sommet, paraît un espace bien resserré pour une pareille construction. On croit qu'à cette époque, les dépendances du château occupaient une grande partie de la place.

Baudouin ayant pris part aux mouvemens de Ferrand, comte de Flandre, Philippe-Auguste, pour le punir, prit Guines et son château en 1200. Le comte, afin de sauver ses domaines, se remit, lui et ses fils, à la merci du roi, avec lequel il traita en 1203. Il mourut trois ans après et fut enterré à l'abbaye d'Andres, sépulture de sa famille, en présence de ses trente enfans et petits-enfans.

En 1214, le comte Ferrand, pour se venger de cet accommodement, prend et pille Guines, fait mourir les défenseurs du château, et emmène en Flandre comme prisonnière la comtesse Béatrix, épouse du comte Arnould, dit le Bon. En 1228, il fit une nouvelle tentative contre la ville ; mais la retraite d'une partie de sa noblesse, indignée de cette odieuse persécution à l'égard d'une famille généralement aimée dans tout le pays, fit échouer son entreprise.

En 1215, Guines était divisée en trois paroisses : St.-Bertin, St.-Pierre et St.-Médard. C'est vers cette époque que cette ville fut dotée du régime communal.

En 1253, le comte Arnould III, dit le Prodiges, reconnut devoir aux échevins des quatre *bans*, ou communes de

(*) Mémoires de la Société de la Morinie. Tom. 3.

Guines, Ardres, Audruick et Brédenarde, 8,700 livres parisis prêtés par eux pour sa rançon des prisons de Hollande. Cette rançon, des voyages en Terre-Sainte, des donations pieuses, les secours que malgré sa détresse il accorda à son frère, les dépenses et le luxe de sa nombreuse famille, le forcèrent à contracter des emprunts énormes, le réduisirent à se servir de vaisselle de plomb. Enfin, pressé par l'immensité de ses dettes, ce malheureux prince vendit en 1282 au roi de France Philippe-le-Hardi, la propriété et le domaine de Guines, du Montoire et de Tournehem, avec toutes leurs dépendances.

Le comté de Guines resta quelques années aux mains du roi, et passa ensuite à la famille de Clermont de Nesles par le mariage de Jeanne, petite-fille d'Arnould, avec Jehan, comte d'Eu. La comtesse ayant plaidé contre le roi du chef de lésion au parlement de la Toussaint, 1295, il intervint une rétrocession partielle. De cette seconde famille sont issus Raoul de Clermont, connétable de France en 1302, et son fils Raoul de Brienne, comte d'Eu, aussi connétable en 1344. Ce dernier fut jugé sommairement et décapité à Paris en 1350, sur le simple soupçon qu'il était agent des Anglais.

Le roi Jean réunit alors à la couronne le comté de Guines. Mais deux ans après, le gouverneur de Calais, Aimers de Viterbe, surprit la ville qu'Édouard III garda comme la rançon du connétable dont le roi de France l'avait privé en le faisant mourir. Le traité de Brétigny du 8 mai 1360 en assura la possession à l'Angleterre.

En 1414, Wallerand de Luxembourg, comte de St.-Pol, pilla et brûla Guines, par représailles de l'occupation de Balinghem par les Anglais, malgré la trêve. — Le comte d'Eu assiégea la ville en 1436 ; les Anglais l'obligèrent à se

retirer en toute hâte, et lui firent 80 prisonniers dont 64 furent délivrés à *la rescousse*.

Pendant la célèbre entrevue *du camp du drapeau d'or* en juin 1520, Henri VIII avait son logement à Guînes. François I.^{er} vint lui rendre visite. Les deux monarques avaient amené leurs épouses et les dames les plus distinguées de leur cour. Les fêtes s'y succédèrent pendant près d'un mois.

En 1558, le duc de Guise remit la ville au pouvoir de la France. Il pourvut à sa sûreté par une garnison.

En 1596, l'archiduc Albert s'en empara ; elle est restituée en 1598 par le traité de Vervins.

Guînes envoya sa bannière en 1610 aux obsèques de Henri IV.

En 1673, l'armée espagnole saccage Guînes, incendie plusieurs maisons, et démolit l'oratoire protestant érigé en 1579. Le musée de St.-Omer conserve un décalogue, gravé sur bois, qui faisait partie du mobilier de cet édifice. (*)

A cette époque, les fortifications tombaient en ruines ; on cessa de les réparer. En sortant de la ville pour aller à la forêt, on peut encore reconnaître les profonds fossés, le terrassement des remparts, et sur leur terre-plein des frênes vénérables dont la caducité accuse au moins deux siècles.

L'hôtel-de-ville fut reconstruit en 1810. L'église, démolie pendant la révolution, a été relevée en 1822. Une inscription constate que la première pierre de l'édifice sacré a été posée le 1.^{er} juillet, sous l'administration de M. Fourcroy, maire.

(*) Sur l'article de Guînes. Voyez Malbrancq. — Meyer. — Lœrius. — Olivier de Wrée. — Godefroy. — Henry. — Anquetil.

Le fléau asiatique a sévi à Guînes en 1832, et moissonné le trentième de la population. Malgré ces pertes, cette population s'est accrue de 1,200 habitans depuis quarante ans.

ARMOIRIES. — Guînes porte d'argent à seize *campanes* d'azur.

HAMES.

Amneio, de *Amnis*. Ce nom, que le village portait au VII.^e siècle, indique sa situation marécageuse. Hames compris sous le nom d'*Amneio* dans la donation d'Adroald à St.-Bertin en 654, devint une des douze pairies d'Ardres en 1070 (1). — Enguerrand et Guillaume de Hames engagèrent leur terre en 1360 pour la rançon du roi Jean.

Les Anglais y construisirent une forteresse en 1350. C'était, selon l'usage, un carré flanqué d'une tour à chaque angle, avec un donjon crénelé au centre de la cour. Ce château fut la dernière place occupée par les Anglais : ils l'évacuèrent en 1558 après la prise de Calais. Il reste quelques débris de ses murailles en briques. M. Pigault de Beaupré (2) dit que le château de Hames servit de prison d'Etat durant les guerres atroces de la Rose-Blanche et de la Rose-Rouge. Il ajoute que le comte d'Oxford, un des plus zélés partisans du malheureux Henri VI y fut enfermé et condamné à périr par la faim. Cette assertion est contredite par les documens que nous fournit l'histoire d'Angleterre. Hume (3) dit qu'en 1461, sous Edouard IV, John, comte d'Oxford et son fils Aubrey de Vère, furent condamnés par le connétable, et exécutés à la rigueur,

(1) Malbrancq. — Henry.

(2) Mémoires de la *Société de la Morinie*. Tom. 3.

(3) Histoire d'Angleterre. Tom. 6.

comme convaincus de correspondance avec Marguerite d'Anjou, épouse de Henri VI, alors réfugiée en Ecosse. Dans ces déplorables convulsions de la guerre civile, les vainqueurs pressés d'assouvir leur haine et leurs vengeances, ne soumettaient par les vaincus à des supplices recherchés. La hache, toujours la hache. . . . Sir Walter Scott qui prend les deux Oxford pour héros de son roman de *Charles-le-Téméraire*, et qui les fait assister à la bataille de Nancy en 1477, s'est donné une licence capable de décréditer à tout jamais le roman historique.

HARDINGHEM.

Hardinghem, du Saxon *Harden*, endurcir. Nom justifié par les richesses minérales que possède ce territoire, si remarquable par ses belles carrières de marbre.

Ce village, qui existait en 668 sous le nom d'*Hedeneberg*, fut compris dans la fameuse donation de Gontbert à St.-Bertin en 827 (1); il dépendit de Fiennes jusqu'en 1553, qu'il fut érigé en paroisse. Le domaine appartenait aux comtes de Liedekerque. L'un des membres de cette ancienne famille périt à la bataille d'Azincourt en 1415.

Hardinghem fut chef-lieu de canton en 1795.

HERBINGHEM.

Ce lieu est l'*Ebresingahem*, compris sous le n.º 6 dans la donation de Gontbert à St.-Bertin en 827. Everard d'*Herberghem* est témoin de la donation faite en 1085 à l'abbaye d'Andres par Baudouin, comte de Guines (2).

(1.2) Malbrancq. *De Morinis*. Tom. 1 et 2.

HERMELINGHEM.

Ermelinghem, Hermelghem en 1089. De *erm*, radical du latin *eremus*, solitude, désert. Était en 1070: une des douze pairies de la baronie d'Ardres. Baudouin d'*Ermelinghem*, connétable du Boulonnais, acquit une grande célébrité dans la seconde Croisade que le roi Louis-le-Jeune entreprit en 1147 à la tête d'une armée de 80,000 hommes. Le scel de ce brave chevalier est apposé à la charte de donation faite en 1174 par Baudouin II, comte de Guines à la naissante abbaye de Clairmarais (1). Par un accord conclu en 1210 entre Arnoul-le-Bon, comte de Guines, et le connétable d'Ermelinghem (fils de Baudouin), il fut convenu que le sire d'Ermelinghem ne pourrait bâtir de forteresses dans la terre de Guines, ni le comte dans celle d'Ermelinghem (2).

HOCQUINGHEM.

Okkaningahem en 668. Cité dans un diplôme de la 11.^e année de Charlemagne (779), extrait du cartulaire de St.-Bertin (3). Ce village, dont le nom vient d'*Occha, Oscha*, ouche, enclos, est compris dans la donation de Gontbert à St.-Bertin en 827. Sa chapelle fut accordée en 1121 à l'abbaye de St.-Wulmer de Samer.

LICQUES.

Liskas en 650, *Lishes* en 878. Un chevalier nommé Ré-

(1) Miræus. *Dipl. belg.*

(2) Godefroy. *Invent. chron.* Tom. 1.

(3) Malbrancq. Tom. 1.

ginald en était seigneur en 1071 (1). Son fils Robert partit pour la première Croisade en 1096. Quelques années après son retour de cette expédition, il fonda à Licques en 1124 un prieuré pour cinq religieux, dont il fut le chef. Son fils Baudouin, à la veille de faire aussi le voyage de terre sainte avec ses quatre enfans, ajouta en 1150 cinq prébendes à la fondation première. Milon, évêque de Thérouanne, régularisa cette maison en 1132, et en fit un monastère de Prémontrés (2). L'abbaye de Notre-Dame de Licques était riche et puissante au XIII.^e siècle ; il s'y tenait des plaids. Les actes de ceux de 1241 sont cités par Godefroy. Afin de se soustraire aux extorsions des seigneurs voisins, elle se plaça sous la protection du comte d'Artois le 12 octobre 1276 (3).

Robert de Licques fut chef de l'expédition contre Oisy en 1254. En 1492, le roi d'Angleterre s'empara du château de Licques. Cette terre relevait des comtes de Guînes dès le XII.^e siècle.

Le hameau de COURTEBOURNE était une des douze baronies d'Ardres en 1070 ; il appartenait en 1470 au baron Florent de Calonne.

Le hameau d'ÉCLÉMY était en 987 une des douze baronies-pairies du comté de Guînes.

Licques fut chef-lieu de canton en 1795.

PIHEM.

Ce village existait avant le IX.^e siècle sous le nom de *Pithem*. Les comtes de Guînes avaient donné une charrue

(1) Le Carpentier. Histoire de Cambrai.

(2) Malbrancq. Tom. 3.

(3) Godefroy. Tom. 1.

de terre à l'abbaye d'Andres ; Gocelin, doyen du chapitre de Notre-Dame de Théroouanne, exempta cette terre de dîmes en 1125 (1).

SANGHEM.

Sanghem, sur la rivière d'Hem, du Celtique *san*, étang. Willelm, sire de Sanghem, était banneret d'Artois en 1071. Louis XI assigna les revenus de ce domaine à Guy Pot, son chambellan, par ordonnance du mois de février 1476 (2).

(1) *Puits Artésien*. Tom. 3. Article de M. Dufaitelle.

(2) Turpin. *Terc. comit. hist.*



CANTON DE MARQUISE.



Ce canton, qui forme une grande partie du haut-Boulonnais, était jadis traversé par la grande voie de Thérouanne au port *Itius*. Il est arrosé par la Slack et ses affluens. L'aspect du pays est sévère.

AMBLETEUSE.

Ce petit port, à l'embouchure de la Slack (*), est le *Portus citerior* des Romains. Il a porté ensuite les noms d'*Ambletacensis Portus*, *Amblitolium*, *Ampleat*, *Ambletène* et *Ambletaire*.

En 600, cette ville était florissante. La sûreté de son port en faisait une place de commerce très-fréquentée. Un château et des retranchemens la défendaient au nord et à l'est; la jetée du port la fermait au sud, et une grande muraille la protégeait du côté de l'ouest. Détruite par les Normands en 882, Ambleteuse, déchue de son antique splendeur, resta pendant trois siècles dans un état misérable. Renaud, comte de Boulogne, la releva de son anéantissement. Il rétablit en

(*) *Wasconingwall*, *Selaka*. Sellaque, Slake.

1209 les ouvrages du port, et constitua la bourgade en ville *de loy*, en lui octroyant Commune selon les *us* de Boulogne. Cette charte établit un marché hebdomadaire le jeudi. Elle accorde aux bourgeois l'exemption de *thonlieu* (1) et de corvées, la permission de brasser, et de faire pain blanc et bis. Elle stipule que les échevins ne pourront *délivrer mesure et bourgaige que tant seulement six vingt pieds de long; et pour chacune sera dû au comte par chacun an, demi-polquin d'avoine, et deux glines à la fête de tous les saints*. Elle concède enfin à la commune le droit de dépaissance sur les dunes jusqu'à Andresselles, sans pouvoir arracher les oyats, sous peine de confiscation et d'amende. (Une ordonnance du roi Henri II, du 18 août 1575, confirme la commune dans ce droit de pâturage sur les dunes.)

Jean de France, duc de Berry, comte de Boulogne, confirma en 1398 les privilèges de la ville.

Le fort Rouge fut construit en 1546.

Au mois d'août 1549, le roi Henri II assiégea et prit les *fort, château et ville d'Ambleteuse, place merveilleusement forte, à cinq boulevards ou pointes, bien faussoyés de profonds et larges fossés remplis d'eau.* (2)

Le gouverneur de Gravelines attaqua Ambleteuse au mois d'octobre 1552; il fut repoussé avec une grande perte.

Louis XIV visita Ambleteuse en 1680. On reconnut alors que le port était susceptible de devenir un des meilleurs de la Manche. Aussi, trois ans après, les ouvrages du port furent réparés, et l'écluse de la Slack, dite de Vauban, fut construite.

(1) *Teloneum*, douane.

(2) M. S. de la bibliothèque de Boulogne, sur le voyage du roi en Boulonnais en 1549.

Le faible Jacques II, désertant le trône d'Angleterre, aborda au port d'Ambleteuse le 2 janvier 1689.

La baie se comble tellement de sables que la rivière de Slack qui y débouche, trouve un écoulement difficile. Le refoulement des eaux de cette rivière causa en 1801 l'inondation de toute la vallée jusqu'à Marquise.

L'empereur Napoléon y fit exécuter quelques travaux en 1803 et 1804 (1). •

AUDEMBERT.

Audimbrock était en 987 une des douze baronies du comté de Guines.

AUDINGHEM.

Audinghem. Ce village est ancien. Guy, comte de St.-Pol, l'obtint par son mariage en 1350.

Le 8 octobre 1543, un détachement anglais s'étant avancé jusqu'à Audinghem, 240 habitans se renfermèrent dans l'église. Bientôt, forcés dans cet asile, ils se retirent dans le clocher. Contraints de capituler, ils obtinrent la vie sauve et même la liberté. Mais les Anglais, au mépris de cette convention, tombèrent sur ces malheureux et les massacrèrent inhumainement. Ils saisirent ensuite le curé, l'enfermèrent dans l'église et y mirent le feu (2).

(1) Sur Ambleteuse. Voyez Malbrancq. — Henry. — Souvenirs historiques. — Pièces des archives.

(2) Henry.

Sur le territoire est le cap Grisnez, *itium promontorium*; non loin duquel sont les anciens camps retranchés de Framézelle et de Floringzelle.

AUDRESSELLES.

—

Ce village, situé sur la côte, a porté les noms de *St.-Joannes*, *Oderselles*, *Oudresselles* et *Andersel*; de *audre*, bord, et *sala*, demeure. Raoul, seigneur du lieu, se croisa en 1096 avec Godefroy de Bouillon. Son successeur Guy, *pour le salut de ses parens*, fit don en 1150, à l'abbaye d'Andres, de sa terre d'Audresselles, avec son château et l'église dédiée à la Ste.-Trinité. Cette terre avait titre de vicomté. Le comte de Boulogne en engagea les revenus en 1284 (*). Le sire d'Audresselles fut en 1360 un des otages livrés au roi d'Angleterre, pour sûreté de la rançon du roi Jean.

En 1630, ce village était remarquable par l'alignement de ses rues.

BAZINGHEM.

—

Bazinghem. En 1225, Roger, chevalier, sire de Bazinghem, épousa Béatrix de Marck.

BEUVREQUIN.

—

Beuvrequent en 1215; *Beureghem* en 1494. Selon Henry ce nom signifie lieu planté de chênes.

(*) Malbrancq. *De Morinis*.

FERQUES.

Ferkenes en 1135, alors paroisse mentionnée dans une donation faite à l'abbaye d'Andres, par de nobles dames de Boulogne. Ce village fut saccagé par les Anglais en 1543. Le territoire renferme de riches carrières de marbre.

Le hameau d'ÉLINGHEM est le lieu nommé *Totingatum in fluvio Wasconingwal adsitum*, donné par Lebtrude à l'abbaye de St.-Bertin en 808 (1). Aitrope et sa femme Hadwide donnèrent en 1157, à l'abbaye de Beaulieu, les terres, bois, marais et cens qu'ils possédaient sur la paroisse d'Elinghem (2).

Ce territoire possède aussi de belles carrières dont une de marbre blanc veiné de rouge.

Au nord-est de Ferques, et dans une situation agréable entre un ruisseau et un bois étendu, apparaissent dans l'enclos d'une métairie quelques arcades d'un cloître aux fenêtres en ogives, une tourelle privée de son couronnement, une tour plus élevée servant de colombier, et dans la cour une chapelle gothique qui n'a échappé au marteau des démolisseurs que par son affectation à un usage rural. Ces restes sont ceux de l'abbaye de Beaulieu, fondée en 1150 par Eustache II, baron de Fiennes, pour expier un meurtre involontaire commis dans un tournoi. Le domaine de Beaulieu était connu en 863 sous le nom de *Bello-Locus*.

HERVELINGHEM.

De *Erve*, champ. Lambert d'*Elvelinghem* fut témoin de

(1) Malbrancq. *De Morinis*. Tom. 1.

(2) *Puits Artésien*. Article de M. Dufaitelle.

la donation faite en 1174 à l'abbaye de Clairmarais par Baudouin II, comte de Gulnes (1).

LANDRETHUN-LE-NORD.

Ladringatun (habitation de Landry). Mentionné à l'an 1084 dans la chronique de Guilbert, abbé d'Andres, à l'occasion de la découverte du corps de Ste.-Ortrude (2). Les Anglais pillèrent ce village en 1542.

LEUBRINGHEM.

Bring, Hem, tour blanche (Henry). Au XIII.^e siècle, l'hôpital de St.-Inglevert dépendait de la paroisse de Leubringhem.

LEULINGHEM.

Lulinga, Leulingue. Ce village est situé près de la voie romaine de Théroouanne à Wissant, dont l'extrémité porte encore le nom de Chemin-Vert ou de Leulingue. Ce lieu fut plusieurs fois choisi par les commissaires français et anglais pour traiter de la paix. Une trêve de huit mois y fut conclue en 1383, des conférences se tinrent à Leulinghem en 1397, et une autre trêve y fut signée en 1414.

MANINGHEM.

De *managium, mainagium*, synonyme de *manerium*, manoir. En 1230, ce petit village relevait de Wimille.

(1) Miræus, *Dipl. belg.*

(2) Malbrancq. Tom. 2.

MARQUISE.

Markis, sur la Slack, existait avant l'invasion des Normands. Cette terre avait titre de vicomté dès le XII.^e siècle. Arnold I.^{er}, baron d'Ardres, épousa en 1067 Mathilde, fille de Godefroy de Marquise. Nous trouvons dans les chartes un sire Robert, vicomte de Marquise en 1121; son petit-fils Élembert épousa, en 1182, Adélide de Licques.

L'armée d'Édouard III brûla Marquise en 1346. Le 22 octobre 1533, les rois François I.^{er} et Henri VIII eurent en ce lieu une entrevue dont le résultat fut un traité. En 1543, un détachement anglais pilla le bourg. Henri VIII, avant d'assiéger Boulogne, y campa au mois de juillet de l'année suivante. Il existe en Angleterre, un tableau et des gravures représentant ce campement (*).

En 1618, le refoulement des eaux de la Slack, occasionné par l'envasement du port d'Ambleteuse, produisit une forte inondation dans toute la vallée. On eut à déplorer le même désastre en 1801.

Au sud de Marquise est HARDENTHUN, domaine dont le nom est connu dès le XII.^e siècle, et que l'on a cru par erreur être *Hardefort*, *Hondefort* ou *Londefort*, château et bailliage en 1071.

Au mois d'août 1549, l'armée de Henri II se disposant à mettre le siège devant Ambleteuse, s'en alla camper dans

- un village nommé Hardenthun, à demi-lieue en deçà de
- Marquise, où en une maison de gentilhomme bien faussoyée
- d'eau tout à l'entour, se trouvaient treize ou quatorze An-
- glais qui, avec trois ou quatre arquebuses à crocs, pensoient

(*) Sur Marquise. Voyez Malbrancq. — Aub. Lemire. — Hume.

- tenir bon contre l'armée du roi ; mais ils ne durèrent pas
- longtems. Le roi y passa la nuit. » (1)

Le fief et le château d'Hardenthun relevaient du roi, à cause du château de Boulogne, au relief de cinq livres, et douze *butteaux* d'avoine de rente.

Cette terre a donné son nom à la noble famille d'Anvin d'Hardenthun, établie à Ochancourt, près de St.-Valery-sur-Somme, dès la fin du XIV.^e siècle, et qui existe encore. Willaume d'Anving, sire d'Hardenthun, figure comme témoin de deux chartes du comte d'Artois en 1279 (2). L'un de ses descendans, Philippe, est au nombre des barons et pairs du comte de Boulogne en 1321 (3). Il fut grand fauconnier de France, de 1337 à 1353. Son fils Morlet était lieutenant de roi en Picardie, en 1393. Deux de ses petits enfans périrent glorieusement dans les champs d'Azincourt en 1415. Cette ancienne famille, alliée aux plus grandes maisons, descend probablement du sire Simon d'Anvin, pair du comte de St.-Pol en 1149. — Nous parlerons de cette branche d'Artois à l'article *Anvin*. — Le domaine d'Hardenthun, qui fut longtems dans la famille d'Ostove, appartenait à M. de Guémy en 1789.

OFFRETHUN.

Nom tiré des mots *hofa* et *tunum* (métairie enclôse). Jean d'Offretun siège comme pair aux plaids du comte d'Artois en 1285 (4).

(1) M. S. de la bibliothèque de Boulogne.

(2) Godefroy. *Invent. chron. des chartes d'Artois*.

(3) Plaids de la cour du comte de Boulogne. (Déc. 1321).

(4) Godefroy. *Invent. chron.* Tom. 1.

On croit que le hameau de HESDRES (*hedera*, lierre) portait au IX.^e siècle le nom d'*Hedenesberg*.

RÉTY.

Réti, sur un affluent de la Slack ; du Celtique *re*, rivière. Ce village est mentionné dans une charte de 1175. Les Anglais le mirent au pillage en 1543.

Au canton dit la *Basse Wiove*, au sud-ouest de Réty, sur les bords de la Slack, est la ferme de LONDEFORT, jadis *Hardefort* et *Hondefort*, château et bailliage en 1071. Ce lieu est célèbre par la naissance de Ste.-Godeleine (*Godoleva*) dont la légende est si dramatique.

Godeleine naquit de parens nobles, Wifrid et Ogine, possesseurs de la baronie d'Hardefort. Sa rare beauté la fit rechercher par un puissant seigneur de race normande, nommé Bertout de Ghistelles. Il l'obtint et l'emmena dans son château d'Aldembourg, près de Bruges. Le caractère du baron était violent et soupçonneux ; sans aucun motif, son amour se changea bientôt en haine. La douceur inaltérable de sa jeune épouse ne put ramener ce tyran farouche. Les mauvais traitemens qu'il lui fit subir, la forcèrent enfin à se réfugier chez ses parens. Mais Bertout, à qui il manquait une proie à tourmenter, et qui déjà méditait de noirs attentats, l'alla chercher dans sa retraite. Godeleine, n'écoutant que la voix du devoir, s'arracha des bras de sa famille éplorée, et sans proférer une plainte, se soumit à son sort. Elle prit pour modèle dans ses chagrins l'angélique Ste.-Emma, qui avant elle avait bu à la même coupe d'affliction. — Un jour (1070), Bertout, après avoir donné à ses gens des ordres secrets, sombre comme un esprit de ténèbres, sortit publiquement de

qui prit le nom de *Santingheveld*, champ des Saints (1). Cet hôpital, situé au nord du village près de l'église actuelle, a été détruit par les Anglais en 1347. La manse fut érigée en commanderie de St.-Lazare vers 1560 ; et enfin sa dotation de 1,800 arpens de terre fut affectée en 1692 à l'hospice de Boulogne (2).

Deux passes-d'armes eurent lieu à St.-Inglevert entre des chevaliers français et anglais; la première en 1385, la seconde et la plus célèbre en 1390. Les joutes durèrent un mois, du 20 mars au 20 avril. Les lices étaient dressées dans la plaine entre le moulin et le bois. Les amateurs des prouesses de la chevalerie peuvent lire dans Froissart les beaux coups que *férèrent* les tenans français, messires de Boucicaut, Renaud de Roye et Jehan de Sempy (3).

TARDINGHEM.

Terdeghem. Ce village est situé à gauche de l'anse de Wissant, à peu de distance de l'embouchure du *Ru* de *Guimptun* qui, au tems des Romains, offrait un excellent mouillage. L'église est bâtie sur une butte circulaire, primitivement élevée pour servir à un poste militaire, destiné à protéger ce petit hâvre. En 1817, les Anglais croyant que cet ouvrage était un *tumulus*, y pratiquèrent une tranchée en forme de croix, on n'y trouva rien.

La cure de Tardingham était un personnat en 1218.

(1) C'est ce nom altéré qui s'est perdu dans celui de St.-Inglevert.

(2) M. Cousin. Mémoires de la *Société de la Morinie*. Tom. 3.

(3) Chroniques. Liv. 4. Chap. 6 et 12.

WACQUINGHEM.

De *Vacaria*, terre en jachère. Ce petit village relevait en 1131 de la terre de Wimille.

WIERRE-EFFROY.

Villoria en 668, est compris dans la donation de Gontbert à St.-Bertin en 827. Le mot Effroy est la désinence française du nom d'Effrid, comte d'Hesdin, seigneur du lieu en 850. Il y fonda un monastère qui fut détruit par les Normands. Effrid partagea la mauvaise fortune d'Hennekin, comte de Boulogne, lors de la fameuse incursion des pirates du nord en 882 (1).

WISSANT.

En suivant l'*Estrand* à marée basse, après avoir dépassé les hautes falaises du Blanc-Nez, qui se dressent à pic comme une immense muraille de craie, on longe la côte qui s'abaisse insensiblement, et se creuse en anse que termine le Gris-Nez (2). Ce cap s'allonge à l'ouest tel qu'un grand bras. Au centre de cette vaste courbure, on voit une crique étroite, le *ru* du Herlan, que dominant à droite et à gauche des dunes irrégulièrement amoncelées. C'est là le fameux port Itius, où

(1) Malbrancq. *De Morinis*. Tom. 1.

(2) Les falaises du Blanc-Nez laissent échapper de leurs fissures des sources de la meilleure eau qui vont se perdre dans la salure de l'Océan. — Un phare a été élevé à la pointe du Gris-Nez en 1837, à peu de distance de l'endroit où les Anglais avaient construit un fort en 1546.

En 1550, Wissant était encore réputé ville. Les coutumes locales, rédigées à cette époque, en font foi. Les dispositions en sont assez remarquables : • Les maire et échevins ont toute justice. — La personne ne confisque que le corps, sauf lèze-majesté divine ou royale. — En ladite ville et banlieue, *chacun est seigneur en droit soi*. — Nul ne peut vendre *harans* blanc ou sor, s'il n'est bourgeois de la ville. •

A droite de Wissant sont les hameaux d'ESTROUANNES, *Strones britannicæ* au VI.^e siècle, et de SOMBRES, *in Sombris*, connu dès l'an 406, sous l'empire d'Honorius. St.-Faron, et sa sœur St.-Fare, fondèrent chacun un monastère, l'un à Estrouannes, l'autre à Sombres, de l'an 614 à l'an 625. Ces établissemens religieux furent ruinés par les Normands en 842 (*).

St.-Faron, fils d'Aigmeric, un des leudes du roi Clotaire II en 614, avait de vastes possessions en Morinie. Il était animé d'une charité si ardente, qu'il vendit la plus grande partie de ses domaines pour en consacrer le prix à la délivrance des prisonniers pour dettes. Il entra dans les ordres en 620, et mourut en 693, après une vie uniquement employée en bonnes œuvres. On peut dire de lui, *Pertransivit bene faciundo*. — L'église célèbre sa fête le 28 octobre.

St.-Fare se voua de bonne heure au célibat ; St.-Columban lui donna le voile pour la soustraire aux persécutions de sa famille. — Sa férie est le 7 septembre.

(*) Sur Wissant. Voyez Malbrancq. — Meyer. — Henry. — Les histoires de la province, et les coutumes de Picardie.



CANTON DE SAMER.



Ce territoire, qui forme une grande partie du bas Boulonnais, est borné à l'ouest par la mer; il est arrosé par la Liane; deux voies romaines le traversaient. Le pays était jadis couvert de bois immenses, dont la forêt d'Hardelot, les bois de Tingry, de Quelhen et de l'Eperche sont des restes.

CARLY.



Quartliacum, sur la Liane. Mentionné dans un diplôme de la 28.^e année de Charles-le-Chauve (867), qui consacra l'acquisition de ce domaine et de ses dépendances par l'abbaye de St.-Bertin (*). Carly était divisé autrefois en haute et basse ville. La section au nord de la rivière s'appelle encore *la basse-ville*.

CONDETTE.



La situation de ce village, vers la source du *riu* de la

(*) Malbrancq. *De Morinis*. — Henry.

Becque qui débouche dans la mer à peu de distance, justifie le nom de *Condéhavre* (ruisseau du havre), qu'il portait en 854.

En 1744, le prince Charles-Edouard Stuart, et son frère, passèrent quelques jours incognito au château de *Florincethun*, attendant l'occasion de s'embarquer pour l'Ecosse. L'expédition n'eut lieu que l'année suivante.

Au sud-ouest de Condette est le château d'Hardelot (*Ardele, Hardrelo*), situé près de la forêt du même nom. Il fut bâti en 1223 par Philippe, comte de Boulogne; les Anglais s'en emparèrent en 1544. Le roi y nommait encore un gouverneur dans le siècle dernier : Antoine Dublaisel, gentilhomme boulonnais, était investi de cette petite charge en 1762 (1).

Condette fut chef-lieu de canton en 1795.

DANNES.

Dannes sur les dunes et le *riu* du Robard. *Dalnas* en 854. Du Celtique *dan*, rivière. En 1546, Sénarpont, lieutenant du maréchal Dubiez, rencontra sur ce territoire une division anglaise, la tailla en pièces, et prit soixante-quinze officiers de la maison du roi d'Angleterre (2).

DOUDEAUVILLE.

Dudelli villa. Dudella, tante maternelle de St.-Wulmer, fonda ce village vers l'an 575 et lui donna son nom. Son successeur y établit en 650 un monastère sous l'invocation de

(1) Malbrancq. *De Morinis*. — Godefroy. *Invent. chron.*

(2) Henry.

St.-Jean, auquel St.-Omer donna la règle. Ruiné par les Normands en 881, il fut rétabli dans le siècle suivant, et entra au XII.^e siècle dans la congrégation d'Arrouaise (1). Ce domaine était en 987 une des douze baronies du comté de Boulogne.

Une branche de la famille de la Rochefoucauld porte le nom de duc de Doudeauville.

HALINGHEM.

Des mots teutons *hall* et *ing*, habitation dans le bois.

L'église renfermait naguère un monument bien précieux. Les fonts baptismaux étaient primitivement un autel (*doluscens*) dédié à une divinité payenne. Une inscription constate qu'il fut consacré à Jupiter *Eiden* (*Jovis Eidus*), dieu des récoltes, par Vitalis Priscus, curateur de la police du district de Gésoriac (2). Le musée de Boulogne s'est enrichi de cet intéressant morceau d'antiquité.

HESDIGNEUL.

Hesdinoël, sur la Liane. Du Teuton *heiss*, haye, bois. Ce lieu fut une des douze baronies du comté en 987.

HESDIN-L'ABBÉ.

Ce lieu, situé au nord d'Hesdigneul, a la même origine. Il s'appelait *Husdina* au IX.^e siècle, et dépendait alors de l'abbaye de St.-Wulmer de Samer.

(1) Malbrancq.

(2) Henry.

ISQUES.

—

Iska, sur la Liane. De *isc*, lieu bas. *Iska* existait avant les incursions des Normands au IX.^e siècle.

LACRES.

—

Du Teuton *acker*, champ cultivé. La situation de ce village sur une ancienne voie fait croire à Danville que c'est le *Lutomagus* des itinéraires, station entre *Gesoriacum* et *Samarobriva* (1). Lacres était une des douze baronies du comté de Boulogne en 987.

NESLES.

—

Nigella avait pour seigneur en 1219 un sire Eustace, allié aux comtes de Guines (2). Une tradition, que rien ne justifie, veut que ce village soit la patrie du fameux ménestrel Blondel de Nesles, ami et compagnon de Richard-Cœur-de-Lion.

NEUFCHATEL.

—

Ce village est du XII.^e siècle. De ce lieu dépend le mont St.-Freu ou St.-Frioux, auquel s'attache une légende du VII.^e siècle. St.-Férier (*Ferious*), parent de St.-Winnoc, avait bâti un ermitage au sommet de la montagne; des brigands pénétrèrent la nuit dans sa case et lui coupèrent la tête. Sa sœur, qui occupait une cellule dans les environs,

(1) Notice des Gaules.

(2) Olivier de Wrée. Sceaux de Flandres.

au milieu des dunes, recueillit ses restes et les inhuma en 684. Les mariniers des plages voisines invoquent ce saint anachorète dans leurs dangers (1).

OUTREAU.

Outreau, sur la rive gauche de la Liane, était en 1071 le chef-lieu d'un des huit bailliages du comté de Boulogne.

De ce village dépend le hameau du PORTEL, situé sur la côte et habité par des pêcheurs. Un incendie détruisit vingt-six maisons en 1775.

La population religieuse du Portel a fait construire une église en 1838, au moyen de cotisations renouvelées pendant plusieurs années.

QUESTRECQUES.

Questres. Castrum comitis. Ce village tire son nom du château que les comtes de Boulogne y avaient fait construire au XIII.^e siècle. On croit qu'il était situé au lieu nommé *le Fort*, au sud de Questres, sur un mamelon à droite de la Liane.

SAINT-ÉTIENNE-DU-MONT.

S. Stephani fanum. Au XII.^e siècle, il y avait à *Audisque* un hôpital dit de St.-Nicolas, pour recevoir les pèlerins qui se rendaient à Notre-Dame de Boulogne, et spécialement les femmes que le mal d'enfant surprenait en route. Il était en ruines en 1484 (2).

(1) Malbrancq. *De Morinis*. Tom. 1.

(2) Histoire de Notre-Dame de Boulogne.

SAINT-LÉONARD.

S. Leonardi fanum. La paroisse est depuis bien des siècles placée sous l'invocation de St.-Léonard, mort en 560.

Le hameau du **POST DE BRIQUES**, sur la Liane (*Pons lateritius*), fut habité en 631 par St.-Liévin, à son arrivée dans la Morinie. Ce saint personnage affermit la foi dans le canton (*). Une illustration d'un autre ordre s'attache à cette localité : c'est le séjour qu'y fit en 1803 l'empereur Napoléon, pendant les préparatifs de l'expédition qu'il méditait contre l'Angleterre. Il occupait le château de M. de Clocheville, sur la route royale de Boulogne à Montreuil.

SAMER.

Samer était au VII.^e siècle un château des comtes de Boulogne, situé au centre d'un vaste district forestier nommé *Pagus Sylviacus*. Son nom de *Saulmerium* est syncopé de celui de St.-Wulmer, personnage qui doit être regardé comme le fondateur du bourg. C'est à ce titre que nous donnerons sa légende.

St.-Wulmer (*Wilmarus*), fils de Wilbert, comte de Boulogne, naquit vers l'an 620, dans le domaine de *Sylviacus*, et y fut élevé par sa mère Duda. Après une jeunesse très-dissipée, les instances de ses parens qui cherchaient à le soustraire à l'empire des mauvaises passions, le déterminèrent à épouser une jeune femme, nommée *Historalde*, qui était promise à un certain Wilmar. Celui-ci fit les derniers efforts pour ravoir sa fiancée ; il s'adressa aux grands, au roi

(*) Malbrancq. Tom. 1.

lui-même. Dagobert déclara le mariage nul. Ulcéré de la dissolution de son mariage, Wulmer se retira au monastère d'Hautmont-en-Hainaut (642). Il s'y consola de sa disgrâce par le travail et par le commerce des muses. Il fut tour-à-tour poète, bûcheron et bouvier. On dit même (*credat judæus Apella*) qu'il apprit l'alphabet à ses bœufs. . . . Poussé par son imagination à la vie contemplative, il prit les ordres, et se retira en 658 dans le bois d'Ecques (1), où il établit un ermitage. Il y vécut dans les pratiques les plus austères de la vie ascétique. Après avoir passé dix-neuf ans dans cette solitude, il sentit le besoin de revoir les lieux témoins des joies de son enfance; il quitta sa case de chêne, et vint construire une cellule nouvelle à l'ombre des bois de son domaine paternel (677). Son frère, chassant dans la forêt, le découvrit bientôt; mais Wulmer refusa de retourner à la cour du comte de Boulogne. Il eut même le courage de résister aux prières et aux larmes de sa mère. Il resta dans sa pauvre cabane, donnant aux indigens les mets que sa famille lui envoyait. En 686, il changea son ermitage en monastère, où la sainteté de sa vie attira de nombreux cénobites. Il fit bâtir une église, et assigna à la communauté naissante la propriété du domaine de Samer qui était son héritage. Il lui attribua aussi le tiers de ses autres domaines dans le Boulonnais, entr'autres, les forêts de Desvres et d'Hardelot (2). Il mourut le 20 juillet 697. (Le vocabulaire hagiologique dit en 710.) Son frère le fit inhumer dans une chapelle qu'il bâtit dans la haute-ville de Boulogne (3). Son corps fut ramené à Samer dans le siècle suivant.

(1) *Ecca* alors dans la forêt de Nieppe, arrondissement d'Hazebrouck.

(2) Ces forêts furent retirées en 937 du domaine de l'abbaye par le comte Regnier.

(3) Elle existait encore au XI.^e siècle, dans les bâtimens de l'abbaye de St.-*Wilmer* de Boulogne, aujourd'hui l'oratoire.

Ce monastère, qui a été le noyau du bourg de Samer, fut brûlé par les Normands en 882. Le corps de St.-Wulmer resta intact sous les débris. Les religieux dispersés se réunirent en 937, et rétablirent leur maison. Cette abbaye était de la règle de St.-Benoit. Le comte Eustache augmenta ses possessions en 1089. Le chœur de l'église reçut sa dépouille mortelle en 1095. Le comte Étienne confirma en 1145 les propriétés de cette communauté (*).

Les Anglais pillèrent Samer en 1346. Le bourg avait à cette époque deux églises.

En 1525, le bailli de Samer rassembla 1,200 hommes pour protéger le pays; il parvint à ravitailler Théroouanne.

L'abbaye était située à droite de l'église. Cet édifice, qui existe encore, a un aspect triste et sévère. L'église, qui, par sa construction, paraît remonter au XIII.^e siècle, est obscure et humide; elle n'a que deux nefs, les piliers de celle de gauche sont encastrés dans le mur.

Les armes de Samer sont distinguées de celles des comtes de Boulogne par une tête de cerf, *sable sur champ d'argent*, qui forme la partie supérieure de l'écu. L'histoire de cette addition est tant soit peu drôlatique: nous la donnerons pour ce qu'elle vaut.

Eh bien! en ce tems-là (je ne dirai pas quel tems, et pour cause), une procession solennelle était instituée à Samer pour honorer la mémoire de St.-Wulmer, son patron. Chaque année, le 3 mai, jour de l'invention de la sainte Croix, dès le matin, toutes les cloches étaient en branle pour annoncer la fête. Le clergé du bourg et des villages voisins, réuni aux religieux de l'abbaye, se rangeait dans la nef de

(*) Malbrancq. — Henry.

l'église, insuffisante pour contenir les flots de la population. Puis, le cortège défilait en bon ordre et bannières déployées. Deux cerfs, spontanément sortis de la forêt voisine, attendaient à la porte de l'église, se plaçaient en tête de la procession et marchaient posément par les rues avec une gravité rectorale. La cérémonie terminée, l'un d'eux retournait dans les bois, l'autre restait et se laissait complaisamment appréhender par le bailli. On le nourrissait quelque tems *sumptibus publicis* ; puis, quand il était bien en point et qu'on lui supposait trois pouces de graisse *sur le bréchet* (comme on dit en vénerie), on mettait à mort le pauvre animal, et la venaison était partagée entre les habitans. Le premier cerf ramenait l'année suivante un autre compagnon, et à son tour restait victime volontaire. Cette obséquiosité des cerfs dura plusieurs siècles. Enfin, aucun des deux ne voulut rester ; puis, ils cessèrent de paraitre à la procession, lorsque la foi diminua dans le cœur des habitans, et lorsque (dit Malbrancq avec ses naïves et robustes convictions) une indiscrete curiosité chercha à s'enquérir des causes de ce prodige. Telle est la bizarre tradition sur laquelle repose l'emblème héraldique de Samer.

TINGRY.

Tingriacum. Compris dans la donation de Gontbert à St.-Bertin en 827 (*). Le comte Eustache fit reconstruire en 1049 la forteresse de Tingry qui, dès l'an 987, était une des quatre châtellenies du Boulonnais. On voit les ruines de ce château à l'angle nord-est de la forêt de Tingry, sur un mamelon élevé qui domine la gauche de la route de Montreuil à Boulogne. Elles apparaissent au milieu des broussailles qui

(*) Malbrancq.

recouvrent les voûtes d'une chapelle souterraine, et des passages secrets qui avaient leurs issues dans le bois.

Sibille de Tingry, par son mariage avec Ingelram de Fiennes en 1175, porta cette terre dans cette dernière famille qui en jouit pendant plus de 200 ans (1).

VERLINCTHUN.

Diorwaldingatun. Ce terrible nom celtique indique une situation près d'une forêt, *wald*. L'abbé de St.-Bertin acquit ce domaine à son monastère en 867, ainsi que le hameau de Menty, *Minthiaco*, et ses dépendances avec 90 serfs (*mancipiis* (2)).

WIERRE-AU-BOIS.

Wileria (S. Gertrudis). St.-Wulmer y fonda un monastère de filles en 688. Héremberthe, sa nièce, en fut la première abbesse. Détruit par les Normands en 882, cet établissement devint une prévôté d'hommes en 937, et dépendit de l'abbaye de Samer (3). Nous trouvons dans les chartes un sire Pépin de Wières, chevalier, qui figure comme témoin d'une donation faite en 1240 à l'abbaye de Mont-St.-Martin (4).

(1.2.3) Malbrancq.

(4) Godefroy. *Invent. chron.* Tom. 1.



ARRONDISSEMENT DE MONTREUIL.



Tout l'espace compris entre la Canche et l'Authie, de la mer au village de Labroye, faisait anciennement partie du Ponthieu, *Pontivum Morinorum*. Dans le XIII.^e siècle, la châellenie de Beaurain et la partie *interfluviale* du bailliage d'Hesdin en furent distraits (1244-1271), et réunis au domaine d'Artois. Le comté de Montreuil resta du Ponthieu. Les cantons d'Étaples et d'Hucqueliers en partie, dépendaient du comté de Boulogne.

L'arrondissement est traversé par la grande voie romaine d'Amiens à Boulogne, par Douriez, par celle d'*Helénum*, et par les diverses branches du *Septemvium*.

CANTON DE CAMPAGNE.



A l'époque de la conquête des Franks, ce pays n'était guères qu'une forêt. Ce canton, borné au sud par l'Authie, est traversé par la Canche, et l'ancienne voie d'Amiens à Boulogne, par Douriez.

AIX-EN-ISSART.

Aquæ sur un affluent de la Canche. Le mot Issart indique un défrichement, *sartum*. Ce lieu dépendait, dès l'an 700, de l'abbaye de Ste.-Austreberthe. — La coutume locale fut rédigée en 1507 (1).

Aix est la patrie du géographe Jean de Béaurain, chevalier de l'Ordre du Christ (1756).

BEAURAINVILLE.

Belrinium, Belloramum, Belrem, Belrin. (Rain, lisière d'un bois). Ce village, situé sur la rive gauche de la Canche, existait en 648. Noble homme Rigobert vendit en 716 ou 722, à Erkembold, abbé de St.-Bertin, son domaine de Beaurain, qui devint par la suite un prieuré.

Vers la fin de l'année 1065, le duc Harold, qui depuis fut le dernier roi d'Angleterre de la race saxonne, s'était embarqué pour se rendre en Normandie. Poussé hors de sa route par la tempête, son vaisseau vint échouer près de St.-Valery. Suivant le droit barbare de l'époque (2), les habitants de la côte pillèrent et arrêtrèrent les naufragés, et Guy, comte de Ponthieu, détint le duc et ses joyeux compagnons dans son château de Beaurain. Harold n'en sortit que par l'intervention de Guillaume, duc de Normandie, et moyennant rançon (3).

(1) Malbrancq. *De Morinis*. — Henry. Essai sur l'arrondissement de Boulogne.

(2) Le droit de *lagan*. Voyez Ducange, au mot *laganum*.

(3) Cet événement est représenté sur la fameuse tapisserie de Bayeux, avec l'inscription suivante :

Harold dux Anglorum et sui milites equitant ad Bosham. — Hic

La châtellenie de Beaurain, démembrée de celle d'Hesdin, appartenait au XII.^e siècle aux châtelains de St.-Omer ; elle passa dans le siècle suivant aux comtes de St.-Pol. Le partage de la haute justice fut fait entre Robert, comte d'Artois, et Guy, comte de St.-Pol, au mois d'avril 1271 (*).

Les châtelains de Beaurain furent des seigneurs braves et puissans. Leurs alliances, leurs faits d'armes, la splendeur de leur maison, donnèrent un grand relief à cette famille. Le château fut détruit après 1537. On voit ses ruines à gauche de la route d'Hesdin à Montreuil, sur une éminence boisée dominant la vallée de la Canche. Il en reste deux tourelles basses et quelques pans sans revêtement du mur d'enceinte, dont le circuit assez étendu témoigne de l'ancienne importance de cette forteresse : on dit que les souterrains existent encore. Cette partie du village s'appelle *Beaurain-Château*.

Presqu'en face, et de l'autre côté de la route, se dresse un large fragment de muraille, dont le ciment à acquis la dureté de la pierre. Cette ruine informe est un reste de l'église d'une commanderie du Temple. La tradition locale prétend cependant que c'est un débris du premier château de Beaurain.

BOIS-JEAN.

Jadis Bois-St.-Jean. Au XI.^e siècle, le fief de Blouville-en-

Harold mare navigavit, et velis vento plenis venit in terram Widonis comitis. — Hic apprehendit Wido Haroldum et duxit eum ad Belrem et ibi eum tenuit. — Ubi Harold et Wido parabolant. — Ubi nuntii Willelmi ducis venerunt ad Widonem. — Ubi nuntii Willelmi † — Hic venit nuntius ad Wilgelmum ducem. — Hic Wido adduxit Haroldum ad Wilgelmum Normannorum ducem. (A. Thierry. Hist. de la conquête de l'Angleterre.)

(*) Malbrancq. — Locrius. — Godefroy.

Bois-Jean relevait de St.-Pierre de Gand. En 1155, le sire Landry donna quatre charrues de terre sur Bloville à l'abbaye de St.-André (1).

BOUBERT—LES—HESMONT.

Bouberch, sur un affluent de la Canche, du Celtique *bou*, lieu marécageux. Dépendait en 700 du monastère de Ste-Austreberthe (2). — La coutume locale fut rédigée en 1507.

BRIMEUX.

Brimerus, *Brimeu*, sur la Canche, du Saxon *brim*, bord. La voie d'Amiens à Boulogne, par Douriez, passait à Brimeux. Nous trouvons en 1153 un sire de Brimeu, nommé Jehan. En 1160 et 1169, Raoul et Enguerrand furent les bienfaiteurs de l'abbaye de St.-André. Leur successeur Eustache accorda une dîme à l'abbaye de St.-Josse en 1205 ; il octroya l'année suivante le passage gratuit au bac de Brimeu, aux religieux et aux pèlerins (3). Cette famille a joui d'une grande influence dans la province. David de Brimeu était gouverneur d'Arras en 1423, et son fils Guillaume en 1426. Guy, plus connu sous le nom du sire d'Hymberecourt, fut décapité à Gand en 1477, avec le chancelier Hugonet, comme soupçonné par le peuple d'avoir trahi les intérêts de la princesse Marie, en livrant Arras à Louis XI.

En 1537, un détachement français de la garnison de Montreuil pilla le château qui appartenait à Adrien de Beaurain,

(1) Cartulaire de St.-André.

(2) Malbrancq. *De Morinis*. Tom. 1.

(3) Cartulaire de St.-Josse, de l'évêque Moreau.

comte de Rœux ; une dame de ses parentes y fut exposée aux derniers outrages. Ce château était situé dans la vallée. Un pan de mur est tout ce qui en reste.

BUIRE-LE-SEC.

Ce nom vient du vieux mot *buron*, toit de berger, hutte. Il a sa racine dans l'anglo-saxon *bur*, case, loge. Le mot grec *burion*, selon Hesychius, signifie *habitaculum*.

Ce village était rangé en 823 dans les immenses possessions de l'abbaye de St.-Riquier (1). — L'abbaye de St.-André y possédait une dîme en 1196, et des terres au *Cauroy* en 1233.

CAMPAGNE-LES-HESDIN.

Campanias, appartenait en 823 à l'abbaye de St.-Riquier. En 1200, la commanderie du Temple de Loison y avait une seigneurie. — En 1167, Walter-Tyrel et Enguerrand de Morlan donnent à l'abbaye de St.-André le bois du *Fay*, que les religieux défrichèrent, et qui devint la ferme de *Brunehaut-Pré* ou *Bignopré*, d'une contenance d'environ 900 journaux. — En 1179, Guillaume, châtelain de Beaurain, donne à la même abbaye son domaine de *Valyvon*, d'une étendue de cinq charrues, à charge de défrichement et du partage des produits (2).

(1) Cette communauté possédait alors la ville de *Centula* (St.-Riquier) et cent dix-sept *villas*. Voyez les *Etudes historiques de Châteaubriand*.

(2) Cartulaire de St.-André.

DOURIEZ.

Douriez, sur l'Authie, est l'antique *Duroicoregum*, station romaine sur la voie de Rheims à Boulogne, par Amiens (1). Nommé par contraction *Drucarg* en 446, et *Dors* en 1200. — Ce bourg a eu le titre de comté; il s'y tenait des foires et marchés; il envoyait un député aux États d'Artois dans le XIV.^e siècle, et a nommément consenti l'aide pour la rançon du roi Jean en 1360. Son bailliage ressortissait de celui d'Hesdin. Le chapitre de sa collégiale, fondé en 1503 par François de Créquy, et Marguerite de Blondel, sa femme, pour sept chanoines, a été représenté aux États jusqu'en 1789. La terre de Douriez appartenait en 1244 à Hugues Kieret, chevalier, et relevait du comte de Ponthieu. Ce dernier en vendit l'hommage à Robert, comte d'Artois (2). Elle passa ensuite dans la famille de Créquy, et resta son patrimoine jusque vers 1772. Le dernier seigneur fut le comte de Lameth. Les impériaux brûlèrent le bourg en 1554. Son château-fort, dont il ne reste que de faibles vestiges, pris par le fameux Pothon de Saintrilles en 1421, repris la même année par les Bourguignons, fut détruit en 1634 par l'armée française, commandée par le comte de Rambure. A la suite de ce désastre, Douriez resta désert pendant 14 ans, et ne commença à se repeupler qu'en 1648. — Sa coutume fut rédigée en 1507.

(1) *Tabula peutingeriana*. Cette route importante avait été commencée par ordre d'Agrippa, environ 17 ans avant Jésus-Christ.

(2) Lettres de Mathieu, comte de Ponthieu, et de Marie, sa femme, du mois de novembre 1244. *Vendidimus et guerpinus homagium*, etc. — Locrius. — Turpin. — Godefroy.

Le bailliage n'avait dans son ressort que les villages de Saussoy et d'Hébécourt.

QUERRIEU ou QUIERIEU, dépendance de Douriez, est connu depuis le XII.^e siècle.

ECQUEMICOURT.

Esquemicourt, sur la Canche, est nommé *Hercmercourt* en 1216. Au XI.^e siècle, les seigneurs de ce village étaient feudataires du châtelain de Beaurain.

GOUY-LES-SAINT-ANDRÉ.

Goy au XII.^e siècle. Nous avons déjà dit que ce nom celtique signifie bois. En avril 1245, Hugues Kieret, sire de Douriez, céda au doyen de Labroye, en échange d'un terrage, 60 journaux de terre et bois sur Goy, pour être par lui tenus en fief (1).

HESMOND.

Haymonis villa était en 637 la résidence d'Haymond, seigneur de la cour du comte de Boulogne. St.-Josse y séjourna à son arrivée dans le Ponthieu (2). Gonfroy de Hémont est témoin d'une donation faite en 1179 à l'abbaye de St.-André.

Ce domaine appartenait en 1772 à M. de Créquy, marquis d'Hesmond.

(1) Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie. Tom. 2.

(2) Malbrancq. Tom. 1.

LÉPINOY.

Spinetum. Nom qui caractérise un ancien défrichement. Ce village relevait au XII.^e siècle de la châtellenie de Beauvain. Sa coutume locale fut rédigée en 1507.

LOISON.

Loison-le-Temple, sur un affluent de la Cauche. *Anseriacum*. Les Templiers y eurent une commanderie, fondée au XII.^e siècle. Olivier de la Roche était commandeur de cette maison en 1226, Warin en 1278. La coutume de Loison-le-Temple fut rédigée en 1507.

La dîme du *ploïch*, *ploix*, fut accordée en 1196 à l'abbaye de St.-Josse par Arnoul de Raye, pour le *salut* de Mathieu, comte de Boulogne (1).

MAINTENAY.

Montenayum, *Montenoy*, sur l'Authie. Son prieuré date du XI.^e siècle. Par une charte de 1143, Robert, prévôt de Maintenay, donne des terres à l'abbaye de Valoires, moyennant un cens que les moines s'obligent de lui conduire *par eau* jusqu'à *la porte* de Maintenay (2). — En 1236, Marie, comtesse de Ponthieu, et son époux, Simon de Dammartin, donnèrent à ce prieuré les vicomtés de Fresnes et de Villers-sur-Authie (3). Guillaume de Maintenay fut choisi pour arbitre du prix des fiefs vendus en 1244 au comte d'Artois

(1.2) Cartulaire de St.-Josse.

(3) Malbrancq. Tom. 3.

par le comte de Ponthieu (1). — Dans les derniers jours d'août 1346, Édouard III, roi d'Angleterre, vainqueur à Crécy, fit inhumer en terre sainte, au monastère de Maintenay, les corps des princes et des grands seigneurs français tués dans cette désastreuse bataille. Il assista en grand deuil à leurs funérailles. — En 1421, le roi d'Angleterre, passant par Maintenay, fit ardoir la tour, maison et moulin de messire Jacques de Harcourt (2).

Le village fut brûlé en 1554 par les Impériaux sous les ordres du prince de Savoie. — La tour du château est très-remarquable. Les distributions intérieures n'existent plus. Ce village eut sa coutume rédigée en 1507.

De Maintenay dépend ROUSSENT, jadis *Ronssent*, situé près de la forêt de ce nom. De *runcare*, défricher.

MARANT ET MARENLA.

Marant, situé sur un affluent de la Canche, est nommé *Maranch* en 637. Marenla est situé sur la rive droite de la Canche. Malbrancq, qui rapporte la tradition que le flux des hautes marées se faisait sentir jusqu'à Marenla, traduit son nom par *Adventus maris*.

Ces deux villages, mentionnés dans le diplôme d'Erkembold, évêque de Thérouanne, de 637, appartenrent ensuite à l'abbaye de Ste.-Austreberthe. Leurs coutumes furent rédigées en 1507.

MARESQUEL.

Maresquelle, sur la rive gauche de la Canche. De *maraculum*, petit marais.

(1) Godefroy. *Invent. chron.* Tom. 1.

(2) Monstrelet. Liv. 1.

St.-Austreberthe, *Austrabertha*, fille de Batefrid, comte d'Hesdin, et de Framehilde, naquit à Maresquel en 633. Molanus dit qu'elle déserta la maison paternelle pour éviter un mariage odieux, et que dans sa fuite, elle traversa, *sans se mouiller*, les eaux de la Canche débordée. . . . L'opinion la plus commune est que des peines d'amour la conduisirent dans le cloître. St.-Omer fit sa paix avec ses parens, et lui donna le voile en 648. Retirée à Honnecourt (Nord), elle en fut la première abbesse. Elle fonda en 660 une abbaye dans un petit village de son domaine qui a retenu son nom. Elle passa enfin au monastère de Pailly, diocèse de Rouen, où elle mourut le 10 février 704. (Locrius dit en 680.) — (1)

Milon, évêque de Théroouanne, institua en 1156 à Maresquel un monastère au lieu dit l'Annoy (*Alnetum*). L'insalubrité du local fit transférer, quelques années plus tard, cet établissement à St.-André-au-Bois (2).

Maresquel possède une belle papeterie mécanique.

MARLES.

Marlos fut compris dans la fameuse donation d'Adroald à St.-Omer en 654 (3). Philippe d'Alsace, comte de Flandre, donna en 1184, à l'abbaye de St.-Josse, l'église de *Marla*, dite chapelle St.-Honoré, et prescrivit la réparation d'un chemin communal aboutissant à St.-Josse, pour l'usage des pèlerins (4).

(1) Malbrancq. — Molanus. — Locrius. — Leglay. Notes sur Baldéric.

(2) Malbrancq.

(3) Miræus. *Codex donationum*.

(4) Cartulaire Moreau.

OFFIN.

Offines en 1239. De *hofa*, *offa*, métairie. En 1179, ce village était annexe d'Hesmond, et relevait des sires de Créquy.

SAINT-ANDRÉ-AU-BOIS.

S.-Andreas in nemore était en 1100 un domaine nommé *Grémecourt*, qui fut compris dans la dotation de Dommartin en 1121.

L'abbaye de Prémontré, fondée à Maresquel en 1154 par Guillaume de St.-Omer, châtelain de Beaurain, fut transférée à Grémecourt, qu'Adam, abbé de Dommartin, abandonna aux religieux en 1157. La translation s'opéra l'année suivante, et l'évêque d'Amiens consacra l'église en 1163. Anscher, mort en 1168, fut le premier abbé de cette maison, que de nobles bienfaiteurs enrichirent bientôt. Les enfans de St.-Norbert passèrent cinquante ans à défricher leurs nouveaux domaines. — Au mois de mai 1584, l'armée du duc d'Alençon pilla l'abbaye, profana les choses saintes, et maltraita les religieux, dont quelques-uns moururent au milieu des tourmens que leur fit subir la soldatesque avide, pour en obtenir de l'argent. On cite un moine, nommé Firmin Daniel, qui fut d'abord suspendu à un pilier, puis attaché et traîné derrière une charrette, et enfin exposé à l'action d'un brâsier ardent. Ce malheureux, demi-mort, se racheta moyennant 700 livres qu'il fit prier ses parens de lui fournir (*). — C'est ainsi qu'on faisait la guerre dans le XVI.^e siècle.

La coutume de St.-André fut rédigée en 1507.

(*) Cartulaire de St.-André. — Malbrancq. — Locrius.

SAINT-DENEUX.

S.-Denœuf dépendait en 700 de l'abbaye de Ste.-Austreberthe. Sa coutume fut aussi rédigée en 1507.

SAINT-REMY.

S.-Remigius in nemore. St.-Remy visita la Morinie en qualité de vicaire apostolique, en 514. Il fit ériger en ce lieu, situé sur la voie d'Amiens à Boulogne par Douriez, un oratoire qui devint le noyau du village qui retint son nom.

SAULCHOY.

Salceyum, *Salscium*, sur l'Authie. De *salicetum*, saussaie.

L'hommage de Saulchoy fut vendu en 1244 par le comte de Ponthieu au comte d'Artois. Hugues Kieret, seigneur de Douriez, en vendit le domaine au même comte en 1245 (*). — L'échevinage dépendait du bailliage de Douriez. — Ses coutumes furent rédigées en 1507.

SEMPY.

Simpiacum en 654. Ce village fut compris dans les donations de Gontbert aux abbayes de Steinland et de St.-

(*) Locrius. *Chron. belg.*

Bertin, en 818 et 827 (1). Jean de Sempy fut un des tenans français au fameux tournoi de St.-Inglevert en 1390 (2). Il joûta contre Jean de Hollande. — Le sire Colinet de *St.-Py* fut tué à Azincourt en 1415.

Cette terre appartenait en 1516 à Antoine de Croy (3).

(1) Malbrancq. *De Morinis*.

(2) Froissart. *Chroniques*.

(3) Olivier de Wrée. *Sceaux de Flandre*.

607856 A



CANTON D'ÉTAPLES.



Cette petite circonscription est bornée à l'ouest par la mer, et au sud par la Canche. Le pays est arrosé par la Bauge, la Dordonne et l'Huitrepin. La plupart des villages furent saccagés par l'armée anglaise au mois de septembre 1346.

ATTIN.

Merattinium, sur la Canche. Comme au VII.^e siècle, la largeur de la Canche et le flux de la mer rendaient la rivière navigable en tout tems, on dérive ce nom de *Mare attingit* (*). Postérieurement ce village fut appelé *Bacq-Attin*, à cause d'un bac qui servait de communication entre les deux rives. Il y avait en 678 un fisc royal ou péage, que le roi Thierry III concéda en 681 à l'abbaye de St.-Bertin. — Selon le géographe Danville, la station romaine *ad Lullia* de la table de Peutinger, serait le passage de la Canche, près d'Attin.

(*) Malbrancq.

Malbrancq qui avait exploré toute la Morinie, et recueilli une foule de traditions, rapporte que, de son tems, il y avait près d'Attin, sur la rive droite de la Canche, un lieu appelé *Mirendeuil*. Ce nom rappelait un lamentable épisode de l'histoire du pays à la fin du IX.^e siècle (*).

Après la funeste bataille de Wimille, et le sac de Boulogne par les Normands en 881, Hennekin, comte de Boulogne, s'était retiré dans la forteresse de Montreuil. Il mit à profit le tems que les ennemis employèrent à dévaster l'Artois, et réunit à la hâte une nouvelle armée de 22,000 hommes. Il espérait avec ces forces pouvoir protéger le pays. Mais bientôt un autre essaim de barbares qui venaient de ravager le Ponthieu, se présenta pour traverser l'Authie. Le comte disputa le passage avec acharnement : contraint de céder au nombre, il se replia sur une bonne position entre la Canche et l'Authie. Là, il fut encore forcé d'accepter une bataille terrible et décisive. L'armée du pays combattit avec la fureur du désespoir. Inutiles efforts ! dernière lutte du courage malheureux ! Les forces étaient trop inégales. Les Boulonnais sont enfoncés, le désordre achève la défaite ; tout fuit. Le comte, grièvement blessé de deux coups de lance, se jète au plus fort des phalanges ennemies, il veut y trouver la mort. Son fidèle écuyer l'entraîne loin de ce champ de carnage.

Les vainqueurs célèbrent leur triomphe par des cris forcenés : d'épouvantables hourras ébranlent les airs. L'avidité du pillage suspend toute poursuite ; les barbares n'ont plus d'ardeur que pour dépouiller les morts. La vitesse de leurs chevaux a dérobé les deux fugitifs à cette scène d'horreur.

(*) Nous avons publié cette chronique dans le *Puits Artésien*. Tom. 2. Nous n'en reproduisons ici que le dénouement.

Déjà les hautes tours de Montreuil s'offrent à leurs regards. Ce n'est pas là que le comte veut chercher un asile ; un pouvoir inconnu le pousse plus loin ; il cède à cet entraînement, et arrive aux bords de la Canche. A sa droite, il distingue les murs du fisc royal d'Attin. En ces tems reculés, la rivière coulant librement était large comme un bras de mer. Peçamment armé, comment la traverser ; et cependant des clameurs sauvages se font entendre dans le lointain ; nul doute on les poursuit. Les fugitifs se dépouillent de leurs armes, abandonnent leurs généreux coursiers, et confient aux flots les restes de leur déplorable existence. Ils ont traversé la baie. Alors Hennekin se retournant, vit les ennemis sur la rive opposée. Cédant à son désespoir, et couvrant de ses mains son visage abattu : *or me mir en dueil!* (quel deuil est le mien), s'écria-t-il ? Puis avec des peines infinies ils franchissent les marais, gravissent les hauteurs, et s'enfoncent dans ces bois épais qui alors formaient une chaîne de Longvilliers à Samer. Absorbé par le sentiment de sa défaite, vaincu par la fatigue, par la douleur cuisante de ses blessures, le comte tombe dans une sorte d'insensibilité. Ces sentiers tortueux, que dans ses jours de bonheur il parcourut tant de fois en poursuivant l'hôte des forêts, il les suit maintenant sans les reconnaître. L'oubli, sans doute, est un bienfait du ciel. — Le jour commençait à tomber : le soleil à son déclin versait des flots d'or sur la cime des arbres. Perdus dans ces solitudes immenses, les deux malheureux ne savent où trouver un abri. L'obscurité les enveloppait, quand parvenus sur le plateau où s'élevèrent depuis les tours orgueilleuses du château de Tingry, le son argentin d'une cloche vint ranimer leurs forces défaillantes. Ils ont découvert la flèche de l'abbaye de Samer. C'est le lieu que la providence a marqué pour terme de leur voyage.

Les moines de St.-Wulmer venaient de terminer l'office du

soir ; l'écho des derniers pas avait cessé de retentir sous les voûtes sonores ; le temple était rendu au silence. La nuit étendant ses voiles commençait à confondre les objets. Une femme, jeune et belle, que n'avait pu flétrir le souffle de l'adversité, était seule, agenouillée devant l'autel, elle priait. Son attitude était calme et résignée ; mais l'inquiétude dévorait son cœur. C'est Berthe, l'héroïque compagne d'Hennekin. Alarmée sur le sort d'un époux chéri, elle a quitté Lens, sa place de sûreté, pour se rapprocher du théâtre de la guerre. Ses enfans, elle les a confiés à des mains fidèles. Libre des soucis maternels, toute son affection se concentre sur l'infortuné auquel son sort est uni. Par son ordre, des envoyés sont dispersés sur tous les points où l'ennemi a été signalé ; ils doivent promptement l'informer de la marche et des mouvemens des barbares. Ils tardent bien. . . . Elle écoute. . . . Chaque bruit qui arrive du dehors fait palpiter son cœur. Enfin, toute rumeur cesse, elle n'entend plus rien. Alors de sinistres pensées, d'horribles pressentimens l'assaillent : sa tête s'exalte. L'enceinte sacrée se peuple de fantômes devant cette imagination troublée. La lampe appendue aux voûtes projette de funèbres clartés. — Des pas ont résonné sur le parvis, des pas pesans et mal assurés ! Elle a reconnu Hennekin : il est pâle, haletant, couvert de sang et de fange. Un rapide coup-d'œil lui a dévoilé toute l'étendue de son malheur. Le comte se jette dans ses bras. A peine à mots entrecoupés, il peut l'informer de son désastre : les forces l'abandonnent, il meurt. Berthe avait épuisé la coupe entière des douleurs, Dieu la prit en pitié. Elle expira doucement sur le corps de son époux. On dit que l'écuyer d'Hennekin, frappé de ce spectacle, tomba sans vie auprès de la dépouille de ses maîtres. — Le lendemain, les cloches de St.-Wulmer annonçaient par des tintemens lugubres cette déplorable catastrophe. Les bons religieux rendirent au comte de Boulogne

et à sa vertueuse épouse, les honneurs dus à leur rang. Le peuple oublia un instant ses dangers pour donner des larmes à cette grande infortune. — A quelques jours de là, des tourbillons de flammes enveloppaient le bourg de Samer, et une population tremblante, réfugiée au pied des autels, y était misérablement égorgée.

BERNIEULLES.

Bernalles était en 987 une des douze baronies du comté de Boulogne (1).

BEUTIN.

Beuttin, sur la Canche. Ce nom ne signifie-t-il pas maison des limites, de *butta*, *buttum*? (2). En 1171, ce petit village était annexe d'Attin. Il releva ensuite du château d'Etaples.

BREXENT-ÉNOCQ.

Brequesent, sur la Dordonne, affluent de la Canche. Des mots celtiques *brai*, marais, et *sain*, bois. En 1174, l'abbaye de Longvilliers avait une part de la dtme de Brexent.

Le hameau d'ÉNOCQ, sur la Canche, tire son nom des mots *en*, auprès, et *noc*, bac.

CAMIERS.

Casmera, *Casnieræ*, sur un affluent de la Canche, altération du mot *camera*, pont. Ce village dépendait de St.-Bertin en

(1) Henry.

(2) Ducange. *Glossaire*. Tom. 1.

854. L'abbé Adalard l'échangea contre d'autres propriétés situées dans le Boulonnais. En 872, l'étang de Camiers, *Vortex Casnieræ*, limitait le comté de Boulogne (1). En 1226, l'abbaye de St.-Josse avait une dîme sur Camiers, et Jean, évêque de Thérouanne, lui accorda en 1235 l'autel et l'église de ce village (2). On remarqua que le 1.^{er} novembre 1755, pendant qu'un affreux tremblement de terre renversait Lisbonne, les eaux de la Myère ou étang de Camiers furent très-agitées, et se tinrent au-dessus de leur niveau habituel (3).

CORMONT.

Corminium, Cormontium, Cormuncium, sur un affluent de la Canche. Du Celtique *cor*, habitation.

St.-Chryseuil y prêcha l'Évangile en 300, et St.-Victrice, apôtre du Boulonnais, affermit la foi des habitans en 390. Au commencement du même siècle, ce lieu appartenait à un noble du nom de Mévorus, qui avait été converti par St.-Fuscien. Il céda en 339, aux compagnons de St.-Guduale, un terrain pour y bâtir un monastère. Il en fut récompensé, dit la légende, par la cessation de la stérilité de sa femme. Gontbert donna son domaine de Cormont à St.-Bertin en 827 (4).

ESTRÉES ET ESTRÉELLES.

Ces deux villages, situés près de l'ancienne voie de Boulogne, tirent leur nom de *Strata*, chaussée. Estrées est

(1) Malbrancq.

(2) Cartulaire de St.-Josse de l'abbé Moreau.

(3) Henry.

(4) Malbrancq.

compris sous le nom de *Strato* dans la donation de Gontbert à St.-Bertin en 827. — Estréelles, situé en face du précédent, se nommait *Stratella* au VI.^e siècle, et faisait partie des domaines de l'abbaye de St.-Riquier en 823 (1).

ÉTAPLES.

Sur la rive gauche de la Canche, presque en face d'Étaples, est une plage déserte dont l'aspect est triste et sauvage. C'est là qu'existait dans les quatre premiers siècles de la domination franke, une ville maritime d'une assez grande importance. De nombreux vaisseaux se pressaient dans son port, un des meilleurs de cette côte. Son nom était Quantavic (2). Un jour, c'était au tems où de hardis déprédateurs portaient sur toutes les côtes la dévastation et la mort, un jour la cité avait un air de fête. Une foule de marchands étrangers étalaient de riches produits apportés de contrées lointaines, et le peuple groupé autour d'eux sur la place publique, se livrait avec sécurité à des achats, à des échanges. Il y avait là de la vie, de la joie, de l'avenir. . . . Et déjà cent barques ennemies glissant légèrement sur le sein de la baie, avaient vomi aux abords de la ville une horde barbare (3). Les Normands pénétrèrent à la fois par toutes les issues. Alors on entendit des rumeurs confuses, puis des cris frénétiques mêlés aux accens de la détresse, puis on n'entendit plus rien. Ce fut le silence de la tombe. Après le massacre vint le pillage : et lorsque les pirates eurent chargé leurs barques de butin, ils allaient achever l'œuvre de la destruction en jetant la torche incen-

(1) Malbrancq.

(2) *Quantavicus*.

(3) La ville fut surprise pendant la tenue de la foire. Fin de juin 842, suivant les chroniques de St.-Wandrill.

diaire sur les habitations, lorsque les principaux du pays, informés par des fuyards de cette épouvantable catastrophe, rachetèrent à prix d'or la conservation des édifices. Inutile sacrifice, la ville ne fut jamais repeuplée; le peu d'habitans échappés au carnage, se retirèrent à Etaples, qui n'était alors qu'un pauvre village. Quantauvic désert couvrit bientôt de ses débris les cadavres de ses habitans. Il n'en est plus parlé après le règne de Charles-le-Chauve. Les alluvions ont passé le niveau sur ses ruines. Demandez maintenant aux sables de cette rive l'emplacement qu'occupait Quantauvic; car l'antiquaire ne peut dire où gît le cadavre de cette malheureuse cité.

Cette petite ville, dont l'origine nous est inconnue et dont le nom résultait de sa situation sur la Canche (*Quantia*), était florissante en 596. C'est là que s'embarqua le moine Augustin, premier évêque de Cantorbéry, avec les missionnaires qui convertirent les peuples de Kent. A cette époque, la baie avait en amont d'Étaples une demi-lieue de largeur. — Charlemagne y établit un intendant en 788, et Louis-le-Débonnaire, par son diplôme de 831, y créa un atelier monétaire. Il existe encore des pièces de petit type frappées à Quantauvic et portant le mot *Wicus* (*). — On fixe communément à l'an 842 la destruction de cette ville. Cependant, elle est encore nommée dans un capitulaire de Charles-le-Chauve, de l'an 861, relatif à la monnaie; ne faudrait-il pas alors reporter cet événement à l'une des années entre 861 et 881, intervalle qui fut signalé par plusieurs expéditions des Normands sur divers points du littoral?

(*) Rigolot. Mémoires de la *Société royale d'Arras*, 1832. — Sous les deux premières races, des ateliers monétaires avaient été établis dans de simples bourgades, telles que Lambres-les-Douai (*villa Lambris*), etc. Beaucoup de villes, de communautés et de seigneurs jouirent ensuite du droit de *monnayage*.

Quel était l'emplacement de Quantauvic ? Les opinions sont fort partagées à cet égard ? On a nommé *le Trépied*, le bas de *Villers-St.-Josse* et *la Calotterie*. L'inspection des lieux porte à croire que c'est sur ce dernier territoire qu'il faudrait peut-être le chercher : de la ferme d'*Ulbise* sur la Canche au hameau de *Valencendre*. La découverte de tombeaux antiques au lieu dit le *Champ Armeville*, donne à cette opinion quelque probabilité. Le port n'était-il pas cette profonde courbure que décrit la rivière près d'Ulbise, en face d'Enocq, et qui dans les tems reculés était une crique, aujourd'hui comblée par 2 mètres d'alluvions ?

Après la destruction de Quantauvic, Étaples (l'antique *Gravinum*) prend sa place et s'accroît des débris de sa population. Cette ville en avait été l'avant-port, comme son nom, *Stapula*, *Stapulæ* (entrepôt), l'indique assez (*). Jusqu'an XIV,° siècle, une obscurité complète enveloppe son histoire. Nous voyons en 1066 un sire Hugues, comte d'Étaples, allié aux comtes de Boulogne dont il tenait cet apanage. En 1071, Étaples fut le chef-lieu d'un des huit bailliages du comté de Boulogne.

Le château fut bâti en 1171 par Mathieu d'Alsace, comte de Boulogne, sur un fonds arrenté à St.-Josse pour 50,000 harengs.

Au mois de septembre 1346, l'armée d'Édouard III saccage et brûle Étaples. Desbordes, gouverneur d'Ardres, surprit

(*) Aub. Lemire, *Annal. belg.*, dit que la station romaine, nommée *Lutomagus* sur la table de Peutinger, est Étaples. Il est assez généralement admis que c'est Lacres.

la ville le 6 décembre 1378. Les Anglais la livrent au pillage en 1394. Les Français, avant la paix d'Arras de 1435, prennent et pillent Étaples, et y mettent le feu en se retirant. Peu de tems après, ils y reviennent et achèvent l'œuvre de dévastation. Pendant le siège de Boulogne par Henri VII en novembre 1492, des conférences s'y tinrent, qui aboutirent à une suspension d'armes entre la France et l'Angleterre.

Le 10 août 1588, les ligueurs s'y assemblèrent pour nommer les députés du comté de Boulogne aux États de la Ligue. Bertrand de Patras-Campaigno était alors gouverneur de la ville. Sa garnison était de 500 hommes.

En 1591, le vice-amiral Dubernet investit Étaples où s'étaient retirés les ligueurs les plus obstinés. Ils quittèrent aussitôt la ville et se réfugièrent au château. Sommés de l'évacuer, ils assommèrent le parlementaire. Le 31 janvier, on fit des dispositions pour les forcer : déjà les chaînes du pont-levis étaient brisées, quand le brave Dubernet reçut une balle dans le sein, et la mort. Ces furieux se sauvèrent à la nouvelle de l'approche du duc d'Épernon.

Le château, démantelé en 1595, était bâti en avant de la ville dans une situation dominante, sur un roc de craie aujourd'hui excavé. La place d'armes est un parallélogramme dont les parapets sont bien conservés. La partie de la forteresse entre le donjon et la ville a été nivelée et convertie en cimetière. De petites pièces d'artillerie ont été trouvées dans les souterrains. Jusqu'à l'époque de la révolution, le roi y nommait un gouverneur. Beaucoup de terres voisines relevaient de la couronne, à cause du château d'Étaples.

L'église a quelques-uns des caractères du style de transition entre le plein cintre et l'ogive. Elle est basse et sombre; les fûts des colonnes sont massifs, et les nervures des voûtes

entre-croisées et fortement dessinées. L'ensemble de cette vénérable construction est d'un effet religieux. Les boiseries du chœur sont bien sculptées. La tour, de forme octogone, est plus moderne que le reste de l'édifice qui porte extérieurement des traces de nombreuses réparations.

La baie d'Étaples est fort ensablée; quelques travaux ont été entrepris récemment pour améliorer ce petit port trop longtemps négligé.

Le lieu nommé **ROMBLY-EN-SABLE**, l'ancien *Romiliacum*, *Romblyo* au VI.^e siècle, est mentionné dans les titres de St.-Josse à l'an 1067; ce hameau était une paroisse au XIII.^e siècle. Son église fut accordée à l'abbaye de St.-Josse par Jean, évêque de Thérouanne en 1235. Les Anglais incendièrent Rombly en 1346.

Les fouilles entreprises à la fin de 1841 au nord-ouest d'Étaples, par la *Société des Antiquaires de la Morinie*, ont amené la découverte d'une *villa* romaine, ensevelie sous les sables depuis bien des siècles. On a d'abord exagéré le résultat de ces fouilles; et sans tenir compte des documens historiques, on a été jusqu'à dire que la *villa* exhumée était Quantauvic. Cette opinion insoutenable a été abandonnée. Aussi faut-il se résigner à ne voir dans ces débris que les restes de l'ancien *Romiliacum*, mansion romaine dont le nom au moyen-âge s'est altéré dans celui de *Rombleium*, *Romblyo*, Rombly. Passons aux détails. Le champ d'exploration est situé sur la rive droite de la baie, à la distance de moins d'un kilomètre du calvaire érigé à l'extrémité du port, entre Étaples et la ferme de M. de Rocquigny, au lieu dit

Rombly. Le sol fouillé est élevé de sept mètres au-dessus du niveau des marées de vive-eau. La partie du terrain que de hautes dunes recouvrent, ne pourra guère être déblayée. Le nombre des maisons dont les aires ont été découvertes est d'environ 80. Ces maisons qui sont dans la classe de celles qu'on appelait *ædes parietinæ*, ou en pans de bois, reposaient sur une base en cailloutis de 1 mètre de hauteur, encadrée par quatre grès bruts qui portaient les poteaux de la charpente. La plupart sont carrées ; elles ont 8 à 10 mètres de côté. On y remarque peu de divisions intérieures. Des tuilots brisés indiquent que plusieurs étaient couvertes en tuiles. Le sol des habitations est parsemé de braises. On y a trouvé beaucoup de médailles impériales en bronze, des vases de terre de toutes formes et de toutes grandeurs, dont quelques-uns sont bien conservés, des bracelets en fer et en cuivre, et enfin des ossemens. Ainsi, tout concourt à prouver que cette *villa* a été détruite par le feu, dans les derniers tems de la domination romaine, et qu'elle avait assez peu d'importance. Jusqu'ici, aucune trace de ces constructions qui bravaient l'effort des âges. Le seul reste de maçonnerie solide est un puits carré. On a découvert aussi une espèce de rue sillonnée d'ornières, dans la direction de Camiers. Les explorateurs pensent que c'est l'ancienne voie militaire de Boulogne ; mais les vieillards du pays assurent qu'autrefois, le chemin de Camiers passait en cet endroit. Ces deux opinions ne s'excluent pas. Il est à remarquer que le terrain remué est tout couvert de parcelles de poterie noire d'une pâte assez fine, ce qui porterait à croire que les habitans de *Romiliacum* se livraient à la fabrication de ce genre de poterie, ou au moins que leur *villa* en était l'entrepôt.

Le hameau de TREPIED, sur la rivière gauche de la Canche, relevait de l'abbaye de St.-Josse dès l'an 1100 ; elle y créa

en 1624 un *havre* ou chenal pour les bateaux de pêche, et en afferma les revenus.

Étaples a produit quelques hommes célèbres :

1.° Jacques Lefebvre (*Faber stapulensis*), né en 1436, professeur en l'université de Paris, précepteur d'un des fils de François I.^{er}. Il mourut à Nérac, âgé de 100 ans. Il a commenté Aristote et traduit le Nouveau Testament.

2.° Gérard Leroux, dit Roussel, prédicateur de la reine Marguerite et évêque d'Oleron. Héritier de la bibliothèque de Jacques Lefebvre, son compatriote et son ami, il fut comme lui soupçonné d'être favorable aux principes de la réforme. Ce soupçon lui coûta la vie. Un fanatique, Pierre de Martic, eut l'infamante pensée de couper le pied de la chaire dans laquelle il prêchait. L'infortuné Leroux eut la tête brisée dans sa chute.

3.° Bertin Lecomte, célèbre linguiste vivant en 1547 (*).

FRENCQ.

Franciliacum. Ce nom indique un cantonnement des Francks qui remonte à la fin du III.^e siècle, époque où la Morinie était si dépeuplée que l'empereur Maximien y permit l'établissement de quelques colonies frankes, vers l'an 291. Ce village, compris dans la donation d'Adroald à St.-Omer

(*) Sur Quantaucic et Étaples. Voyez Hadrien de Valois. — Aub. Lemire. — Meyer. — Malbrancq. — Cartulaire Moreau. — Henry. — Et autres documens.

en 654, était en 872 la limite du comté de Boulogne. — Le baron de Wezemale céda Frencq à Richard II, comte de Mérode en 1429, sous la condition de prendre le nom de baron de *Wrentzen* (*).

Le domaine de *Rosamel* donne son nom à une famille distinguée, dont un des membres, l'amiral de Rosamel, a été ministre de la marine depuis 1830.

HUBERSENT.

Hubersens. Du Celtique *sain*, bois ; littéralement, bois d'Hubert. Il est mentionné dans une charte de 1196.

INXENT.

Inquessent, sur la Bauge, affluent de la Canche. Du Celtique *inch*, vallon, et *sain*, bois.

Le seigneur d'Inquessent fut élu, en 1588, député de la noblesse du Boulonnais aux États de la Ligue. Ce village a eu un château-fort qui était situé dans la vallée.

Sur le territoire est le camp du *Carne*, ouvrage dont on ne connaît bien ni l'origine, ni la destination.

LEFAUX.

Le Fau. Du vieux mot *fau*, bois, tiré du Latin *fagus*, hêtre.

Le hameau du FAYEL, *Fagelus*, a la même origine. Il a donné son nom à une famille bien connue au moyen-âge. En 1408, Guillaume du Fayel était allié aux comtes de St.-Pol.

(*) Henry. — Malbrancq.

LONGVILLERS.

Longovillare, Loncviller. Compris dans la donation d'Adroald à St.-Omer en 654, ce village devint en 987 une des quatre châtelanies du Boulonnais. Le château avait été construit par le comte Eustache en 1049. La reine Mathilde, comtesse de Boulogne (1), y fonda en 1137, à la sollicitation de St.-Bernard, un monastère de femmes de l'ordre de Cîteaux. Il reste une lettre de St.-Bernard à la reine Mathilde, qui lui rappelle la promesse d'une dîme en faveur du monastère de *Longovillare, filium suum*. Les dames de Longvillers étaient propriétaires de la forêt du même nom. L'abbaye était située au sud du village.

L'abbaye de St.-Josse y possédait une dîme que lui avait accordée Philippe de Raye en 1196.

En 1385, le sire Jean de Longvillers, gouverneur de Boulogne, fut un des tenans français à la passe-d'armes de St.-Inglevert. Il jouta contre le sire de Courtenay (2).

MARESVILLE.

Marevilla, sur la Dordonne, nom de situation. De *mara*, terre basse, marais. Ce lieu dépendait au XI.^e siècle de la châtelanie de Longvillers. L'abbaye était propriétaire d'une partie du marais en 1164.

(1) Mathilde, fille d'Eustache, comte de Boulogne, épousa Étienne de Blois, qui parvint à la couronne d'Angleterre en 1135.

(2) Malbrancq. — Cartulaire Moreau. — Henry. — Mémoires de la Société de la Morinie.

MONT-CAVREL.

Mons caprini, Monte cavrelium, Mont chevreuil (Mont des chèvres). En 1071, le seigneur se nommait Falcon. Ses successeurs furent des hommes hardis qui souvent avaient la lance au poing. Leurs prises d'armes et leurs querelles féodales avec les châtelains de Beaurain, sont célèbres dans la contrée. En 1385, le sire de Mont-Cavrel fut un des tenans français au tournoi de St.-Inglevert. Depuis les tems du moyen-âge, les marquis de Mont-Cavrel furent honorablement mêlés aux affaires du Boulonnais. — Le château était une grande et belle forteresse.

RECQUES.

Reka, sur la Bauge, affluent de la Canche. Du Celtique *re*, rivière. St.-Josse y fonda un oratoire vers l'an 639. On y montra longtems une croix de pierre dont la base portait l'empreinte des genoux de ce saint personnage. . . . Cette merveille donna lieu à un pèlerinage. — Recques fut compris dans la donation de Gontbert à St.-Bertin en 827 (1).

De ce village dépend le hameau de MAILLY, *Malliicum* (2).

TUBERSENT.

Tubersent, sur l'Huitrepin, affluent de la Canche, est nommé *Torbodessa* dans les tables de St.-Folkin à l'an 854. Il est rangé en 858 dans les possessions de St.-Bertin, avec église, terres, pâturages, bois, moulin, cire et vignes (3).

(1) Malbrancq. *De Morinis*. Tom. 1 et 2.

(2) De *mall*, *mallus*, *mallum*, assemblée judiciaire, assises, sous les deux premières races. Tous les lieux où il s'en est tenu, in *Belgio complures*, dit Ducange, *vocantur Malli*. Tom. 3.

(3) Malbrancq. *De Morinis*. Tom. 1 et 2.

WIDEHEM.

Ce village est nommé *Widingahem* dans le registre des possessions de St.-Bertin fait par l'abbé Adalard en 858. L'abbaye y possédait plusieurs manses.

Henry croit que ce lieu, voisin d'Halinghem, était comme lui consacré à *Eiden* (*Jovis Eidus*), et en a retenu le nom. *Wi*, habitation.



CANTON DE FRUGES.



Ce canton était traversé par les voies de *Tervana* au *Septemvium*, et de Théroouanne à *Helenium*. Il est arrosé par la Lys et des affluens de la Cauche. Au X.^e siècle, le pays était encore couvert de bois immenses.

AMBRICOURT.

Amalrici cortis, domaine d'Amaury, dépendait en 1150 du comté de St.-Pol. Le seigneur était feudataire du baron de Rollencourt.

AVONDANCE.

Awondence. Dès l'an 1200, ce petit village était annexe de la paroisse de Ruisseauville.

CANLERS.

Salerciacum en 665. — Ce village dépendait du comté de St.-Pol dès l'an 1150.

COUELLE-NEUVE ET COUELLE-VIEILLE.

Cupella nova, Cupella vetus. Coupelle, de *cupa* ou *copa*, hôtellerie. Ces deux villages sont situés l'un au nord, l'autre au sud de l'ancienne voie de *Tervana* au *Septemvium*. Coupelle-Neuve dépendait en 1200 du châtelain de St.-Omer et ressortit ensuite au bailliage de cette ville. Coupelle-Vieille existait en 863 et dépendait du comté de St.-Pol dès le XII.^e siècle.

CRÉPY.

Crispiniacum, Crispiacum. St.-Crespin prêcha l'Évangile dans le pays vers l'an 286 ; l'oratoire qu'il éleva en ce lieu fut le noyau du village. Un sire Hubald était seigneur de Crépy en 1058. Cette terre devait dix livres de rente à l'abbaye de St.-Josse en 1214 (1). — Crépy est la patrie d'Adrien du Hecquet, docteur en théologie et l'un des poètes les plus remarquables du XV.^e siècle. Il publia divers ouvrages ascétiques, maintenant bien oubliés. Il est auteur d'un poème intitulé : *Le charriot de l'année*, divisé en quatre saisons ou livres, et d'une *Orphéide* dans laquelle il dit :

Humble Crespi, tu m'as produitz au monde :
 Je dis au val qui de larmes abonde :
 Non loin de toy de trois surgeons jolis,
 Naissance prend la rivière de Lys.
 Puis de St.-Paul le ruisseau qui descent,
 L'orne et te sert d'un arrousoir décent (2).

(1) Malbrancq. — Cartulaire Moreau.

(2) Biographie artésienne de M.^{me} Clément-Héméry. Mémoires de la Société royale d'Arras. 1859.

CRÉQUY.

Cresequium, surnommé *Nemorosum*, à cause des bois étendus qui en dépendaient. *Kreki* et *Kreski* dans les chartes du moyen-âge. Ce village a donné son nom à une famille déjà riche et puissante en 980, et qui, par ses hautes alliances et l'illustration personnelle de plusieurs de ses membres, se plaça naturellement à la tête de la noblesse du pays. Gérard fut de la première Croisade en 1096 ; Raoul partagea la captivité de St.-Louis après la bataille de la Massoure en 1250. La bannière de Créquy fut déployée dans les champs d'Azincourt (1415). Deux chevaliers de la Toison-d'Or (1431-1468), un maréchal de France (1640), viennent ajouter à l'éclat de cette famille qui s'éteignit dans le siècle dernier. Elle portait d'or au créquier de gueules. On croit que c'est de l'abondance des *créquiers* (*prunus sylvestris nanus*) que le village à pris son nom (1).

Raoul, sire de Créquy, est le héros d'une légende si connue qu'il suffit de la rapporter sommairement (2). Raoul partant pour la terre sainte avec St.-Louis, avait partagé l'anneau nuptial avec sa jeune épouse. Il fut blessé et pris à la Massoure par les infidèles. On le crut mort. Après une longue résistance, vaincue par les obsessions du sire de Renty, Adèle allait suivre à l'autel un nouvel époux. Cependant, le brave Raoul échappé aux fers du soudan d'Egypte avait revu sa terre natale : manquant de tout, couvert des haillons de l'indigence, il approchait de la demeure de ses aïeux. La nuit le surprit dans une forêt où la fatigue le força à prendre du repos. En

(1) Malbrancq. — Meyer.

(2) Cette légende a plusieurs variantes, dont l'une est rehaussée d'un grain de merveilleux.

s'éveillant, ne sachant où le hasard avait conduit ses pas, il fit la rencontre d'un charbonnier, auquel il demanda où il se trouvait. Celui-ci répondit qu'il était sur les domaines du sire de Créquy mort en Palestine, et que sa veuve allait ce jour là même épouser le sire de Renty. « Et c'est, ajouta-t-il, ce que le son joyeux des cloches vous annonce en ce moment. » Raoul, troublé de cette nouvelle, bâta sa marche, s'introduisit dans le château, et fit remettre à son épouse la moitié de l'anneau qu'ils avaient rompu en se séparant. En vain, Renty désappointé cria-t-il à l'imposture ; Adèle se rendit à ce signe, et se jeta dans les bras de son époux. Ils vécurent ensemble encore vingt ans.

Les coutumes de la baronie de Créquy furent rédigées en 1507.

EMBRY.

Inbrago, à la source d'un affluent de la Canche. Nom de situation, du Celtique *bray*, marais, dont la basse latinité a fait *bragium* dans la même acception. Ce village fit en 655 l'objet d'un échange entre les monastères de St.-Bertin et de St.-Mommelin (1).

Des lettres patentes du roi accordèrent à ce *boury* en 1489 une foire franche qui devait se tenir le 13 novembre (2).

Le château-fort fut brûlé par les Français en 1595 ; il était situé au sud du village.

Le hameau de SAINT-WANDRILLE doit, dit-on, son origine à

(1) Malbrancq. *De Morinis*. Tom. 1. Cette date me parait devoir être reculée au moins de cinquante ans.

(2) Archives départementales.

l'ermitage qu'y habita St.-Wandrille (*Wandregesilus*) en 646, avant sa retraite au Port-au-Pec, dont il mourut abbé en 671 (1).

FRESSIN.

Fressinium en 673 ; mentionné aussi dans un diplôme de la 32.^e année de Charlemagne. Ce village fut, pendant plusieurs siècles, la principale résidence des seigneurs de Créquy. Le château, reconstruit en 1450, fut pris par l'armée impériale sous les ordres du comte de Rœux en juin 1552, et dévasté par le feu, ainsi que la plupart des bourgades et châteaux du voisinage. Cette forteresse était flanquée de sept tours, dont la plus grande servait de chapelle. L'étendue de son enceinte, et les restes encore imposans de plusieurs tourelles, témoignent de son ancienne importance. Ces belles ruines se dégradent journellement par l'enlèvement des matériaux.

FRUGES.

Frugæ, Frugus, sur la Lys. La voie du *Septemvium* à St.-Pol traversait ce territoire. Fruges existait en 639. A cette époque, St.-Elerius, Breton, s'y retira dans un ermitage et bâtit un oratoire. — Willaume de Fruges, écuyer, fut de l'expédition d'Oisy en 1254. — Philippe de Valois allant au secours de Calais assiégé, traversa ce bourg avec son armée le 18 juillet 1347. Il signa au château une ordonnance qui intéresse la commune d'Abbeville. Fruges fut en partie brûlé par l'armée française en 1595. — Cette terre, qui relevait de St.-Pol, avait titre de vicomté. Le comte de Sandelin en fut le dernier seigneur (2).

(1) Vocabulaire hagiolog. Ménage. Tom. 1.

(2) Malbrancq. — Meyer. — H. Piers.

ROYON.

Roïon, du vieux mot *raye* (*riga, roya*), sillon, culture. Cette terre, qui avait titre de marquisat, dépendait du comté de St.-Pol dès l'an 1150. Elle a longtems appartenu à une branche de la noble famille de Bryas.

L'abbaye de St.-Josse avait en 1205 des droits et redevances sur le hameau de *St.-West-les-Royon*.

RUISSEAUVILLE.

Russelivilla au IX.^e siècle. *Rivovilla* et *Rochavilla* dans les chartes. Ramelin, sire de Créquy, et Alix d'Oisy, sa femme, fondèrent en 1099, dans la forêt de Ruisseauville, l'abbaye de *S-Maria in nemore*. Sa dotation primitive fut d'environ 1,500 mesures de terre; plusieurs seigneurs concoururent à la former. Son enclos, suivant les registres de la cour des comptes à la date du 12 juillet 1522, comprenait, tant en jardins qu'en champs cultivés, 377 mesures entourées de murailles, et 14 mesures de prés, dont 6 hors des murs. En 1541, cet enclos était prodigieusement réduit; car sous l'abbé Michel Warin, il ne renfermait plus que 15 arpens.

L'abbé de Ruisseauville, avec le bailli d'Aire, veilla à la sépulture des milliers de Français qui succombèrent à la bataille d'Azincourt en 1415. — L'abbaye fut dévastée et l'église brûlée par l'armée du duc d'Alençon en 1581. La révolution a laissé peu de vestiges de cet établissement religieux. Il n'en reste guère que la ferme (*).

SAINS-LES-FRESSIN.

Sanctum. On a cru à tort que c'est en ce lieu que SS. Vic-

(*) Malbrancq. *De Morinis*. — Miræus. *Annal. belg.*

toric et Fuscien, apôtres de la Morinie, furent arrêtés en 304 avec leur hôte Gentien, pour être livrés aux bourreaux du préteur Rictiovarus. La synonymie a causé cette erreur. Les légendes et les monumens font foi que Gentien habitait le village de Sains, à deux lieues au sud d'Amiens, et que c'est là que ce fait s'accomplit. — Sains-les-Fressin, dépendance de l'abbaye de Ste.-Berthe de Blangy en 682, appartenait au domaine de Créquy en 1099, et porta dès-lors le nom de *Sains-les-Crecqui*.

SENLIS.

Kemlis, Kimmélé en 961. Ce village dépendait du comté de St.-Pol dès l'an 1150.

TORCY.

Torchi, sur un affluent de la Canche. De *torsia, turcie*, levée de terre, digue. Cette terre, qui donna son nom à une famille distinguée, dépendait du comté de St.-Pol en 1150.

VERCHIN.

Wercinium en 638, *Verokinium* en 920. Ce village est situé près de la jonction des deux voies romaines de Thérouanne à *Helenum*, et du *Septemvium* à *Tervana* (St.-Pol). Il est connu par la légende de Ste -Mérence, jeune Anglaise qui, pour garder son vœu de chasteté, quitta ses parens et se réfugia en Morinie vers l'an 828. Contrainte par sa mauvaise fortune à servir l'intendant des eaux (*transaquarius*), qui résidait à Verchin, elle se fit remarquer par une éminente piété et surtout par une bienfaisance extraordinaire qui la portait à dérober le pain de son maître pour en nourrir les pauvres. L'intendant, loin de la blâmer, lui donna une manse

et une portion de terre qu'elle cultiva de ses mains. Après avoir édifié le pays par ses vertus et ses bonnes œuvres, elle mourut à Verchin, où ses restes sont confiés à la vénération des habitans (*). — Ce village eut sa coutume locale en 1507. Il relevait du comté de St-Pol. — La terre de Verchin appartenait en 1789 à l'ancienne famille de Tramecourt.

VINCLY.

—

Venclly, nom tiré de l'Allemand *winkel*, lieu écarté, maison isolée. Ce village dépendait de la régale de Thérouanne dès le XIV.^e siècle.

(*) Malbrancq. *De Morinis*. Tom. 1 et 2.





CANTON D'HESDIN.



Ce territoire, borné au sud par l'Authie, est traversé par la Canche. Le pays eut à souffrir des maux de la guerre en 1435, 1475, 1552, 1553, 1581 et 1639.

AUBIN-SAINT-VAAST.

Albinium, Obin. On dérive ce nom du mot *aubench*, gîte, logis d'étrangers. En 1167, Villard, écuyer, était seigneur d'Albin. Dans l'accord intervenu entre les comtes Robert d'Artois, et Guy, comte de St.-Pol, en 1271, le premier se réserve la haute justice *in villa Albin, et hortis dictæ villæ*. La comtesse de Roucy reconnut en 1281 que le lieu dit St.-Vaast relevait du comté d'Artois (*).

BOUIN.

Bouin, sur la Canche, est nommé *Behain* en 1216, et *Bovin* dans l'ancienne coutume. Du gaulois *bou*, lieu marécageux.

(* Godefroy. *Invent. étron.* Tom. 1. — Malbrancq. — Cartulaire de St.-André.

BREVILLERS.

Brieviller, Briviller. Cité dans un accord du mois d'aout 1266, entre Robert, seigneur du lieu, et l'église de Wil-lencourt.

CAPELLE.

S.-Maria en 673. Batefrid, comte d'Hesdin, y avait alors un château. Un chevalier nommé Baudouin en était seigneur en 1179.

Ce village fut chef-lieu de canton en 1795.

CAUMONT.

Caumont à la source d'un affluent de l'Authie. *Collomonte* en 854. Ses seigneurs étaient bannerets d'Artois en 1200 (1).

Ce lieu eut un échevinage dans le XIV.^e siècle. — Sa coutume fut rédigée en 1507.

CAVRON-SAINTE-MARTIN.

Caprino en 673. Encore mentionné dans un diplôme de la 32.^e année de Charlemagne (2). — Sa coutume locale fut rédigée en 1507.

CHÉRIENNE.

Cerienne, nom tiré du Celtique *ker, kair*, muraille, et de *en, enne*, auprès. Henri, sire de *Chirienne*, fut un des témoins d'une charte de dotation de l'abbaye de Dommartin en 1153.

(1) Le Carpentier. *Hist. de Cambrai.*

(2) Malbrancq. *De Morinis.*

CONTES.

Contensis villa. Les antiquaires prétendent que ce nom vient du latin *contus*, lance à crocs. En 1094, le seigneur de Contes était feudataire du sire de Créquy ; il était le chef d'une des quatre branches de cette grande famille.

Les Français s'emparèrent du château en 1475 et 1552 (1).

DOMMARTIN.

Dommartin, sur l'Authie, est l'ancien *Rimacus*, nommé depuis *Dominium Martini* et *Dompmartin*. Malbrancq rapporte la tradition que dans les tems reculés le flux de la mer se faisait sentir jusques-là, et que la largeur de la rivière permettait aux navires d'y arriver. Il ajoute qu'on y a trouvé scellé dans la pierre un grand anneau de fer qui servait à amarrer les vaisseaux. — Vers l'an 640, St.-Josse se retire dans une solitude au nord de *Rimacus*, et y établit un ermitage. Ce lieu, nommé *St.-Josse-aux-Bois*, est du territoire de Tortefontaine. C'est là que Milon, disciple de St.-Norbert, et depuis évêque de Théroouanne, fonda en 1121 une abbaye de l'ordre de Prémontré, qui fut dotée par Giliard de Soibertam des vastes domaines qu'il possédait entre Beaurain et Douriez. Cet établissement fut transféré en 1161 sur un fonds voisin de l'Authie, cédé par Eustache Collets, seigneur de Beaurain, et prit le nom de Dommartin, parce que la *cella* de St.-Josse était sous l'invocation de St.-Martin (2). L'enclos murailé en 1675 renfermait 40 journaux. Outre la ferme abbatiale, la communauté possédait les trois fermes de St.-Josse-aux-Bois (900 journaux) ; celles de Bamières (Baniers

(1) Malbrancq. — Meyer. — Turpin.

(2) Cartulaire de Dommartin. — Malbrancq.

en 1155), celles de Lambus, et le domaine de Mouriez. La maison était très-florissante au commencement du XVI.^e siècle. Il s'y tenait une foire annuelle, dite de St.-Laurent. Les religieux encourageaient l'agriculture et les arts.

En 1568, une troupe de 3,000 calvinistes, commandée par François de Cocqueville, dévasta le Ponthieu et saccagea l'abbaye de Dommartin. Plusieurs religieux furent massacrés par ces fanatiques (1). Cette maison fut de nouveau pillée et brûlée par l'armée du duc d'Alençon en 1581. — Le vaste enclos dominé par la ferme est tout ce qui reste de l'abbaye. N'y cherchez plus la belle église à trois nefs avec ses deux tours jumelles, ni les somptueux bâtimens claustraux ; le marteau révolutionnaire n'a laissé que quelques pans de murailles, quelques baies de fenêtres de l'église et des cloîtres (2).

Une ordonnance royale du 8 juin 1834 a supprimé la commune de Dommartin, et réuni son territoire à ceux de Tortefontaine et Mouriez, et l'enclave de Fondevail à la commune de Raye.

GUIGNY.

Guiny, nom de situation. Du Celtique *gueun*, marais. Mentionné dans un titre de Dommartin de 1155.

(1) Cocqueville fut défait quelque tems après par le maréchal de Cossé-Brissac ; pris et conduit à Abbeville, il eut la tête tranchée. — Dusével. Essai sur le département de la Somme.

(2) M. l'abbé Parenty, qui rassemble les matériaux d'une histoire ecclésiastique de nos contrées, a publié dans le *Puits Artésien* de bonnes notices complètes sur les abbayes de St.-André, de Dommartin, etc. Ce grand travail rectifiera bien des erreurs, comblera bien des lacunes. Nous faisons des vœux pour son achèvement.

GUISY.

Guisy, sur la Canche. Mentionné dans les titres de Ste.-Austreberthe à la date de 1174.

HESDIN.

Hesdin est une ville toute moderne, dont l'histoire doit naturellement occuper peu de place dans ce *Mémorial*. Après la destruction du Vieil-Hesdin en 1553, l'empereur Charles-Quint donna des ordres pour le rétablissement de cette ville dans une meilleure position, et dès 1554, on en traça l'enceinte au lieu nommé *le Mesnil*. L'œuvre fut suspendue pendant huit ans. Enfin, le roi Philippe II, par ses lettres patentes du 12 mars 1562, ordonna de rebâtir la nouvelle ville pour servir de chef-lieu au bailliage. Il lui rendit les privilèges de l'ancienne, sans charge de ses dettes. Les travaux commencèrent la même année, et les établissements du Vieil-Hesdin y furent successivement transférés. La délimitation de la banlieue fut faite en juin et août 1575 (*). Le vaste et bel hôtel-de-ville date de 1629.

Cette place, assiégée par Louis XIII au mois de juin 1639, fut contrainte de capituler le 30. Le duc de la Meilleraye y reçut sur la brèche le bâton de maréchal de France. Les Espagnols la reprirent en 1657 par la connivence du lieutenant de roi Larivière. Elle fut rendue à la France en 1659 par le traité des Pyrénées.

Un couvent de Récollets avait été fondé à Hesdin en 1609 par le seigneur de Tramecourt.

(*) Archives départementales.

Le collège ayant été supprimé par ordonnance de 1770, le chapitre de St.-Martin, fondé au XII.^e siècle pour douze chanoines par les anciens comtes d'Hesdin, fut transféré dans l'église de cet établissement, et l'hôpital St.-Jean placé dans les bâtimens. La maison fondée pour douze orphelines par Ursule Lemerchier, dame de Limart, fut alors réunie audit hôpital.

Cette dame avait aussi doté un petit séminaire pour douze aspirans à l'état ecclésiastique.

Hesdin possédait une institution de sœurs de la Providence, fondée par la dame Anne Descan, pour l'instruction des filles pauvres (*).

La beauté des environs de cette ville, la propreté et la régularité de ses rues, l'aménité de ses habitans, en font un séjour agréable, et ses nombreux établissemens militaires lui donnent quelque importance.

Hesdin est la patrie de l'abbé Prévost (Antoine-François), né le 1.^{er} avril 1697, mort à Chantilly le 23 novembre 1763. Le plus distingué des romanciers français après Lesage, et que recommandent plusieurs autres ouvrages estimés;

Et d'Hennebert (Jean-Baptiste-François), né le 21 août 1726, mort le 13 avril 1795. Auteur de la meilleure histoire générale d'Artois, malheureusement inachevée.

(*) M. Mondelot a publié une histoire du vieil et du nouvel Hesdin en 1823. On peut la consulter. M. B. Darvin se livre, dit-on, à un grand travail sur ces deux villes, et son ouvrage, accompagné de pièces justificatives, doit être une monographie complète.

HUBY-SAINT-LEU.

Uby, de *huba*, métairie. St.-Leu (*Lupus*), depuis évêque de Troyes, envoyé en mission par le pape Célestin en 429, traversa ce canton. Les habitants recueillirent le fruit de sa parole. — L'autel d'Uby fut conféré au prieuré de St.-George par une bulle du pape Paschal II de l'an 1122. — François de Créquy fit restaurer l'église en 1506.

LABROYE.

Labroie, sur l'Authie. *Arborea*, *Arbroïa* dans les chartes du XII.^e siècle. C'est de la forêt située sur son territoire que ce village a emprunté son nom. On appelait jadis *arbroye* et *ambret* un lieu couvert d'arbres en général, comme on a dit en particulier carnoye, épinoy, fresnoy, hestroye, quesnoy, des lieux plantés de charmes, d'épines, de frênes, de hêtres ou de chênes, etc.

En 637, St.-Josse fonda un oratoire en ce village alors nommé *Brahic*. — Guillaume, comte de Ponthieu, accorda en 1194 à *ses hommes* de Labroye une charte de commune, selon les *us* d'Abbeville. Un de ses successeurs, Mathieu, vendit en 1244 au comte d'Artois l'hommage de la forêt de *Gréast* (c'est ainsi qu'on appelait le bois de Labroye).

Le 26 août 1346 (jour néfaste), la forteresse de Labroye reçut Philippe de Valois après le désastre de Crécy. Le roi, déjà blessé, s'obstinait à rester sur le champ de bataille; il ne voulait pas survivre à sa défaite. Il fallut l'entraîner loin de cet immense tombeau. Il avait paru dans la plaine de Crécy à la tête d'une armée de 100,000 hommes, il en sortait accompagné de cinq chevaliers. Laissons parler Froissart (livre 1) :

• Sur le vespres tout tard , se partit le roy Philippe tout
 • desconfort , lui cinquiesme des barons tant seulement.
 • C'étoient messire Jean de Hainaut, les sires de Montmo-
 • rency, de Beaujeu, d'Aubigny et de Montsault. Si chevaucha
 • ledit roy tout lamentant, et complaignant ses gens jusques
 • au chastel de la Broye. Quand il vint à la porte, il la trouva
 • fermée, et le pont levé, car il étoit toute noire nuict, et
 • faisoit moult brun, et moult épais. Adoncq fist le roy
 • appeler le chastellain, car il vouloit entrer dedans ; si fut
 • appelé et vint avant sur les créneaulx, et demanda tout
 • haut : *Qui est là ? qui heurte à cette heure ?* Le roy, qui
 • entendit la voix, répondit et dict : *Ouvrez, ouvrez, chas-*
 • *tellain, c'est l'infortuné roy de France* (*). Le chas-
 • tellain saillit tantôt avant, qui recongnut la parole du roy
 • de France, et qui ja bien savoit que les leurs estoient
 • desconfitz, par aucuns fuyans qui estoient passez dessoubz
 • le chastel. Si abaissa le pont et ouvrit la porte. Lors entra
 • le roy dedans et toute sa route. Si furent là jusques à mie
 • nuict. Et n'eut mie le roy conseil qu'il y demourat, ni
 • s'enserrat là dedans. Si but ung coup et aussi firent ceulx
 • qui avec lui estoient. Et puis s'en partirent et yssirent du
 • chastel, et montèrent à cheval, et prinrent guides pour
 • eulx mener qui connoissoient le pays. Si entrèrent à chemin
 • environ à mie nuict, et chevaulchèrent tant que au poinct
 • du jour ils entrèrent en la bonne ville de Amiens. •

En 1437, Labroye était un gros bourg bien peuplé qui

(*) Cette parole si admirée que les historiens prêtent à Philippe de Valois : *Ouvrez, c'est la fortune de la France*, tombe devant la critique historique. M. Buchon, dans son édition de Froissart, est le premier qui ait rétabli les paroles du roi d'après les anciens manuscrits. J'ai vérifié cette leçon sur le manuscrit de Froissart, n.º 173 de la bibliothèque d'Arras, et c'est sur ce M. S. du XV.º siècle que j'ai copié ma citation.

prospérait à l'ombre de ses franchises. Il avait eu déjà beaucoup à souffrir des bandes d'*escorcheurs* qui désolaient le Ponthieu, quand un détachement anglais le pilla complètement et y mit le feu. Ce lieu ne se releva jamais de ce désastre et perdit toute son importance (1). Le château, qui, dit Monstrelet, n'était pas *gramment fort ni de grand valeur*, appartenait au vidame d'Amiens.

LA LOGE.

La Loge, près de la forêt d'Hesdin. Un rendez-vous de chasse des comtes d'Hesdin aux XI.^e et XII.^e siècles, a été le noyau de ce village. En 1554, une chapelle de St.-Louis qui existait au Vieil-Hesdin fut transférée à La Loge après la destruction de cette ville.

MARCONNE.

Marconna, sur la Ternoise, *teutonice dictum a maris accessu*, dit Malbrancq. On croit que dans les âges reculés, le flot des hautes marées se faisait sentir jusque-là. Batefrid, comte d'Hesdin, y avait une résidence vers l'an 630. C'est en ce lieu que fut élevée Ste.-Austreberthe. Framehilde, sa mère, y fonda une église qu'elle dédia à Notre-Dame, et où elle fut enterrée le 6 juin 660. Son tombeau en marbre a été découvert en 1030.

Ste.-Austreberthe, après la mort de ses parens, fonda à Marconne un monastère qui fut détruit par les Normands en 881 (2).

(1) Meyer. *Annales*.

(2) Malbrancq.

MARCONNELLE.

Marconnelles, sur la Canche. Même origine que Marconne. On croit que les dames de Ste.-Austreberthe, qui se retirèrent à Montreuil en 1030, ont résidé à Marconnelle depuis l'an 882. Philippe d'Alsace accorda en 1178 à l'abbaye de St.-Josse un moulin et un pré à Marconnelle, avec droit de pêche sur la rivière (1).

MOURIEZ.

Ce lieu est l'ancien *Rumacum*, contemporain de la domination romaine dans la Morinie. Le domaine de Mouriez fut accordé à l'abbaye de Dommartin en 1153 et 1185, et l'autel en 1249. Mouriez eut une coutume commune avec Régnauville.

PLUMOISON.

Ce village, situé sur la Canche, est mentionné dans les titres de Ste.-Austreberthe à l'an 1216.

RAYE.

Radie au VI.^e siècle, *Rayo*, *Roya* et *Raïocum* dans les chartes de 11 à 1300, *Ray* en 1460. St.-Josse établit en ce lieu vers 640 un de ses trois oratoires. Arnulphe de Raïe accorda la dîme de sa terre *du Ploïch* à l'abbaye de St.-Josse en 1196. Le comte de Ponthieu fit hommage de cette terre au comte d'Artois en 1244 (2).

(1) Cartulaire Moreau.

(2) Godefroy. *Invent. chron.*

REGNAUVILLE.

Reginaldi villa. Le comte de Ponthieu en vendit l'hommage au comte d'Artois en 1244. — Le sire de Regnaville fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415. — La coutume locale fut rédigée en 1507.

SAINTE-AUSTREBERTHE.

Austraberthæ vicus. Le monastère fondé en ce lieu par Ste.-Austreberthe vers l'an 660, ayant été ruiné par les Normands en 881, fut transféré à Montreuil en 1030.

TORTEFONTAINE.

Tortofonte, dans la vallée d'Authie, dépendait en 1153 de l'église de Dommartin. L'autel de cette annexe fut accordé à l'abbaye par l'évêque d'Amiens en 1249. Par l'accord de 1271, le comte d'Artois se réserva la haute justice de ce village.

WAMBERCOURT.

Wamberti cortis, sur la Planquette. Ainsi nommé du comte Wambert de Renty, qui en possédait le domaine en 649. — L'éditeur des *Coutumes générales de Picardie* (*) croit que le comte Wambert de Renty, le comte Walbert d'Arques et le comte Wilbert de Boulogne, tous trois grands *terriens*, vivant à la même époque, sont un seul et même

(*) In-folio. Tom. 2. Préface des coutumes du comté de Boulogne.

homme dont le nom s'est modifié de trois manières. Cette opinion paraît d'abord assez plausible ; mais il est sans intérêt de la discuter. Cependant, nous observerons que l'existence simultanée de ces trois hommes est également possible. La circonscription de leurs immenses propriétés le prouve. Le premier possédait le territoire que traverse l'Aa dans le canton de Fauquembergue ; les possessions du second s'étendaient d'Arques à la terre de *Merch* ; le Boulonnais appartenait au troisième.





CANTON D'HUCQUELIERS.



A l'exception de cinq villages, toute cette circonscription dépendait autrefois du comté de Boulogne.

AIX-EN-ERGNY.

Aquæ près de l'Aa. Ce lieu a porté le nom d'Aix-l'Evêque, parce que l'évêque de Thérouanne y possédait quelques domaines dès le XI.^e siècle.

ALETTE.

Hallette au XII.^e siècle. Du Teuton *hall*, type du mot hallier, buisson, petit bois.

Arnulphe de Raye accorda en 1196 la dîme d'Hallette à l'abbaye de St.-Josse, pour le repos de l'âme de Mathieu, comte de Boulogne (*). Ce lieu nommé dans la coutume Alette-en-Artois, ressortissait au bailliage d'Hesdin.

(*) Cartulaire de St.-Josse.

AVESNES.

Avenæ, nom commun signifiant un territoire mis en culture par suite d'un défrichement. En 1166, ce petit village était annexe de la paroisse d'Herly.

BÉCOURT.

Bécourt, nom composé du Celtique *bey*, prés, et du Latin *cortis*, enclos. Ce lieu est mentionné dans une charte de 1274.

BEUSSENT.

Beussen. Du Teuton *beusch*, bois.

De ce village dépend le hameau d'ENGOUDSENT, *Engoudsen*, une des douze baronies du comté de Boulogne en 987, qui doit son nom au bois qui l'avoisine. *En-God-Sain*.

BÉZINGHEM.

Du Celtique *bey*, prés, et de *ing*, *ingham*, habitation. L'abbaye de Doudeauville avait une part de dtme sur ce village en 1278.

BIMONT.

Bimonte en 1240. Ce village, situé sur un plateau, doit son nom à un accident de terrain.

BOURTHES.

Burthem, *Borthen*, du Celtique *bor*, et *then*, altération de *thun* (enclos du bourg). La voie du *Septemvium* à St-Pol

traversait le territoire. Ce village, déjà connu en 671, fut compris en 827 dans la donation de Gontbert à St.-Bertin.

Le hameau de MIEURES, ou plutôt MIEUVRES, situé près de la voie de Fauquembergue à Desvres, est fort ancien. Son nom latin *Manopera* indique une fabrique.

Bourthes fut chef-lieu de canton en 1795.

CAMPAGNE-LES-BOULONNAIS.

Campanias était situé sur la voie du *Septemvium* à Thérouanne, par Fauquembergue. L'abbé Hilduin acquit en 877 ce village et ses dépendances au monastère de St.-Bertin (1).

Sur ce territoire est le camp de *Glenné*.

CLENLEU.

Clenleu, du Celtique *klang*, écho, voix ; littéralement voix du loup, nom qui témoigne que ce territoire était jadis couvert de bois épais.

Jacques de Senlecques, né à Clenleu en 1558, fut le premier graveur de musique, et l'un des meilleurs fondeurs de caractères typographiques. On lui doit la gravure des caractères de la bible polyglotte, immense travail qui fait honneur à son talent. Il mourut à Paris le 20 novembre 1648. Jacques, son fils, qui exerça le même art avec distinction, mourut en 1660, âgé de 46 ans.

Bertrand d'Ostove, marquis de Clenleu, un des généraux du parti de la fronde en 1646, périt à l'affaire du pont de Charonne en 1648 (2).

(1) Malbrancq.

(2) Henry. — M. Piers.

ENQUIN.

Inkinio en 920. Ce lieu donne son nom à un ruisseau.

Jean d'Ergny était seigneur de ce village en 1248, il le tenait en fief du comte Robert d'Artois.

ERGNY.

Erigny dans les chartes du XII.^e siècle. Du Teuton *ern* ou *hern*, terre inculte. Le sire Jehan tenait cette terre en fief du comte d'Artois en 1248. Elle releva depuis du comté de St.-Pol (1). — La coutume fut rédigée en 1507.

HERLY.

Herleyum. Her-ley, bois du seigneur. Ce village fut donné en 670 à l'abbaye de Luxeuil par le comte Walbert d'Arques. Cette abbaye abandonna en 1166, au monastère de St.-Augustin de Thérouanne, la terre de St.-Philibert-en-Herly, à la prière de l'évêque Milon. Ce domaine devint alors un prieuré que Jehan de Herly, et Gérard, son fils, dotèrent encore de terres et bois situés à Herly. Le premier prieur s'appelait Guy (2).

La coutume d'Herly, en sept articles, a été rédigée le 14 octobre 1550. On y remarque la disposition suivante : « Sous lesdits *franquiesmes*, tout homme qui est résidant, couchant et levant, ne doit nul afforage, gambage, herbage,

(1) Godefroy. *Invent. chron.*

(2) Malbrancq. *De Morinis.*

- moutonnage , reserre de four, mais a tous privilèges et
- franchises • (1).

HUCQUELIERS

Oscha Elerii, enclos d'Héliér (altération du nom d'Hilaire). St.-Elerius, ermite à Fruges en 650, érigea en ce lieu une chapelle, qui fut le principe du bourg. Cet oratoire, situé au nord, et d'abord desservi par des ermites, a retenu le nom de *la Solitude*. Hucqueliers eut au moyen-âge un château-fort. — En 1458, une petite troupe d'archers du duc de Bourgogne, commandée par le bâtard de Renty, stationnait à Hucqueliers, attendant l'occasion de saisir le seigneur de Roncq caché dans les environs, et qui était poursuivi pour un crime commis avec des circonstances atroces (2). Les Anglais de la garnison de Calais, informés que des gens de guerre avaient paru dans le pays, firent sortir un détachement de 50 hommes qui s'embusqua dans les bois, et surprit les archers, qui furent taillés en pièces.

En 1662, neuf compagnies de cavalerie avaient été placées en cantonnement dans les villages entre Marquise et Hucqueliers. Les soldats s'y comportèrent comme en pays ennemi; les habitans exaspérés par leurs violences et leurs exactions, se réunirent sous la conduite d'un gentilhomme, nommé du Clivet, pour chasser ces oppresseurs. Ils attaquèrent simultanément les cavaliers, en désarmèrent un grand nombre, et s'emparèrent du château d'Hucqueliers le 24 juin. Le duc

(1) Coutumes générales de Picardie.

(2) De Roncq, un des spadassins du comte de St.-Pol, pour se venger d'un *compagnon* qui lui avait *soufflé* sa maîtresse, l'arrêta à Renty, et après l'avoir dépouillé et fait coucher sur le dos, il le mutila. . . . Lui ouvrit le ventre, et lui arracha le cœur qui fut coupé en deux ! — Mémoires de Jacq. Duclecrq. Liv. 5.

d'Elbeuf et le marquis de Montcavrel, commandans pour le roi dans le Boulonnais, reprirent le château sans résistance le 10 juillet. Les révoltés se dispersèrent. Le duc fit conduire ses prisonniers dans l'église, en condamna quatre au gibet, et grâcia l'un d'eux sous la condition qu'il servirait de bourreau à ses malheureux compagnons. A la suite de l'information juridique, les cloches furent dépendues pendant un an dans les bourgs de Marquise, de Samer et d'Hucqueliers. On appela cette échauffourée la guerre des *Lustucrus* (1).

HUMBERT.

—
Ce lieu dépendait de l'abbaye de Ste.-Austreberthe dès l'an 700. — Ses coutumes locales furent rédigées en 1507.

MANINGHEM-AU-MONT.

—
La situation de ce village, à proximité d'une voie romaine, fait croire qu'il doit son origine à une *mansion*.

PARENTY.

—
Paretti, sur la rivière d'Enquin. Dans le XIV.^e siècle, Robert III, comte de Boulogne, accorda son domaine de Parenty à l'église Notre-Dame de Boulogne. Cette donation fut confirmée par son fils Guillaume (2).

PREURES.

—
Preura en 670, *Prerures* en 1240. Ce nom veut dire prairie, mot qui s'est écrit *prérie*, *praérie*, etc. Ce village est situé près de l'une des sources de la Bauge.

(1) Henry. Essai sur l'arrondissement de Boulogne.

(2) A. Leroy. Histoire de Notre-Dame de Boulogne. Edition de M. Hédouin.

QUILEN.

St.-Quilien (*Quilianus*), un des compagnons de St.-Vulgan, débarqua à Wissant en 569, et se retira dans une solitude à deux lieues de Montreuil. Des habitations se groupèrent bientôt autour de la cellule et de l'oratoire du saint homme, et un village se forma qui prit son nom (1). — Jean de *Killen*, écuyer, fut de l'expédition d'Oisy en 1254 (2).

RUMILLY.

Rumiliacum. Antérieur au VI.^e siècle. Rigobert, abbé de St.-Bertin, l'acquit à son monastère en 690. — Eustache III, comte de Boulogne, y fonda au XII.^e siècle une maison religieuse où il se retira (3). Ce village est divisé en deux sections, Rumilly-le-Comte et Rumilly-Beaussart, à cause du hameau de Beaussart-au-Bois. Il dépendait du bailliage de St.-Omer. L'enclos du prieuré est situé au sud du village.

SAINT-MICHEL.

S. Michaëlis vicus, sur la voie d'Arques à Douriez, est connu depuis l'an 646.

VERCHOCQ.

Sur un affluent de l'Aa. Mentionné dans des chartes de 1166 et 1248.

Ce village dépendait du bailliage de St.-Omer.

(1) Malbrancq. Tom. 1. — Il ne faut pas confondre ce personnage avec St.-Kilien (*Chillenus*), mort à Aubigny environ un siècle après.

(2) *Puits Artésien*. Tom. 2.

(3) Malbrancq.

WICQUINGHEM.

Wicquengahem en 844. Selon Allent, ce nom, d'origine franke, signifie bourg royal.

ZOTEUX.

Les Autheus (Altaria), dont un hameau voisin porte encore le nom. Le sire Hues des Autels fut tué en 1415 à la bataille d'Azincourt. — Au nord de ce village est le carrefour des sept voies, le *Septemvium* des anciens, auprès duquel les Romains avaient élevé des autels comme ils en érigeaient sur les points les plus importants de leurs colonies, notamment sur les frontières et aux embranchemens de leurs grandes voies, pour plâter le pays sous la protection des dieux et y implanter leur culte. Près de la jonction des sept voies ont dû naturellement s'établir des logis, des hôtelleries, pour les troupes en marche et les voyageurs, dans cette contrée, alors irrégulièrement habitée. On a découvert sur ce territoire plusieurs tombeaux en pierre.

Les voies du *Septemvium* étaient des branches de la grande voie qui traversait les Gaules de Lyon à Boulogne et Thérouanne par Amiens. Elles étaient de l'ordre des simples voies militaires *viæ terraneæ*, la branche principale était empierrée (*via lapicidina*). Elles avaient été commencées sous l'empire d'Auguste, environ vingt-sept ans avant Jésus-Christ. Voici leur direction :

La première, du *Septemvium* au *Sinus Itius* (St.-Omer), par Wisques et Lumbres.

La deuxième, du *Septemvium* au *Sinus quantavicensis*, se terminait sous Montreuil.

La troisième, du *Septemvium* à *Gessoriacum* (Boulogne), par Desvres.

La quatrième, du *Septemvium* à l'embouchure du *Sinus Itius*, par Senlecques, Hocquinghem, Licques et Guines.

La cinquième, du *Septemvium* à Théroouanne, par Campagne-les-Boulonnais et Fauquembergue.

La sixième, du *Septemvium* à *Teroana* (St.-Pol), par Doudeauville, Bourthes, Rumilly, Fruges, Verchin, Anvin.

La septième, du *Septemvium*, direction de Desvres, à Auxy par Herly, Créquy, Sains, Fressin, Auchy, *Helenium* (Vieil-Hesdin) et Fontaine-l'Étalon.

Pour achever de faire connaître tout le système des anciennes communications dans cette partie de la Morinie, nous noterons les voies qui s'embranchaient avec celles du *Septemvium* :

1.° La voie de Théroouanne à Boulogne joignait à Desvres la voie n.° 3, traversant Wismes, Wavrans, Rumilly, Cléty, Upen ; elle coupait la voie n.° 4 près de Senlecques.

2.° La voie de Théroouanne à *Helenium* par Blingel, Rolencourt, coupait la voie n.° 6 à Verchin.

3.° La voie de Théroouanne à Sangatte par Herbelle, Esquerdes, Longuenesse, Leulinghem, Tournehem, coupait la voie n.° 4 près de Guines.

4.° La voie de Théroouanne à Amiens par Laires et Nuncq, coupait la voie n.° 6 à Anvin.

5.° La voie d'Arques au Waast par Longuenesse, Tatinghem, Serques et Journy, coupait la voie n.° 4 près de Licques.

Et 6.° La voie d'Arques à Douriez par Hallines, Fauquem-
bergue, St.-Michel, Marenla et Campagne, coupait la voie
n.° 5 près de Fauquembergue, et les voies 6 et 7 (*).

(*) Voyez Malbrancq. *De Morinis*. Tom. 1. — Quand nous disons
que telle voie traversait tel endroit, il faut souvent l'entendre du
territoire, quelquefois même des environs.

CANTON DE MONTREUIL.

—

Cette circonscription est limitée de trois côtés par la mer, la Canche et l'Authie. Les dunes du littoral occupent environ le cinquième de sa surface. Les sables ont envahi beaucoup de terrains que les titres du moyen-âge signalent comme en culture. Cette observation peut s'appliquer à toute la côte jusqu'à Marck.

AIRON-NOTRE-DAME.

—

Aironis villa était en 673 un château que la fille du comte Airon donna aux religieux de St.-Josse. En 1210, le chemin d'Airon à St.-Josse fut réparé avec soin et redressé. — L'abbaye avait en 1237 la dîme d'Airon, le droit de *mothe* seigneuriale (*mota*), et celui d'avoir constamment une barque (*batellum*) sur le vivier. En 1239, Eustache, sire d'Airon, réduit par ses puissans voisins à la portion congrue, fut obligé de reconnaître que ce vivier et le moulin qui en dépendait, appartenaient au domaine du monastère (*).

(*) Malbrancq. *De Morinis*. — Cartulaire de St.-Josse de l'abbé Moreau.

AIRON-SAINT-VAAST.

Ce petit village fut, pendant plusieurs siècles, une annexe d'Airon-Notre-Dame, de la seigneurie duquel il dépendait.

BEAUMERIE-SAINT-MARTIN.

Beaumery, sur la Canche. La situation de ce village a fait croire que son nom est synonyme à beau marais. — Sur ce territoire est le mont *Marcadé*, coupé par la route d'Hesdin à Montreuil. Il emprunte cette dénomination de la tradition qui veut que dans les tems reculés, lorsque le cours de la Canche n'était pas entravé par des écluses, des barrages et des digues, cette rivière avait une largeur presque égale à celle de son bassin. Alors, le flot de l'équinoxe se répandant jusqu'à cinq lieues de son embouchure, venait battre le pied de la montagne (*Mare cadobat.*) L'Authie et la Somme étaient dans les mêmes conditions. Une rue d'Abbeville (à 5 lieues de la mer) est, d'après la même tradition, appelée chaussée *Marcadé*.

En 1537, une division de l'armée impériale qui faisait le siège de Montreuil, s'appuyait sur les hauteurs de Beaumery.

BERCK.

Bercq-sur-la-Mer, près des dunes. Du Teuton *berg*, colline. La crique de Berck, jadis fréquentée par les pêcheurs, est aujourd'hui ensablée. Ce village dépendait du comté de St.-Pol dès le XII.^e siècle. Il est mentionné dans un concordat de 1322 entre Édouard II, roi d'Angleterre, et la comtesse de St.-Pol (*).

(*) Olivier de Wrée. Sceaux de Flandre.

La coutume locale fut rédigée en 1507.

Le comte de la Fontaine-Solare, propriétaire de 600 journaux de la garenne depuis 1605, acquit la terre de Berck en 1788. — Les sables ont recouvert beaucoup de champs jadis cultivés.

De ce territoire dépend la ferme *du Halloy*, donnée par le roi au sieur du Halloy en 1729. 300 journaux en ont été distraits par arrêt du Conseil du 3 mars 1731, pour servir de communal aux habitans de Berck et de Groffliers (*).

Le pharé de Berck a été construit en 1835.

CAMPIGNEULLES.

Campania, plaine. Deux villages, peu distans l'un de l'autre, portent ce nom. L'un au nord est surnommé *les Petites*. L'autre au sud est appelé *les Grandes*. Jusqu'au XIV.^e siècle, ils ne formaient qu'une même paroisse, et sont confondus dans les chartes. Campigneules est mentionné dans les titres de St.-Vaast à l'an 1033. — Le sire Guillaume de *Campignoles* donne en 1239 à l'abbaye de St.-André-au-Bois une rente annuelle d'un muid de blé.

COLLINE-BEAUMONT.

Pont-à-Collines, sur l'Authie. De *collum*, nom de situation, lieu en pente. En 1185, ce lieu était annexe de la paroisse de Tigny.

CONCHIL-LE-TEMPLE.

Conchi, *Conciacum*, vallée d'Authie. Composé celtique qui a la signification de demeure près de la rivière.

(*) Archives nationales.

Le hameau du **TRIPLE** doit son origine à une maison de Templiers fondée au XIII.^e siècle. Il est situé au sud de Conchil, et un lieu porte encore le nom de *la Commanderie*.

CUCQ.

—

Cuc, Cuque, Cuccum, sur les dunes. En 1100, l'abbaye de St.-Josse avait droit de *volerie* dans les dunes. Ce droit de chasse est le principe de sa propriété de la garenne de *Cuc*. En 1325, Othon, sire de Cuc, épousa Jeanne de Dampierre (famille de Châtillon). (*)

ÉCUIRES.

—

Écuirs. De *scuria*, écurie, grange. — Arnould, seigneur d'Écuirs en 1227, était un gentilhomme maraudeur. Ayant querelle avec les moines de St.-André, il fit une course sur leur terre de Bignopré. Quinze chevaux paissaient dans une prairie; il enleva le meilleur et tua les autres qui n'en pouvaient. L'affaire fit du bruit; ces expéditions commençaient à passer de mode. Les moines portèrent leurs doléances à la cour du roi. St.-Louis bannit du royaume l'aventureux Arnould, qui, pour faire sa paix, répara le dommage et céda quelques rentes à l'abbaye. — En 1537, la gauche de l'armée de siège de Montreuil s'appuyait sur Écuirs.

GROFFLIERS.

—

Groiffiers, près de l'embouchure de l'Authie et de l'endroit nommé *Pas* de Groffliers. Au sud est la baie d'Authie, qui

(*) Olivier de Wrée. Sceaux de Flandre.

anciennement formait un assez bon port de pêche, aujourd'hui envasé. La digue des *Graveaux*, entre Berck et Groffliers, protège ce territoire contre les inondations de la mer.

LA CALOTERIE.

—

Calloterie, près de la Canche. De vieux titres nomment ce lieu *Calleterie*. Ce nom, qui veut dire chantier, viendrait appuyer l'opinion que l'antique Quantauvic existait sur les confins de ce territoire. (Voyez l'article Étaples.)

LA MADELEINE.

—

Ce petit village, situé sous la citadelle de Montreuil, souffrit beaucoup pendant le siège de cette ville par les Impériaux en 1537.

LÉPINE.

—

Spinetum, nom qui caractérise un ancien défrichement. Ce village, situé près des grands bois du *Puits Bérault*, est nommé *Aloernosa* (*) dans des lettres de St.-Louis qui règlent les différends nus pour l'exercice de la haute justice entre les comtes d'Artois et de Ponthieu. Elles sont datées du camp de la Massoure, mars 1249. Elles me rappellent ce décret de Napoléon, daté du Kremlin, octobre 1813, qui convoquait l'Assemblée primaire d'Arras pour des élections !
Vanitas, vanitatum!

(*) Godefroy. *Invent. chron.* Tom. 1.

MERLIMONT.

Merrimont en 823, *Mellimonte* en 1244 et ensuite *Merlemont*. Nom à traduire par *Mons mirabilis*, et c'est dans ce sens que l'annaliste Meyer l'a appelé *Mirum Montem*.

En 823, ce village, situé près des dunes, était rangé dans les possessions de St.-Riquier. Il releva depuis du comté de St.-Pol. En 1245, il était le patrimoine de Hugues Kiéret, sire de Douriez, qui y possédait un château et une forêt. La forteresse, prise par les troupes de Louis XI en 1475, fut détruite dans le siècle suivant.

MONTREUIL-SUR-MER.

Les anciens documens assurent que dans les siècles voisins de l'ère vulgaire, la baie d'Étaples (*Sinus Quantavicensis*) se prolongeait jusqu'à Montreuil, et formait sous cette ville un port naturel dont le bassin avait à peu près la largeur de la vallée de la Canche, c'est-à-dire environ 600 mètres. Un phare était élevé sur le promontoire où est assise la citadelle. La lumière qu'il projetait au loin donna lieu sans doute à la bizarre tradition qui veut qu'alors que les flots de la mer venaient battre le pied de la montagne, un monstre, qui n'avait qu'un œil, avait son repaire sur le promontoire. On disait de ce Cyclope *monstrat oculum*; de là le nom de *Montreuil* aurait été imposé à la bourgade naissante. *Risum teneatis amici*.

De la tradition, passons à l'histoire. Le château, d'abord nommé *Vimax*, défendu au nord par la mer, au sud par des bois impénétrables, fut une des forteresses des vieux Morins. Dès les premiers momens de la conquête, les Romains occupèrent cette position importante. La grande voie d'Amiens à Boulogne, par Douriez et Brimeux, mettait ce poste en re-

lation avec le *Belgium*, tandis qu'une voie militaire, branche du *Septemvium*, aboutissant au *Sinus Quantavicensis*, ouvrait des communications avec l'intérieur de la Morinie. Hadrien de Valois dit que la bourgade située sous le château s'appela *Bragum* jusqu'à la fin du VII.^e siècle.

On a écrit qu'un fût de colonne antique, trouvé dans le jardin de l'hôpital, était un débris d'un arc de triomphe qui aurait été élevé en mémoire de l'embarquement de l'empereur Claude à Montreuil. Cette opinion est une erreur. Claude ne fit qu'un voyage dans la Morinie, et s'embarqua à Boulogne l'an 43. A son retour de la Grande-Bretagne, le sénat lui fit élever deux arcs de triomphe, l'un à Rome, l'autre à *Gessoriacum* (Boulogne). Les fondations de ce dernier monument ont été découvertes en 1801, en dehors de la porte des Dunes (*). Il est probable que le précieux fragment dont il s'agit est un débris d'un temple de Mercure.

Les hordes d'Attila détruisirent la bourgade qui existait sous la protection du château ; car les légendes du VII.^e siècle représentent ce lieu comme inculte, sauvage, couvert de bois et de ronces, et presque désert, à l'époque où St.-Sauve (*Salvius*), neuvième évêque d'Amiens, s'y retira avec quelques religieux en 680. Il mourut le 5 des kalendes de novembre 689. C'est à ce petit monastère, *monasteriolum*, que Montreuil doit son nom. Ce lieu était rendu à sa première solitude, et le pauvre établissement de St.-Sauve était déjà en ruine quand Helgaud, comte de Boulogne, conçut vers l'an 850 le dessein de faire de Montreuil une place d'armes. Il entourra la montagne, au sud-est du château, d'une forte enceinte de murailles munie de tours, et rétablit l'église et

(*) Des écrivains des bas siècles peu versés dans la synonymie des noms de lieu, ont cru que *Gessoriacum* était Montreuil, et Laurent Echard, dans son histoire romaine, a suivi cette mauvaise façon.

le monastère de St.-Sauve. Il aura des habitans dans sa nouvelle ville en leur concédant, à titre de communal et exempts de toutes redevances, les marais qui s'étendent de Neuville à l'embouchure de la *Bauge*. Vaste terrain qui depuis fut connu sous le nom de *Francs marais*. Ainsi, de l'existence de ces marais, on peut conclure qu'à cette époque, les alluvions avaient déjà comblé la partie du bassin de la Canche qui, dans les siècles précédens, avait été qualifiée de port. La rivière cependant, quoique plus resserrée, était encore alors beaucoup plus large qu'aujourd'hui; car les monumens de Ste.-Berthe nous apprennent qu'on y naviguait à la voile en 694, et l'on croit même que dans une de leurs expéditions au IX^e siècle, les Normands la remontèrent avec leurs grandes barques jusqu'à *Helenum* (Vieil-Hesdin).

En 879, la ville, entièrement fortifiée, offrait assez de sûreté pour que la piété des peuples alarmés par les courses des Normands, y mit en dépôt le corps de St.-Wulphly (*), et de douze autres saints vénérés dans le pays. Montreuil garda fidèlement le trésor qui lui était confié; les barbares se présentèrent en vain devant ses murs.

En 942, Arnoul, comte de Flandre, enleva Montreuil au comte de Ponthieu. Hertuin, avec le secours de son allié, le duc de Normandie, recouvra cette ville l'année suivante. Le même Arnoul la surprit encore en 949. Elle était alors au pouvoir d'un seigneur nommé Odon, feudataire de Roger, comte de Ponthieu. Le comte Guillaume la fit rentrer sous sa domination en 966.

(*) St.-Wulphly (*Wulphylus*), curé de Rue, mort en 756, fut particulièrement honoré par les Montreuillois, qui lui dédièrent une église dès le X^e siècle, et déposèrent ses restes dans une châsse d'argent en 1455. Cette église a été attribuée depuis au couvent des Carmes.

Les religieuses de Ste.-Austreberthe, retirées à Marconnelle depuis les dernières incursions des Normands, s'établirent à Montreuil en 1030. La libéralité du comte leur octroya le terrain sur lequel fut érigée leur somptueuse abbaye.

Au mois de novembre 1091, la reine Berthe, fille de Florent, comte de Hollande, et femme de Philippe I.^{er}, répudiée par son royal époux qui brûlait pour Bertrade d'une flamme adultère, fut reléguée à Montreuil et enfermée dans une tour du château. Pendant les deux années qui s'écoulèrent jusqu'à sa mort, elle y vécut dans un complet abandon, au milieu de toutes les privations et dans un tel dénûment, dit la tradition, que les femmes de Montreuil furent obligées de pourvoir à ses besoins. C'est au moins l'origine que l'on assigne à la quête que de jeunes filles faisaient chaque année vers le tems de Pâques, en chantant sur un air monotone : *Donnez, donnez à notre reine*, etc. On montre dans la tour, dite de la reine Berthe, enclavée dans la citadelle, une grande chambre à peine éclairée par une étroite fenêtre, qui servit de prison à cette infortunée.

Philippe-Auguste accorda en 1188 une charte de commune aux habitans de Montreuil (*). Une phrase du préambule qui promet l'oubli du passé a fait dire que cette commune s'établit par insurrection. On en est sur ce point réduit aux conjectures. Mais ce qu'il y a de positif, c'est que la commune existait plus d'un demi-siècle avant la date de la charte royale. En effet, une donation faite à l'abbaye de Valoires par Guillaume, châtelain de Montreuil, le 11 février 1144, est souscrite par Enguerrand, mayeur, et Eustache, argentier (*monetario*). L'acte constate que cette donation a été faite

(*) Ordonnances des rois de France. Tom. 2.

à Montreuil dans la maison de pierre (*in domo petrina*) d'un bourgeois nommé Wascelin, et qu'elle a été confirmée *in domo lignea* dans la maison de bois du donateur Guillaume, située dans le château en face de la tour (*).

En 1210, Gauthier de Maintenay, chevalier, fonda l'hôpital, et lui assigna un clos et des revenus. On voit dans une des salles de cet établissement le portrait et les armes du fondateur, peints en 1467.

Le 6 juin 1329, dans la cathédrale d'Amiens, Édouard III, roi d'Angleterre, fit hommage au roi de France du comté de Montreuil qui lui revenait du chef de sa mère Isabelle. Les habitans ne se crurent pas liés au monarque anglais par cette formalité, car nous voyons une compagnie bourgeoise de Montreuil engagée dans le combat du gué de Blanquetacque, le 25 août 1346. Le succès ne répondit pas au courage des Montreuillois, et leur milice fut entièrement défaite. Édouard, pour se venger, brûla les faubourgs après la bataille de Crécy.

Le traité de Brétigny (1360) assure à Édouard la souveraineté de Montreuil et du bas Ponthieu. En 1370, le connétable Duguesclin remit ce pays sous l'obéissance du roi de France.

1521-22. — Le duc de Guise et le comte de St.-Pol campent sous Montreuil avec une armée de 6,000 hommes pour observer les mouvemens de Henri VIII.

Le 5 juin 1537, l'armée impériale, commandée par le comte de Bures et Adrien de Beaurain, comte de Rœux, investit Montreuil. Le faubourg St.-Martin fut d'abord détruit.

(*) Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie. Tom. 2. Article de M. Bouthors.

La principale attaque eut lieu dans le front de la courtine de la garenne, alors une des parties les plus importantes de la ville ; une brèche fut ouverte entre les grosses tours de l'enceinte de la garenne, tandis qu'une batterie, foudroyant l'intérieur, brûla l'hôpital et plusieurs églises. Les remparts étant ruinés, le gouverneur comte de Canaples fut forcé de capituler le 24 juin. La garnison se retira avec armes et bagages ; ceux des bourgeois qui voulurent quitter la ville eurent la permission d'emporter tout ce dont ils purent se charger. Les Espagnols, au mépris de cette convention, tombèrent sur ces fugitifs, les pillèrent et les maltraitèrent. Les maisons et les églises furent mises au pillage. La destruction des ouvrages de défense explique la facilité avec laquelle les Français reprirent la ville peu de temps après.

En 1544, le duc de Norfolk, général des armées de Henri VIII, assiége de nouveau Montreuil que défendait le maréchal Dubiez. Le siège fut levé après le traité de Crespy.

En 1588, les ligueurs, encouragés par le gouverneur Mesnieux, troublèrent la paix de la ville.

En 1634, l'évêque d'Amiens ayant accordé à la ville de Rue une partie des reliques de St.-Wulphly, la population de Montreuil manifesta son opposition par des désordres et des outrages qui forcèrent l'autorité épiscopale à fulminer l'interdit contre la ville et la banlieue (*).

Aux XV.^e et XVI.^e siècles, Montreuil était une des prévôtés du bailliage d'Amiens. Les coutumes furent rédigées en 1567. Les coutumes générales du siège *réal* et prévôté

(*) M. Braquehay. *L'Interdit*. 1840. — Sur Montreuil. Voyez Malbranq. — Henry. — Godefroy. — Anquetil. — Chroniques et M. S.

ont 12 titres et 185 articles. Les coutumes particulières et locales ont 48 articles.

L'hôtel-de-ville est bâti sur l'emplacement de l'abbaye royale de St.-Sauve. L'église est la seule qui ait été conservée par la révolution. Ce monument du XIV.^e siècle, dont le chœur et la croisée furent détruits en 1537, n'a de remarquable que la disposition en faisceaux des nervures de ses voûtes. — Le portail gothique de la chapelle de l'hôpital offre d'intéressans détails de sculpture. — L'abbaye royale de Ste.-Austreberte est affectée au collège communal et au casernement. La chapelle est en ruines. — La collégiale de St.-Firmin, les paroisses de St.-Jacques et de St.-Pierre, et l'antique église de Notre-Dame-en-*Darnetal* (sur la place verte), n'existent plus. La basse-ville a une pauvre chapelle. — La porte de Boulogne a été reconstruite depuis environ quinze ans; on y accède par des rampes douces et commodes.

Les armoiries de Montreuil sont d'or à deux fasces d'azur, au chef d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or.

Montreuil est la patrie de Denys Lambin, professeur d'éloquence au collège royal et commentateur de Plaute. Né en 1516, la douleur qu'il ressentit de la fin tragique de son ami Ramus abrégé ses jours. Il mourut à Paris en 1572. Il naquit dans une petite rue qui débouche sur la rue de la Citadelle.

NEMPONT-SAINT-FIRMIN.

Mittispons, sur l'Authie. St.-Firmin, le confesseur, prêcha l'Évangile dans cette partie du Ponthieu vers l'an 346. Il établit en ce lieu un oratoire. En 1213, Robert, sire de Nempont, céda le moulin de ce village à l'abbaye de Dommartin.

Charles V, par une ordonnance du 24 avril 1374, reconnaît que le roi Jean, son père, avait accordé à Notre-Dame de Boulogne 60 livres de rente à prendre sur les produits du péage (*pedagium*) de Nempont; mais que par le malheur des tems les revenus de ce péage étaient tellement diminués, qu'ils montaient à peine à 50 livres, sur lesquels il fallait déduire annuellement 6 livres pour l'entretien des chaussées voisines. En conséquence, il cède ledit péage à l'église de Boulogne. (*)

NEUVILLE-SOUS-MONTREUIL.

Nova villa, la Neuville. Ce village est inconnu avant le XII.^e siècle. A l'est, à mi-côte, est un vaste enclos entouré d'un bouquet de bois. Il y a cinquante ans, cette retraite était habitée par les enfans de St.-Bruno. Comme celle de Gosnay, la chartreuse de Neuville, Notre-Dame-*des-Prés*, doit son origine à un grand crime. C'est, dit-on, un parricide qui vint porter son repentir dans cette solitude, et consacrer sa fortune à ce monument d'expiation (vers 1370). Robert III, comte de Boulogne, contribua au premier établissement; il en est considéré comme le fondateur.

En 1537, le troisième corps de l'armée impériale, qui assiégeait Montreuil, était posté entre Neuville et la Chartreuse.

Neuville ressortissait de la sénéchaussée de Boulogne.

SAINT-AUBIN.

S.-Albini fanum, Albinium, S.-Albin, mentionné dans un concordat de l'an 1100, entre Guy, comte de Montreuil,

(*) A. Leroy. Histoire de Notre-Dame de Boulogne. Edition de M. Hédouin.

et de Ponthieu, et Florent, abbé de St.-Josse. Willelm de Wailly accorda en 1240 à ce monastère la dîme de St.-Albin. Le duc de Guise défit une division espagnole près de ce village en 1558.

SAINT-JOSSE.

Rumacum. St.-Josse, fils de Juthaël, prince Breton, arriva dans le Ponthieu en 637, il y fut accueilli par le comte Haymon. Après avoir évangélisé la contrée, et fondé des oratoires à Labroye, Dommartin, Douriez et Raye, il se fixa à *Rumacum* en 651. Il rassembla autour de son ermitage quelques solitaires qui défrichèrent les landes que leur concéda le comte de Ponthieu. St.-Bertin visita, la même année, ce nouvel établissement, dont le fondateur mourut le 13 décembre 654. Jusqu'en 830, le monastère de St.-Josse ne fut guères qu'un hospice où étaient recueillis les nombreux pèlerins qui venaient visiter le tombeau du saint prêtre. A cette époque l'abbaye se constitua, et Warembald, religieux de Ferrières, en fut le premier abbé.

Pendant les dernières invasions des Normands, les moines se retirèrent à Ferrières; ils rentrèrent en 912 dans leur demeure désolée. Un seul prêtre desservit l'église jusqu'en 977. L'édifice étant alors rétabli, les reliques de St.-Josse y furent ramenées avec pompe, et les pèlerinages dont elles étaient l'objet reprirent leur cours.

Le domaine de l'abbaye se composait des 1,500 journaux de bois et terrains incultes que les religieux mirent en valeur, d'environ 3,000 journaux de la garenne de Cucq, et de divers droits accordés par les comtes de Montreuil et de Ponthieu, et autres seigneurs, tels que banalité, droit de pêche en

Canche, aquatia, droit de *volerie* sur les dunes, de justice sur le larron à *sang et ban*, et de dîmes sur plusieurs villages.

La terre de St.-Josse-sur-la-mer avait titre de comté.

L'abbé Florent accorda à la ville en 1203 une charte de commune selon les *us* d'Abbeville, qui fut maintenue par un concordat intervenu en 1205 entre ce même abbé et le comte de Ponthieu, sous la condition que chaque homme paierait annuellement un setier d'avoine, partageable entre le comte et l'abbaye. Cette commune fut confirmée en 1244, et enfin en 1352 par une charte de règlement de droits. Les maieur et échevins avaient le droit de recevoir tous contrats. Le cartulaire mentionne un contrat reçu par ces magistrats en 1227, par lequel Wibmond *Vavasseur* à St.-Josse vend son pré de Conteval.

Les coutumes de St.-Josse furent rédigées en 1507.

L'armée anglaise incendia le village à la fin d'août 1346.

En 1416, à Pâques, l'empereur Sigismond, revenant de Paris, vint en pèlerinage à St.-Josse. Il n'y fit aucune offrande, ce dont les moines ne furent guères *édifiés*, dit Monstrelet.

Une ordonnance de Henri III de 1585 prescrivit de faire la garde à la tour de l'église (*). — L'abbé Moreau fut nommé évêque d'Arras en 1670. Il a laissé un précieux cartulaire manuscrit, déposé aux archives. — Quelques années avant la révolution, le monastère de St.-Josse avait été abandonné. Le petit nombre de religieux qu'il renfermait s'étaient réunis à leurs frères de St.-Sauve de Montreuil.

Le hameau de VILLERS, *Villare*, dépendait de l'abbaye dès l'an 1100.

(*) Sur St.-Josse. Voyez Malbrancq. — Froissart. — Cartulaire Moreau.

SORRUS.

On prétend que ce lieu doit son origine à la *villa* qu'y possédait Sorusse, épouse de Fumers, comte de Boulogne. La donation que cette dame en fit à St.-Riquier en 638 est le sujet d'une légende (*).

Un soir d'hiver, Riquier se rendant en Angleterre, se présenta à la porte du château, et réclama l'hospitalité pour lui et ses compagnons. Sorusse en ce moment seule avec un petit nombre de serviteurs, refusa de recevoir ces inconnus à une heure aussi avancée. La *villa* était éloignée de toute habitation; l'abbé de *Centula* prit bravement son parti, s'enveloppa dans son manteau, et s'étendit avec résignation dans le fossé voisin. La place qu'y occupa le saint homme fut entièrement préservée de la neige qui, cette nuit, tomba en abondance. Sorusse à son réveil fut informée de cette circonstance extraordinaire; *si lui amollia le cœur*. Elle le fit inviter à entrer dans sa demeure, et pour avoir une preuve plus positive encore de sa *puissance de sainteté*, elle le pria de faire *sourdre* dans son enclos une fontaine *de douce eau*. Le saint se mit en prières, et frappa du pied le sol: il en jaillit une source limpide. *Lors* la dame fit don de son domaine au serviteur de Dieu. St.-Riquier habita quelque tems Sorrus: un chêne, sous lequel il se reposait souvent, fut conservé pendant plusieurs siècles par la vénération publique. Malbrancq ajoute que, lorsqu'un seigneur cupide le fit abattre, on trouva l'image du saint incrustée dans l'intérieur de l'arbre. On a eu maintes fois l'occasion de remarquer

(*) St.-Riquier, fils d'Alchaire, duc de Ponthieu, et fondateur de la riche abbaye de Centula, mourut âgé d'environ 100 ans en 631. — Vocab. hagiologique.

que l'historien de la Morinie accueille avec une rare crédulité tous les faits merveilleux.

Après la bataille de Crécy, l'armée d'Édouard III saccagea et brûla Sorrus en septembre 1346. — Pendant le siège de Montreuil en 1537, le deuxième corps des Impériaux s'appuyait contre ce village.

TIGNY-NOYELLES.

Tigny est situé dans la vallée d'Authie. Son nom vient du Latin *tignum*, pris pour *lignum*, bois.

Dès 1185, l'abbaye de Dommartin y avait des propriétés. Elle possédait en 1205 un moulin banal, et l'exercice de la haute justice. — Jean, sire de Tigny, fut tué à la bataille de Poitiers en 1356.

Le hameau de NOYELLES, *Nigella*, *Nielles*, appartenait en 823 à l'abbaye de St.-Riquier.

VERTON.

Vertunum, *Vertomnum*, existait avant les invasions des Normands au IX.^e siècle. En 1198, l'abbaye de St.-Josse avait le droit de pêche sur ce territoire (*aquatia*). Elle y possédait en 1219 et 1237 des cens et le personnat de la cure (*). Cette terre, qui relevait du comté de St.-Pol dès le XIII.^e siècle, appartenait en 1789 au comte de la Fontaine-Solare, allié à la noble famille piémontaise qui eut l'honneur d'être servie par J.-J. Rousseau. — Le château de Verton, flanqué de tourelles, est une construction assez remarquable.

(*) Cartulaire de St.-Josse de l'abbé Moreau.

WABEN.

Wabanum, Wamben, Waubain, Waban. Ce nom vient des mots celtiques *wa* (*vallis*) et *ben* (*caput, origo*); littéralement tête ou commencement de la vallée. Étymologie que justifie la situation du lieu.

Waben appartenait à St.-Riquier en 823. L'abbaye de St.-Josse y possédait en 1100 un septième du droit de pêche; elle obtint en 1174 l'autel et des dtmes. En 1192, Guillaume III, comte de Ponthieu, accorda à ce bourg, alors important, une charte de commune selon les *us* d'Abbeville (*). Le bailliage royal établi au XIII.^e siècle fut réuni à celui de Montreuil en 1665. Les Anglais pillèrent ce bourg en 1346, et y mirent le feu. Le château-fort, l'une des anciennes résidences des comtes de Ponthieu, et qui avait beaucoup souffert, fut entièrement ruiné dans une autre de leurs invasions.

Waben fut chef-lieu de canton en 1795.

WAILLY.

Valliacum, Wally, de vallis, vallon. Walter de Wailly accorda des dtmes à St.-Josse en 1224.

(*) Ducange. *Glossarium*, au mot *communia*.



ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER.



Cette circonscription est le centre de l'antique Morinie. Elle comprend la plus grande partie des bailliages d'Aire et de St.-Omer, la régale de Théroouanne, la moitié de l'Andresis, et les pays de Brédenarde et de Langle. Le territoire, arrosé par l'Aa, la Lys et plusieurs canaux, était traversé par les voies romaines qui se croisaient à Théroouanne.

CANTON D'AIRE.

AIRE.

Aria. Lydéric, grand forestier de Flandre, fit bâtir vers l'an 641, au confluent de la Madick et de la Laquette, un château dont la dénomination du *Pont du Castel* a seule conservé le souvenir. Cette forteresse fut le noyau d'une bourgade qu'Antoine, fils de Lydéric, ceignit d'un mur et d'un fossé en 677. Les constructions de Lydéric, sises au-delà

de la Lys, portaient le nom d'*Ariachum*; celles qu'Antoine y adjoignit, et qui n'étaient défendues que par les deux ruisseaux, s'appelaient *Aria* ou *le Bourg* (1). Lydéric mourut en 676, et son fils en 679. Ils furent enterrés à Aire où leur tombeau fut retrouvé dans le XVII.^e siècle, avec un fragment d'épithaphe sur lequel on releva l'inscription suivante :

Infirmis baculus, cæcis oculus, via claudis :

Hic Lydericus erat. Deus illi præmia reddat.

Le roi Pépin, qui, dit-on, affectionnait le séjour de cette ville, *ob amœnitatem loci*, y fit construire une résidence où plusieurs de ses enfans furent élevés par le célèbre Alcuin (752-62). Giselle, sa fille, connue sous le nom de Ste.-Isbergne, n'eut jamais d'autre demeure. Elle convertit cette maison royale en monastère en 774, et y mourut en 806.

Il faut placer au rang des fables l'assertion de Ferri Delocres : que les corps de Pépin et de Berthe, son épouse, morts en 768-83, reposent dans l'église d'Aire, où se lisait ce chronographe :

INCLITA PIPINI, AC BERTHE HIC RECVBANT
SIMVL OSSA (2).

(1) Les détails que nous donne Malbrancq sur l'ancienne topographie d'Aire sont obscurs et confus. Il est inutile de les discuter.

(2) Pépin mourut à St.-Denis, le 24 septembre 768. La tombe de ce prince, dit le président Hénault, est remarquable par l'épithaphe : *Pépin, père de Charlemagne.*

Le procès-verbal des exhumations de St.-Denis, conservé par M. de Châteaubriand dans une note du *Génie du christianisme*, porte : « Le 6 août 1793, — dans la croisée du chœur, du côté de l'épître, le long des grilles. Le tombeau de Pépin, premier roi de la deuxième race, mort en 768. A côté celui de Berthe ou Bertrade, sa femme, morte en 783. — L'on n'a trouvé que très-peu de chose dans les cercueils des tombeaux creux. Il y avait un peu de fil d'or faux dans celui de Pépin. »

Aire fut saccagée par les Normands en 881. Des châtelains héréditaires, seigneurs d'Heuchin, la gouvernèrent pendant tout le moyen-âge, sous l'autorité des comtes de Flandre.

En 1023, Baudouin-le-Barbu fit construire à l'occident du *bourg* un grand et fort château flanqué de quatre grosses tours. (Son emplacement sert aujourd'hui d'esplanade.) Une arche ogivale, appuyée sur deux tourelles de briques, sous laquelle entre la Lys, est le seul reste de ce château. Baudouin de Lille, dit le Pieux, répara en 1053 ou 54 l'ancienne forteresse située au nord de la ville. En 1120, l'accroissement de la population détermina la comtesse Clémence, qui résidait à Aire depuis la mort du comte Robert, son mari, à clôre de murailles le bourg qui s'étendait entre l'enceinte primitive et la forteresse occidentale. C'est à cette occasion que la comtesse est considérée comme la seconde fondatrice de la ville.

Le comte Baudouin de Lille fonda en 1062 l'église de St.-Pierre sur les ruines du monastère de Ste.-Isbergue, détruit par les Normands. Il y établit en 1064 un chapitre de 14 chanoines, auquel il assigna la dîme de la châtellenie et d'autres revenus. La date de cette fondation est prouvée par le chronographe suivant, qui était gravé dans le chœur :

BIS SEPTEM PREBENDAS TV BALDUINE DEDISTI.

Philippe d'Alsace, par diplôme de 1163 et 1169, augmenta ce chapitre de 23 prébendes qu'il dota de 2,200 mesures de marais desséchés, de 70 *marcas* de terre et du droit de remorque des navires (*montagium*). Deux autres prébendes portèrent ensuite le nombre des chanoines à 39.

Au mois d'octobre 1188, le comte Philippe d'Alsace, à la veille de partir pour la terre sainte, voulant maintenir les hommes de sa terre de Flandre dans leurs libertés et

franchises, accorda aux bourgeois d'Aire, sur leur demande, une charte de commune en confirmation des lois et coutumes que leur ont concédées, *pour écarter les injustices des hommes pervers*, les comtes Robert, Clémence, Charles, Guillaume et Thierry. Cette charte, intitulée : Loi de l'Amitié (*Lex Amicitiae*), est empreinte d'un caractère particulier de modération ; elle est dictée par des sentimens de justice et de fraternité. C'est la loi d'un bon peuple. On en jugera par les passages suivans (*) :

1. — • Dans l'Amitié ont été choisis douze juges qui ont juré
 • de ne faire acception ni du pauvre ni du riche, du noble ni
 • du non noble, du parent ni de l'étranger.

2. — • Tous ceux qui appartiennent à l'Amitié de la ville
 • ont juré que l'un aidera l'autre comme son frère en toute
 • chose utile et honnête. Que si l'un d'eux fait tort à un autre
 • en parole ou en action, celui qui aura été lésé ne tirera pas
 • vengeance par lui-même ou par les siens ; mais il se
 • plaindra au prévôt. . . . Et l'inculpé fera réparation selon
 • la sentence des douze juges. . . . Si après trois avertisse-
 • mens, l'offenseur ou l'offensé refuse de se conformer à la
 • décision, lui et ceux qui le soutiendront sera comme par-
 • jure expulsé de l'Amitié commune, etc.

4. — • Quand quelqu'un de l'Amitié aura tué un bourgeois
 • son co-jurant, aucun des amis du mort (à moins que celui-ci
 • n'ait été tué en sa présence), ne pourra dans les quarante
 • jours ni en tirer vengeance, ni chasser le meurtrier de
 • l'Amitié. Mais si dans ce délai, le coupable n'a point, selon
 • la sentence des juges, réparé la mort de *son ami*, ou donné
 • satisfaction aux parens, il sera banni de l'Amitié comme

(*) Recueil des ordonnances. Tom. 12. — De l'affranchissement des communes, par M. le conseiller Tailliar.

• parjure... et sa maison sera démolie... Mais si les
• amis du mort refusent la réparation fixée, ils seront punis
• d'amende et bannis de l'Amitié.

13. — • Si quelqu'un vient à être obéré, soit par l'incendie
• de sa maison, soit par l'obligation de se racheter, chacun
• donnera un écu pour secours à l'*ami* appauvri. •

Le mayeur contemporain de cette chartre se nommait Bertram. Il vivait encore en 1209. — Philippe-Auguste, en 1192, et Philippe de Valois, en 1347, confirmèrent les privilèges de la commune. Au XIII.^e siècle, le sceau communal portait l'empreinte d'un loup.

En 1198, Baudouin, comte de Flandre, refusant de reconnaître les droits de Philippe-Auguste sur l'Artois, prend la ville d'Aire. Le comte Ferrand l'assiège en vain en 1214 avec les troupes de l'empereur Othon. Les Flamands, sous la conduite d'Oudard de Renty, ravagent ses environs en 1347. Jean de Berghes, sire d'Ollehain, la livra ou plutôt la vendit en 1482 au maréchal d'Esquerdes. Elle fut prise le 27 juillet 1641 par le maréchal de la Meilleraye, et reprise la même année par les Espagnols qui se servirent des lignes et tranchées ouvertes par les Français, et qu'on avait négligé de combler. Le maréchal d'Humières s'en empara de nouveau le 31 juillet 1676. Le marquis de Guébriant la rendit aux alliés le 9 novembre 1710, après cinquante-deux jours de tranchée ouverte. Elle fut restituée à la France par la paix d'Utrecht.

Vingt-neuf villages ressortissaient au bailliage d'Aire.

Les établissemens de charité de la ville d'Aire se composent : 1.^o D'un hôpital fondé au XIII.^e siècle et desservi

par des religieuses, lequel s'est ensuite accru des biens de la maladrerie. 2.° D'une maison pour les orphelins, dits *bleuets*, et pour les orphelines, dites *bleuottes*. Elle est due à des legs pieux de quelques habitans, et fut autorisée par un placard de l'empereur Charles-Quint en 1530, confirmé par ordonnance du 9 juillet 1749.

La comtesse Mahault avait assigné en 1323 une rente de 70 livres aux pauvres de la ville.

Une pédagogie succéda en 1770 au collège des Jésuites que le magistrat avait établi au commencement du XVII.° siècle.

A l'époque de la révolution, Aire avait, outre la congrégation hospitalière, cinq couvens de filles. Les Béguines, établies en 1261 et réformées en 1525, les Sœurs Grises, les Conceptionnistes, les Pénitentes et les Clarisses anglaises.

L'église collégiale de St.-Pierre est un grand et beau vaisseau dont l'ensemble est imposant, mais dont les détails architectoniques ne sont pas d'un goût épuré. La tour porte la date de 1469. La partie supérieure s'écroula en 1624. L'édifice fut en grande partie reconstruit de 1735 à 1772. — L'église des Jésuites est un petit monument remarquable par l'élégance de ses proportions et le fini des détails. Elle sert de magasin aux fourrages. Il est à désirer que la ville arrache cet édifice à la dévastation en le rendant au culte.

Au coin de la place est l'ancien bailliage, monument dans le style de la renaissance, dont les trois faces sont chargées de sculptures élégantes.

L'hôtel-de-ville, construction grandiose, date du siècle dernier.

Les établissemens militaires sont beaux et nombreux. Le fort St.-François, qui a porté le nom de *Tête de Flandre*, sert de prison militaire.

ARMOIRIES. — Aire porte de gueules à l'aigle d'argent aux ailes éployées.

Les coutumes de la ville et banlieue furent reconnues et rédigées les 22 septembre 1507 et 30 juillet 1509. Le premier cahier contient 42 articles, le second 32, et à la suite les usages et *stiltz*, 21 articles. (Imprimées à Arras en 1724, in-12).

Treize hameaux sont compris dans la banlieue ; les principaux sont :

GLONENGHEN. — Nommé *Gomelinghen* en 1064 dans le titre de dotation de la collégiale de St.-Pierre.

RINCO. — Milon, évêque de Thérouanne, accorda l'église de ce lieu au monastère de St.-Augustin en 1147.

SAINT-ANDRÉ. — Ci-devant prieuré dépendant de St.-Augustin ; fondé en 1202 par Robert de Kersèques (*Creeques*), institué par le pape Grégoire en 1227.

SAINT-MARTIN. — Était une église au VII.^e siècle. L'ancienne ville était alors plus rapprochée de ce lieu qu'elle ne l'est aujourd'hui.

SAINT-QUENTIN. — Le 4 des kalendes de septembre 1023, Baudouin, évêque de Thérouanne, consacra la chapelle de St.-Quentin *in forly* (faubourg). Elle remplaçait un oratoire qui avait été détruit par un incendie. On y lisait ce distique :

*Milleno terno et viceno consecror anno :
Indè quintini dicor honore. . . . (*)*

(*) Sur Aire. Voyez Malbrancq. — Meyer. — Delocres. — Godfroy. — Aub. Lemire. — Les historiens d'Artois.

CLARQUES.

Clarok. C'est dans l'église de ce village, fondée en 501 et dédiée à St.-Martin, que les évêques de Thérouanne venaient prendre possession de leur dignité. Près de l'église est une butte de forme régulière sur laquelle existait jadis la statue équestre de St.-Martin. En 1197, le sire Michel de Clarques vendit son domaine au prieur de Wizernes (*).

CRECQUES.

Kerscha, Crézèques, sur la Lys. Le seigneur de Crézèques était banneret d'Artois au XII.^e siècle. Le sire Anselme donna par testament en 1204, au monastère de St.-Augustin de Thérouanne, 14 mesures de terre situées à Quercamp, *pro terrâ viventium obtinendâ.*

ECQUES.

Hescha. Du Teuton *esche*, bois de chêne. Ce village était traversé par la voie romaine de Thérouanne à Cassel. Le domaine en fut donné à l'église de St.-Omer par Baudouin-Bras-de-Fer en 871.

HERBELLE.

Ce lieu, situé sur la voie de Thérouanne au port *Itius*, est nommé *Arabella* dans les diplômes du IX.^e siècle.

(*) Malbrancq. — M. Piers. Histoire de Thérouanne.

HEURINGHEM.

Henrikingahem, nom à traduire, dit Allent, par maison du roi Henri. Ce village, qui existait avant l'an 668, fut compris avec ses dépendances dans la donation de Gontbert à St.-Bertin en 827.

INGHEM.

Aingahem en 920. On croit que ce lieu est antérieur au IX.^e siècle.

MAMETZ.

Mametz tire son nom de *Mamezia*, vierge anachorète qui s'était retirée en ce lieu vers l'an 640.

Le seigneur de *Mammès* était chevalier banneret d'Artois en 1071. Cette terre a longtemps appartenu aux comtes de Mérode. — Ses coutumes furent rédigées en 1507.

Le territoire de Mametz produit le meilleur tabac du département.

MARTHE.

Morthes, sur la *Madik*. Mentionné dans les titres de St.-Pierre d'Aire en 1064.

QUIESTÈDE.

Ce lieu est l'ancien *Kessiacum* de la donation de Gontbert à St.-Bertin en 827.

RACQUINGHEM.

Rakingahem en 871, *Rakinghen* en 1100. Lambert, abbé de St.-Bertin, obtint en 1116, de l'évêque de Tournai, l'autel de ce village. L'abbaye en avait la dtme en 1232.

REBECQ.

Resbeka, *Resbeke*, à la source d'un affluent de la Lys. Du Celtique *re*, rivière, et de *beck*, cours d'eau. Cette terre appartenait, dès la fin du XI.^e siècle, aux châtelains héréditaires de Lens.

ROUQUETOIRE.

Rokestor dans les diplômes du IX.^e siècle. En 1161, Thierry d'Alsace, comte de Flandre, fit cesser le différend qui s'était élevé entre St.-Bertin et l'évêque de Thérouanne au sujet de l'église de Rouquetoire.

THÉROUANNE.

Taruenna (*), sur la Lys (*Terra vana*), chef-lieu de l'ancienne Morinie.

Quomodò sedet sola, civitas plena populo. Comment est-elle si désolée, cette ville jadis si pleine de peuple ? Voilà

(*) Ptolomée. Liv. 2. *Tabula europ.* 3. — Les amateurs d'origines romaines donnent pour fondateur de cette ville le préteur Lucius-Taruanus, l'an de Rome 723, ou 29 ans avant Jésus-Christ, avec autant de vraisemblance, peut-être, que le prince africain *Maurus* a imposé son nom à la Morinie. . . . Les armoiries de Thérouanne consacraient cette fable. Elles portaient une tête de Maure, *sable*, bandée de *gueules* surchamp d'argent, au chef d'azur semé de fleurs de lys d'or.

ce que l'étranger se demande en parcourant cette enceinte déserte, en foulant ce sol formé de débris où la charrue se promène péniblement. Il se demande qui a fauché ces tours, nivelé ces remparts ; qui a effacé les vestiges des places et des voies publiques, dispersé les pierres de tous les édifices ; qui a éteint la vie en ces lieux, et fait succéder un éternel silence à l'activité d'une population de 15,000 âmes ? Un pauvre cicérone lui dira bien qu'ici était le château, là une somptueuse basilique, métropole des Morins. Un souvenir confus de la glorieuse existence de la cité plane encore autour d'elle ; mais la nouvelle population qui vit près de ces ruines en ignore l'histoire ; elle n'en connaît que la dernière catastrophe qui a effacé de la terre l'antique Théroüanne, et n'a recueilli qu'un écho lointain du cri de triomphe de ses dévastateurs :

DE LETI MORINI.

Nous aussi, nous avons voulu visiter ces lieux désolés, *campos ubi Troja fuit*. De pénibles émotions se sont éveillées à la vue de ce sol bouleversé, qui porte l'empreinte ineffaçable des vengeances de Charles-Quint. Avec le recueillement du pieux pèlerin, je parcourus ce lugubre enclos, parallélogramme bordé sur trois de ses faces de larges et profonds fossés, et dont le village forme le quatrième côté vers la Lys. Je montai sur le *grand cavalier*, d'où l'œil embrasse l'ensemble des ruines et un vaste horizon. Au pied de cette butte élevée rampe l'étroite chaussée, seul reste des six voies romaines dont Théroüanne était le centre (*). Après avoir reconnu quelques endroits recommandés par la tradition

(*) La voie de Rheims au port *Itius*, par Arras et Théroüanne. — La voie de Théroüanne à Sangatte (*Portus ultérior*). — De Théroüanne à *Gessoriacum* (Boulogne). — De Théroüanne à *Sithieu* (St.-Omer). — De Théroüanne au *Castrum Morinarum* (Cassel). — De Théroüanne à *Tervana* (St.-Pol).

locale, je m'arrêtai vers le milieu de l'enceinte, sur un terrain d'environ quatre arpens, tellement parsemé d'éclats de pierres qu'il se refuse à produire les maigres végétaux que les besoins des habitans demandent à ce sol factice. Là était la cathédrale.

Voilà donc, me dis-je, tout ce qui reste de cette antique et *bonne petite ville*, si dévouée à nos rois, et que nos rois n'ont pu sauver ? Et le souvenir des tems qui ne sont plus se retraça vivement à ma pensée ; et l'histoire de la vie et des désastres de la cité se déroula devant moi. — Théroouanne m'apparut, d'abord pauvre bourgade de la Morinie, occupant un territoire inculte *Terra vana*, agrandie ensuite et embellie par les Romains, tentant de secouer le joug de ces tyrans : punie par la dévastation et portant la peine du patriotisme malheureux. Devenue l'un des municipes de la Gaule-Belgique, et florissant dans les arts de la paix, jusqu'à ce que les hordes barbares se répandent sur elle comme une lave dévorante (451). Puis encore toute noircie des flammes d'Attila, elle tombe aux mains du régule Chararic, qui fut victime de la cruauté de Chlodwig. Déjà éclairée des lumières du christianisme par les saints apôtres de la contrée, Victoric et Fuscien, elle est confirmée dans la foi par Antimond qui commence la suite de ses évêques, qui efface dans son sein les dernières traces du polythéisme, et bâtit la première église au vrai Dieu (1). Sa cathédrale est fondée par St.-Omer (2). Succèdent trois siècles de calme assez heureux sans doute, puisque l'histoire

(1) Antimoud mourut en 369. Son église était sous l'invocation de St.-Martin.

(2) Vers le milieu du VII.^e siècle. Ruinée par les Normands, ainsi que les trois églises dédiées à St.-Martin, et deux monastères, elle fut réparée par Arnoul-le-Grand, et en partie reconstruite et agrandie par l'évêque Milon vers 1135.

se tait. Puis de leurs plages lointaines accourent les Normands ; la terreur les précède, la destruction les suit. Deux fois les barbares secouent sur la cité leurs torches incendiaires (861-81). Thérouanne périt, et pendant cinquante ans reste un désert. Arnould-le-Grand et Baudouin IV, comtes de Flandre, relèvent ses ruines (936-90), bâtissent le château, fortifient la ville, réduisent considérablement son enceinte, et la Lys qui la traversait devient sa limite (1). Puis la cité vivant de la vie du moyen-âge, sous l'égide de ses chartes, à l'ombre de son beffroi, monument des libertés bourgeoises.

— Le XIV.^e siècle ouvre ensuite l'épouvantable série de ses calamités qui ne finit qu'à sa ruine totale. Thérouanne est brûlée deux fois, en 1303 par les Flamands, en 1347 encore par ces dangereux voisins et les Anglais. Prise par les Bourguignons en 1486, reprise l'année suivante par les Français, forcée de se rendre en 1513 aux armes de Henri VIII et de Maximilien, elle est entièrement saccagée et démantelée. Les édifices religieux sont seuls épargnés. — Rétablie en 1517 par François I.^{er}, elle accomplit sa fatale destinée en 1553, après un siège mémorable soutenu contre une armée de 60,000 hommes, du 13 avril au 20 juin. *Venit summa dies.*

— L'empereur Charles-Quint ordonna que la ville fût rasée. Les Artésiens et les Flamands accoururent avec ardeur pour consommer sa ruine. . . . (2) Deux mille pionniers travaillèrent à l'œuvre de destruction qui fut achevée en quinze jours. On enleva les pierres. Il n'est pas une ville voisine qui n'en ait recueilli quelques débris. . . . Les habitans furent

(1) L'enceinte de la Thérouanne des Romains n'était fortifiée que d'un mur. Elle avait, dit-on, 2,087 pas de long sur 2,000 de large.

(2) Les garnisons françaises de Thérouanne étaient le fléau du pays.

dispersés. . . . (1) On fit passer la charrue sur la couche épaisse des décombres nivelés. . . . (2) On y sema du sel, comme jadis sur l'emplacement des villes maudites (3).

Et j'étais là sur ce champ de mort, duquel surgissent tant de souvenirs : et il me semblait qu'une voix allait s'élever du cadavre de la cité pour répéter ces lamentables paroles du prophète : « *O vos omnes qui transitis per viam....* O vous • tous qui passez par le chemin, regardez et voyez s'il • est une douleur comme ma douleur, parce que le seigneur • m'a renversée au jour de sa colère (4). » Mais autour de moi, tout était silence, quand le son d'une cloche vint m'arracher à la rêverie. La brise m'apportait en même tems l'harmonie lointaine d'un chant religieux (l'hymne *Lauda Sion*). C'était le dimanche 24 juin 1838, jour de l'octave du Saint-Sacrement. Je quittai les ruines et rentrai dans le village. Les rues étaient jonchées de feuillages et de fleurs ; la procession allait traverser la grande rue pour rentrer à l'église. Dans nos campagnes, Dieu n'est pas emprisonné dans ses temples. Je vis donc avec attendrissement les modestes solennités de la religion dans ce lieu où pendant dix siècles le culte catholique déploya toutes ses pompes. Un seul prêtre y est le représentant des Antimond, des Omer, des Folquin, des Milon, de soixante évêques qui ont gouverné l'église des Morins. Ainsi, tout passe : les empires, les cités, les générations, les gloires humaines s'en vont s'effaçant de la terre, après avoir rempli le rôle qui leur fut assigné par la Providence dans la succession des âges.

(1) Du démembrement de l'immense diocèse de Thérouanne furent formés en 1539 les évêchés de Boulogne, de St.-Omer et d'Ypres. Antoine de Créquy, dernier évêque des Morins, mourut de chagrin de la suppression de son siège.

(2,3) Tradition.

(4) Jérémie. Lament. Cap. 1.

Mais il est tems de parler du village de Théroouanne. Il est traversé par la Lys, et n'occupe qu'une bien faible partie de l'emplacement de l'ancienne ville. Cet endroit funeste, inhabité pendant près de soixante ans, n'eut une église qu'en 1617. Il paraît avoir hérité de la fatalité qui s'attachait à la cité dont il porte le nom. Les Français le ravagèrent en 1638, et massacrèrent une partie des habitans. Cent ans plus tard, le 28 avril 1718, une affreuse tempête fondit sur ce malheureux village et le bouleversa. Enfin, le 14 avril 1799, soixante-deux maisons, le presbytère et l'église furent dévorés par les flammes (1).

Théroouanne, chef-lieu de canton en 1795, obtint un franc-marché en 1821 et deux foires en 1831. Sa population, d'après le dernier recensement officiel, est de 819 habitans. La commune de NIELLES (*Nigella* en 1164) y fut réunie en 1822.

L'abbaye de St.-Augustin-les-Théroouanne, située près de la Lys, était de l'ordre de Prémontré. Elle avait été fondée en 1132.

Une ferme occupe l'emplacement de l'abbaye de St.-Jean-au-Mont, ruinée en 1553.

WARDRECQUES.

Werbrecche au XII.^e siècle. Cette terre fut confisquée en 1246 au profit du comte d'Artois, pour la *fourfaiture* du seigneur (2).

(1) Ceux qui désirent de plus amples détails sur Théroouanne, peuvent consulter Malbrancq, Hennebert, et surtout l'estimable ouvrage de M. H. Piers, qui est une monographie complète.

(2) Godefroy. *Invent. chron.* Tom. 1.

WITTES.

Wiette. Nom de situation. Du Teuton *viere*, pré.

Le hameau de **COHEM**, *Cohemum*, appartenait au châtelain d'Aire en 1143. La maison de Cohem a fourni de vaillans chevaliers dans les XIV.^e et XV.^e siècles.



CANTON D'ARDRES.



L'ancien Ardresis comprenait 19 communes, savoir: Ardres, Autingues, Bonningues, Brêmes, Landrethun, Louches, Nielles, Rodelinghem et Zouafques, qui font partie du canton actuel, et Alembon, Alquines, Bouquehaut, Bouvelinghem, Herbinghem, Hermelinghem, Hocquinghem, Licques, Sanghem et Surques, qui appartiennent aux cantons de Guines et de Lumbres.

ARDRES.

Ardæ, Ardrea, Ardra. Du Teuton *ard*, terre ferme. — Le lieu où est bâtie cette petite ville s'appelait au XI.^e siècle *Agomelinda*. Ce territoire était un pâturage mal peuplé. La principale habitation, située sur la hauteur, là où est la place, était un cabaret (*popinam cerevisiæ*). Adèle de Selves, de la famille des châtelains de Bourbourg, y possédait un château. De son mariage avec Elbodon de Bergues, naquit Arnold, premier baron d'Ardres. Arnold, héritier de sa mère, détruisit son château en 1066, et les matériaux furent employés à la construction d'une ville qu'il acheva de fortifier en 1070.

Il fonda une collégiale pour dix chanoines, décora l'église, embellit la cité naissante qu'il dota de franchises et de privilèges pour y attirer des habitans, et érigea en baronies-pairies les douze seigneuries qui dépendaient de sa terre. Il mourut à St.-Bertin sous l'habit monastique vers 1076. Arnold II, son fils, eut à soutenir en 1094 une guerre féodale contre le comte de Gulnes, son suzerain. La ville fut prise, le donjon résista. Il eut encore à repousser les attaques de ses voisins, les sires de Fiennes et de Balinghem. Délivré de ces embarras, il s'occupa d'augmenter les moyens de défense de la ville et d'agrandir son château. Il partit pour la Croisade en 1096.

La baronie entra dans la maison de Gulnes en 1169, par le mariage de Chrétienne d'Ardres avec le comte Baudouin II.

Ardres, tombé aux mains de Ferrand, comte de Flandre, en 1214, se racheta du pillage.

La ville, prise par les Anglais en 1354 et vainement assiégée en 1370 par le connétable Moreau de Fiennes, reentra en 1377 au pouvoir du roi de France. Le duc de Bourgogne, à la tête de 2,500 lances, investit la place; le gouverneur, sire de Gommignies, dépourvu des moyens de résister, capitula le 13 septembre. Le sire de Sempy en fut nommé commandant. Au mois de juillet 1380, l'armée du duc de Buckingham vint parader sous ses murailles, et arrêta tout l'ost devant la bastide, pour eux montrer aux gens d'armes qui dedans estoient. (*)

En 1436, pendant le siège de Calais entrepris par Philippe-le-Bon, les Anglais firent une sortie et poussèrent jusqu'aux portes d'Ardres, où ils s'étaient ménagé des intelligences. La

(*) Froissart. Liv. 11.— Sur Ardres. Voyez Malbrancq.—Meyer. Monstrelet. — Henry. — Les historiens.

garnison , qui tenta de les repousser , fut refoulée dans la place et perdit 100 hommes, parmi lesquels était Robert de Bournonville. Les assaillans , voyant leur coup manqué , se retirèrent. Les quatre indignes bourgeois qui avaient formé le dessein de livrer la ville furent pendus.

Louis XI s'empara d'Ardres en 1477. Henri VII, roi d'Angleterre, s'en rendit maître en 1492. Il fut bientôt contraint de l'évacuer.

Pendant les fêtes mirifiques du camp du drap d'or (juin 1520), François I.^{er} logeait à Ardres. C'est alors qu'il récompensa les habitans de leurs longs sacrifices et de leur inaltérable dévouement, en inscrivant sur les armes de la ville (aigle sable sur champ d'argent, au chef étoilé) cette noble devise : *Brave et fidèle.*

Ardres, prise par les Impériaux en 1522 et par l'archiduc Albert en 1596, fut rendue à la France en 1598 par le traité de Vervins. Les Espagnols firent encore une vaine tentative pour s'en emparer en 1657.

Les coutumes de l'échevinage furent rédigées en 1507.

Cette ville est la patrie de Michel d'Ardres, professeur de belles-lettres, vivant en 1177 ; de Lambert d'Ardres, historien des comtes de Guines, vivant sous Arnoul III, vers 1260 ; et du brave général Dorsenne, l'un des officiers les plus distingués des armées de Napoléon.

Ardres avait, avant 1789, un couvent de Carmes et un de Bénédictines. L'église de cette dernière communauté est transformée en hôtel-de-ville.

Le hameau de LOSTEBARNES, compris dans la banlieue, était en 987 une des douze pairies du comté de Guines.

AUDREHEM.

Odrehem. (Habitation d'Audry.) Ce village, connu dès le XII.^e siècle, a donné le jour au fameux Arnoul d'Audrehem, un des hommes de guerre les plus remarquables du XIV.^e siècle. Il fut maréchal de France en 1352. La motte de son château était encore apparente il y a peu d'années.

AUTINGUES.

Autenghem, Haltonges, Hautingues. — Habitation élevée (*alta ing*). Ce village était une des douze pairies du comté de Guines en 987. Baudouin d'Autingues fut témoin en 1200 de la charte de délimitation des communaux de St.-Omer. — En 1492, un détachement anglais s'empara du château.

BALINGHEM.

Balinghem était en 1069 une des douze pairies d'Ardres. En 1094, son seigneur se ligua avec le sire de Fiennes contre Arnoul II, baron d'Ardres, son suzerain, et lui fit une guerre qui n'eut pas de succès. En 1354, les Anglais s'emparèrent du château. Au mois de septembre 1377, les Français, au nombre de 1,200 lances, s'en vinrent devant Balinghem, un chastel bel et fort, avec fossés et grand roulis, et firent mine de l'assaillir. Ils pertuisèrent les murs. Les Anglais capitulèrent (*). Il s'y tint des conférences pour la paix entre les ministres de France et d'Angleterre, en 1384, 1385, 1389. Les Anglais s'en rendirent maîtres en 1412, malgré la trêve,

(*) Froissart. Liv. 2.

et y tinrent une garnison qui repoussa en 1436 les tentatives que firent les Bourguignons sous les ordres de Jean de Croy. Meyer dit cependant que le château fut pris. Il s'y tint encore des conférences pour la paix en 1546 (1). Il fut démantelé quelque tems après. Les ruines de cette antique forteresse et la motte sur laquelle elle était assise, apparaissent entre le village et la route de Guînes. A la gauche de Balinghem est une butte que l'on croit être un tumulus.

BAYENGHEM-LES-ÉPERLECQUES.

Bavingahem (demeure de Bavon). Village connu dès l'an 877. Froissart le nomme Bâvelinghem. Le duc de Berry logea au château en 1396, lors du voyage de la cour pour la remise d'Isabelle de France au roi Richard, son époux.

BONNINGUES.

Boninga, Boningahem dépendait en l'an 1000 du comté de Guînes.

BRÈMES.

Brama. Arnoul IV, vicomte de Marck et baron d'Ardres, y fonda en 1120 une chapellenie qui fut réunie au chapitre d'Ardres en 1176 (2). — Le hameau de **FRELINGHEM**, connu dès la même époque, dépend de cette commune.

CLERQUES.

Clariacum, ou Clerques-les-Tournehem, relevait au XII.^e siècle de cette châtellenie.

(1) Meyer. *Annales*.

(2) Malbrancq.

EPERLECQUES.

Sperliacum, Esprelehs. Ce village paraît avoir existé au tems de la domination romaine. Le comte Gérard en donna le domaine au monastère de St.-Vinnocq en 821. Le château, situé à l'ouest du village et bâti, dit-on, par les Romains, passait en 874 pour une forteresse importante. Elle n'arrêta pas les Normands qui dévastèrent la bourgade en 881. Eperlecques fut cédé en 1071 à Eustache, comte de Boulogne, par Robert-le-Frison, comte de Flandre. Le château, pris par les Français en 1487, fut repris par les Bourguignons en 1489. Le maréchal de Châtillon s'en rendit maître après deux jours de siège, le 30 mai 1638; les Espagnols y rentrèrent après la levée du siège de St.-Omer. Enfin, le maréchal de la Meilleraye le détruisit de fond en comble au mois d'août 1639, ainsi que plusieurs autres forteresses (*). — Les coutumes de la châtellenie furent rédigées en 1507. — La forêt d'Eperlecques, d'environ 800 hectares, est un domaine royal engagé à la famille de Montmorency et racheté par elle.

GUÉMY.

Ce petit village, situé sur la rivière de Hem, fut pendant plusieurs siècles une dépendance de Tournehem. Sur les hauteurs à l'ouest, on voit un petit édifice en ruines, qui par son style paraît appartenir au XIV.^e siècle. C'est la chapelle St.-Louis. Écoutons la tradition sur l'origine de ce monument. Louis IX, projetant une expédition contre Henri III, roi d'Angleterre, traversa l'Artois et posa son camp sur le

(*) Malbrancq. — Meyer. — M. Piers.

plateau de Guémy. La position était belle, mais on manquait d'eau, et l'armée murmurait. On le fit observer au prince qui, pour toute réponse, plongea trois fois son épée dans la terre. Il en jaillit autant de sources qui, dit-on, coulaient encore il y a 200 ans. Le pieux monarque, pour consacrer la mémoire de ce prodige, ordonna l'érection d'une chapelle (1).

JOURNY.

Jornacus. Dans une de ses courses apostoliques qu'il faisait à pied suivi de quelques clercs, St.-Omer éprouva le besoin de se reposer. Il s'assit au pied d'un arbre, et s'y endormit. En s'éveillant, il se sentit *inspiré* d'ériger une croix avec l'arbre qui lui avait servi d'abri. Obéissant à cette voix secrète, ses compagnons et lui se mirent à l'œuvre, et le signe révééré fut façonné en peu de tems. Le lendemain cette croix apparut environnée d'un éclat surnaturel. Les habitans des environs accoururent en foule pour être témoins de ce prodige; plusieurs se fixèrent bientôt en ce lieu qui prit le nom de Journy, que Malbrancq dit signifier *sommeil du jour*. . . . Ce territoire appartenait au comte Wambert de Renty; il en accorda le domaine au saint évêque en 651. — L'abbaye de St.-Bertin y possédait une dîme qu'OEgidius d'Andres lui avait donnée en 1223.

Le domaine de *Fouquesolles* était une des douze baronies de Guines en 987 (2).

LANDRETHUN-LES-ARDRES.

Landardiaea, compris dans la donation d'Adroald à St.-Omer en 654 (3).

(1) Malbrancq. — Souvenirs hist. du Pas-de-Calais.

(2) Malbrancq. — Henry.

(3) Aub. Lemire. *Codex donationum*.

LOUCHES.

Louches, du Latin *oscha*, ouche, enclos, ou du Celtique *loch*, trou, si l'on a égard à la situation du lieu. Ce village dépendait de l'Ardrésis dès le XII.^e siècle. Le dernier seigneur fut M. Donjon de St.-Martin.

MENTQUE.

Menka, Menque. Le voisinage de ce lieu, de la voie de Théroüanne à Sangatte, fait croire qu'une *mansion* a donné son nom à ce village. Le bois de Mentque était du domaine d'Artois. Par lettres du 29 mai 1279, le comte Robert assigna le cens de ce bois aux échevins de St.-Omer en paiement de 500 livres qu'ils lui avaient prêtées pour une fête ordonnée par lui en cette ville (*).

De cette commune dépend le hameau de FORT-BÉCOURT.

MUNQNIEURLET

Munk-Niwrléd au XII.^e siècle. Les religieux de Clairmarais s'étaient d'abord établis en 1145 sur un fonds dépendant du territoire de cette commune qui leur avait été concédé en 1152 par Mathilde, comtesse de Boulogne. Ils y restèrent jusqu'en 1157. Arnould, comte de Guînes, donna en 1145 cent mesures de marais à cette abbaye.

NIELLES-LES-ARDRES.

Nigella, Niella, une des douze pairies du comté de

(*) Godefroy. *Invent. chron.* Tom. 1.

Guines en 987. Guffroy, fils de Henri de Guines, possédait cette baronie en 1167. Elle était tenue en fief du comte d'Artois en 1240.

Dans le parc du château sont les ruines du château Montoire, *montorium castrum*, dont la tradition attribue la fondation aux Romains. Cette forteresse des comtes de Guines, réparée par Baudouin II en 1174, fut comprise dans la cession que le prodigue Arnould III fut contraint de faire de ses domaines au roi de France en 1282. Le duc de Bourgogne s'y logea en 1396. Les Anglais s'en emparèrent peu de tems après : ils y tenaient garnison en 1405. Les Bourguignons les en chassèrent en 1436. Henri VII la reprit en 1492 ; elle fut détruite par le duc de Vendôme en 1542 (1). Il en reste des terrassements flanqués de tourelles basses et munis de fossés. Un souterrain communique, dit-on, de cette antique forteresse au château de Tournehem.

NORDAUSQUES.

De *oscha*, ouche, enclos. Nommé *Hoske* et *Osques* au XIV.^e siècle. L'armée du duc de Buckingham traversant le pays au mois de juillet 1380, *vint l'ost gésir* (loger) à *Hoske sur une moult belle rivière*, dit Froissart (2). — En 1396, lors de la remise d'Isabelle de France à Richard d'Angleterre, son époux, le duc de Bretagne se logea à la *ville* d'Osques. — L'église fut pillée et le village saccagé par les Français en 1595 (3).

La RECOUSSE, hameau situé sur la route de Calais, tire son nom des excursions que les Anglais, maîtres du Calaisis,

(1) Meyer. — Froissart.

(2) Froissart. Chroniques. Liv. 2 et 4.

(3) M. Piers.

poussaient jusqu'au pont sur le Hem. Ce nom indique l'action de recouvrer par voie de fait une personne ou une chose. On disait aller à la *recousse*, courir à la *recousse*. C'était aussi un cri de bataille : *Châtillon à la rescousse*. (Joinville, vie de St.-Louis).

NORT-LEULINGHEM.

Lulinga, sur la voie de Théroouanne à Sangatte, connu dès l'an 668.

RÉBERGUES.

Sur un affluent de la Rivière de Hem. Du Celtique *re*, rivière, et du Teuton *berg*, montagne.

RECQUES.

Reka, *Reches*, sur le Hem (du Celtique *re*, rivière), existait avant le IX.^e siècle ; était une des douze baronies du comté de Guines en 987. Hugues, vicomte de *Reches*, fut témoin de la donation faite par Baudouin II, comte de Guines, à l'abbaye de Clairmarais en 1174.

De ce village dépendent les domaines de *Vrolant* et de *Cocove*. Vrolant était une maison-forte que le duc de Buckingham assaillit avec l'armée anglaise en juillet 1380. » Dedans étoit, dit Froissart, un escuyer à qui cette maison » étoit, que on clamoit Robert; si étoit bon homme d'armes. » Sa garnison de 40 hommes ne put tenir, et la tour de *Frolant*, séant sur la rivière, fut emportée par le comte de Devonshire. Robert fut fait prisonnier. En 1520, le seigneur de Vrolant avait encore rang parmi les familles équestres de

la province (1). Le château fut détruit par les Français en 1595. — Ce domaine est connu sous le nom de courtil de Vrolant. — Wistasse de *Concove*, chevalier, fut de l'expédition d'Oisy en 1254.

RODELINGHEM.

Rodinguehem. Ce village doit son nom à sa situation près de la voie de Théroouanne à Sangatte. Du Celtique *rod*, d'où l'anglo-saxon *road*, route. Simon de Rodelinghem fut un des témoins de la donation faite par le comte de Guînes, Baudouin II, à l'abbaye de Clairmarais en 1174. Son petit-fils, le sire Jehan, suivit Robert de Licques à la prise d'armes qui se termina par le *brûlement* d'Oisy en 1254 (2).

TOURNEHEM.

Thurnehemum, *Thurnemus*, sur le Hem, et la voie romaine de Théroouanne à Sangatte. La tradition veut que César ait logé au château en allant s'embarquer au port Itius. Elle ajoute que le fameux Arthur, roi des Bretons, ayant fait une descente sur les côtes en 511, s'empara de Tournehem, qu'il donna à Leger II, son neveu, comte de Boulogne. Dès le XI.^e siècle, ce bourg appartenait aux comtes de Guînes. Un membre de cette famille, Manassé, en était châtelain en 1174. Baudouin II fit réparer le château en 1179, rétablit l'enceinte et les tours, ouvrit d'immenses souterrains *larges d'une voie*, qui communiquaient, dit-on, avec les forteresses voisines, environna le bourg d'un bon fossé, et fit creuser un vaste vivier qui fut revêtu de murailles. Toutes ces précautions

(1) Henry. — Malbrancq. — Froissart. Liv. 4.

(2) Malbrancq. — *Puits Artésien*. Tom. 2.

n'empêchèrent pas le comte Ferrand de prendre Tournehem en 1213. Ce furieux, abusant du droit de la force, fit décapiter les hommes d'armes qui avaient vaillamment défendu le château. Dans le cours de ce siècle, Tournehem, ville et comté, eut sa charte de commune; un échevinage composé d'un maieur, de deux échevins, et de jurés. Ses armoiries étaient une tour d'or à trois créneaux, sur champ d'azur; portant quatre ouvertures ou baies de gueules. Ses pauvres furent dotés de 28 livres de rente par la comtesse Mahaut en 1323. La ville députait en 1360 aux États d'Artois. Plusieurs fois insulté par les Anglais dans le XV.^e siècle, le château assiégé en 1542 par le duc de Vendôme, et pris après cinq jours de siège, fut de suite démantelé. Le traité de Crespy le rendit à Charles-Quint en 1544. Les Français brûlèrent la ville en 1552 et saccagèrent les villages voisins. Enfin, le château pris une dernière fois par les Français le 8 mai 1595, fut démoli avec plusieurs maisons. Cette forteresse, que les ducs de Bourgogne habitèrent souvent jusqu'en 1435, et qu'ils se plurent à embellir, présentait encore naguères de belles ruines. Il n'en reste aujourd'hui que la porte et quelques terrassemens des remparts. Dans peu ces nobles débris auront disparu. Une pierre aux armes de Bourgogne avec la devise : *nul ne s'y frotte*, qui décorait l'entrée principale, est placée au-dessus de la porte du moulin. *Vanitas*. . . . On a trouvé dans les ruines, des armes, des monnaies, des ossemens dans un cachot muré, et une vieille caronade en fer du calibre de quatre, que l'on a coutume de tirer pendant la procession du Saint-Sacrement (*).

Le bailliage ressortissait de celui de St.-Omer. — Les coutumes locales furent rédigées en 1507.

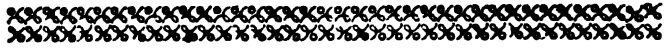
(*) Malbrancq. — Meyer. — Locrius. — M. Pigault de Beaupré. Mémoires de la Société de la Morinie. Tom. 2.

Une maîtrise des eaux et forêts avait été établie en 1679 pour la conservation de la belle forêt de Tournehem et des forêts voisines.

Tournehem fut chef-lieu de canton en 1795.

ZOUAFQUES.

Souasques, était au XII.^e siècle un hameau dépendant de la paroisse de Tournehem, et qui relevait de cette châtellenie.



CANTON D'AUDRUICK.



Ce pays, évidemment formé de terrains d'alluvions conquis sur les eaux depuis environ 1,200 ans, n'était encore en 948 qu'un vaste pâturage à peine cultivé et peu habité. Il dépendait dès-lors des comtes de Guînes. Baudouin II, grand administrateur, fit dessécher les marais, de 1171 à 1179. — Le canton est principalement formé de trois petits districts, savoir : 1.° La terre d'Oye ; 2.° le pays de Brédenarde (*Bredeworde*, garde des marais), comprenant les paroisses d'Audruick, Nortkerque, Polinkove et Zutkerque. Arnoul III, comte de Guînes, et Ingelram de Guînes, avaient accordé en juillet 1272 et en 1279, des franchises communales avec le droit de rendre la justice, *potestatem civibus legem dicendi*. Cette charte fut confirmée en 1338, et enfin par Charles VI en 1395. L'échevinage était collectif ; chaque paroisse avait deux échevins, Audruick en avait quatre. Les coutumes de la châtellenie d'Audruick et du pays de Brédenarde, conçues en 78 articles, furent approuvées en la halle échevinale d'Audruick le 20 septembre 1589. (Archives départementales). 3.° Le pays ou châtellenie de Langle, consistant dans les paroisses de St.-Omer-Capelle, St.-Folquin, Ste.-Marie-

Kerque et St.-Nicolas. Par sa charte du mois de mai 1248, Robert, comte d'Artois, donna à ses hommes du pays de Langle une *loy* et une *keur* (*curia*). Les échevins y sont nommés *kæurchers*. L'échevinage était collectif; chaque communauté nommait deux magistrats. Cette châtelainie-vicomté députait aux États en 1360 et 1361. Ce droit lui fut ensuite retiré. Ses coutumes furent rédigées en 1507. La comtesse Mahault avait assigné, en 1322, 80 livres de rente pour soulager les habitans de ce pays sujet aux inondations. Cette fondation a été maintenue jusqu'en 1789. Brédenarde et Langle ressortissaient au bailliage de St.-Omer.

AUDRUICK.

Aldrovicum, Haudruick, Anderwic (bourg d'Audry), date du X.^e siècle; mais Baudouin II, comte de Guines, en est en quelque sorte le véritable fondateur. C'est lui qui l'érigea en ville en 1174, qui lui donna une *loy*, à l'exécution de laquelle il veillait. C'est lui qui établit une franche foire qui se tenait aux fêtes de la Pentecôte. Ce prince, pour protéger la bourgade qu'il affectionnait, y fit construire un château muni d'un double fossé avec rempart intermédiaire. Audruick était le chef-lieu du pays de Brédenarde. La justice y était servie par des francs hommes *semoncés* par le grand bailli (*).

• Les Anglais s'étaient emparés de la forteresse vers 1354, le duc de Bourgogne la leur enleva au mois de septembre 1377. • Si vint devant Odruick un beau chastel et fort, dont
• les trois frères Demaulevrier étoient capitaines avec bons
• compagnons. Le chastel étoit sur une motte environnée
• d'eau et de fossés bien parfonds qui n'étoient mie légers à

(*) Malbrancq. — Godefroy.

• passer. • Les Français l'investirent, dressèrent leurs engins, firent jouer leur artillerie dont les carreaux *portuisèrent* les murs. La garnison anglaise fut réduite à capituler (*).

Après la retraite du duc de Bourgogne de devant Calais en 1436, les Anglais ravagèrent les environs. Andruick et le pays de Brédenarde furent réservés à Charles-Quint par le traité de Crespy en 1544.

Le château se rendit aux Français le 10 mai 1595.

La coutume particulière d'Andruick, en 88 articles, fut rédigée en 1589. (Archives.)

GUEMPS.

—

Ce lieu, situé près du canal de Marck, tire son nom du Celtique *guimp*, église. L'église appartenait en 1100 à l'abbaye de Notre-Dame de la Capelle.

NORTKERQUE.

—

Nortkerque. Du Flamand *kerq*, église. Ce village était, dès le XII.^e siècle, une des quatre paroisses du pays de Brédenarde. L'église fut pillée par les Français au mois de mai 1595.

NOUVELLE-ÉGLISE.

—

Nova ecclesia au XI.^e siècle. En 1110 et 1121, Goswin, sire du lieu, fut témoin de donations faites au prieuré de Faumont. Thomas, l'un de ses successeurs, était chevalier en 1243.

Ce village fut chef-lieu de canton en 1795.

(*) Froissart. Liv. 1. Part. 2.

OFFEKERQUE.

Ce nom est composé du Latin *hofa*, métairie, et du Flamand *kery*, église. Jean d'Offekerque prit la croix avec Godefroy de Bouillon, et partit pour la terre sainte en 1096.

OYE.

Aucia, Hoya, Oya. La crique d'Oye formait l'ancien port de *Ganzes* ou *Ganzord*, où les Normands s'embarquèrent en 861 après avoir ravagé la Morinie. On croit que c'est par là qu'ils y rentrèrent en 880, en commençant la désastreuse invasion dans laquelle ils désolèrent tout le pays entre la Somme et l'Escaut. St.-Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry, fuyant la persécution, y aborda en novembre 1164 (*). En 1227, le comte Ferrand faisait la guerre en barbare; Walter Leblanc (*miles*), chevalier, sire de *Oya*, ne put soustraire à ses fureurs ni la bourgade ni le château, qui furent livrés aux flammes. La petite ville d'Oye se rétablit bientôt et obtint des franchises communales. Elle était fortifiée en 1347, lorsqu'Édouard III s'empara de Calais. Les Anglais occupèrent alors ce petit pays qui leur fut cédé en 1360 par le traité de Brétigny. Ils le coupèrent de canaux et y bâtirent des forts, afin d'en rendre l'accès difficile. En 1406, leurs garnisons faisaient dans la contrée la guerre de partisans. En juin 1436, pendant son entreprise sur Calais, Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, assiége et prend le château d'Oye. Ses soldats, irrités de la résistance de la garnison, pendirent 54 Anglais et rasèrent la forteresse. • Le chastel fut ars et brûlé, et du tout démoli, • dit Mons-

(*) M. Piers. Hist. des Flamands du Haut-Pont.

trelet (liv. 2). — En 1545, le maréchal Dubiez, qui commandait une armée d'observation pendant l'occupation de Boulogne par les Anglais, mit à feu et à sang la terre d'Oye d'où les Anglais de Calais tiraient leurs approvisionnements ; ce fut là tout l'exploit d'une armée de 34,000 hommes ! — En 1558, les Anglais furent chassés du pays. L'armée française y séjourna trois mois pour se refaire des fatigues du siège de Calais. Un siège de huit jours ! (1)

POLINCOVE.

Polinchove (Paulini hova). Le domaine de ce village appartenait aux comtes de Boulogne au XII.^e siècle. La comtesse Mathilde offrit en 1152 aux religieux de Clairmarais, établis à Munq-Nieurlet, un terrain sur Polinchove pour y transférer leur monastère.

Les Français pillèrent l'église au mois de mai 1595. En 1638, un engagement eut lieu sur ce territoire entre les Espagnols et les Français (2).

RUMINGHEM.

Rumingahem, Rumighem. Au tems de l'indépendance de la Morinie, le plateau boisé au sud de Ruminghem, de toutes parts environné de marécages, était une de ces forteresses naturelles presqu'inaccessibles, où les habitans opposèrent une longue résistance aux armes romaines. Quand le pays fut soumis, une voie militaire traversa le village où les empereurs élevèrent un château dans le IV.^e siècle.

(1) Malbrancq. — Meyer. — Monstrelet. — Anquetil. Histoire de France.

(2) Malbrancq. — M. Piers.

Ruminghem se trouve compris dans les possessions de St.-Bertin en 858, avec manse, bois, terres, cire et vignobles (*vineæ*).

Le château tomba au pouvoir des Français en 1487; les Bourguignons les en chassèrent en 1489. Les Français saccagèrent le village en 1595 et enlevèrent les cloches. Un détachement de la garnison d'Ardres y fit une incursion en 1637, et incendia trente maisons. Le marquis de Fuentès repoussa ces maraudeurs. Le maréchal de la Meilleraye investit la forteresse le 2 août 1639; il l'obtint par capitulation, et la fit raser immédiatement (*).

Ruminghem, qui appartenait à la Flandre française, était régi par une coutume particulière.

SAINTE-MARIE-KERQUE.

Ste.-Marie-Kerque (église de Ste.-Marie), une des quatre paroisses du pays de Langle dès le XII.^e siècle. Son territoire, ainsi que celui de l'annexe St.-Nicolas, furent limités par diplôme d'Adam, évêque de Thérouanne en 1224-25.

SAINT-FOLQUIN.

Ce village, une des quatre paroisses du pays de Langle, a pris son nom de St.-Folquin, évêque de Thérouanne, mort en 855. Son territoire fut aussi borné par diplôme de l'évêque Adam en 1224-25.

SAINT-OMER-CAPELLE.

Sanctomereglise en 1100. Ide, comtesse de Boulogne,

(*) Malbrancq. — Meyer. — Aub. Lemire. — M. Piers. Histoire de Bergues.

avait fondé en 1091, au nord de ce territoire et dans la vicomté de *Merck*, une abbaye de Bénédictins qui fut détruite par les Anglais en 1347, et transférée à Ypres. On la nommait *Notre-Dame-de-la-Capelle*. — En 1140, Eustache, comte de Boulogne, donna à l'abbaye d'Arrouaise un domaine sur St.-Omer-Capelle, qu'Eustache-le-Groft tenait de lui. Édouard III s'en empara en 1347, et cette terre fut réunie au domaine royal en 1558, après la reprise de Calais (1).

VIEILLE-ÉGLISE.

Vetus ecclesia. L'autel appartenait en 1100 à l'abbaye de *Notre-Dame-de-la-Capelle*, fondée en 1091 par la comtesse de Boulogne.

ZUTKERQUE.

Sutherque (église du sud), une des quatre paroisses du pays de Brédenarde, était au commencement du XII.^e siècle un lieu important. La foire annuelle qui s'y tenait à la Pentecôte fut transférée en 1176 à Audruick, que Baudouin II, comte de Guines, affectionnait. En 1182, Robert *Falconarius* (fauconnier) de *Sutherque* était feudataire du même comte. La dîme du village fut engagée en 1249 au chapitre de St.-Omer (2). — Les Français pillèrent l'église en mai 1595.

(1) Gosse. Histoire d'Arrouaise. — M. Dufaitelle. *Puits Artésien*. Tom. 2.

(2) Malbrancq.



CANTON DE FAUQUEMBERGUE.



Ce territoire, que traversaient jadis plusieurs voies romaines, est arrosé par l'Aa, la Lys et la Laquette.

AVROULT.



Avron. Cette terre était au XIV.^e siècle l'apanage des puînés de la maison de Licques. Guillaume d'Averoult, comte de Licques, fut tué en 1415 à la bataille d'Azincourt. Son cercueil fut trouvé en 1808 dans un caveau de l'église de St.-Denis, à St.-Omer (*).

Ce village, longtemps dépendant de Merck-St.-Liévin, fut érigé en commune par ordonnance royale du 8 juin 1834.

AUDINCTHUN.



Odonis dunum, Audenthun (domaine d'Odon). Cet établissement paraît être du X.^e siècle. En 1523, Charles de

(*) M. Piers. Notes de l'histoire de Théroouanne, etc.

Bourbon, duc de Vendôme, commandant une des armées de François I.^{er}, fut sur le point d'être défait près de ce village par les Impériaux. Il y essuia un échec qui eût été complet sans le généreux dévouement d'un gendarme, nommé Tignerette, qui rappelle l'action du chevalier d'Assas à Clostercamp. Ce brave entend quelques mouvemens à ses vedettes, s'avance pour reconnaître, est enveloppé par les ennemis, et la dague sur la poitrine, il ne laisse pas de crier : *Alarme !* On se met alors en défense, et l'armée, déjà entamée sur un autre point, est sauvée. Les Impériaux respectèrent le dévouement de Tignerette qui, plus heureux que ne le fut depuis d'Assas, put jouir de sa gloire (*). Les ennemis furent chassés d'Audincthun.

De ce village dépend le hameau de WANDONNE, *Wamberti dominium*. Ainsi nommé du domaine rural qu'y possédait le comte Wambert de Renty en 640. La dédicace de l'église à St.-Pierre avait fait donner à ce lieu le nom de *Pétrissa*. Ce village ne fit longtems avec Fauquembergue et Renty qu'une même *communauté (municipium)*. En 1100, le seigneur relevait du comte de Fauquembergue. Le sire Alain de Vendôme fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415. Le 22 avril 1423, le chevalier Lyonnel de Wandonne jôta avec le célèbre Pothon de Xaintrailles au tournoi qui eut lieu à Arras, sur le grand marché, en présence de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne.

Le baron de Dion fut le dernier seigneur de Wandonne.
— Ce lieu forma une commune en 1800.

(*) Anquetil. Histoire de France.

BEAUMETZ-LES-AIRE.

Beaumez-les-Laires, *Bello-Mansum*, du vieux mot *metz*, jardin ; latinisé *mansus*, *mansum*, manse, manoir, enclos cultivé. Ce village était en 1140 une annexe de la paroisse de Laires.

BOMY.

Balmacum, *Baomy*, *Bommy*. S'il est certain que les Romains ont occupé cette position, il est permis de douter que la statue colossale que l'on voyait encore dans le *grand bois* vers le milieu du siècle dernier, fut celle de Jules-César. Quoiqu'il en soit, Bomy n'est connu qu'à dater du séjour qu'y fit Ste.-Fredevisse de 739 à 742. — Fredevisse (*Fridesvitha*, *Fredewidis*), dame anglaise, alliée aux rois de Mercie, embrassa un exil volontaire pour échapper aux persécutions de Cuthred, prince de Kent, qui voulait l'épouser. Elle aborda en Morinie en 739, et se retira avec deux de ses compagnes dans un lieu solitaire près de Bomy. Elle y fit construire un oratoire et un ermitage au bord d'une fontaine ombragée d'un bois. Après avoir pendant trois ans édifié la contrée, elle fit le pèlerinage de Rome ; puis retourna en Angleterre, et prit le voile au monastère d'Oxford qu'elle avait fondé. Elle y mourut le 19 octobre 759. Ses reliques furent transférées à Boulogne, et de là à Bomy sous le règne d'Elisabeth.

En 1187, Didier, évêque de Théroüanne, transféra la paroisse de Bomy de l'oratoire de Ste.-Fredevisse au lieu où se trouve l'église actuelle. Un échange eut lieu à cette occasion entre le monastère de St.-Augustin de Théroüanne et le sire Galter-Butri de Bommy. L'abbaye lui céda l'enclos de Ste.-

Fredevis, *curtem S. Fredewidis, cum molendino, pomariis et terris adjacentiis*, contre 130 mesures de terre (*).

Les généraux de Charles-Quint et de François I.^{er} conclurent une trêve au château de Bomy, le 30 juillet 1537.

Cette terre appartenait en 1789 au comte de Traségnies, qui siégeait aux États d'Artois, et qui descendait du connétable Gilles de Traségnies, dit le Brun, vivant en 1272.

Bomy fut chef-lieu de canton en 1795.

COYECQUE.

Coëkas dans la donation de Walbert d'Arques à St.-Bertin en 666. Compris sous le nom de *Coïacum* dans les possessions de cette abbaye en 858, avec église, manses, serfs, terres, moulin, prés et vignes (*vineæ*). En 1202, Guillaume, châtelain de St.-Omer, affranchit les habitans de *Coyeck*, et leur donna les privilèges de commune.

L'ancien village de *CAPILLE*, sur la Lys, *Capella*, commune en 1800, est réuni à Coyecque.

DENNEBRŒUCQ.

Dennebroëck, sur la Lys. Du Celtique *dan*, rivière, et du Teuton *bruck*, pont. On croit que ce village n'est pas antérieur au X.^e siècle.

ENGUINEGATTE.

Guinegate. Ce village, qui remonte à une haute antiquité, est situé sur le plateau qui sépare les bassins de la Laquette

(*) Malbrancq. *De Morinis*.

et de la Lys. Son nom celtique *gueun, gate*, ne signifie pas porte des marais; mais porte d'Enquin, jadis nommé *Enguin*. Il a toujours fait partie de la régale de Théroouanne.

La plaine d'Enguinegatte fut deux fois fatale aux armes françaises. En 1479, l'archiduc Maximilien assiégeait Théroouanne : les maréchaux d'Esquerdes et de Gié viennent au secours de cette place; l'archiduc quitte le siège, présente le combat aux Français le 7 août, et reste maître du champ de bataille. En 1513, Henri VIII, roi d'Angleterre, allié de Maximilien, assiégeait aussi Théroouanne. Les Français voulant ravitailler la ville, furent surpris par les ennemis le 18 août, et mis en déroute complète. Le brave chevalier Bayard, resté à l'arrière-garde pour couvrir les fuyards, soutint l'attaque des Anglais, et sauva le gros de l'armée; il fut fait prisonnier. Cette affaire est appelée la *Journée des Éperons*, parce que les Français s'y servirent d'éperons plus que de lances. Théroouanne fut prise. Le théâtre de ces deux combats est la grande plaine à l'ouest du village. La vieille tour de l'église porte les traces des fureurs de la guerre; elle fut en partie brûlée dans le XVI.^e siècle.

ENQUIN.

Enguin, sur la Laquette, du Celtique *en gueun*, près du marais. Il est nommé *Inkinio* en 930, et appartenait alors à l'église de St.-Omer.

Les dépendances d'Enquin sont :

FLECHINELLE, ancienne annexe de Fléchin, et qui eut sa coutume en 1507;

SERNY, domaine des comtes de Ghistelles, jadis relevant de St.-Pol.

Ces deux hameaux formaient des communes en 1800.

ERNY-SAINT-JULIEN.

Erny, sur la Laquette, du Teutou *hern, ern*, terre inculte, friche.

Ce village était dès le XII.^e siècle une des sept châtelainies du comté de St.-Pol. Le château, détruit depuis longtemps, occupait une position dominante sur un mamelon au sud de la rivière.

FAUQUEMBERGUE.

Falconberga, Falconberg. Ce bourg, resserré entre les deux hautes collines qui forment le bassin de l'Aa, doit sans doute son nom à cette situation (*fauces montium*, défilé entre les montagnes). Cette origine paraît plus naturelle et moins hypothétique que celle que donne Malbrancq (montagne des faucons, *falco*). — Les voies romaines de Thérouanne à Boulogne et de Sithier à Amiens, par Douriez, traversaient ce bourg que protégeait un fort château perché sur la hauteur comme un nid d'aigle.

Fauquembergue avait, dit-on, le titre de ville et comté dès le tems de Lyderic dit le Bues, premier forestier de Flandre. Son fils Saldran l'obtint en 620 en épousant l'héritière de Sithieu : c'est au moins l'opinion commune. Ce qui lui donne du poids, c'est que la famille des châtelains de St.-Omer a possédé cette terre pendant plusieurs siècles. — Le comte Wambert de Renty fit bâtir, vers l'an 660, une église qu'il dédia à St.-Martin. Ce monument fut détruit par les Normands en 881, et la bourgade livrée aux flammes. Arnould, comte de Flandre, défit complètement ces pirates en 918, à peu de distance de Fauquembergue, et mit fin à leurs invasions dans le pays.

La ville, brûlée en 1198 par Renaud, comte de Boulogne, dévastée par les Anglais en 1335, saccagée en 1370 par l'armée anglaise sous les ordres de Robert Knolles, eut encore beaucoup à souffrir des fureurs de la guerre dans le XVI.^e siècle, notamment en 1554.

Une charte de commune et un échevinage furent octroyés aux habitans par Guillaume IV, châtelain de St.-Omer, et son épouse, en mai 1222. Ces franchises furent confirmées en septembre 1248 par leur fille Mahaut d'Aire et son époux, Jean d'Ypres; en 1289 par Philippe-le-Bel, qui y ajouta l'exemption perpétuelle de tailles; enfin, par Charles VI en 1385. La communauté fut taxée à vingt livres annuellement dans l'aide consentie en 1360 pour la rançon du roi Jean.

Au XIV.^e siècle, Fauquembergue était divisé en deux parties, *intrà* et *extrà muros*. En 1405, l'enceinte fortifiée tombait en ruines. L'église était crénelée. — Le château, plusieurs fois ruiné et rétabli, existait encore en 1554. Il avait alors quatre bastions et des ouvrages défensifs. Il en reste peu de traces. Ses vastes et profonds souterrains taillés dans la pierre existent encore. — La maladrerie, fondée au XIII.^e siècle, devint ensuite un hôpital qui était desservi par trois sœurs. — Le chapitre de la collégiale, qui date de la même époque, a été représenté aux États d'Artois jusqu'en 1789.

Le comte de Fauquembergue, banneret d'Artois en 1100, avait en 1300 le droit de battre monnaie d'argent et de cuivre. *Jus cudendi monetam albam et atram*. Turpin nous a laissé l'empreinte d'une de ces monnaies représentant une femme tenant d'une main une fleur de lys et de l'autre un faucon. Le seigneur avait onze pairs en sa cour, et quatre-vingts feudataires relevant de son château. Il portait sur son écu une *fascé* d'or sur champ de *gueules*. Cette famille a eu de l'éclat; Hugues de Fauquembergue fut un des premiers

Croisés en 1096 ; un autre comte du même nom fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415. Jean de Beaumont, dit Sanxe, avait vendu cette terre en 1372 à Jeanne de Luxembourg, veuve de Guy de Châtillon, comte de St.-Pol ; mais l'héritier naturel fut admis au retrait par arrêt du Parlement de Paris du 18 janvier 1409. Ses successeurs l'ont cédée en 1503 à Antoine, baron de Ligne.

Ce bourg avait sa coutume particulière. Nous voyons dans la rédaction de 1507 que les baillis et francs hommes ont droit
 • d'aller une fois l'an partout ladite comté, en telle part
 • qu'il leur plait es lieux et seigneuries, tenir les *franches*
 • *vérités*. »

Fauquembergue est la patrie du célèbre compositeur Pierre-Alexandre Monsigny, né le 17 octobre 1729 ; mort à Paris le 14 janvier 1817 (1).

FEBVIN-PALFART.

Febvinum, situé sur l'ancienne voie militaire de Liétres à Auxy par *Tervana* (St.-Pol), dépendait en 682 de l'abbaye de Ste.-Berthe de Blangy. Il relevait du comté de St.-Pol dès le XII.^e siècle, ainsi que le hameau de PIPEMONT. Marguerite de Leval, dame de Pipemont, épousa en 1436 Pierre de Kieret, sénéchal du Ternois (2).

FLECHIN.

Flechinum, *Fleschins*, sur la Laquette. Des vieux mots *flachier* et *flachis*, marais stagnant, qui dérivent du bas Latin

(1) Sur Fauquembergue. Voyez Malbrancq. — Turpin. — Les Almanachs d'Artois. — La Notice de M. Piers. — *Documens des archives*.

(2) Turpin. *Terv. Comit. hist.*

flaca, pièce d'eau. Cette terre tomba, au commencement du XII.^e siècle, dans la famille des châtelains d'Aire par le mariage du sire d'Heuchin avec OELIDE de Fleschin (morte en 1143).

De ce lieu dépendent **BONCOURT**, *Boncurium*, *Bonikorte*, connu dès l'an 739, et qui avait en 1071 un seigneur nommé Jacob; et **CUHEM**, mentionné par Ypérius sous le nom de *Culhem* à la date de 1092, et qui était en 1248 une mouvance directe du comte d'Artois. Ces deux hameaux formaient chacun une commune dans l'organisation de 1800.

LAIRES.

Wilberg en 734, *Lariæ*. Ce nom résulte, dit Malbrancq, de la situation du village sur un plateau élevé. En 1140, Robert, abbé de Corbie, accorde au monastère de St.-Augustin de Théroouanne la propriété des terres que possédait cette communauté dans la paroisse de Laires, à la charge d'un cens annuel de 10 sols, monnaie de Corbie.

MERCK-SAINT-LIÉVIN.

Marka-S.-Livini. Le mot *marca* a signifié ferme. On a dit aussi *marketum*, marché. St.-Liévin, Écossais, qui se retira en Morinie en 630, prêcha l'Évangile dans le canton en 631, et s'établit dans une solitude au nord de Fauquembergue sur les bords de l'Aa. Il y séjourna environ quatre ans entouré de la vénération des habitants de la contrée. Après sa mort (*), son oratoire devint un lieu de pèlerinage

(*) Novembre 635. Il fut massacré à Ecques, près de Cassel, lorsqu'il se rendait à Gand pour visiter le tombeau de St.-Bayon.

longtems célèbre, et qui de nos jours est encore fréquenté. On y venait de la Belgique et de tout le nord de la France pour obtenir la guérison de maux réputés incurables. On jugera de la confiance que le peuple avait en ses mérites par le fait suivant que j'ai recueilli dans un manuscrit. Lors d'une des nombreuses incursions des Français dans les XVI.^e et XVII.^e siècles, quatre-vingts habitans, traqués par les gens de guerre, se réfugièrent dans la tour. Les soldats, pour les faire sortir, les y enfumèrent. Les malheureux, suffoqués par la vapeur étouffante, se retirèrent sur l'étroite plate-forme qui ne pouvait tous les contenir. L'un d'eux, dans cette extrémité, se recommandant à St.-Liévin, sauta bravement dans le cimetière, et se releva sain et sauf. Tous alors l'un après l'autre, comme les moutons de Panurge, firent le saut périlleux, et le firent impunément. Bien sauté. . . .

La tour est d'une architecture remarquable par sa hardiesse.

Merck eut aussi sa coutume en 1507.

RÉCLINGHEM.

Ricolwingahem en 668. Ce village est compris dans la donation de Gontbert à St.-Bertin en 827.

RENTY.

Rentica, Rentiacum, sur l'Aa. Le nom de cette localité a eu du retentissement dans l'histoire de la province. Les combats livrés sous les murs de son antique forteresse, les exploits de ses aventureux barons, ont longtems occupé la renommée : et maintenant que ces formidables remparts sont détruits, que ces nobles familles se sont éteintes, enveloppées

dans leur gloire, il ne reste à Renty que le souvenir de son illustration.

On croit que la bourgade de Renty existait au tems de la domination romaine. En 640, le château était la résidence d'un comte Wambert qui décora le village de deux églises, l'une dédiée à St.-Vaast, l'autre à St.-Denis (664-70). Il bâtit aussi un monastère qu'il laissa en mourant à son intendant Bertulphe que le pays honore comme un saint. Ce dernier mourut le 5 février 705. Cet anniversaire fut longtemps célébré par la distribution de 1,000 pains aux pauvres de la paroisse.

Renty fut brûlé par les Normands en 882 et en 918. Le premier seigneur dont le nom nous soit connu est Setbald qui figure comme témoin d'une charte de donation à l'abbaye d'Hasnon en 1058. Il était banneret d'Artois. Jusques dans les derniers siècles, ses successeurs ont joué un grand rôle dans les affaires du pays. Oudart de Renty se rendit célèbre dans la guerre des Anglais (1346-47). — Son fils était en 1370 un des capitaines du connétable Duguesclin. — Oudart et deux de ses frères périrent en 1415 dans les champs d'Azincourt. — Les familles de Croï, d'Egmont, de Lallaing ont possédé le marquisat de Renty.

En 1320, les Audomarois, pour venger l'injure faite à des bourgeois par des hommes de Renty, marchèrent contre le bourg et y exercèrent le terrible droit d'arsin. Nombre de maisons furent brûlées. Les échevins portèrent plainte au parlement qui, par arrêt de février 1323, déclara que les gens de St.-Omer avaient usé de leur droit.

Les Anglais occupèrent le château pendant quelques jours en 1492. Le duc de Vendôme s'en empara en 1521, les Espagnols y rentrèrent l'année suivante. — Le roi Henri II l'investit au mois d'août 1554. Charles-Quint ne pouvait

laisser prendre cette place sans s'exposer à perdre une partie de l'Artois. Un sanglant combat s'engagea le 13 sous les murs de la forteresse. Les Français s'attribuèrent la victoire, parce qu'ils restèrent maîtres du champ de bataille ; mais Renty ne fut pas pris. L'empereur y entra et décerna des récompenses aux braves qui l'avaient défendu. La place, réparée en 1593, fut investie le 1.^{er} août 1638 par le maréchal de Châtillon, et après avoir été foudroyée par vingt pièces d'artillerie, elle se rendit le 10. Sa garnison était forte de 600 hommes. On y trouva cinquante cloches que les villages voisins y avaient mises en dépôt. Le château fut de suite démoli par ordre du roi. On en voit encore quelques ruines. La possession de ce village fut assurée à la France par le traité de Nimègue en 1678 (1). — La châtellenie avait sa coutume en 1507.

Le village d'ASSONVAL, connu dès l'an 1200 et qui forma une commune dans l'organisation de 1800, fut réuni à Renty par ordonnance royale du 3 avril 1822.

SAINT-MARTIN-D'HARDINGHEM.

—

Ce village est connu dès le VII.^e siècle ; les évêques de Thérouanne y avaient une maison de plaisance, longtemps nommée la *Cour-l'Evêque*.

THIEMBRONNE.

—

Thinnebruna, sur un affluent de l'Aa. Du Celtique *tin*, cour, enclos, et *bron*, fontaine. La voie de Thérouanne à

(*) Sur Renty. Voyez Malbrancq. — Les Histoires d'Artois. — M. Piers.

Boulogne passait au nord de ce territoire. Thiembronne était en 987 une des douze baronies du comté de Boulogne. En 1071, le seigneur était un chevalier nommé Walter. L'un de ses successeurs, Clérembault, établit sur sa terre une commanderie de Templiers vers 1174. Il donna en 1176 à l'abbaye de St.-André-aux-Bois son domaine de *Val-Restaut*, qui devint un prieuré par la fondation d'une chapelle que son fils Guillaume y fit bâtir en 1208. L'abbaye obtint encore de lui de faire construire un moulin et un four (*). En 1421, Louis de Thiembronne, du parti du dauphin, fut pris par les Bourguignons à la bataille de Mous-en-Vimeu. Le village fut brûlé par les troupes du duc de Bourgogne en 1477, et le château dévasté par les Français en 1595.

(*) Cartulaire de St.-André. — Malbrancq.



CANTON DE LUMBRES.



Ce territoire était jadis couvert de forêts ; il est arrosé par l'Aa.

ACQUIN.

Atquicinium en 651. *Atquin*, dépendait de l'abbaye de St.-Bertin en 879. Vers le milieu du XII.^e siècle, un sire Étienne de Séninghem s'en était emparé : une charte de Philippe d'Alsace de 1163 reconnaissant que ce domaine était une *villa S. Bertini*, en ordonna la restitution. Walter de St.-Omer y joignit en 1188 la juridiction du comté d'Acquin qui s'étendait sur les hameaux de *Leval*, *Nordale* et *Beurepaire*. La forteresse résista en 1595 aux attaques des Français. Elle fut rasée dans le siècle suivant (*).

AFFRINGUES.

Arfrenghes en 1100, *Haffringhes* en 1200. Didier (*Desiderius*), évêque de Thérouanne, érigea ce village en paroisse

(*) Malbrancq. — M. Piers.

en 1186. Le domaine était tenu en fief du comte d'Artois en 1239 (*).

ALQUINES.

Alekina en 651, était, avant les courses des Normands au IX.^e siècle, la maison de plaisance des évêques de Thérouanne. Louis VII dit le Jeune accorda en 1156, au chapitre de cette église, l'exemption de toutes redevances pour la ville et comté d'Alquines. (*Alekina vetustum oppidulum et comitatus*, dit Meyer). Le château était situé au nord du village, au lieu nommé *le Fort-la-Motte*.

BAYENGHEM-LES-SÉNINGHEM.

Bayenghem-le-Comte, *Bavingahem* au IX.^e siècle, était tenu en fief du comte d'Artois en 1240. Les Français occupèrent ce village en 1595, et le saccagèrent. L'ancien château était situé à l'est, au lieu dit *la Motte*.

BLÉQUIN.

Blekingahem. Ce nom ne serait-il pas une altération de *plexitium*, plessis, maison de plaisance, clos, bois ou parc ?

Alenard, sire de Bléquin, fit hommage de sa forteresse au comte d'Artois en 1240, et reconnut tenir de lui sa terre.

BOISDINGHEM.

Béthlo-Sylva en 600, et *Buosingham* dans un diplôme de la vingtième année de Charlemagne (788), qui confère à

(*) Godefroy. *Incert. chron.* Tom. 1.

l'abbaye de St.-Bertin diverses propriétés sur ce territoire. Mathieu d'Alsace, et Marie de Boulogne, son épouse, confirmèrent en 1170, à Guillaume, comte de Montreuil, la possession de *Bethlo*. La forêt avait été donnée en 1071 au comte de Boulogne par Robert-le-Frison, comte de Flandre (1).

Cette terre appartenait en 1789 au comte de Thiennes.

BOUVELINGHEM.

Bavelinghem était une des douze pairies du comté de Guines en 987. Eustache de Bouvelinghem fut un des bienfaiteurs de l'abbaye d'Andres en 1084.

CLÉTY.

Kiltiacum. Compris avec ses dépendances dans la donation de Gontbert à St.-Bertin en 827. Ce domaine appartenait en 1773 au comte de Ste.-Aldegonde.

COULOMBY.

Coulombi, des mots *collum*, lieu en pente, et *bi*, demeure.

En 1285, le sire Gilles de Coulombi fut arbitre d'un litige suscité à l'église de Bourbourg (2). Les Français attaquèrent vainement le château-fort en 1595.

DELETTE.

Ce village, mentionné dans les chartes relatives à la dotation de l'abbaye de St.-Augustin en 1204, était de la régale de Théroouanne.

(1) Henry. Essai sur l'arrond. de Boulogne. — Malbrancq.

(2) Godefroy.

De cette commune dépendent les hameaux d'UPEN-D'AMONT et d'UPEN-D'AVAIL. *Huphen* en 668, *Upenium*, *Uphem*, *Upan*. — Le comte Herbert acquit de St.-Bertin en 868, en échange de Carly, le domaine d'*Uphem* avec ses dépendances, et 308 serfs. Le scel de Baudouin d'Uphem est apposé sur le diplôme de Druon, évêque de Théroouanne, qui institue le chapitre d'Ardres en 1073 (*). Les Impériaux s'étaient retranchés à *Upan* en 1524 ; le duc de Vendôme les força et les mit en déroute.

En juin 1553, Adrien de Croi, baron de Renty, comte de Rœux, général des armées de Charles-Quint, mourut au château d'Upen après la prise de Théroouanne.

Ces deux hameaux formaient une commune dans l'organisation de 1800.

DOHEN.

Dohen est situé sur la voie romaine de Théroouanne à Boulogne. Son nom peut se traduire par *duana* ou *dogana*, douane. On sait, en effet, qu'il y avait dès le XI.^e siècle un péage en ce lieu. — L'église fut pillée par les Français en 1595.

Le hameau de MAISNIL est situé au sud de Dohen.

ELNES.

Elnes, sur l'Aa. *Enela* en 688. Connue dans les chartes du XII.^e siècle sous les noms d'*Ailne*, *Enne*, dont l'origine est

(*) Malbrancq.

peut-être le mot *alnotum*, aulnaye. L'église, bâtie en 961, fut reconstruite en 1144.

ESCŒUILLES.

Œsculetum, lieu planté de chênes (*œsculus*). Ce village, situé à la source de la rivière de Hem, était nommé au VII.^e siècle *Scoelensis pagus*. Notre-Dame d'Escœuilles était jadis l'objet d'une dévotion particulière. On l'invoquait pour la guérison des aliénés.

ESQUERDES.

Sherda en 668, *Ekarde*, sur l'Aa, compris dans la donation de Gontbert à St.-Bertin en 827 (*). Le célèbre Philippe de Crévecœur, maréchal de France et sénéchal du Boulonnais sous Louis XI en 1478, était seigneur d'Esquerdes. Il joua un grand rôle dans les affaires de la province en trahissant les intérêts de la duchesse Marie, après la mort de Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne. — Dans le siècle suivant cette terre passa par alliance dans la maison de Fiennes. Elle avait sa coutume locale en 1507.

Une poudrerie royale est établie à Esquerdes.

Ce village fut chef-lieu de canton en 1795.

HALLINES.

S.-Job en 519. Le nom d'Hallines vient du Teuton *hall*, hallier, bois, lieu couvert. L'église qui, jusqu'au XIII.^e siècle, était annexe de Wizernes, fut érigée en paroisse en 1280.

(*) Malbrancq. *De Mortuis*. Tom. 2.

HAUT-LOQUIN.

Loningahem en 818. Le nom de Loningahem, tiré du Celtique *loaning*, vallée profonde, et celui de Loquin, aussi tiré du Celtique *loch*, trou humide, conviennent également à la situation du lieu. Ce village est compris en 858, avec manses et terres, dans l'inventaire des possessions de St.-Bertin, dressé par l'abbé Adalard. — Au nord, est située la section dite le *Bas-Loquin*.

LEDINGHEM.

Ledingahem villa en 948. La seigneurie était tenue en fief du comte d'Artois en 1239.

LEULINGHEM.

Lulinga, existait avant la dernière invasion des Normands en 881. — Le domaine d'*Arquingoul* était une des douze pairies de Guines en 987.

LUMBRES.

Lumbres est l'ancienne *Laurentia* située sur la voie militaire du *Septemvium* à *Sithieu*. L'abbaye de St.-Bertin y avait des propriétés qui furent en 1026 l'objet d'un concordat entre l'abbé Roderic et l'évêque de Thérouanne. Le sire Hugues de Lumbres fut contraint de reconnaître en 1183 qu'il détenait injustement des biens de l'abbaye d'Andres. Dans une enquête faite en 1216 à l'occasion d'un chemin usurpé, il est question d'un terrain qui s'étendait jusqu'aux portes de Lumbres; d'où l'on peut conclure que le bourg

était alors clos de murailles (*). Au mois de juillet 1347, Philippe de Valois, allant au secours de Calais assiégé par Édouard III, traversa Lumbres avec son armée.

Ce bourg avait titre de comté ; il appartenait en 1706 à la famille de Fiennes.

NIELLES-LES-BLÉQUIN.

Nigella, sur un affluent de l'Aa, jadis *Nyelle-les-Boulonnois*, eut au XIV.^e siècle un échevinage dont les coutumes furent rédigées en 1507.

Les Français s'emparèrent de ce village au mois de mai 1595 et le mirent au pillage.

OUVE.

Hove en 1216. De *hova*, *houva*, métairie, ferme isolée. *Germani hofas*, seu *hobas*, *solitarias colonorum ædes vocant*, dit Ducange.

Le hameau de WIRQUIN est l'ancien *Weretha*, situé sur la voie romaine de Théroouanne à Boulogne. Un prieuré de l'ordre de Cîteaux y fut fondé en 1137 par Baudouin-le-Noble.

PIHEM.

Les deux syllabes celto-teutoniques *pi*, *hem*, signifient petite habitation. Au VII.^e siècle, ce village portait le nom de *Pithem*.

(*) Godefroy. *Invent. chron.* Tom. 1.

QUELMES.

Kelmias en 519. *Kelmis*. Rigobert, abbé de St.-Bertin, céda ce domaine à Erkembold, évêque de Thérouanne en 722. On le voit cependant figurer encore dans le relevé des possessions de l'abbaye en 858, ainsi que le hameau de NOIRCARME.

QUERCAMP.

Querquentium dans les chartes latines. *Quiercamp* en 1239. Anselme de Crézekes donna en 1204 à l'abbaye de St.-Augustin de Thérouanne quatorze mesures de terre sur Quercamp. Ce domaine relevait du comte d'Artois en 1239, ainsi que le hameau de la WATTINES, alors nommé *Wattenes* et *Wartenes*, qui avait titre de sénéchaussée (*).

RÉMILLY.

Rémilly, ou Rumilly-le-Comte, sur l'Aa. *Rumiliacum* en 654. Un noble, du nom d'Eodbert, vendit ce beau village en 690 à Rigobert, abbé de St.-Bertin, moyennant la modique somme de 1,500 sols. L'abbaye y fit ériger un prieuré qui, au XIV.^e siècle, était déjà soumis à la règle de Cluny.

SÉNINGHEM.

Sinningahem en 668, *Sellinghehem* en 1240, *Senegem* en 1475. Ce domaine fut compris dans la donation de Gontbert à St.-Bertin en 827. Le seigneur accorda en 1233 à ce monastère des redevances en grains à prendre dans ses granges

(*) Malbrancq. — Turpin.

de Seninghem, à la charge de services pieux. En 1239, la ville releva du comte d'Artois, qui en 1240 reçut l'hommage pour le château et quatre charrues de terre qui cessèrent de relever de St.-Bertin. Quelques habitans ayant insulté en 1320 des bourgeois de St.-Omer, la commune en demanda réparation et ne put l'obtenir. Elle marcha en armes contre Seninghem et usa contre le bourg du droit d'arsin. Plusieurs maisons furent livrées aux flammes. Les Français s'emparèrent du château en 1595. Ce bourg avait titre de comté ; il s'y tenait le jour de St.-Denis un franc-marché considérable. Philippe de Croï possédait cette terre en 1475 (*). Elle appartenait en 1789 au comte de la Tour-St.-Quentin.

Le hameau de WATERDALE était en 1240 une sénéchaussée relevant du comte d'Artois.

SETQUES.

Sethiacum en 519. Ce village et ses dépendances furent cédés en 722 à Erkembod, évêque de Thérouanne, par Rigobert, abbé de St.-Bertin.

SURQUES.

Surches, près de l'une des sources de la rivière de Hem. De *surculus*, *surgeon*, mot employé avec l'acception de ruisseau par les auteurs du XIII.^e siècle, et même postérieurement par Froissart.

Surques était une des douze pairies du comté de Guînes en 987. Hugues de *Surches* fut témoin de la donation faite par Baudouin de Guînes à l'abbaye d'Andres en 1085.

(*) Malbrancq. — M. Piers.

VAUDRINGHEM.

Wabringhem, Vandringhem, sur un affluent de l'Aa.

En 1215, le seigneur se nommait Eustace. Il fut témoin en 1222 de la donation faite au monastère de St.-Léonard par Guillaume de Guines. Son successeur fit hommage de sa terre au comte d'Artois en 1240 (*).

WAVRANS.

Wavrantis villa, sur l'Aa. Du Celtique *wa*, vallée, et de *wand*, muraille, maison. Ce lieu existait en 510. St.-Omer, évêque de Thérouanne, y mourut le 9 septembre 667. On conserva longtems comme une relique le lit dans lequel décéda ce prélat.

WEST-BÉCOURT.

West-Beaucourt (Bellocortis), mentionné dans une charte de 1240.

WISMES.

Vimæ Morinorum et *Wouia* (pour *via*) en 472. Nom résultant de la situation du village sur une des branches du *Septemvium* de Thérouanne à Boulogne. Malbrancq assigne une autre origine à cette appellation de *Wouia*. Voici sa légende. Il dit qu'en 472, St.-Maxime, se rendant à Boulogne, se reposait en cet endroit, lorsqu'il entendit une voix céleste lui crier que son voyage était terminé. *Maxime, Maxime, consummata est via*. Il obéit à cet ordre d'en haut, s'arrêta,

(*) Godefroy.

et avec l'aide de ses compagnons, il bâtit une église sous l'invocation de la Sainte-Vierge. Il découvrit ensuite une source intermittente. St.-Maxime, selon Meyer, fut enterré dans l'église de Wismes où son corps fut retrouvé en 954.

En 1240, la châtelaine de Wismes, nommée Laurentenne, fit hommage de sa terre au comte d'Artois.

Wismes eut sa coutume rédigée en 1507.

Ce village fut chef-lieu de canton en 1795.

WISQUES.

Viciacum en 654. Compris dans la donation d'Adroald à St.-Omer. Une section de ce petit village s'appelle le *Boury*.

ZUDAUSQUES.

Sudosques, de *oscha*, ouche, enclos. Littéralement, ouche du sud.

De ce lieu dépendent :

CORMETTE, *Cormetum*. L'église fut brûlée par les Français le 7 mai 1595. Cormette forma une commune en 1800.

Et **NOIRCARNE**, *Norkermes*, *Northelmes*, dépendait en 858 de l'abbaye de St.-Bertin, avec son église, manses, serfs, etc. (*) Ce fief appartenait en 1298 à Jean de Ste.-Aldegonde, fondateur de la chartreuse de St.-Omer. Il donna son nom à une branche de cette noble famille qui en resta propriétaire jusques dans le siècle dernier.

(*) Malbrancq. *De Morinis*.

CANTON DE SAINT-OMER (*Nord*).

CLAIRMARAIS.

Claromariscum, *Clairmaresch*, *Clairmarest*. Nom résultant de la situation du lieu à l'extrémité des marais traversés par la grande et la petite *moër*. Le nom de clair est donné à toutes les parties de marais couvertes d'eau.

Ce petit village emprunte toute sa célébrité à l'abbaye de l'ordre de Citeaux qu'y fondèrent en 1140 le comte de Flandre, Thierry d'Alsace, et la comtesse Sybille, son épouse, à l'instigation de St.-Bernard. Cette maison, enrichie des libéralités d'Arnoul, comte de Guînes (1145), de Mathilde, comtesse de Boulogne (1152), et de Philippe d'Alsace (1176), a eu 59 abbés, de 1145 à 1790. Ils ont passé inconnus au monde, ces pieux cénobites qui, pendant 600 ans, peuplèrent les solitudes de Clairmarais ; ils n'ont laissé après eux que le souvenir d'une vie consacrée à la prière, à l'étude, à la pratique du bien. Et le souffle des révolutions a emporté comme une paille légère leur paisible demeure embellie par les arts. Il en reste si peu de vestiges que dans cinquante ans, nos

neveux ne sauront plus reconnaître dans cet enclos nivelé la place qu'occupaient les bâtimens du monastère, les cloîtres aux gothiques arceaux, et cette vénérable et magnifique église, l'une des merveilles de la contrée. Ouvre des siècles de foi, ce monument, d'une longueur de 400 pieds sur 80 de hauteur, était éclairé par 170 fenêtres ornées de superbes vitraux. Le chœur où se déployaient toutes les richesses de la sculpture était entouré de quinze chapelles. Tous les arts avaient concouru à l'embellissement de la Notre-Dame de Clairmarais. Et ce noble édifice a été effacé du sol, *dispersi sunt lapides*. . . . La porte d'entrée de l'abbaye sur le marais, une petite chapelle à gauche contre la ferme (1), le fameux puits de St.-Bernard dans une pâture, quelques arcs ogives dans les murs, quelques rares débris épars sur la pelouse, voilà tout ce qui reste de ce religieux asile tout plein des souvenirs du grand St.-Bernard, à la voix duquel cette solitude s'anima, et du saint archevêque de Cantorbéry, Thomas Becket, qui vint y abriter sa tête proscrite (2). Le pied des troupeaux foule maintenant ce sol consacré, leur rauque mugissement trouble seul le silence de ces lieux, *eo quod non sint qui veniant ad solemnitatem* (3). Après avoir accompli son pèlerinage mélancolique, lorsque l'ami des choses d'autrefois quitte cette enceinte désolée, à peine est-il remonté sur la frêle barque qui l'emporte vers St.-Omer à travers les lagunes, que la tour solitaire de St.-Bertin lui apparaît. Autre débris qui accuse les tems et les hommes, autre sujet de triste méditation.

(1) Les beaux bâtimens de cette ferme, qui existent encore, ont été reconstruits en 1676.

(2) En novembre 1163.

(3) Jérémie. Lament.

L'abbaye était située près du bois de RHOULT, *Ruholt* (*Rufi sylva*) (1). Ainsi nommée, dit-on, d'un des officiers de César. Sur la lisière de cette forêt était le château de Ruholt dont le premier possesseur connu fut le comte Walbert d'Arques, au VII.^e siècle. Souvent habité par les comtes de Flandres, et notamment par Philippe d'Alsace qui longtems y fit sa résidence, il subit plusieurs fois les chances de la guerre et fut démantelé par les Flamands en 1346. Il ne disparut entièrement que dans le XVII.^e siècle (2).

Entre Clairmarais et St.-Omer, à gauche de la grande mer, sont les restes des fles flottantes si longtems célèbres. Visitées par la plupart des princes depuis Charles-Quint jusqu'à la duchesse de Berry (1825), elles se détruisent insensiblement. Nous avons visité la dernière en 1830 ; elle était alors couverte de quelques aulnes rabougris et stationnait dans un *clair* réservé.

HOULLE.

Hunela en 810. Le comte Hunroc en accorda le domaine à St.-Bertin en 877, et le sire Walter de *Houle* céda le marais à l'abbaye en 1186 (3).

(1) *Holt*, du Teuton *holz*, bois.

(2) Ceux qui désireraient de plus amples détails sur Clairmarais peuvent consulter Malbrancq, et surtout l'intéressante notice de M. H. Piers, insérée à la suite de son *Histoire des Flamands du Haut-Pont*.

(3) Malbrancq. *De Morinis*. Tom. 2 et 3.

MORINGHEM.

Nommé *Moringahem* dans le registre des possessions de St.-Bertin, dressé en 858 par l'abbé Adalard. Ce lieu y figure avec toutes ses dépendances.

MOULLE.

Moulle. Du Teuton *mulh*, moulin. En 1193, Eustache de Houle renonce au droit d'avoir moulins à Moulle et à Houle.

Cette terre appartenait en 1789 au comte de Beaufort.

Moulle fut chef-lieu de canton en 1795.

SAINT-MARTIN-AU-LAERT.

St.-Martin est situé sur la route de St.-Omer à Calais. St.-Omer y fit bâtir en 626, *extrà pomæria*, une église qu'il dédia à St.-Martin. Ce lieu a emprunté le surnom de *Laërt* au village du *Nard* auquel il a succédé, et qui était situé près de la rivière de Salperwick. A l'extrémité de St.-Martin, dans un enclos à gauche de la route de Calais, est une colonne en grès, haute de 10 pieds, reposant sur une base circulaire avec plinthe carrée, et surmontée d'un chapiteau octogone orné de ciselures. Ce petit monument est la *croix pélerine*, érigée en mémoire d'un fameux tournoi qui eut lieu en cet endroit, en présence de Philippe, duc de Bourgogne, l'an 1447. Ce pas d'armes de la Pélerine, donné par Jean de Luxembourg, sire de Haubourdin, dura vingt-six jours (*).

(*) Voir les Notices de MM. Quenson, Piers et Endes.

SAINT-OMER.

I.

TOPOGRAPHIE ANCIENNE. — ORIGINE. — HISTOIRE
JUSQU'EN 1100.

Sithivum, Sithieu, Audomaropolis (1). Cette grande ville n'est pas comme celles dont l'origine se perd dans la nuit des tems : on peut suivre son existence depuis son berceau, et marquer ses divers accroissemens jusqu'à nos jours. La tradition assure qu'un temple de Pallas fut élevé au tems d'Auguste sur le mont de *Sithiu*, au lieu même qu'occupe la cathédrale (2). — La bourgade de pêcheurs, située au pied de cette colline, s'appelait avant le VII.^e siècle *Hebbingahem*. Le mot saxon *ebbing* signifie reflux (3), et ce nom vient confirmer la tradition qui rapporte que lorsque les rivières étaient libres et sans barrages, et avant la construction de l'écluse de Gravelines, le flot des hautes marées se faisait sentir jusqu'à Nieurlet, et même, ajoute-t-on, venait battre contre les murs de St.-Bertin. Les marais de Lyzel et du Haut-Pont, formés d'alluvions, étaient alors le fond d'un golfe étroit, ou grand lac qui communiquait à la mer par le *Palus citerior* (pays de Brédenarde). Les Normands, dans une de leurs expéditions au IX.^e siècle, y pénétrèrent avec

(1) L'histoire de St.-Omer demanderait un volume, et le cadre de cet ouvrage ne me permet d'offrir qu'un précis bien sommaire. J'ai consulté pour cet article Malbrancq, — Meyer, — Locrius, — Hennebert, etc.

(2) Malbrancq. *De Morinis*. Tom. 1.

(3) Allent. *Essai sur les reconnaissances militaires*.

leurs grandes barques et mouillèrent sous les murailles de l'abbaye de St.-Bertin. Au XII.^e siècle, le flux élevait encore les eaux de l'Aa, car la charte de St.-Omer de 1127 dit, article 16, que « quiconque sera venu à Nieurlet, aura la liberté d'apporter ses effets à St.-Omer dans tout navire qu'il lui plaira. » Les eaux de ce golfe, que l'on a nommé *Sinus itius*, étaient douces, car aucun débris marin n'a été trouvé dans les tourbières qui l'ont envahi et comblé. Malbrancq, et après lui d'autres auteurs, ont tracé les limites de ce golfe *Itius* qui, selon eux, s'étendait de Watten au fond de la vallée de Blendecques, borné à l'est par les hauteurs des bois de Clairmarais, Haut-Arques et Helfaut. Vers ce point, la rivière d'Aa y débouchait. Les bruyères, les monts St.-Michel et de Sithieu formaient un promontoire qui s'avancait dans le golfe, lequel se prolongeait par les marais de Salperwick et de Tilques, jusqu'au pied des bois d'Éperlecques. — Tel était, disent-ils, le *Sinus* au tems de César, vers l'an 56 avant Jésus-Christ. C'est au fond de ce golfe, *in meldis*, près de Sorieck (le prétendu *Gessoriacum navale*), que le général romain aurait construit la flotte qui transporta son armée dans la Grande-Bretagne. . . . On apporte pour preuves les nombreux objets trouvés à diverses époques dans les marais voisins de St.-Omer, et auxquels on assigne bénévolement une origine romaine, tels qu'une proue de vaisseau, des crocs, et une ancre qui a longtems servi de battant à la cloche de Wizernes. . . . (1) Les lieux étaient encore dans le même état lorsque St.-Omer vint à Sithieu, dont on fait dériver le nom à *sinu Itii* (2). Les eaux ont délaissé depuis tous

(1) La plupart de ces objets trouvés dans les tourbières étaient déposés dans les abbayes de Clairmarais et de St.-Bertin.

(2) Dans la donation d'Adroald à St.-Bertin, de 654, Sithieu est nommé *Sit-Diu*.

les terrains qui formaient le golfe ou *Palus interior*, à l'exception des lacs nommés la grande et la petite *moër* (1). Mais en voilà assez sur l'état physique ancien du canton.

Adroald, seigneur de la cour de Clovis II, enrichi par ses pirateries, bâtit le donjon de Sithieu, vers le milieu du VII.^e siècle, pour y mettre en sûreté les fruits de ses rapines. A la prière de St.-Omer, évêque de Thérouanne, il donna tout le terrain environnant à St.-Bertin (2), qui y établit un monastère en 648. Vers le même tems, le saint prélat éleva la première église sur le mont Sithieu. Il mourut en 667 (3). La ville naissante prit son nom lorsque ses reliques y furent déposées dans le IX.^e siècle. L'établissement de St.-Bertin contribua dès lors à l'agrandissement de la ville qui fut, ainsi que l'abbaye, ravagée par les Normands en 845, 851 et 881. Ces pirates entrèrent dans la Morinie par l'*Izer* en 861, et brûlèrent Sithieu la veille de la Pentecôte. Les moines de St.-Bertin s'étaient sauvés à leur approche avec leur abbé Hugues. Trois religieux laissés à la garde du monastère sont massacrés avec les raffinemens de la plus grande cruauté. Les barbares reviennent en 881 et achèvent de ruiner ce lieu où ils se cantonnèrent pendant plusieurs mois, s'y livrant à tous les excès. L'église Notre-Dame échappa à l'incendie. L'année suivante, l'abbé Foulques fortifia le monastère, et la ville dont l'enceinte équivalait à peine à la moitié de la cité actuelle. Ces faibles moyens de défense furent suffisans pour

(1) Malbrancq. Tom. 1. — Mémoires de la *Société des Antiq. de la Morinie*, article de M. Deschamps.

(2) St.-Bertin, moine de Luxeuil, avait d'abord fondé son monastère à St.-Mommelin; il mourut le 5 septembre 698. De 648 à 1790 l'abbaye de St.-Bertin a été gouvernée par 83 abbés. Dom Joscio Dallènes fut le dernier de ces dignitaires.

(3) Vocabulaire hagiologique.

protéger St.-Omer contre une dernière irruption des Normands le 6 mai 891. 500 de ces barbares, poursuivis par 90 Audomarois, furent taillés en pièces par cette poignée de braves, près du pont d'Ardenne.

Baudouin-le-Chauve, comte de Flandre, fit ceindre la ville de murailles en 902, il y enferma l'abbaye de St.-Bertin. En 1053, Baudouin-le-Pieux augmenta les fortifications, et fit construire le château. Les châtelains héréditaires, investis de riches domaines, comptèrent bientôt parmi les plus illustres barons de Flandre. Trois membres de cette puissante maison, Guillaume I.^{er}, châtelain, Gautier et Hugues, ses frères, se croisent en 1096 avec Godefroy de Bouillon. Un autre, Géoffroy de St.-Omer, chevalier, fut en 1118 l'un des fondateurs de l'ordre militaire du Temple (1). — Vers le même tems (1082), naissait à St.-Omer un de ces hommes qui honorent leur siècle et leur patrie, l'immortel Suger, abbé de St-Denis, ministre de Louis-le-Gros, et régent du royaume pendant les voyages d'outre-mer de Louis VII. Il mourut le 18 janvier 1152.

En 1070 furent érigées les paroisses de Ste.-Marguerite et de St.-Martin.

En 1071, Robert-le-Frison (2), vainqueur à Bavinchove, est pris en poursuivant les fuyards et mené à St.-Omer, puis échangé contre sa belle-sœur Richilde, prise dans la même action, et détenue à Cassel. Le roi Philippe I.^{er}, qui soutenait les intérêts de la comtesse Richilde, n'ayant pas été consulté, crut la ville infidèle, s'en empara (3), à la faveur des ténèbres,

(1) Guy, comte de Flandre, racheta cette châtellenie de Gautier-Revenger, sire de Morbeck, en 1286.

(2) Frère de Baudouin VI, comte de Flandre.

(3) *Pridie non. Martii.*

et ses soldats, dit Ipérius, la mirent au pillage et massacrèrent un grand nombre d'habitans de tout sexe et de tout âge. Ce grand désastre était à peine réparé, quand huit ans après, une partie de la ville fut brûlée accidentellement en 1079.

II.

INSTITUTION COMMUNALE.

St.-Omer obtint, le 14 avril 1127, de Guillaume Cliton, comte de Flandre, une charte de commune, monument remarquable dans la chronologie des constitutions communales. C'est la première qui fut octroyée dans nos contrées. Elle accorde aux bourgeois des échevins et des jurés, avec des franchises • aussi étendues que celles dont jouissaient les • échevins et les bourgeois les plus favorisés de la terre de • Flandre. • Elle a vingt-deux articles : le troisième dispense les bourgeois de comparattre en justice sur citation ecclésiastique, ailleurs que dans leur ville, • afin que justice soit • faite d'après le jugement des clercs et des échevins. • Le quatrième porte que les bourgeois ne pourront être tenus de quitter leur terre pour le service militaire, qu'en cas d'invasion de la Flandre. Le huitième substitue le jugement des échevins au combat judiciaire. — Plusieurs articles stipulent l'affranchissement des droits de *tonlieu*, de *travers*, de *passage* et de *capitation* dans toute l'étendue de la terre de Flandre. L'article douze permet tout ce qui est licite, et qui appartient à une bonne justice. L'article treize dit : • Et ainsi • que les meilleurs et les plus libres bourgeois de Flandre, • je veux les voir exempts de tout droit de coutume ; je n'exige • d'eux aucune imposition, aucune taille, aucunes redevances • L'article quatorze permet aux bourgeois une

monnaie. Le quinzième met un frein à la rapacité des gardiens du château. Le dix-huitième leur concède les pâturages voisins de la ville, dans le bois de *Lô*, dans les marais et prairies, les bruyères et *hongrecoltres*. L'article dix-neuf libère de tout droit de coutume les maisons habitées qui sont dans la juridiction de l'avoué de St.-Bertin. Le vingtième consacre les droits de vindicte et d'*arsin* en cas d'offense envers la commune (*). On voit que peu de chartes renferment des dispositions aussi libérales. — Dix mois s'étaient à peine écoulés que les bourgeois, irrités de la violation de leur charte et des exactions du châtelain, s'insurgèrent contre le comte le 3 février 1128. Le comte attaqua la ville, et les habitans incapables de lui résister lui payèrent une amende de 600 marcs d'argent. Cet état violent dura peu. Après la mort de Guillaume, Thierry d'Alsace ayant été appelé à lui succéder, s'empressa de confirmer la commune au mois d'août 1128. Les seigneurs, témoins de cette charte, se rendirent garans de son exécution. Sous l'administration de ce prince, les bourgeois jetèrent les fondemens de leur halle échevinale, édifice qui offrait de curieux détails de sculpture. Cet hôtel-de-ville, récemment démoli, ne fut achevé que dans le XIV.^e siècle. Philippe d'Alsace confirma les privilèges le 22 janvier 1164. Il régla par une charte de 1175 la limite des pâturages communs entre la ville, l'église de Notre-Dame et l'abbaye de St.-Bertin. Il reconnaît par cet acte que le droit des bourgeois s'étend sur les pâtures situées entre la ville et une ligne droite partant hors du bord de la *Moër* (*meram*), de l'antique croix plantée *super meram* à la tour d'Arques, d'une part, et de ladite croix à *Oudemoustre*, aux marais de Tilques et Salperwick, jusqu'au marais du *Burba*, d'autre

(*) Les bourgeois de St.-Omer firent usage de ce droit terrible en 1320, contre Renty et Seninghem.

part. Louis, fils de Philippe-Auguste, en 1211, et St.-Louis en 1231, confirmèrent encore les chartes accordées par les comtes de Flandre. Outre l'échevinage, St.-Omer avait jadis deux autres juridictions, dont l'origine est ancienne. La première était la *mairie des francs-aleux* qui avait son maieur et deux échevins. Les officiers du bailliage y remplissaient les fonctions du ministère public. La seconde était le siège des *vierschaires*, espèce de commissariat ou bureau de paix, qui connaissait des arrêts à la *loi privilégiée*, des appositions et levées de scellés, des saisies, etc. Ce siège était composé de huit échevins présidés par deux *amans*, l'un pour la ville, appelé l'*aman* du roi, et l'autre pour la banlieue.

Les coutumes particulières du bailliage de St.-Omer ont été revues et arrêtées le 13 juillet 1509.

ARMOIRIES. — St.-Omer porte de gueules à la double croix d'argent.

III.

HISTOIRE ET ÉTABLISSEMENS DE 1100 A 1500.

Nous avons anticipé sur les tems pour présenter l'ensemble des institutions communales ; revenons aux faits généraux.

En 1136, une effroyable tempête, ressemblant à *la fin du monde*, disent les vieux documens, causa dans le pays d'épouvantables ravages, et renversa soixante pas des murs de la ville. Un affreux incendie dévora en septembre 1151 la moitié des habitations, avec les églises de St.-Bertin, St.-Denis, St.-Martin et St.-Jean. Par les soins de l'abbé Léon, ce désastre fut complètement réparé en trois ans.

En 1191, le congrès d'Arras adjugea St.-Omer à Louis, fils aîné du roi, comme lui revenant du chef de sa mère Isabelle.

Baudouin, comte de Flandre, refusa de reconnaître ses droits, et prit la ville l'année suivante, avec l'aide de Baudouin II, comte de Guînes. Bientôt chassé de sa conquête, il y rentre de nouveau en 1198 avec l'assistance du comte de Boulogne et du sire de Béthune. Le comte Ferrand l'attaqua en vain en 1214, il ravagea tous les environs.

En 1306, les Audomarois, mécontents des officiers de la comtesse Mahaut, se soulèvent, emportent le château et le dévastent, ruinent les tours, les créneaux et les ponts-levis, et pillent l'hôtel de Ghimes, palais de la princesse. Ils furent bientôt contraints de rentrer dans le devoir, condamnés à réparer le dommage et à payer 100,000 écus parisis d'amende. La comtesse ne tarda pas à reconquérir l'affection des bourgeois; car en 1319 Robert de Beaumont, prétendant au comté d'Artois, envoya vainement des députés pour les gagner à son parti. Quand ces envoyés se présentèrent aux barrières, et eurent exposé leur commission : « *Le roy l'a-t-il reçu à conte ?* dirent les bourgeois, *nous ne savons*, répondirent les émissaires; *adonc*, reprirent les fidèles bourgeois, *nous ne sommes mie faiseurs de contes d'Arthois : que si le roy l'eut reçu à conte, nous l'aimassions autant qu'un aultre* (*). Cette réponse peint le sens droit, et l'instinct du devoir qui caractérisaient nos aïeux. Le même Robert d'Artois, banni de France pour ses méfaits, se présenta vainement devant St.-Omer en 1340 avec une armée de 50,000 Flamands, il se retira après une vive attaque dirigée sur la porte du *Brûle*. La comtesse, sa tante, était morte plus de dix ans auparavant. Elle avait fondé en 1322 le couvent des Dominicains hors des murs, et avait légué l'année suivante, aux pauvres de la ville, une rente de 80 livres.

(*) Anquetil. Histoire de France.

Au mois de juillet 1380, le duc de Buckingham, à la tête de l'armée anglaise, passa sous les murs de St.-Omer. Les habitans, craignant une attaque, se portèrent aux créneaux. Mais la ville était trop forte pour être enlevée d'un coup de main. • Toutefois, le comte voulut voir Saint-Omer, pour ce • qu'elle lui sembloit belle de murs, de portes, de tours et • de beaux clochers. • L'armée se rangea donc en bataille sur une hauteur à demi-lieue de distance, et des chevaliers anglais poussèrent jusqu'aux barrières, et portèrent des défis auxquels ils ne fut pas répondu. Après plus de quatre siècles, et malgré ses pertes, St.-Omer, vu des bruyères, est encore, comme au tems de Froissart, la ville aux beaux clochers.

La magnifique église de St.-Bertin, dont les déplorables restes attristent aujourd'hui nos regards, fut commencée en 1326 sous l'abbé Henry de Condescure. On y officia pour la première fois en 1350. (La tour, dont les fondemens furent jetés par l'abbé Jean de Griboval en 1431, ne fut achevée qu'en 1520.)

En 1406, les Anglais brûlèrent les faubourgs. Les bourgeois les détruisirent en 1477 pour empêcher les troupes de Louis XI de s'y loger, lorsqu'elles firent une tentative sur St.-Omer. Le maréchal d'Esquerdes, plus heureux, surprit la ville à la faveur d'une nuit obscure, le 28 avril 1487. Les Français y pénétrèrent, les uns par l'Aa, aux moulins de St.-Bertin, les autres par escalade près de la porte du Brûle. Des bourgeois, fidèles à la maison de Bourgogne, tentèrent en 1488 de la soustraire au joug de la France, que l'insolence des gens de guerre rendait odieux. Leur entreprise, mal conçue, ayant été découverte, ils furent mis à mort. L'année suivante d'autres braves habitans, peu intimidés par le supplice de leurs concitoyens, prirent si bien leurs mesures qu'ils réussirent à chasser les Français. Pendant la nuit du 11 février

1489, les conjurés allumèrent une lanterne sur les murs : les Bourguignons pour indiquer qu'ils étaient prêts répondirent à ce signal en faisant crier un chat. (1) Alors une porte fut livrée, les soldats de Maximilien s'y précipitèrent, et firent main-basse sur la garnison. Cette entreprise audacieuse fut conduite par Charles de Saveuse. En 1496, quelques hommes gagnés par l'or de la France voulurent vendre St.-Omer : bientôt dénoncée, leur trahison fut punie du dernier supplice.

Dans le cours de cette période de 400 ans, la ville s'enrichit de quelques édifices et de diverses fondations utiles. L'église de Notre-Dame, bâtie au VII.^e siècle, et maintes fois réparée, tombait en ruines vers l'an 1100. Sa reconstruction, commencée à cette époque, ne fut terminée qu'en 1441. La grosse tour, qui renferme la cloche *Julienne* fondue en 1478, porte le millésime de 1499. Ce monument gothique, qui coûta trois siècles de travaux, manque par là même de l'unité de style, qui n'appartient qu'aux édifices créés d'un seul jet ; mais il est bon à étudier sous le rapport archéologique, il est bien conservé, l'ensemble en est grandiose, il offre quelques détails remarquables, et on peut le voir encore avec intérêt après la cathédrale d'Amiens. Il est pour nous d'autant plus précieux qu'il est le seul de cette importance que la Révolution ait laissé debout dans le département (2). Le portail méridional

(1) De là ces vers :

*Dux laterna vis, clausis feror aurea flammis,
Et tuta est gremio parva lucerna meo.
Disce novum, lector, palma genus. Improba felis
Dùm clamat, Gallum fallit, et urbe fugat.*

(2) Ceux qui désireraient une description détaillée de l'église Notre-Dame, peuvent lire l'excellente Notice de M. Quenson, et consulter le bel Atlas de M. Wallet.

est un porche ogival élevé sur sept degrés, dont le fonds est orné d'élégantes sculptures, représentant le jugement dernier. La toiture est surmontée d'une petite tourelle à jour, dont la flèche a été renversée par une tempête en 1606.

Jean de Wissocq, à son retour de la terre sainte, et Marie Gherbode, sa femme, fondèrent en 1408 l'hôpital St.-Jean (paroisse de St.-Sépulcre), pour les pauvres voyageurs qui y étaient hébergés pendant trois jours, *puis aulmonés*. Un de ses descendants, Hadrien Wissocq, établit en 1485 le couvent des sœurs Pénitentes, dit de la Madeleine. En 1523, la peste sévissait : le magistrat fit venir des Béguines pour soigner les malades.

Au moyen-âge, la fabrique de draps avait pris une grande extension. La corporation des drapiers et celles qui se rattachaient à leur industrie, telles que celles des foulons, tisseurs, etc., avaient leurs statuts particuliers, et jouissaient de certains privilèges.

IV.

PÉRIODE DE 1500 A 1850.

Après le sac de Théroouanne, en 1553, le vaste diocèse de l'église des Morins est divisé. St.-Omer fut érigé en évêché par le pape Pie IV en 1559 ; Paul IV confirma cette érection en 1561, et réunit au nouvel évêché les prévôtés de St.-Omer et de Watten. Gérard d'Américourt, abbé de St.-Bertin, fut le premier évêque (*). Le chapitre de Notre-Dame, ancienne et riche collégiale, se composa de vingt-cinq grandes pré-

(*) De 1561 à 1791, le siège de St.-Omer a été occupé par dix-huit évêques. M. de Chalabre fut le dernier. Le palais épiscopal, rebâti en 1740, est occupé par le tribunal et la cour d'assises.

bendes et cinq prébendes mineures. L'évêque fit recevoir les Jésuites pour l'éducation de la jeunesse en 1567; il les établit dans la rue du Brûle. Leur église, grand et beau vaisseau, a été terminée en 1655; elle est affectée au service du collège (1).

L'enceinte de la ville, jadis flanquée de tours nombreuses, fut bastionnée sous le règne de Charles-Quint. Les travaux commencèrent en 1516; les ouvrages défensifs datent, pour la plupart, de 1638-1678.

En 1577-1578, la ville devint le théâtre de troubles sérieux. La division éclata entre les partisans du roi d'Espagne, zélés catholiques, et ceux du prince d'Orange, protestans, et la plupart *gens de peu*. Ces derniers se réunirent, surprirent les échevins, les jetèrent en prison, et mirent à leur place leurs créatures dans un simulacre d'élection. A leur tête était un certain Sinoguet qui donna son nom à la faction. Ils exercèrent leur pouvoir usurpé avec tant de violence que les royalistes, revenant enfin de leur stupeur, s'assemblèrent, remirent les magistrats en liberté et forcèrent les meneurs à quitter la ville. Les Français tentèrent de surprendre St.-Omer dans la nuit du 24 novembre 1594; ils pétardèrent la porte Ste.-Croix (2). Le maréchal de Châtillon échoua également devant ses murs en 1638; il fut contraint d'en lever le siège le 15 juillet. Louis XIV, plus heureux, s'en empara le 26 avril 1677, après un mois de siège, et la paix de Nimègue assura cette importante conquête à la France. Le grand roi en 1678, et Louis XV en 1748, visitèrent la ville.

Le 19 novembre 1770, les flots de la population se pressaient

(1) L'intérieur de cet édifice a été restauré de 1827 à 1830. L'extérieur se dégrade.

(2) Elle fut supprimée dans le siècle suivant. Un relief en bois, curieux ouvrage de sculpture conservé à la bibliothèque, représente les détails de cette attaque.

sur la grande place pour assister aux dernières scènes d'un drame lugubre. Un malheureux, injustement condamné comme parricide, expirait sur la roue, protestant de son innocence jusqu'au moment suprême. Ce martyr, c'était Montbailly. Montbailly ! Ce nom réveille le souvenir d'une de ces fatales erreurs de la justice humaine, que les hommes sont impuissans à réparer. On sait que cet infortuné, sur le vague soupçon d'avoir attenté aux jours de sa mère qu'une apoplexie avait frappée sans doute, fut arrêté avec sa jeune épouse et condamné par le Conseil d'Artois au supplice des parricides. Le même arrêt condamnait la femme à être pendue comme complice ; mais elle était enceinte ; son exécution fut différée. Les démarches de l'avocat Muchembled obtinrent, le 8 avril 1772, un arrêt de révision qui reconnut l'innocence des condamnés. Thérèse Danel, veuve Montbailly, rentra à St.-Omer et reçut de ses concitoyens des marques du plus touchant intérêt. — Au mois de septembre 1827, le roi Charles X passa sept jours à St.-Omer ; son voyage avait pour but d'assister aux manœuvres des troupes réunies au camp d'Helfaut.

En 1789, St.-Omer avait six paroisses : St.-Denis, dont le chœur est ancien ; St.-Sépulchre, dont la tour, surmontée d'une flèche élégante, date du XIV.^e siècle ; Ste.-Aldegonde, qui était située au haut de la petite place ; Ste.-Marguerite, St.-Jean et St.-Martin. Les deux premières de ces églises ont seules été conservées.

Peu de villes comptaient autant d'établissmens charitables : 1.^o La maladrerie, fondée au XIII.^e siècle par les châtelains de St.-Omer ; — 2.^o l'hôpital St.-Jean en 1408 ; — 3.^o la maison des Apôtres, fondée en 1619 pour douze vieillards ;

— 4.° la maison du Bon-Pasteur ; — 5.° l'hôpital général, fondé en 1702 par l'évêque de Valbelle, doté et achevé par ses deux successeurs du même nom, ainsi que le témoigne cette inscription :

*Primus fundat opus, ditat benè prodigus alter,
Tertius œdificat. Tres habet una domus.*

Les administrateurs jouissaient de beaux privilèges en récompense de leurs soins. — 6.° La maison du Tambour, desservie par les dames de la charité ; — 7.° la maison des Bleuets ; — 8.° la maison de Ste.-Anne, refuge pour les vieilles femmes ; — 9.° enfin, l'hôpital royal et militaire de St.-Louis.

Le collège français, organisé par édit de 1768, après la suppression des Jésuites, le collège de St.-Bertin, le collège royal anglais reconnu par édit de 1769, et des écoles chrétiennes, ne laissaient rien à désirer sous le rapport de l'instruction.

Outre la célèbre abbaye de St.-Bertin, la ville renfermait quatre couvens d'hommes : les Dominicains, les Récollets, les Capucins et les Carmes déchaussés ; et dix communautés de filles.

La démolition de l'église de St.-Bertin, l'un des monumens les plus parfaits de l'architecture du moyen-âge, commença en 1799. Pendant trente ans, on put encore admirer cette grande et belle cage à jour qui fournit à l'artiste tant de modèles, à l'antiquaire tant de sujets d'études et de méditations. Cet admirable édifice ne vivra désormais que dans l'Atlas de M. Wallet. L'œuvre du vandalisme est maintenant consommé. La tour seule reste debout comme pour dénoncer aux âges futurs une époque marquée par d'effroyables destructions.

La *Société des Antiquaires de la Morinie*, qui a déjà rendu tant de services aux sciences historiques, a été établie en 1832.

L'hôtel-de-ville, reconstruit depuis 1830, a un caractère monumental; mais il perd de son effet, parce que son emplacement est mal choisi. Les détails de cette construction font honneur à M. Epellet, architecte du département.

Parmi le grand nombre d'hommes distingués nés en cette ville et qui figurent dans la biographie de M. Piers, nous citerons Valentin de Pardieu, Simon Ogier, l'historien de la Morinie, le père Jacques Malbrancq (né en 1580), Hendricq, Silius Panage, Toulotte, et feu M. Allent (Pierre-Alexandre-Joseph), conseiller d'État, né en août 1772.

BANLIEUE DE SAINT-OMER.

HAUT-PONT. — *Altus pontus*. Faubourg traversé par l'Aa. Les habitans, nommés Hautponnais, parlent un idiôme particulier dont la base est le Flamand. Ils descendent de ces Saxons que Charlemagne transplanta en 796 sur les côtes de Flandre. En 861, ils échappèrent aux brigandages des Normands en se sauvant sur leurs barques au fonds de leurs marais. La chapelle fut érigée en paroisse en 1612. La promenade de St.-Omer, dite la Ghière, est dans ce faubourg. — Le peintre Arnould de Vuez naquit au Haut-Pont en 1642 (*).

LYSEL. — Faubourg situé au milieu de marais coupés de mille canaux. Allent l'appelle une *Venise rustique*. Les habitans,

(* M. Piers a récemment consacré de laborieuses recherches à l'*Histoire des Flamands du Haut-Pont*.

nommés *Lyzelarts*, ont formé sur ces lagunes des cultures productives. Cette population se dit sarrazine ; elle est plutôt saxonne, comme celle du Haut-Pont. Elle ne se mêle pas et parle un Flamand corrompu ; elle est saine, robuste et morale.

Ces deux faubourgs ont eu beaucoup à souffrir de plusieurs incendies : le Haut-Pont en 1633 et 1637, et Lyzel en 1627 et notamment en 1814.

SALPERWICK.

Solpervic. Sur une branche de l'Aa. On admettra difficilement avec Malbrancq que ce nom vient de ce que *illio nautica sinus Itii vectigalia solvebantur!!* Hugues, sire de Salperwick, fut témoin de la donation faite en 1174 par le comte de Guines à l'abbaye de Clairmarais. Les abbés de St.-Bertin avaient en ce lieu une maison de plaisance. Henri VIII y logea en 1513. Elle fut rebâtie en 1751. Pendant le siège de St.-Omer en 1638, les Français pillèrent et brûlèrent le village le 30 mai, et y établirent un fort (*).

Cette terre donnait au seigneur le titre de marquis.

L'église, démolie pendant la révolution, a été rebâtie depuis quelques années.

SERQUES.

Sekerhas, vicus olim marinus, dit Malbrancq, faisait partie des domaines donnés à St-Bertin par le comte Hunroc II en 877. — Arnould, vicomte de Serques, se fit religieux à

(*) Malbrancq. — M. Piers.

l'abbaye de Licques en 1170, et donna à ce monastère la moitié de sa terre, du consentement de ses enfans. Cette donation devint ensuite la source d'interminables procès (*).

L'église fut pillée par les Français au mois de février 1598.

TILQUES.

Tilleka. De *tiliacetum*, lieu planté de tilleuls. Ce village est compris dans la donation d'Hunroc en 877.

(*) M. Pigault de Beaupré. Mémoires de la Société des Antiq. de la Morinie.



CANTON DE SAINT-OMER (*Sud*).



ARQUES.

Arkes, Arcis. Sur l'Aa. Ce nom signifie pont. Rien ne vient démentir la tradition qui prétend que ce lieu était une forteresse au tems de la domination romaine. Le comte Walbert d'Arques accorda ce domaine à St.-Bertin en 663, avec d'autres propriétés considérables. Arques devint ensuite une des prévôtés de l'abbaye. L'abbé Odland fortifia le château en 796, l'orna et y fit sa résidence. Ce château était situé, ainsi que l'église, au lieu dit le Haut-Arques. Il ne fut rebâti près de la rivière qu'en 1186.

Après les incursions des Normands, Arnould-le-Grand, comte de Flandre, qui s'était emparé des revenus des monastères désertés pendant près d'un demi-siècle, rendit Arques à St.-Bertin en 938. Dire que peu de villages ont été le théâtre d'autant de faits militaires, c'est dire en même tems que peu d'endroits eurent à essayer autant de malheurs. En 1056, l'empereur descend en Flandre. Il est défait près d'Arques. En 1302, les Flamands, après avoir chassé les

Français du village, y mettent le feu et assiègent le château qui est vaillamment défendu. On se battit ensuite sur le pont avec le dernier acharnement. Au plus fort de la mêlée, ce pont de bois fléchit sous le poids des combattans, et s'écroula. 3,000 Flamands périrent dans l'action. Le reste de leur corps d'armée se cacha dans la forêt de Riboult. Pendant le siège de St.-Omer en 1340, les troupes de Robert d'Artois incendièrent Arques, que les Anglais dévastèrent en 1346 après la journée de Crécy, et que les Flamands, sous la conduite d'Oudart de Renty, achevèrent de ruiner en 1347. Les Anglais prirent et brûlèrent le château en décembre 1369. Repris et fortifié, de 1412 à 1415, les Anglais le détruisirent en 1436. Restauré en 1466, Louis XI le saccagea en 1477. Le maréchal d'Esquerdes le rétablit en 1487. Deux fois, le village fut livré aux flammes par les Impériaux, en 1522 et 1543. L'église périt dans ce dernier incendie. Dans le cours du XVII.^e siècle, les Français et les Espagnols prirent et reprirent plusieurs fois le château d'Arques, dont enfin le duc d'Orléans se rendit maître en 1677. L'édifice, assez bien conservé, porte la date de 1664.

Une partie de l'église fut reconstruite en 1776. — Sur le territoire sont les Sept-Écluses, dites les *Fontinettes*, établies en 1754. L'Écluse-Carrée, à la jonction de la Lys et de l'Aa, est de 1772.

Pour ne pas interrompre la série des faits, nous avons remis à la fin de cet article à parler de l'histoire de l'institution communale d'Arques. Robert II, comte de Flandre, avait accordé des immunités aux habitans en 1093. Guillaume, châtelain de St.-Omer, les affranchit de la servitude, et leur donna en 1202 les privilèges d'une commune, ainsi qu'aux habitans *manentes* de Coyecques et de Poperingue. Cette concession détermina Jacques I.^{er}, abbé de St. - Bertin, à

octroyer une charte particulière (*chōra*) à ses hommes d'*arcis*, en février 1231 (1). Les nouveaux bourgeois se montrèrent peu reconnaissans de cette faveur, alors si enviée. A peine furent-ils en possession de leurs droits qu'ils s'emparèrent d'un marais appartenant à l'abbaye pour en faire une pâture commune. L'abbé mit la commune en cause, et au jour convenu se rendit, ou plutôt fut attiré sans suite, sur les lieux, pour vérifier l'usurpation. Les échevins s'y présentèrent, également peu accompagnés, pour ne pas éveiller de soupçons. Pendant l'enquête, la foule grossissait insensiblement; les échevins alors se retirèrent un peu à l'écart, laissant l'abbé exposé aux outrages du peuple qui le poursuivait avec des râteaux, des fourches, des fléaux et des bâtons. A grand'peine il échappa à la furie de cette multitude, et se retira en son monastère, pâle de colère et d'effroi. Ce guet-apens fit grand bruit. L'affaire fut jugée par la cour abbatiale, selon toute la rigueur du droit féodal. Il fut permis aux Audomarois de courir sus aux félons, et la *loy* d'Arques fut supprimée, *confiscata communitas*. Le roi Louis IX et sa mère régente, qui lors se trouvaient à St.-Omer, approuvèrent la sentence au mois de septembre. Elle reçut d'abord une exécution rigoureuse; mais après quelques semaines, et le jour de la colère étant passé, le bon abbé, ne voulant être repris pour *excès de justice*, revit la loi d'Arques, retrancha plusieurs articles, en ajouta ou corrigea d'autres, et de l'avis de son conseil, rendit aux habitans leur charte *émendée*. Les limites de la banlieue furent fixées en 1247. L'abbé Guillaume Fillastre renouvela la loi le 6 janvier 1468, et le roi François I.^{er} confirma les privilèges de cette commune en 1515 (2).

Arques fut chef-lieu de canton en 1795.

(1) Ducange. *Gloss. med. et Inf. latinitatis*. Au mot *communia*.

(2) Sur Arques. Malbrancq. — Meyer. — Ferri Delocres. — Hennebert. — M. Piers.

BLANDECQUES.

Blandiacum, sur l'Aa, est compris dans la donation d'Adroald à St.-Omer en 654. Ce village, que désolait en 1110 le mal des ardens (*plaga ardentium*), eut, comme Arras et d'autres villes, son cierge miraculeux. L'église fut reconstruite en 1186, et dédiée à Ste.-Colombe. Cette paroisse était un personnat que le titulaire Baudouin convertit en communauté religieuse de l'ordre de Citeaux, en 1187. Une bulle du pape Clément approuva la fondation de la nouvelle abbaye en 1189. Blandecques souffrit beaucoup d'un combat que s'y livrèrent en 1302 les Flamands et les Français. Les Anglais pillèrent le village en 1436, et les Français détruisirent les moulins à drap le 23 janvier 1596 (*). Depuis la révolution, une fabrique de draps occupe le *moutier* des dames de Ste.-Colombe, qui avait été rebâti dans le siècle dernier.

Ce village, situé dans une belle vallée, vivifié par plusieurs usines, est un des plus agréables de l'arrondissement.

CAMPAGNE-LES-WARDRECQUES.

Campanius, connu dès l'an 600. Ce domaine, qui appartenait, au XIII.^e siècle, aux châtelains de St.-Omer, était encore en 1789 la propriété de leur descendance : la famille de Hoston.

HELFAUT.

Helechfalt, *Hellefaut*. S'appelait autrefois *Merfaut*, dit la tradition, parce que le flot des hautes marées venait battre

(*) Malbrancq. — Meyer.

le pied de la colline. . . . La syllabe saxonne *hell*, disent les étymologistes, s'applique à des eaux profondes.

Ce lieu, célèbre par les divers camps qui furent assis sur son plateau, est encore très-remarquable sous un autre rapport : il est le berceau du christianisme dans la Morinie. C'est là que SS. Victoric et Fuscien (1) érigèrent le premier oratoire en 275. C'est là que la doctrine de vérité fut, pour la première fois, annoncée aux sauvages habitans de la contrée. La parole sainte fructifia tellement, que la petite chapelle ne pouvant bientôt plus contenir les nouveaux prosélytes, les courageux apôtres furent obligés de les catéchiser en plein air, et de célébrer dans un champ d'un arpent, situé sur le chemin de Théroouanne, à un quart de lieue du village, et qui fut nommé le Champ-Saint (*helich vel*) (2). — St.-Omer rétablit en 637 l'oratoire de St.-Fuscien.

Les Impériaux furent défaits en 1524, sur le territoire d'Helfaut, par le duc de Vendôme. Les Français occupèrent le château en 1644 ; ils brûlèrent le village en 1677. Pendant quatre ans, les pauvres habitans n'eurent d'autre asyle que des abris adossés aux murs de l'église. Ils ne rebâtirent leurs demeures qu'en 1681 (3).

De ce lieu dépend le hameau de BILQUES, *Bileka*, *Bitlicum*, connu dès l'an 519. Le domaine et l'antique château ont appartenu à la famille des ducs de Roquelaure.

Bilques a été réuni à la commune d'Helfaut, par ordonnance royale du 22 septembre 1819.

(1) Ils subirent le martyre à Amiens, le 5 décembre 302.

(2) Malbrancq visita cet enclos au commencement du XVII.^e siècle. La vénération publique n'avait pas encore permis de le labourer.

(3) Sur Helfaut. Malbrancq.— Hennebert.— Allent.— M. Piers.

LONGUENESSE.

Lonsatanas, compris dans la donation d'Adroald en 654. L'abbé Odland acquit l'église à l'abbaye de St.-Bertin vers l'an 800. Son domaine devint ensuite un prieuré. Le sire de Ste.-Aldegonde fonda une chartreuse sur le territoire de Longuenesse en 1299. L'armée de Louis XI dévasta le village en 1477, les Français y établirent des redoutes pendant le siège de St.-Omer en 1638. (*)

TATINGHEM.

Tatinga villa, dans la donation d'Adroald en 654. L'église, ainsi que celle de Longuenesse, fut pillée par les Français le 7 janvier 1596.

WIZERNES.

Wisarnio, sur l'Aa. Du Teuton *vieze*, prairie, et de *ern*, friche. St.-Victrice, évêque de Boulogne, venait quelquefois se délasser de ses travaux apostoliques dans une solitude près de ce lieu. Il y fonda, vers l'an 400, l'*ulteriense monasterium* où le premier évêque de Théroouanne, St.-Antimond, reçut la sépulture en 519. Ruinée par les Normands, cette maison devint au XII.^e siècle un des prieurés de St.-Bertin.

Wizernes est compris dans l'importante donation que Gontbert, gouverneur de la Morinie, fit à St.-Bertin en 827. Ce domaine figure dans le dénombrement des possessions de

(2) Malbrancq. — M. Piers.

l'abbaye fait en 858 par l'abbé Adalard, avec l'église, manses, terres, prés, cire, moulin, forêt et vignes. En 1197, Michel de Clarques vendit son héritage au prieur de Wizernes (*).

L'abbaye avait en ce village tous droits de justice, et s'était réservé la nomination des échevins.

(*) Malbrancq. Tom. 1 et 2.



ARRONDISSEMENT DE SAINT-POL.



Il est composé de 193 communes, dont les unes dépendaient du bailliage d'Hesdin et de la gouvernance d'Arras, et dont la plus grande partie appartenait au comté de St.-Pol. Ce pays, qui a porté au VI.^e siècle le nom de *Dernense Territorium* (1), et ensuite de *Tervanois* ou Ternois (*Ternensis pagus*), parce qu'il est arrosé par la Ternoise, fut érigé en comté, arrière-fief de Flandre en 918, en faveur d'Adolphe, petit-fils de Baudouin-Bras-de-Fer (2). Ce comté, qui renfermait 128 villages à clocher, dont 60 sont en dehors de la circonscription de l'arrondissement, avait sept châtellenies : Frévent, Lisbourg, Pernes, St.-Pol, Erny-St.-Julien, Orville et Pas, et trente-une pairies. Il a passé successivement dans les familles de Campdavaine, de Châtillon, de Luxembourg, de Bourbon, et, enfin, la duchesse de Nemours l'avait vendu au prince d'Épinoy. Les comtes de St.-Pol étaient au moyen-

(1) Baldéric. *Chron. camer.* Lib. 1.

(2) Il mourut à l'abbaye de St.-Bertin en 933.

Âge de puissans seigneurs (1). Les noms de plusieurs d'entre eux qui ont acquis de l'illustration appartiennent à l'histoire. La puissance de ces grands feudataires s'éteignit par la mort tragique du connétable Louis de Luxembourg, décapité le 19 décembre 1475. Son héritière ne recouvra en 1487 ses domaines séquestrés, qu'à la condition de démolir ses châteaux.

Le comté a été réuni à la France par le traité des Pyrénées en 1659.

CANTON D'AUBIGNY.

AGNIÈRES.

Anier, sur la Scarpe, nom de situation de *agnio*, cours d'eau. Ce village fut érigé en paroisse dans le XIII.^e siècle, et l'autel dépendait du prieuré d'Aubigny. Le sire Acard de Anier est témoin d'une charte de 1152 (2). Il appartenait dans le XV.^e siècle à la maison d'Habarcq, et tomba par mariage en 1550 à Gilles de Lens, baron d'Aubigny-le-Comte. L'abbaye de St.-Eloy y possédait une dtme. L'église fut rebâtie en 1544 (3).

(1) Ils ont conservé, jusqu'à la fin du XIV.^e siècle, le droit de battre monnaie. Turpin rapporte des lettres de janvier 1316, par lesquelles Guy de Châtillon confia l'exécution de sa monnaie à Jehanin Tadin de Lucques, pour les deniers être à trois deniers et dix-huit grains de fin, et de dix-sept sous de poids au marc le roy.

(2) Cartulaire d'Aubigny. — Archives départementales.

(3) M. S. du père Ignace. Bibliothèque d'Arras.

AMBRINES.

Ambrina. En 1100, Lambert, évêque d'Arras, accorda l'église, *ecclesia Ambrisenensis*, aux Trinitaires de Rouen. Il résulte d'un diplôme du même évêque, de 1111, que la cure était desservie par un prieur de la Rédemption. Le sire Simon d'Ambrines est témoin d'une charte de 1152. Antoine, seigneur d'Ambrines, fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415, son corps fut rapporté à Ambrines. De la famille de Pressy, cette terre passa, au tems de Louis XIV, dans celle de Valicourt (1).

AUBIGNY.

Aubigny près d'une des sources de la Scarpe. *Albinicum*, *Albinium*, et dans le vieux langage des chartes *Albengi*, *Albegnies*, *Albingni*. On a prétendu que ce bourg tire son nom d'un camp que le César Claudius Albinus aurait assis sur le territoire, lorsque s'étant révolté contre Septime Sévère, il passa de la Grande-Bretagne dans les Gaules, et se fit proclamer empereur l'an 196 (2). Cette opinion n'est appuyée d'aucune preuve, elle est même assez peu probable. Pour trouver date certaine de l'existence d'Aubigny, il faut franchir quatre siècles, et arriver à l'an 620. A cette époque, l'Ir-

(1) M. S. du père Ignace. Bibliothèque d'Arras.

(2) Claudius Albinus, nommé César en l'an 193, puis intendant de la Bretagne, se révolta trois ans après contre Septime Sévère, qui avait tenté de le faire assassiner. Il revint en hâte dans la Gaule où les légions lui décernèrent le titre d'Auguste, et le 19 février 197 il livra près de Lyon, à Septime Sévère, une grande bataille à laquelle prirent part 150,000 hommes. Le malheureux Albinus fut vaincu, tué, et son corps jeté dans le Rhône ou la Saône. Sa tête fut portée à Rome (Dion Cassius).

landais St.-Kilien (*Chillemus*), envoyé par St.-Pharon dans le pays des Atrébates, vint habiter Aubigny, où un seigneur nommé Eulfus lui assura quelques propriétés. Il y trouva un petit oratoire dédié à St.-Sulpice; il bâtit une église, et fonda un monastère où il se livra aux exercices de la vie spirituelle (1). Il mourut en 669, après avoir affermi dans la foi les habitans de la contrée (2). A l'approche des Normands ses restes furent transportés à l'abbaye de St.-Sauve de Montreuil. Cette précaution n'était pas inutile, car les barbares fondirent sur l'Artois en 881, Aubigny ne put échapper à leurs torches incendiaires.

Le comte Baudouin-le-Chauve étant mort en 918, Arnould-le-Grand, l'aîné de ses enfans, lui succéda pour la Flandre et l'Artois : le cadet, Adolphe, eut en apanage les comtés de Boulogne et de St.-Pol. La ligne de démarcation entre les possessions des deux frères coupa le bourg en deux parties. Celle qui appartenait à l'Artois s'appela Aubigny-*le-Comte*; celle qui dépendait de St.-Pol, Aubigny-*la-Marche* (3).

Le monastère de St.-Kilien, rétabli au X.^e siècle, était occupé en 1066 par des chanoines réguliers, qui furent réunis aux religieux de St.-Eloy en 1131. Leur maison devint vers 1250 un prieuré de cette abbaye (4).

Au milieu du XIII.^e siècle Aubigny avait titre de ville, avec enceinte murée, *castrum manentium*, échevinage et banlieue. Il était le chef-lieu d'un petit bailliage auquel ressortissaient les villages et hameaux d'Agnières, Berlette en

(1) Ferri Delocres. — Malbrancq.

(2) Vocabulaire hagiologique.

(3) M. Lambert. *Puits Artésien*. Tom. 1.

(4) Les reliques de St.-Kilien, conservées dans le prieuré jusqu'à la révolution, furent transférées dans l'église d'Aubigny, le 1.^{er} septembre 1803.

partie, Cambligneul, Capelle, Caucourt, Estrayelles-les-Camblain, Fermont, Gouy-en-Artois, Savy en partie, Tinquette en partie, et Villers-Chastel. La date de l'institution de cette commune n'est pas connue ; mais son existence est constatée par une charte du mois de juin 1266, qui statue que les hôtes du prieuré sont indépendans de la justice des échevins (1).

Vers le même tems, l'exercice de la haute justice donna lieu à de longues contestations entre les comtes d'Artois et de St.-Pol. L'prise ou enquête de 1269 témoigne de la persistance avec laquelle chacun des deux possesseurs d'Aubigny soutint ses droits. Elle nous révèle quelques faits curieux sur le mode de justice sommaire de l'époque. Une femme ayant été *efforcée*, la ville fut investie par les gens du bailli d'Arras, et la maison du criminel brûlée. Une autre femme ayant été violée, les sergens du comte de St.-Pol saisirent le délinquant et le pendirent *vertement* à un arbre. Un accord intervenu en 1271 mit fin à ce conflit de juridiction (2). La maladrerie fut fondée en 1280 ou 1282.

Au mois de décembre 1493, les Bourguignons de la garnison d'Arras envahirent le bourg, qu'ils rançonnèrent. En 1554 un détachement français commandé par le sieur de Villebon, mit Aubigny au pillage. Les habitans se réfugièrent dans l'église, qui fut aussitôt cernée. Un des gens de guerre ayant été tué d'un coup d'arquebuse tiré du clocher, l'église

(1) Cartulaire d'Aubigny. — Archives départementales.

(2) Godefroy. *Invent. chron. des chartes d'Artois*. Tom. 1. — Dans les actes de cette époque, il est souvent question du *travers* d'Aubigny. Le travers était un droit domanial levé au passage des ponts, bacs et passerelles des rivières, sur les personnes et les marchandises, pour l'entretien desdits ponts. Les châtelains avaient droit de travers sur leurs terres.

fut forcée, et vingt-sept personnes furent victimes de la première fureur du soldat (1).

La terre d'Aubigny, d'abord possédée par des seigneurs du nom de Havet, chevaliers bannerets dès le XI.^e siècle, fut vendue en mars 1274 à Robert II, comte d'Artois, par Jean de Varennes, maréchal de France, successeur des Havet. Elle passa ensuite dans les maisons de Châtillon, de Bourgogne, de Bourbon, et enfin de Lens en 1550 (2).

On montre encore l'emplacement qu'occupait le château des barons d'Aubigny de la famille de Bourbon.

AVERDOING.

Haverdoeng au XI.^e siècle, puis *Avredoing* et *Averdoins*. De *Averruncare*, défricher. Les chartes nous ont conservé les noms de plusieurs de ses anciens seigneurs qui paraissent avoir joui de quelque importance. Le sire Anselme fut témoin de la donation de l'évêque Liébert à l'église d'Arras en 1071. Jean Bridous, chevalier, se rendit caution de la vente de la terre de Coulemont au comte d'Artois en 1139. Et Béatrix, dame d'Averdoins, épouse de Guillaume, baron de Lianne, garantit en 1272 la mairie d'Arras à Simon, dit *Favereil* (3). On croit que la fondation de la maladrerie est due à la châtelaine Béatrix. Cet établissement fut réuni à l'hôpital d'Arras par lettres d'amortissement de 1698.

Au tems de Charles-Quint, le seigneur d'Averdoing avait rang dans les familles équestres de la province.

(1) *Puits Artésien*. Tom. 1.

(2) *Le Carpentier*. Histoire de Cambrai. — Godefroy. *Invent. chron.* Tom. 1.

(3) La charge de *mateur* alors héréditaire constituait un fief nommé la *Mairie d'Arras*.

BAILLEUL-AUX-CORNAILLES.

Belliolum était en 1200 une des pairies du comté de St.-Pol. Godefroy, seigneur de Rellecourt, fonda en 1122, au hameau de *Bailleulet*, un prieuré qui dépendit ensuite de l'abbaye de St.-Bertin. Cette terre, qui appartient longtemps à une branche de la famille de Beaufort, fut vendue par décret en 1726 sur le fils du seigneur, qui tua traîtreusement le sieur de Marquis, le 27 octobre 1700. Le meurtrier, étant parvenu à se soustraire par la fuite à la vengeance des lois, fut pendu en effigie. Le sieur de Crémy acheta son domaine confisqué (1).

BAJUS.

Nommé *Baisus* dans le cartulaire d'Aubigny, ce village n'était au XII.^e siècle qu'un hameau dépendant de la paroisse de la Comté. St.-Éloy y avait une dîme. En 1710, les alliés, qui s'étaient répandus jusqu'en cet endroit, en enlevèrent les cloches, et en 1733, on appelait encore les fidèles au son du cornet (2).

La famille de Beaulencourt a possédé la terre de Bajus.

BERLES.

Berla, Bella, Berles-Monchel. Nous répéterons ici que le radical *bel* signifie forteresse. Le sire Pierre de *Berla* est témoin d'une charte accordée en 1182 au prieuré d'Aubigny. Cette terre relevait du roi à cause du château de Lens.

(1) Turpin. *Comit. tervanensium hist.* — M. S. du père Ignace.

(2) M. S. du père Ignace.

BÉTHONSART.

Betonsars. La traduction littérale de ce nom, formé des mots celtiques *bey, thun*, et du Latin *sartum*, est : demeure près du bois défriché. Ce village, mentionné dans le cartulaire d'Aubigny en 1240, était en partie tenu du chapitre d'Arras, et l'abbaye de St.-Éloy y levait une dtme que lui avait accordée Marie de Fièfes et Ingelram de Betonsars, son fils. D'abord annexe de la paroisse de Savy, il dépendit ensuite de celle de Villers-Brûlin. Les familles de Lannoy et Lejosne ont possédé ce domaine. On voyait jadis dans le chœur de l'église la pierre tumulaire de Robert le Josne, mort en 1563, et qui avait voulu reposer en ce lieu (*).

CAMBLIGNEUL.

Cambliniolum. Ancienne dépendance de la paroisse de Camblain dès le XIII.^e siècle, et par conséquent d'origine postérieure, comme l'indique la terminaison diminutive. La seigneurie a été dans les maisons du Bos, de Mailly, de Flers, etc.

CAMBLAIN-L'ABBÉ.

Camblinium, Cambling. De *cambella*, chambre, logis. L'abbaye de St.-Éloy en avait la principale seigneurie avec une ferme nommée l'*Abby*, de laquelle le village a tiré son surnom. L'église date de 1404. La tour est surmontée d'une flèche octogone en pierre, ornée de sculptures, et qui n'est pas sans élégance.

(*) Locrius. *Chron. belg.*

A l'extrémité du territoire, et sur la chaussée Brunehaut, existaient jadis le hameau et la ferme d'*Estrayelles-les-Camblin*, ressortissant du bailliage d'Aubigny. Vers la fin du XVI.^e siècle, le pays était infesté par des bandes de malfaiteurs : les habitans de ce lieu écarté, exposés sans cesse à leurs rapines, prirent le parti de transporter leurs pénates à Camblain dans le siècle suivant (1).

CAPELLE-FERMONT.

Capella. Ce village, anciennement nommé Chapelle-les-Aubigny, dépendait en 1269, ainsi que le hameau de Fermont, du bailliage d'Aubigny-le-Comte.

CHELERS.

Ce lieu est nommé en 1172 *Parochia de Celest*, puis dans des actes postérieurs *Cheilliers* et *Célers*. Ce nom est évidemment formé de *cella*, loge, maison. Ses analogues sont communs, tels que *selles*, *chelles*, *vaucelles*, etc. Chelers avait un échevinage avant 1507.

FRÉVILLERS.

Frievillers en 1269 et 1273. Du Tudesque *frei*, franc, nom qui indique un alleu. Le sire Jehan de Frievillers vendit son domaine à l'abbaye de Loos en septembre 1276 (2).

Une partie du village était tenue du chapitre d'Arras.

(1) *Puits Artésien*. Tom. 4. Article de M. Terninck.

(2) *Godefroy. Invent. chron.* Tom. 1.

FRÉVIN-CAPELLE.

Freving, Fevring, en 1149, dépendait à cette époque de la paroisse d'Agnières. Le sire Bauduin de Freving est témoin d'une charte du prieuré d'Aubigny en 1152. Jean de Bernimicourt, seigneur de Frévin, était chevalier d'honneur au Conseil d'Artois en 1550.

GOUY-TERNAS.

Gouy-en-Ternois. *Goy ad Thenam*. Ainsi surnommé parce que la Ternoise avait jadis sa source en ce lieu. Le mot celtique *goy* signifie bois. — L'abbaye de St.-Éloy y avait un prieuré fondé au XIII.^e siècle.

Nous trouvons dans le cartulaire du prieuré d'Aubigny, déposé aux archives, la charte de commune de ce village. Cette pièce inédite n'est pas sans intérêt.

• C'EST LI LOIS DE GOY-EN-TERNOIS. •

- Jou Hues de Casteillon quens de Saint-Pol a tous chaus
- q ceste presente cartre esgarderons. Ke jon tous les homes
- de Goy ai quitté de toute corowée sauf men droit et me
- justice permanalement. Jou ai otoyé aussi as devant dis
- homes en le devant dite ville avoir eskievins a le loy et a
- le coustume de Saint-Pol. Lesquels mes droits feelement
- warderont. Et les fourfais de cele ville a le loy et a le
- coustume de Saint-Pol renteront a mi et a mes hoirs.
- Pour les devant dites loy et coustumes les devant dis
- homes paieront a mi a mes hoirs cascun an au nouvel un
- mui d'avaine a la grande mesure de Saint-Pol. Sauve
- toutes mes rentes et sauf men droit et toute me justice
- sauve. Et pour chou ke toutes ces choses permaignent fermes

• jou ai donne cestre cartre enfortie du warnissement de men
 • scel. Ce fu fais a l'an de l'incarnacion Nostre-Signeur mil
 • deus cens et viant wit ou mois de décembre. •

Ce village fit partie de la dot de Jeanne de Châtillon en 1376 (1).

HERMAVILLE.

Hermetis villa. Lieu consacré à Mercure sous la domination romaine. Lambert, évêque d'Arras, accorda en 1099 à l'abbaye d'Estrun l'autel d'*Hamart villa*, à la prière de l'abbesse Fulgendé (2).

IZEL-LES-HAMEAUX.

Ce lieu est nommé *Iseers* et *Izer* dans les chartes du prieuré d'Aubigny en 1348. L'étendue des terrains que circonscrivent d'anciennes fondations, fait penser que le château a dû être au moyen-âge une construction importante (3). — Izel eut sa coutume en 1507.

HAMEAUX, section d'Izel, dépendait au XIII.^e siècle de la commanderie du temple de Haut-Avesnes, dont les chevaliers de St.-Jean-de-Jérusalem recueillirent l'héritage après la destruction de l'ordre des Templiers en 1311.

LA COMTÉ.

Contotum, Contés. Ce village et le hameau d'*Espinehain* (*Spinetum*) étaient tenus du chapitre de St.-Amé-en-Douai.

(1) Turpin.

(2) Aub. Lémire. *Op. diplom.*

(3) M. Lambert. *Puits Artésien.* Tom. 1.

Une noble famille, du nom de Hennekins de *le Comté*, possédait cette terre dès le XII.^e siècle. Le prince de Berghes en fut le dernier seigneur. François I.^{er}, allant secourir St.-Pol assiégé par les Impériaux en 1537, s'arrêta au château de la Comté (1). Ce village avait une coutume particulière, rédigée en 1507. — La *Capellerie* (*Capellania*) d'Espinehain dépendait au XIII.^e siècle du prieuré d'Aubigny.

LA THIEULOYE.

Le sire de la Thieuloy était chevalier banneret d'Artois au XII.^e siècle (2). Guzelin, écuyer, fut de l'expédition d'Oisy en 1254. Un autre seigneur de la Thieuloye, Jean de Bernimicourt, était en 1550 décoré du titre de palatin de la reine de Hongrie.

Si ce village a eu ses illustrations, il a produit aussi un homme qui a la triste célébrité du crime : Robert-François Damiens. Ce misérable, qui, le 5 janvier 1757, commit un attentat sur la personne de Louis XV, était né le 9 janvier 1715. Il périt dans d'affreux supplices le 28 mars 1757.

MAGNICOURT-EN-COMTÉ.

Maigncurt, Maignicourt. Littéralement, grand enclos. Ce lieu est mentionné dans les titres du prieuré d'Aubigny en 1152 et 1202. Messire Jean de Frievillers vendit cette terre en 1276 (3). Maignicourt relevait du comté de St.-Pol ; il était tenu du chapitre de St.-Pierre d'Aire, et le hameau d'*Houvelain* de celui de St.-Amé de Douai.

(1) Turpin.

(2) Le Carpentier. Hist. de Cambrai. — Loerius. *Chron. belg.*

(3) Godefroy. *Invent. chron.* Tom. 1.

MAIZIÈRES.

Maceriæ, id est parietes, murailles sèches entourant un enclos (1). On a dit *mas, masage* et *masure* pour maison. Ce village, dont une partie dépendait du chapitre de la collégiale d'Aire, fut longtemps en litige entre la gouvernance d'Arras et le comté de St.-Pol. Il est mentionné dans l'enquête de 1269.

MINGOVAL.

Ce village est situé à proximité de la chaussée Brunehaut. Il est nommé *Mingheval* en 1106, *Mangoval* et *Mangouval* dans les actes des plaids tenus à Arras en 1259, dans lesquels figure messire Guibert, seigneur de ce domaine. Son successeur, Jehan, chevalier, accorda quelques *menkaudées* de terre au prieur d'Aubigny, pour le repos de l'âme de ses parens ; sa donation est datée du mois d'*octobre* 1277. Il était pair du comte de Béthune sous Philippe-le-Bel (2).

Les Carmes de St.-Sauveur d'Arras, chassés de leur maison pendant le siège de 1414, se réfugièrent à l'*hospice* de Mingoal : ils y restèrent pendant six ans.

Cette terre appartenait en 1527 à la famille de Lannoy.

MONCHY-LE-BRETON.

Monciacum, nom de situation. *Monci* en 1202. Ce village et le hameau d'*Orlencourt* relevaient alors de la terre de la Thieuloye.

(1) Ducange. *Glossarium*.

(2) Le Carpentier. — Godefroy.

PÉNIN.

—

Pénin, du vieux mot latin *penas*, maison, dont on a fait *penates*. Le sire Galter de Pénin est témoin d'une charte de donation au prieuré d'Aubigny en 1182. Ce village a donné son nom à une branche de l'illustre maison de Béthune.

SAVY.

—

Savia, *Savie*, sur la Scarpe. Du mot *savis*, plaine basse. L'autel appartenait en 1182 au prieuré d'Aubigny. — Messire Adam de *Savye* paraît comme homme de fief aux plaids du comte d'Artois en mars 1286 (*). Le conseiller Jean de Briois était seigneur de Savy en 1571.

Le hameau de BERLETTE, *Berleta* au XII.^e siècle, *Bertelette* en 1269, est une dépendance de Savy. Hugues de Berlette était grand prévôt de Cambrai en 1206. Un de ses successeurs, Thomas, était trésorier de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, en 1463. La coutume locale de ce village fut rédigée en 1507. Cette terre appartenait en 1789 à la famille Lallart.

THILLOY-LES-HERMAVILLE.

—

Tiliacetum, lieu planté de tilleuls. *Tilloys* en 1152 et 1182. Le prieuré d'Aubigny était en possession de plusieurs parts de dîmes. Avant 1789, cette terre donnait au comte de Waziers de Roncq entrée aux États d'Artois.

(*) Godefroy. Tom. 1.

TINQUES.

Tanquis en 1070, *Tencques* en 1212, *Tinches* en 1383. — Selon Borel (1), le mot *tinc*, synonyme à *mallus*, signifie assemblée, lieu où l'on rend la justice. On retrouve dans les noms de lieu de nos provinces du Nord quelques traces de ces *malls*, ou assises champêtres, si communes sous les deux premières races.

Eustache, comte de Boulogne, assigna en 1070 à l'église de Lens 6 *solidos* de rente sur Tinqes (2). — En 1152, le seigneur était un sire Baudouin.

De cette commune dépendent les hameaux de TINQUETTE, connu dès le XIII.^e siècle; de BÉTHENCOURT, nommé *Betenkort* en 1182, et alors paroisse tenue en partie du chapitre d'Arras et du prieuré d'Aubigny; et de VANBELICOURT, vers l'une des sources de la Scarpe, *Vandelikort* en 1182 dans les titres du prieuré d'Aubigny. Ce nom peut faire supposer un établissement contemporain de l'irruption des Vandales dans le pays en 407.

VILLERS-BRULIN.

Vilers-Brouelin dans le cartulaire d'Aubigny à la date de 1182. *Villarium*. De *villaris*, domaine rural. Le surnom de *Brûlin* paraît résulter du boisement du territoire. Les mots *breuil* et *brûle* signifient lieu couvert, et *bruilet*, petit bois (3).

(1) Dictionnaire du vieux Français.

(2) Miræus. *Diplom. belg.*

(3) Borel. Dictionnaire du vieux Français. — Ménage. Dictionnaire étym. Tom. 1.

L'armée des alliés y campa en 1710. Le prince Eugène avait ses quartiers à la ferme du Tirlet.

Cette terre donnait au comte de Gulnes entrée aux États d'Artois. — Villers-Brûlin avait en 1507 sa coutume locale.

VILLERS-CHATEL.

Vélerie li kastel en 1269. Les nobles familles de la Comté, d'Habarcq, de Gournai, ont tour-à-tour arboré leurs bannières sur le donjon de l'antique et formidable forteresse féodale. Pendant le siège d'Arras en 1414, un détachement de l'armée royale prit le château *qui était au seigneur de Gournai* (1), et de ce poste empêcha les partis bourguignons de courir le pays. Les derniers seigneurs de Villers qui ont bâti leur élégante demeure sur les ruines du gothique manoir, en ont heureusement conservé un débris bien remarquable : une grosse tour ronde aux massives murailles de grès, à créneaux et machicoulis, à laquelle est adhérente une haute et mince tourelle où serpente la vis de l'escalier qui donne accès aux trois étages voûtés. Sommé par un gros d'alliés en 1710, le donjon résista (2).

VILLERS-SIRE-SIMON.

Villarium Simonis. Une suite de seigneurs du nom de Simon, dont le premier fut un brave chevalier croisé au XII.^e siècle, a donné le surnom à ce village, comme Neuville a pris celui des Eustache (Wistace, Vitasse), Bailleul des Bertoult, Noyelles-Vion de Wion (Guyon), etc.

(1) Monstrelet. Chroniques. Liv. 1.

(2) Puits Artésien. Tom. 4.



CANTON D'AUXY-LE-CHATEAU.



St.-Fursy (*Fursæus*), natif d'Hybernie, vint prêcher l'Évangile dans le Ponthieu vers l'an 646. Il est considéré comme l'apôtre de cette partie du canton riveraine de l'Authie. Il mourut à Mézerolles le 19 janvier 650, après avoir sapé les derniers restes du paganisme dans toutes les bourgades voisines de sa demeure de Frohens (1).

Les villages de ce canton ressortissaient avant 1789 au bailliage d'Hesdin, à l'exception de Bouret, Canteleux, Frévent et Vaux, qui dépendaient de la sénéchaussée de St-Pol.

AUXY-LE-CHATEAU.

Alviacum, *Alciacum*, sur l'Authie, était traversé par la grande voie d'Amiens à Boulogne, par *Helenium* (Vieil-Hesdin) et le *Septemvium*. Cette position et le grand nombre de médailles romaines de divers règnes découvertes à la *Templerie*, à *Miaquère* et dans l'intérieur du bourg, ne permettent pas de douter que ce lieu ne fût une mansion dès le III.^e siècle.

(*) Nom syncopé de *Fursæi domus*. — Malbrancq. *De Morinis*.

Nous trouvons dans les légendes, qui seules fournissent quelques documens pour l'histoire locale au tems de la domination franke, que le comte Sigefroy, l'un des leudes de Clovis II fut le premier *ber* (baron) d'Auxy. Il habitait cette résidence en 642, lorsque son frère Adalbald, duc de Douai, et son épouse Ste.-Rictude étant venus le visiter; cette dernière y donna le jour à St.-Maurant. Nous citons ce fait pour fixer les dates. Sigefroy épousa Ste-Berthe, dame de Blangy, en 658, et mourut en 678 (1).

Après les dévastations des Normands qui n'épargnèrent pas Auxy, ce domaine appartenait en 900 à Jacqueline, épouse de Théodoric de Sausay. Puis on perd toute trace de l'histoire du bourg et de ses châtelains jusqu'au tems des Croisades. A cette époque (XII.^e et XIII.^e siècles), les sires d'Auxy étaient bannerets d'Artois et pairs des comtes de St.-Pol. L'étendue de leur domaine, *longè latèque exporrigenz*, leur donnait une assez grande puissance. Ils jouissaient de tous les privilèges attachés à la possession des fiefs *dominans*, et avaient le droit de battre monnaie. En septembre 1131, le *ber* d'Auxy, à la tête de ses hommes d'armes et de ses vassaux, suivit l'aventureux comte de St.-Pol, Hugnes II, dans sa cruelle expédition contre la ville de St.-Riquier (2). En 1178, Philippe d'Alsace, comte de Flandre, qui prenait souvent le plaisir de la chasse dans les forêts voisines, ne voulant pas que ses goûts favoris fussent plus longtems une charge pour

(1) Malbrancq. *Vita S. Bertha* — M. S. de Marchiennes.

(2) Irrité de la résistance des habitans, le comte fit pleuvoir sur la ville le feu grégeois (*missili ferro inhaerenti*), enfermé dans des tubes de fer. 2,700 personnes périrent au milieu de leurs habitations embrasées. Malbrancq pense que ces projectiles, lancés par des machines, avaient beaucoup de rapport avec les bombes. Il faut plutôt y voir le type des fusées à la Congrève.

les barons du pays qui exerçaient envers lui une dispensieuse hospitalité, fit bâtir hors du bourg, et dans une belle situation, un magnifique château-fort, carré de 60 pas de côté, flanqué de quatre grosses tours, avec fossés. Dès lors, le bourg qui s'appelait Auxe-Miaquère, prit le nom d'Auxe-le-Château. Mathieu de Montmorency et Marie de Ponthieu, son épouse, vendirent la suzeraineté de cette terre à Robert, comte d'Artois, en novembre 1244.

Le châtelain Eustache partit en 1269 avec son fils Philippe et son épouse Eléonore de St.-Simon, pour la funeste Croisade de Tunis. Il revint en 1271 après la mort du saint roi Louis (1).

Le faste des cours féodales, les dépenses des expéditions guerrières et des voyages d'outre-mer, qui partout ruinaient la noblesse, avaient insensiblement appauvri la famille d'Auxe, le sire Philippe se trouva en 1282 dans la dure nécessité de vendre sa châtellenie *berrye* à Colart d'Egmont. Le bourg fut redevable de quelques franchises municipales (2) et d'un hospice à cette noble famille, qui pendant le XV.^e siècle jouit de la plus haute illustration. Trois de ses membres, Philippe d'Auxe, Reginald et Guilbert de Griboval (3), succombèrent avec l'élite de la noblesse française dans les champs d'Azincourt en 1415. Jehan d'Auxe était gouverneur du Ponthieu en 1437 ; il fut en 1447 maître des arbalétriers de France, puis maître des eaux et forêts d'Artois sous Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne. Son fils Jean fut nommé chevalier de la Toison-d'Or dans le premier chapitre de l'ordre tenu en 1468 par Charles-le-Téméraire. La famille

(1) Eustache était seigneur de Rimboval, et allié aux puissantes maisons de Crèquy et de Mailly.

(2) Nous n'avons pu en retrouver le titre.

(3) Meyer, l'annaliste, surnomme ce dernier *Alxiacus*.

d'Auxy portait échiqueté d'argent et de gueules de onze pièces.

En 1437, après que les Bourguignons eurent levé le siège du Crotoy, les Anglais se répandirent dans le pays et mirent le feu *en la ville d'Auxy qui estoit un moult bel et grand village* (1). En 1461, un incendie accidentel dévora environ 130 maisons des plus belles *de la ville* et la plupart neuves, dit Duclercq.

Le 12 août 1472, 500 lances françaises de la garnison d'Amiens, ne pouvant emporter le château, jèrent la torche sur les habitations.

Louis XI s'empara du château en 1475. Le bourg fut encore en partie brûlé pendant l'attaque.

Assiégée en 1554 et en partie brûlée par les troupes impériales du prince de Savoie, cette forteresse fut détruite en 1635 par l'armée du duc de Chaulnes, parce qu'elle servait de retraite à une division espagnole qui désolait la Picardie.

L'église, bâtie sur la colline, est grande et belle; les voûtes du chœur sont très-remarquables par les entrelacs de leurs nervures. Cet édifice date du XVI.^e siècle, ainsi que la maison de ville, petit bâtiment voûté, flanqué de deux tourelles en briques, qui fut longtems la demeure seigneuriale (2).

Le bourg avait sa coutume locale qui fut rédigée en 1507. Les maisons situées au-delà de l'Authie dépendaient de la Picardie.

Avant 1789, un couvent de Brigittines donnait l'instruction aux jeunes filles.

(1) Monstrelet. Chroniques. Liv. 2.

(2) Le château qui appartenait au domaine d'Artois n'était habité par le seigneur d'Auxy que quand il était investi du titre de châtelain.

Il ne reste du château de Philippe d'Alsace que le carré de ses épaisses murailles lézardées en plusieurs endroits, et bordées de larges et profonds fossés. Une ferme occupe un des côtés du carré. Trois des tours qui le flanquaient sont entièrement détruites ; la quatrième est en ruines et ouverte de toutes parts : la cage en briques de l'escalier est un chef-d'œuvre de maçonnerie. Les souterrains sont encore accessibles. Un pont de sept arches qui aboutissait à la porte principale de l'antique manoir, a été depuis peu remplacé par une chaussée.

Visitant le château en 1833, le propriétaire, M. Duboille, me montra un anneau d'or à doubles filets terminés en ogives, entre lesquels est un cœur en relief surmontant des larmes... Il l'avait récemment trouvé dans la cour, sous des débris. A la vue de cette relique des tems de la chevalerie, qui sans doute rappelle quelque histoire bien mélancolique, je ne pus me défendre d'une certaine émotion. Et cherchant l'explication de cet emblème, je me souvins avoir lu dans une vieille chronique manuscrite une légende qui peut-être renferme l'histoire du mystérieux anneau.

C'était en l'année 1415. Une damoiselle Béatrix, sœur de Jehan d'Auxy, était fiancée à un chevalier, son parent. L'hymen allait couronner leur amour mutuel. Mais le signal des combats a retenti dans la contrée : le redoutable Henri V a fait en France une nouvelle invasion. Tous les gentilshommes artésiens s'empressent de se ranger sous la bannière royale. Il n'est pas le dernier à obéir à la voix de la patrie en danger, le jeune fiancé de Béatrix. En la quittant, il a promis à sa belle cousine, à sa douce mie, de revenir bientôt *parfaire*

son hyménée, lorsque *les gens d'armes de France auront pourchassé l'Anglois par delà la mer*. Las ! vaine promesse ! Les armées se rencontrent dans la plaine d'Azincourt, et le pauvre chevalier partage le sort des milliers de Français qui périrent dans cette désastreuse journée (1). Pendant la nuit suivante, des troupes de fuyards traversent le bourg en toute hâte pour gagner les *marches* de Picardie. Leurs récits jettent l'alarme dans le château. Les pensées les plus sinistres accablent l'âme de Béatrix. La faible lueur d'espoir qui la soutenait encore s'évanouit, quand le lendemain un des servans d'armes de son amant arriva du champ de bataille, *navré* (2) et se soutenant à peine. Il avait vu son maître couché parmi les morts. . . . Qui peindra le désespoir de l'infortunée à cette fatale nouvelle ? . . . Vivant dans ses souvenirs, elle fit *engraver* des larmes sur l'anneau qu'elle avait reçu de son fiancé. Ce gage d'amour, elle ne le quitta plus. Et veuve du bonheur, renonçant pour jamais aux joies de la vie, elle se voua aux œuvres de charité, devint l'ange de la chaumière, la providence du pauvre.

AUBROMETZ.

Alberici mansum (manoir d'Aubry). St.-Thomas-Becket, archevêque de Cantorbéry, se rendant de St.-Omer à l'abbaye de Dommartin, séjourna en ce village en 1166. L'église possède deux petits tableaux en bois, dont le sujet est relatif au séjour de ce personnage (3).

(1) Reginald et Guilbert de Griboval d'Auxy furent tués à Azincourt. Peut-être l'un de ces deux braves est-il le héros de cette légende ?

(2) *Navré*, c'est-à-dire blessé.

(3) M. Lambert. *Puits Artésien*. Tom. 1.

BOFFLES.

—

Boves en 1274 et encore en 1311. (*Bovini hofa*), habitation du bouvier.

Au mois de septembre 1472, les Français de la garnison d'Amiens mettent ce village à feu et à sang.

BONNIÈRES.

—

Bunaria, bonnier, mesure agraire. Guillaume de Bonnières était capitaine de Cambrai en 1221 (*). Un autre, du même nom, était gouverneur d'Arras en 1409.

Ce lieu avait sa coutume en 1507.

BOUBERS-SUR-CANCHE.

—

Boubiers en 1179, *Boubierts* en 1254, *Bouberch* et *Boubiers* en 1266. Le sire Willaume fut de l'expédition d'Oisy en 1254. Un de ses successeurs fut un des otages livrés pour la rançon du roi Jean en 1360.

Boubers avait aussi sa coutume locale en 1507.

Le prince de Raches, allié à l'antique famille d'Ollehain, possédait cette seigneurie en 1789. — Le magnifique château est converti en filature.

BOURET-SUR-CANCHE.

—

Bourech en 1137 et 1149, dans les titres de l'abbaye de Cerçamp.

(*) Le Carpentier. Hist. de Cambrai.

La découverte de la petite statue de Notre-Dame, trouvée par un berger, sous un tertre, au territoire de Boucque-Maison (1), donna lieu à la fondation de la chapelle de Notre-Dame-de-Bon-Secours par les seigneurs de Bouret, en 1317.

Le village fit partie de la dot de Jeanne de Châtillon, comtesse de St.-Pol en 1376 (2). C'est à cette époque qu'il faut faire remonter l'établissement de son échevinage. Ses coutumes locales furent rédigées en 1507.

Cette terre et celle de Grand-Rullecourt tombèrent par mariage dans la noble famille de Hamel-Bellenglise vers l'an 1550. Un de ses membres, Antoine de Hamel, était en 1588 maréchal-de-camp sous les ordres du duc d'Aumale; ce zélé ligueur était surnommé le *maréchal de la foi* (3).

La chapelle de Notre-Dame-de-Bon-Secours, située sur la hauteur, est un lieu de dévotion encore très-fréquenté. On y vient de bien loin en pèlerinage, pour obtenir de la mère des miséricordes ce que l'homme est trop pauvre pour donner aux affligés : la résignation, la confiance, l'espoir.

Un mot maintenant sur d'anciennes traditions populaires.

De certaine prairie de Boubert, le jour de la Toussaint, alors que le *coup de vent des morts* ébranlait la forêt; dans le bruissement de la tempête, et par l'effet de quelque phénomène d'acoustique, sans doute, on croyait entendre le glas de la cloche funèbre.

(1) E. Dusevel. Mém. sur l'arrondissement de Doullens.

(2) Turpin. *Terv. Comitt. hist.*

(3) Satyre Ménippée.

A Bouret, dans la saison des brouillards, une illusion d'optique faisait voir des fantômes dans les masses vaporeuses qui, de la vallée, s'élevaient lentement sur la colline boisée. Ces colonnes de vapeurs c'étaient les *dames de Grand-Rullecourt*, vêtues de leurs blancs suaires. Et lorsque, dispersées par la brise ou pénétrées par un rayon du soleil, ces formes fantastiques disparaissaient, les dames de Grand-Rullecourt avaient terminé leur promenade mélancolique, et se replongeaient dans la nuit de leurs tombeaux. Pendant la durée de la prétempore apparition, aucun villageois ne se serait hasardé à gravir la hauteur où les *défuntés* se promenaient.

BUIRE-AU-BOIS.

Buire, du vieux mot *buron*, hutte de berger, chaumière.

Mathieu, comte de Ponthieu, vendit l'hommage de Buire à Robert, comte d'Artois, en 1244. Les Français dévastèrent ce village au mois de septembre 1472, ainsi que le hameau et le domaine de *Bachimont*.

CANTELEUX.

Cantileu en 1122 dans une charte de St.-Éloy, et *Cantilupus* dans une charte latine de 1198. Ce nom fait assez connaître qu'au XI.^e siècle, époque de la fondation de ce village, les bois voisins étaient infestés par les loups; Baudouin, sire du Tronquoy, était seigneur de Cantileu en 1125 (*).

(*) Godefroy. *Invent. chron.* Tom. 1.

CONCHY-SUR-CANCHE.

Conciacum, Conchiacum. (*Con ci acum*, habitation près de la rivière). (1)

Ce lieu paraît avoir existé dès le tems des Romains ; mais non comme ville, ainsi qu'on l'a prétendu, ni même comme mansion, parce qu'il est éloigné de la grande voie d'Amiens à Boulogne, par Auxy et *Helenum*, et de celle d'Amiens à Théroouanne, par Nuncq et Laires. On croit que cette bourgade fut détruite en 451 dans l'invasion des Huns. Les chroniques de St.-Bertin la mentionnent ensuite à l'année 650.

Les accroissemens de Conchy ne datent que du XII.^e siècle. Il eut alors un château-fort sur la colline, et une enceinte murée avec fossés, dont les vestiges subsistent encore. Au moyen-âge ces deux choses donnaient une grande importance à une localité, elles en faisaient une petite ville. Le premier seigneur connu de Conchy est cité dans les titres de St.-Éloy (1080), comme étant propriétaire foncier du terrain qu'occupait l'abbaye. Le sire Hugues seconda les vœux des habitans qui sollicitaient des franchises municipales ; et Louis, fils de Philippe-Auguste, et *sire d'Artois*, leur accorda en 1209 une charte de commune, selon les lois et coutumes d'Hesdin, en réservant les droits du seigneur sur son domaine privé. De là vint qu'une partie de Conchy n'était pas *tenue en échevinage*. Robert, comte d'Artois, confirma cette charte en novembre 1268 (2).

En 1421, les Français, sous la conduite du sire d'Offremont pénétrèrent jusqu'à Conchy, *grand village*, dit Monstrelet,

(1) Bullet. Mém. sur la langue celtique. 3 vol. in-f.°

(2) Godefroy. *Invent. chron.* Tom. 1.

et brûlèrent l'église après en avoir fait sortir les habitans qui s'y étaient réfugiés. Ils les emmenèrent prisonniers à St.-Riquier, d'où ils ne sortirent qu'en payant rançon (*).

Les coutumes de l'échevinage furent rédigées en 1507.

ERQUIÈRES.

Erquier. Ab erice, bruyère. Le seigneur du lieu en vendit les droits féodaux au comte d'Artois en 1239. Les habitans obtinrent ensuite un échevinage.

Les coutumes locales furent rédigées en 1507.

FONTAINE-L'ÉTALON.

Fontanas, Fontaines-les-Talon. Le surnom de *Talon* qui vient du Tudesque *tahl*, vallon, indique la situation de ce lieu, que nous ne trouvons mentionné nulle part avant l'an 1000.

FORTEL.

Ce vieux mot a signifié petit fort, et, en effet, une ancienne forteresse, détruite au commencement du XIII.^e siècle, a fait surnommer ce lieu Fortel-*le-Fort*. Ce village a eu sa coutume locale recueillie en 1507. Il est la patrie de Joseph Valart, grammairien et critique, éditeur de beaucoup de livres classiques, Né le 25 décembre 1698, il mourut à Fortel le 2 février 1781.

(* Monstrelet. Chroniques. Liv. 1

FRÉVENT.

Ferventum, Ferven, Frevench, Ferveng, sur la Canche. Ce bourg est inconnu avant l'an 633. Il devint, au XII.^e siècle, une des sept châtellenies du comté de St.-Pol. Il était dès lors partagé en deux paroisses, St.-Hilaire et St.-Vaast. L'autel de la première fut attribué au prieuré de Ligny en 1112 par Jean, évêque de Thérouanne. Le comte Roger accorda l'autel de la seconde, *cum terrâ comitis*, à l'église collégiale de St.-Sauveur de St.-Pol, en 1050 (1).

Frévent dut le premier établissement de son échevinage à Guy II, comte de St.-Pol. Le fait a été contesté ; mais l'existence de ses franchises résulte clairement de la charte de commune accordée aux bourgeois en mars 1218 par Gaucher de Châtillon, et Élisabeth de Camp-d'Avaine, son épouse, qui confirment les privilèges accordés par leurs prédécesseurs. Cette charte (2) octroyée selon les *us* de St.-Pol et moyennant un cens annuel de quatre boisseaux d'avoine par feu, fut jurée par les bourgeois. Elle est une des moins libérales que nous connaissions. Le comte se réserve la banalité ; il consent à payer le droit de gîte (3) selon l'avis du maieur. Les habitans ne pourront être menés à la guerre que pour la défense du comté. Le droit d'herbage à *la main* dans les forêts du

(1) *Locrius. Chron. belg.* — Turpin. — La paroisse de St.-Vaast était du diocèse d'Amiens, celle de St.-Hilaire du diocèse de Thérouanne, puis de Boulogne après le démembrement de l'église des Morins.

(2) Nous en devons la traduction à M Lambert, qui l'a publiée dans le *Puits Artésien*. Tom. 2.

(3) Ce droit, dont il est parlé dans les capitulaires, était très-onéreux pour les habitans qui devaient loger et *défrayer* le roi, ou le comte et sa suite.

comte leur est conservé. — L'échevinage se composait d'un maieur et de six échevins : il fut maintenu en 1690 dans tous les droits vicomtiers (*). La halle ou maison de ville était primitivement située au bout de la place ; elle était surmontée d'un petit beffroi en charpente. La choche qui en fut retirée lors de la destruction de cet édifice porte le millésime de 1684.

Le château était situé sur la hauteur qui domine la route de St.-Pol, à l'entrée du bourg. C'était un parallélogramme flanqué de tours, de 90 pas de long sur 70 de large. Démantelée en 1487 avec les autres châteaux qui avaient appartenu au connétable Louis de Luxembourg ; cette forteresse fut détruite dans la guerre de 1635 à 1640. On voit encore ses fossés, ainsi que les angles de ses murailles. L'intérieur de l'enceinte et les terrassements sont en culture. Depuis longtemps il ne reste plus de trace des logis ; mais la prison subsista jusqu'en 1789.

Frévent fut chef-lieu de canton en 1795. Traversé par plusieurs routes, vivifié par des usines ; ce bourg est depuis quelques années en voie de prospérité.

Une filature remplace l'antique château de Rollepot, noble domaine possédé en 1221 par le sire Mathieu, et dans les tems modernes par la famille de Gargan.

Frévent est la patrie d'Adrien Lamourette, évêque constitutionnel de Lyon, membre de l'assemblée législative, né en 1742, décapité en 1794 ; et du conventionnel Lebas (Philippe-François-Joseph), né en 1765, mort dans la journée du 9 thermidor.

(*) Ils consistaient dans la police des rues, flegards et chemins, l'afforage des liquides, la surveillance des poids et mesures, etc.

A un quart de lieue de Frévent, dans une fraîche et riante vallée arrosée par la Canche, dominée par des bois majestueux, est Cercamp : Cercamp naguères riche abbaye de l'ordre de Citeaux (1), dont le nom rappelle l'expiation du crime de son fondateur.

C'était un puissant seigneur que Hugues II (Camp-d'Avaine), comte de St.-Pol. Son alliance avec son suzerain le comte de Flandre, et l'étendue de ses domaines (2) avaient enfié son orgueil. Revenu de la terre sainte en 1131, cette lointaine expédition n'avait fait qu'accroître ses instincts aventureux, sans diminuer la violence de son caractère. Aussi, dès la même année, pour satisfaire une vieille haine, il avait, à la tête de ses vassaux, marché contre St.-Riquier, et porté le fer et la flamme au sein de cette malheureuse cité. Puis en 1136, Robert de Ponthieu, surpris par lui, était tombé sous ses coups. Il devait enfin clôre par un sacrilège la liste de ses forfaits. Le curé de Beauvoir (3) ayant refusé d'accéder à quelqu'une de ses folles demandes, le comte furieux vole au presbytère où ne l'ayant pas trouvé, il court à l'église, et sans être retenu par la sainteté du lieu et du ministère du prêtre, il se précipite sur lui et le perce à l'autel. Grande fut la rumeur, grande fut l'indignation dans tout le pays. Le sacrilège Hugues fut excommunié en plein concile par le pape Innocent II. Mais après quelques mois, l'église touchée de son repentir, et cédant aux instances de sa famille, consentit à lever l'anathème, en prescrivant au coupable de pieuses fondations. La

(1) *Caricampense monasterium*, fondé en 1137.

(2) Lui et son épouse Béatrix de Flandre ne possédaient pas moins de 360 villages à clochers (*Pagi turriti*).

(3) Beauvoir-Rivière, commune de Wavans. C'est au moins l'opinion la plus accréditée, car quelques auteurs ont cité Beauvois et Beauval.

plus importante fut celle de ce monastère dont le nom Cercamp (cher champ), indique assez la valeur. En effet, il fut doté de 12,000 arpens de terre et de 2,000 arpens de bois et prairies. Nous devons faire observer cependant que cette dotation colossale ne fut pas prise entièrement sur le domaine particulier du comte. Plusieurs seigneurs (1) s'empressèrent d'y contribuer en abandonnant les héritages qu'ils possédaient dans le périmètre assigné au monastère, s'étendant de Bouret à Bonnières et Canteleux.

Les bâtimens de l'abbaye furent achevés en 1141, et des moines s'y réunirent sous le premier abbé Jordan de Pontigny. L'année suivante, Hugues, fondateur de Cercamp, vint y finir sa vie. Il y fut inhumé, ainsi que la comtesse Béatrix, son épouse; et l'église, qui fut bâtie en 1154 (2), devint la sépulture des comtes de St.-Pol.

En 1256, la misère fut si grande, et les ressources du monastère se trouvèrent tellement épuisées, que les religieux furent obligés de se séparer pendant quelques mois et de se disperser dans les monastères des Dunes, de Clairmarais et de Longvilliers (3).

Des conférences se tinrent à Cercamp en 1558, entre les plénipotentiaires de Henri II, roi de France, Henri VIII, roi d'Angleterre, et Philippe II, roi d'Espagne. Elles aboutirent l'année suivante au traité de Câteau-Cambrésis.

Le quarante-huitième et dernier abbé fut le prince de Talleyrand-Périgord, évêque d'Autun, si connu depuis comme diplomate.

(1) Nous aurons occasion de les citer.

(2) Consacré en 1262, cet édifice, dont la flèche était très-remarquable, fut brûlé en 1528.

(3) Malbrancq. Tom. 3.

La majeure partie des bâtimens de l'abbaye, ainsi que l'église, avaient été reconstruits dans la seconde moitié du siècle dernier : la révolution n'a laissé debout que le quartier des étrangers, à la droite duquel on voit les murs tronqués de l'église. La voûte du ciel recouvre seule les cendres des nobles comtes de St.-Pol.

En voyant à travers les arbres des avenues cette somptueuse maison abbatiale, précédée de sa vaste cour en hémicycle, et près de là les constructions aux cent fenêtres où l'industrie a planté ses tentes, on comprend qu'une grande révolution s'est accomplie dans les idées et dans les choses. Il y a là deux mondes en présence, deux sociétés distinctes : l'une telle que le christianisme l'avait façonnée, et vivant de ses croyances ; l'autre qui commence une ère nouvelle, vivant du pain terrestre, et assez peu soucieuse des destinées futures de l'humanité. La première, tout imprégnée de foi, de poésie et de grandeur, a laissé pour trace de son passage dans les siècles, mille œuvres écrites sublimes, mille pages de pierre non moins admirables : la seconde, froide, incolore, tendant à se faire matière, que laissera-t-elle ? Nos arrières-neveux le sauront : ils jugeront laquelle des deux a le plus fait pour le bonheur des hommes.

GENNE—IVERGNY.

Ivriacum et *Ivernî* dans les chartes. Ce village est ancien, et quoiqu'il ne soit pas situé sur l'une des voies romaines qui traversaient le pays, son nom paraît indiquer un cantonnement, un quartier d'hiver. — Le nom de Genne ou *Géne* est tiré du Celtique *gueun*, marais. Il résulte de la situation du lieu sur l'Authie.

Le comté de Ponthieu vendit au comte d'Artois en 1244

l'hommage qui lui était dû pour le fief d'Iverni par Henri de Guînes, du chef de sa femme (1).

HARAVESNES.

Haravesnes au XIII.^e siècle. Jean, chevalier, seigneur du lieu, et *Laurenche*, sa femme, en vendirent le terrage en 1245.

HAUT-MAISNIL.

Altum Manile. Le mot Maisnil ou Mesnil, *Manilium*, *Manile*, et ses dérivés, signifient un lieu d'habitation. En 1240, ce village était annexe de la paroisse de Quœux.

LE PONCHEL.

Poncel, sur l'Authie. Ce nom signifie petit pont. Le mot pontceau a la même acception. Ce lieu est mentionné dans une charte de 1266 relative à l'église de Willencourt.

LIGNY-SUR-CANCHE.

Ligniacum (à *ligno*, bois) existait sous Charles-le-Chauve en 877. Un prieuré y fut fondé en 1104 pour quatre religieux, par les sires de Brimeux et de Grigny. Il était situé près de l'église. Godefroy, évêque d'Amiens, l'accorda à l'abbaye de St.-Martin-des-Champs de Paris (2).

Ligny dépendait en partie de la régle d'Amiens. Sa coutume locale fut rédigée en 1507. Il eut, ainsi que beaucoup

(1) Locrius. *Chron. belg.*

(2) Malbrancq. — Turpin.

de villages d'Artois, un de ces souterrains-refuges où les habitans se retiraient à l'approche de l'ennemi.

MONCHEL.

Selon Malbrancq, ce village est antérieur à l'an 650. Une légende explique l'origine de son nom. Deux frères, Justus et Artemius, fuyant la persécution d'un parent qui voulait les faire renoncer à leur foi, se retirèrent en Morinie en 784. Ils habitaient une pauvre cellule dans une forêt située entre Hesdin et St.-Pol. Découverts par les émissaires de leur persécuteur, et vivement pressés d'abjurer leur croyance, ils préférèrent la mort à l'apostasie. Le lieu où ils subirent le martyre prit le nom de *Mons cæli*, *Monchiel*. On célèbre leur fête le 18 octobre. Longtems, le pèlerin visita leur tombeau.

Ce fait achève de prouver que le paganisme, qui, comme on l'a dit, ne pouvait pas mourir, n'était pas encore entièrement extirpé au VIII.^e siècle; et que quelques familles se permettaient encore des violences envers ceux de leurs membres qui avaient déserté l'ancien culte. Nous en avons trouvé plusieurs exemples.

Le sire Gérald de *Moncels* est un des témoins de la charte d'Estrées-Wamin en 1201.

Monchel avait sa coutume particulière: son dernier seigneur fut M. de Gargan-Rollepot.

NŒUX.

Nœuf dans les chartes, de l'Allemand *neu*, nouveau, comme Neuville, *nova villa*. Ce village dépendait en 1270 de la baronie d'Auxy; il eut aussi sa coutume locale en 1507.

QUEUX.

Queu. Ce nom vient-il de *codetum*, terre en friche, pleine de souches (*codex, coca*)? (1) — En 1240, ce village ne formait avec Haut-Maisnil qu'une même paroisse. Sa coutume locale fut rédigée en 1507.

ROUGEFAY.

Rochesfaye et *Rocafay* au XIII.^e siècle. Fay, du Latin *fagus*, bois de hêtre. Mathieu, comte de Ponthieu, vendit l'hommage de Rougefay au comte d'Artois en 1244 (2). Ce lieu dépendait à cette époque de la paroisse de Buires. Boissart de *Rossefay* fut tué à Azincourt en 1415. Au mois de septembre 1472, les Français, au nombre de 4 à 500 lances, saccagèrent le village et la ferme de *Belleville*.

TOLLENT.

Tholent au XIII.^e siècle. Ce nom vient de *tholus*, donjon. Le comte de Ponthieu vendit en 1244 au comte d'Artois l'hommage dû par Jean de Caumont pour son fief de *Tholent*.

La coutume de ce village fut rédigée en 1507.

VACQUERIE-LE-BOUCQ.

Vacaria en 1137. *Vacaria*, jachère, terre inculte. Le mot Boucq est tiré du Teuton *busch*, d'où le bas Latin *boscus*, bois. Les noms de Bouquehaut et de Bouquemaison ont la même origine.

(1) Ménage. Dictionnaire étym. Tom. 2.

(2) Locrius. *Chron. belg.*

Ingelram de Vacquerie donna en 1137 à l'abbaye de Cercamp, récemment fondée, tout ce qu'il possédait sur le territoire *dudit lieu de Cercamp*.

Le sire Hues de *Vakerie* assiste comme pair aux plaids du comte d'Artois le 24 juillet 1286 (1).

Les Français mirent le village à feu et à sang en septembre 1472.

Vacquerie avait sa coutume locale.

VAULX.

—

Vallis, vallon. Nom de situation. Ce lieu était compris en 823 dans les possessions de l'abbaye de St.-Riquier (2).

VILLERS-L'HOPITAL.

—

Villarium. Ce village était tenu des chevaliers hospitaliers de St.-Jean de Jérusalem dès l'an 1245. Il fut aussi ravagé par les Français en 1472.

La coutume de Villers-l'Hôpital, rédigée en 1507, est une de celles qui ne se retrouvent plus aux archives du ci-devant bailliage d'Amiens.

WAVANS.

—

Wavans, sur l'Authie. Du Celtique *wa*, vallée, et *wand*, maison. Ce village, dont l'origine remonte à la plus haute antiquité et qui compte à peine aujourd'hui 400 habitants,

(1) Godefroy. *Invent. chron.*

(2) Malbrancq. Tom. 2.

avait beaucoup plus d'importance au XII.^e siècle, car il est du petit nombre de bourgades qui ont obtenu une charte de commune. Elle lui fut accordée par Baudouin *li Walois*, sire de Wavans, Béatrix, sa femme, et Eustache, leur fils, le 19 des kalendes de juin l'an 1205, publiée à Abbeville en présence *et dans la cour* de Willaume, comte de Montreuil et de Ponthieu (1). Cette charte, dite selon les *us* et coutumes d'Abbeville, fut octroyée moyennant une augmentation de 12 deniers du cens annuel dû par chaque homme. Après le règlement des formes d'élection des échevins, etc., elle stipule quelques dispositions remarquables. — • Les bourgeois pourront fortifier leur *ville*, et le seigneur pourra fortifier sa maison. — Les bourgeois garderont les clefs des *anciennes* portes de la *ville* (2), par lesquelles le seigneur sera tenu de sortir, sans pouvoir faire de *fausse* poterne à son *chastel*. • Il est dit de plus, que quiconque parlera mal de la commune de Wavans, sera passible de certaines peines déterminées selon la position du délinquant, bourgeois ou forain. — Il est difficile de se montrer plus jaloux de la liberté, et l'on voit que les *communiers* du moyen-âge pourraient en apprendre aux libéraux de nos jours.

Le comte Robert d'Artois acquit en 1244 tous les droits que le comte de Ponthieu avait sur Wavans.

Le hameau de BEAUVOIR-RIVIÈRE était une paroisse au commencement du XII.^e siècle. C'est dans son église que fut commis, en 1136, le meurtre qui donna lieu à la fondation de l'abbaye de Cercamp.

(1) Godefroy. *Invent. chron.* Tom. 1.

(2) Ce texte prouve clairement que Wavans avait déjà une enceinte et des portes.

Wavans et Beauvoir ont longtems formé deux seigneuries distinctes. Leurs coutumes particulières furent rédigées en 1507.

Beauvoir est la patrie de Jean Desprets, évêque de Langres, puis de Tournai, historien biographe, né en 1310, mort en 1349 ; et de Jacques Duclercq, auteur de mémoires estimés, né en 1420, mort en 1469.

Cette terre appartenait en 1789 à M. de Beaulaincourt, comte de Marles.

WILLENCOURT.

Willelmi cortis. Le comte de Ponthieu vendit au comte d'Artois en 1244 l'hommage dû par Williaume de Boubers, pour son fief de Willencourt. Le sire Gérard de Boubers fit une donation à l'église en 1266.



CANTON D'AVESNES-LE-COMTE.



Ce canton est arrosé par la Canche. Il était jadis couvert de bois. Dans les derniers tems de la domination romaine, il fut traversé par une voie militaire de *Tervana* (St.-Pol) à *Teucera* (Thièvres), par Estrée - Wamin. Cette voie, dont le tracé n'est pas bien connu, était le prolongement de celle de St.-Pol à Théroouanne.

Les villages voisins de l'ancienne route d'Arras à Doullens furent maintes fois pillés et saccagés par les détachemens français qui couraient le pays pendant la guerre de 1635 à 1640. Les malheureux habitans, à l'approche de ces bandes indisciplinées, se retiraient en hâte avec leurs troupeaux, et ce qu'ils pouvaient emporter de leurs biens, dans les souterrains-refuges creusés en d'autres tems et pour d'autres ennemis. Avesnes, Beaufort, Blavincourt, Barly, Grand-Rullecourt, Saulty, Sombrin et Warluzel avaient chacun une de ces retraites.

AVESNES-LE-COMTE.

Avenæ. Ce bourg est ancien. Il était, dès l'an 1233, le chef-lieu d'un bailliage auquel ressortissaient les villages de

Barly, Bavincourt, Beaufort, Blavincourt, Gombermetz, Hauteville, Rullecourt, Saulty, Sombrin. Il avait alors un échevinage et une prison. — La forteresse, élevée sur une motte que l'on distingue encore, appartenait au comte d'Artois. De vastes souterrains, s'étendant au loin dans la campagne, y aboutissaient. Le trop fameux Robert d'Artois, comte de Beaumont, s'en empara en 1316, et en chassa les officiers de sa tante Mahaut. Il n'en fut maître que durant peu de mois. En 1414, pendant le siège d'Arras, les troupes royales prirent le château qui était gardé par des soldats bourguignons (1). Louis XI, se rendant à Arras, y coucha le 23 janvier 1464 (2). Il revint au domaine royal en 1640 avec le bois d'Avesnes, le bois Bloquel et les terres et seigneuries qui relevaient de l'antique manoir.

Le 24 septembre 1731, un violent incendie consuma 200 maisons, le presbytère et le château. Cet édifice, qui déjà tombait en ruines, ne fut pas rebâti (3).

L'église date du XVI.^e siècle.

Les coutumes particulières du bailliage ont été rédigées en 1507.

Gaultier, maître d'hôtel de Robert I.^{er}, comte d'Artois (1237), est le premier seigneur d'Avesnes que nous trouvons dans les chartes. Son fils, Jehan d'Avesnes, dit le *courtois chevalier*, fut un de ces preux dont les romanciers du moyen-âge ont fait un type de parfaite chevalerie. Son histoire, écrite au XV.^e siècle par un auteur anonyme, est mêlée

(1) Monstrelet. Chroniques. Liv. 4.

(2) Mém. de Jacq. Duclercq.

(3) *Puits Artésien*. Tom. 1.

de beaucoup de fables (1) ; elle peut se résumer en quelques lignes. — Présenté, jeune encore, à N. de Ponthieu, comtesse d'Artois, tandis que son époux était à la Croisade, Jehan, ignorant sa qualité, est soumis par elle à toutes les épreuves : pour elle, il accomplit les plus périlleux travaux. Et lorsque, après avoir mis à fin de terribles aventures, couvert de gloire, il vient réclamer de sa dame *le don d'amoureuse mercy*, la comtesse lui dit : « Gentil chevalier, sur ma foy, je ne vous » ferai plus languir ; ains vous confesseray mon cas : si sa- » chiez que j'ai seigneur à mary. » Jehan, désespéré, se retire dans la forêt des Ardennes, où il vécut en ermite pendant sept ans. — Or, le comte d'Artois ayant trouvé la mort à Damiette, la comtesse dans un pèlerinage qu'elle fit à St.-Hubert, s'égara dans la forêt qui servait de retraite au désolé chevalier. Ses gens y rencontrèrent un homme sauvage qui chantait une lamentable complainte. C'était Jehan. Il va sans dire que la dame récompensa tant de constance par le don de sa main. « Jehan d'Avennes, désormais conte » de Ponthieu, prist hōmage de ses hommes, et pour ceste » cause fut nommée sa première seigneurie *Advenues-le-* » *Conte*, et encore est. » On croit que ce personnage mourut en 1257.

BARLY.

Barlys, Bali (du Celtique *bar ly*, bois clos). Le sire Baudouin de Barlys figure comme témoin de la donation faite en 1071 à l'église d'Arras par Liébert, évêque de Cambrai (2).

(1) *L'Ystoire de Monseigneur Jehan d'Avennes, etc.*, existe en manuscrit à la bibliothèque de l'Arsenal à Paris, sous le n.° 215. B. L. F. — M. P. Chabaille en a publié l'analyse et des extraits dans les *Mémoires de la Société d'Emulation d'Abbeville* en 1841. Nous avons inséré dans notre introduction un curieux fragment de cette histoire.

(2) Le Carpentier. *Hist. de Cambrai*. Tom. 3.

L'ancien château était situé sur une motte. Ce manoir féodal, détruit depuis longtemps, a été remplacé dans le siècle dernier par une belle maison de plaisance, bâtie par la famille Blin, propriétaire de cette terre depuis l'an 1698.

Une division de l'armée française campa sur ce territoire en 1710.

BAUDRICOURT.

Balderici cortis. Domaine de Baudry, nom propre commun dès le IX.^e siècle. Ce village est mentionné dans les titres de St.-Vaast de 1035, 1174, 1191 ; il eut sa coutume locale qui fut rédigée en 1507.

Le hameau d'OPPY, jadis *Oupy-en-Ternois*, est aussi mentionné dans les titres de St.-Vaast dès 1035 (1).

BAVINCOURT.

Bavonis cortis, nom propre au VII.^e siècle. *Bavonkort*, *Bavelincort*, *Baïoncort*, dans les chartes. En 936, un parti de Hongrois, qui avait fait une incursion dans la province, pénétra dans ce village, et chargea de chaînes le curé nommé Adalgair. Sa délivrance surnaturelle est le sujet d'une légende (2). La plaine de Bavincourt fut en 988 le théâtre d'un sanglant combat entre Hugues-Capet et Arnould-le-Jeune, comte de Flandre, qui refusait de le reconnaître comme roi. Le comte fut défait.

La cure, qui faisait partie de la dotation de l'abbaye d'Arrouaise, fut cédée en 1116 à l'église d'Arras, en échange de

(1) Renseignemens des titres de S.-V. Archives départementales.

(2) Malbrancq. Tom. 2.

celle de Beaulencourt (1). Cette possession fut confirmée au chapitre par le pape Eugène III en 1152 (2).

La tour de l'église date de 1564 ; la flèche de 1726.

Les comtes de Lens, et les familles d'Ervillers, de la Fontaine et Deslyons de Moncheaux, ont successivement possédé cette seigneurie.

Bavincourt avait sa coutume locale en 1507.

Le hameau de LARBRET, dont la première maison date de 1705, ne se peupla qu'après la création de la route royale d'Arras à Amiens en 1743.

BEAUFORT.

Bellofordium, Belloforte. Ce village doit son nom à une antique forteresse citée, pour son importance, en 1290, et dont naguères encore on voyait un débris, une grosse tour ronde en pierre blanche. Elle était la demeure d'une noble et puissante famille (3) qui a joui d'une grande influence dans les affaires du pays dans les XIV^e et XV^e siècles. Le sire Fossard fut tué de la main de Robert d'Artois en 1340, en défendant contre lui la porte du Brûle de St.-Omer (4). Payen de Beaufort fut impliqué dans l'absurde et odieux procès des Vaudois en 1460. Son fils Jean était gouverneur d'Arras en 1502.

Cette terre avait titre de marquisat. Plusieurs belles seigneuries en dépendaient.

(1) Dom. Gosse. *Hist. d'Arronaise.*

(2) Locrius. *Chron. belg.*

(3) Souche de celle d'Habarcq, alliée aux comtes de Lens, etc.

(4) Meyer. *Annales.*

BERLENCOURT.

Bellincort au XIII.^e siècle. *Bellincourt*; de *bel*, maison forte.

Le lieu, nommé *Ignaucourt*, *Ingaucourt* au XIII.^e siècle, était un fief relevant du comte d'Artois. Le sire Mathieu assiste comme pair aux plaids du comte en mars 1286 (1).

Le village du CAUROY, nommé dans les chartes des XI.^e et XII.^e siècle *Kauretum* et *Corrois*, avait donné son nom à une branche de la famille de Beaufort.

BLAVINCOURT.

Marguerite de Liefrarde donna en 1207, à l'abbaye de Marœuil, la dîme de Blavincourt qu'elle avait acquise de Mathieu d'Aussy, chevalier (2).

Cette terre relevait de la seigneurie de Beaufort.

CANETTEMONT.

Canneti monte au XIII.^e siècle. Ce nom indique un lieu couvert de joncs (*Cannetum*). En 1266, ce petit village était annexe de la paroisse de Rebreuve. Le dernier seigneur fut M. Lecaron de Canettemont.

COULLEMONT.

Collomonte. Nom résultant de sa situation sur la hauteur qui domine les sources de la rivière de Grouche, affluent de

(1) Godefroy. *Invent. chron.*

(2) Locrius. *Chron. belg.*

l'Authie. Le sire Giles de Beaumetz vendit cette terre en 1139 au comte de Flandre, Thierry d'Alsace. Son fils Philippe y fit bâtir vers 1160 un rendez-vous de chasse. Ce domaine fut adjugé en 1218 à Louis, fils de Philippe-Auguste (1). Les chartes du tems font mentiou du maieur de Coullemont. Il est donc certain que ce village eut un échevinage, quoique l'époque de son établissement soit inconnu. Il avait sa coutume en 1507.

Un incendie consuma l'église en 1741.

Coullemont fut chef-lieu de canton en 1795.

COUTURELLE.

De *Cultura*. On a longtems appelé *couture* une grande étendue de terre cultivée. Ce domaine, qui relevait de Saulty au XII.^e siècle, fut confisqué par la cour des barons au profit du comte, sur le seigneur du lieu qui *fourfit* sa terre à l'occasion d'un meurtre. Le sire de Saulty fut dédommagé suivant acte du 23 janvier 1281 (2). — Cette terre avait titre de marquisat.

DENIER.

Denier, sur la Canche, du Celtique *dan*, rivière, et *aria*, terminaison synonyme d'*acum*, demeure. En 1245, ce petit village était annexe de la paroisse de Berlencourt.

ESTRÉE-WAMIN.

Strata, Estrées-sur-Canche. Sur l'ancienne voie romaine (*via terranea*) de St.-Pol à Thièvres. La propriété de ce

(1,2) Godefroy. *Invent. chron.* Tom. 1.

village fut assurée à l'abbaye de St.-Vaast par le pape Benoît IX en 1035. Des bulles d'Alexandre III, de 1174-77, et de Célestin III, de 1191, confirment à cette communauté la possession du domaine d'Estrée et de ses dépendances, avec toute juridiction (1). L'abbé Raymond, de concert avec le comte de St.-Pol, accorda une charte de commune aux habitans de la *villa* d'Estrée, au mois de mars 1201 (2). Messire abbé s'y fait la part du lion, et il est assez difficile d'apprécier ce que les nouveaux *bourgeois* ont pu gagner à l'octroi de ces franchises dérisoires. En effet, les échevins sont nommés par l'abbé, sous la condition de jurer le maintien des droits de l'église. Ils peuvent être révoqués par lui et remplacés ; ils sont convoqués par son délégué pour juger les litiges des habitans selon la *loy* de St.-Pol. — Les hommes d'Estrée doivent assister le comte de St.-Pol dans ses guerres. — L'abbé doit donner une demi-mesure de manoir à tous ceux qui viendront habiter la *ville*. — L'abbaye se réserve la propriété de l'église, de sa manse, de ses vivier et moulin banal, ainsi que les droits de *fournage*, *hostage*, *forage*, *cam-bage* (3), *étalage*, *tonlieux*, *travers*, le treizième denier des biens vendus, et ses redevances sur les terres et manoirs. — Le cens dû au comte pour les jardins lui est aussi réservé. Enfin, les propriétés domaniales du chevalier Gérard d'Estrée lui sont conservées libres de redevances.

Le hameau de WAINN est mentionné dans les titres de St.-Vaast dès l'an 1035.

(1) Renseignemens des titres de S.-V. Archives départementales.

(2) Le *Puits Artésien*, tom. 3, a publié ce document précieux, extrait des archives du royaume.

(3) Droit sur les brasseries (*camba*).

GIVENCHY-LE-NOBLE.

Juvenchiacum, Givenchis, dans les chartes du XII.^e siècle. Son antique château-fort appartenait en 1273 à un sire Broad, chevalier. Les familles de Beaufort et de Tramecourt ont possédé cette seigneurie.

GRAND-RULLECOURT.

Rullecort en 1218. Nous savons par les lettres de Manassé Cauderons, sire de Saulty, de l'an 1228, que Roger, *li Wavassor* de Rullecourt, était son feudataire. Ces lettres approuvent la vente de 30 *minch* de terre en une seule pièce, *in unâ peciâ*, sur Rullecourt, faite à l'hôpital Saint-Jacques d'Arras par ledit Roger, et Marie Ricquière, sa femme. (1)

La famille de Hamel - Bellenglise possédait cette terre depuis 1550, par suite d'alliance avec la maison d'Ollehain.

HAUTEVILLE.

Alta villa, nom de situation. *Aulteville, Auteville, Haulteville*, dans les chartes. Était au XII.^e siècle un hameau dépendant de la paroisse de Lattre. Le sire Jean de Hauteville est inscrit comme créancier du comte d'Artois dans une déclaration de dettes de ce prince, du 1.^{er} juillet 1274 (2). Un de ses successeurs du même nom fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415.

(1) Locrius. *Minch*, pour *mensura*, mesure.

(2) Godefroy. *Invent. chron.* Tom. 1.

Christophe Dassonleville, baron de Bouchaut, de l'ordre équestre, conseiller d'Etat de Philippe II, et trésorier de la Toison-d'Or, était seigneur de ce village. Il fut chargé de diverses ambassades, et mourut le 10 avril 1607.

Le dernier titulaire de cette seigneurie, M. de Thiulaine, échappa à la mort dans le tems de la terreur par un incident qui décèle une rare présence d'esprit. En arrestation depuis plusieurs mois, il attendait chaque jour avec anxiété l'heure redoutable des *extractions*, la quatrième heure. Elle sonna enfin pour lui. La voix de l'*huissier de la mort* retentit dans la prison : *Thiulaine, prends ton chapeau, on te demande en bas* (*). L'infortuné reçoit les tristes adieux des suspects, ses compagnons, et suit en silence le ministre du tribunal révolutionnaire. On se met en marche; le prisonnier est placé au milieu d'une double haie de satellites. En descendant la rue de la Madeleine, il met machinalement la main dans sa poche, et en la retirant il en fait tomber un papier qu'il s'empresse de vouloir ramasser. Le chef des sbires s'en empare, et, en arrivant au tribunal, le présente à l'accusateur public, qui en prend lecture en manifestant tout son étonnement : c'était une ode à la liberté. L'accusateur fit part de cette circonstance au tribunal. L'auteur de cette pièce *énergique* ne pouvait pas être un aristocrate *incorrigible*. L'ode compensa les charges; M. de Thiulaine fut sauvé. Que l'on vienne dire encore : *Carmina quid prosunt*, à quoi bon les vers !

HOUVIN ET HOUVIGNEUL.

Hovin et *Hovinoël* formaient en 1200 une même paroisse. Ce nom est tiré de *hova*, *houva*, ouve, métairie.

(*) Telle était la formule d'appel.

Le sire Oston de *Hovin* fut témoin de la charte d'Estrée-sur-Canche en 1201. — Philippe de Saveuse, l'un des barons les plus influens de la province au XV.^e siècle, était seigneur d'Houvin en 1450.

IVERGNY.

Ivriacum dans les chartes latines du XIII.^e siècle. *Ivregni*. M. Leglay, dans ses notes sur Baldéric, dit que ce lieu pourrait être l'*Ireneias*, mentionné dans la donation de Gérard, évêque de Cambrai, en 1030. — Le sire d'Ivergny, écuyer, fut de l'expédition d'Oisy en 1254.

Dès le XV.^e siècle cette terre était dans la famille de Tramecourt.

LATTRE-SAINT-QUENTIN.

Atrium Quintini. Le mot *atrium* veut dire foyer, et par extension cour, maison. *Atre* a aussi signifié cimetière.

On croit que ce village s'appelait au VI.^e siècle *Nigella in atrio*. Il a donné ce nom de Noyelle à un hameau voisin qui en était une dépendance au XII.^e siècle (Noyellette). Lattre était alors tenu du chapitre d'Arras.

LE SOUICH.

S'il faut en croire la tradition, ce nom résulterait d'une prodigieuse *souche* d'orme appelée l'*Arbret* du Souich. Du sommet de ce géant végétal on apercevait, dit-on, le mont Cassel. . . . Au reste, que ce nom vienne du mot *souche*, ou du latin *sulcus*, sillon, il n'en caractérise pas moins un ancien défrichement.

Floridas du *Souys* fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415 (1).

Ce village avait sa coutume locale en 1507.

Le baron de St -Mard possédait cette terre en 1789.

Plusieurs médailles romaines ont été trouvées en 1829 en curant un puits. L'auteur en possède deux en bronze, des règnes de Marc-Aurèle et Maximien.

LIENCOURT.

Leonii cortis, nom propre au VII.^e siècle. Ce village avait une forteresse au XII.^e siècle. Wagon d'Arras, chevalier et sire d'Achicourt, reconnu en 1237 la tenir en *hommage-lige* du comte d'Artois (2).

LIGNEREUIL.

A ligno, bois. Cette terre, qui avait titre de marquisat, appartenait en 1531 à Balderin de Poix, sénéchal de St.-Pol ; dans le XVII.^e siècle à la famille de Gomicourt, qui bâtit le château; et dans le siècle dernier à la famille de Coupigny.

MAGNICOURT-SUR-CANCHE.

Magnicort, *Maingnocort*, en 1200. Ce village, situé à la source de la Canche, était tenu en partie des chevaliers de St.-Jean de Jérusalem ; neuf maisons dépendaient de l'évêché d'Arras. En 1376, il fit partie de la dot de Jeanne de Châtillon, comtesse de St.-Pol (3)

Magnicourt fut chef-lieu de canton en 1795.

(1) Monstrelet. Chroniques. Liv. 1.

(2) Godefroy. *Invent. chron.* Tom. 1.

(3) Turpin. *Terr. Comit. hist.*

MANIN.

De *Manerium* ou *Mansum*, manoir ; relevait en 1272 de la terre de Givenchy. Un de ses seigneurs de la famille de Boffles y fit construire en 1568 une haute tour hexagone à trois étages voûtés, entourée de fossés. On s'y défendit dans la guerre de 1635 à 1640 (1).

MONDICOURT.

Jadis *Mondricourt*. *Moderici cortis*, demeure de Mondry, nom propre au IX.^e siècle. En 1138, la cure dépendait du prieuré de Pas. Le village était tenu en partie des chevaliers de Malte, et en partie du marquis de Beaufort qui y possédait une ferme assez considérable.

NOYELLE-VION.

Nigella Widonis, *Noïèle*, près de la source du ruisseau du Gy. La situation de ce village sur le vieux chemin d'Avesnes à Aubigny, a pu faire croire que c'est là l'origine du surnom de Vion (*via*, chemin) ; mais il est plus probable que ce surnom est dû à une suite de seigneurs du nom de *Wido*, *Wion* (Guy), et dont l'un, le sire *Wios de Noïèle*, chevalier, figure comme pair aux plaids du comte d'Artois en 1285 et 1286 (2). Un de ses prédécesseurs fit don de ses alleux sur ce territoire à l'abbaye de St.-Éloy en 1119.

(1) *Puits Artésien*. Tom. 1.

(2) Godefroy. *Invent. chron.* Tom. 1. — Les noms propres ont eu la plus grande influence dans la composition des noms de lieux. L'essentiel est de les reconnaître à travers les altérations qu'ils ont subies.

Cette noble famille eut de l'importance au moyen-âge : deux de ses membres, le sire de Noyelle, dit le *blanc chevalier*, et son fils Baude, furent faits prisonniers à Azincourt en 1415. Menés en Angleterre, ils ne tardèrent pas à être admis à rançon, car le père combattit en 1421 à la bataille de Mons-en-Vimeu (1).

La forteresse féodale était située sur une motte circulaire près de l'église. On croit qu'elle fut démantelée en 1522 par le duc de Vendôme, ce grand destructeur des châteaux du pays. On en voyait encore quelques vestiges au commencement du siècle dernier.

Noyelle-Vion eut sa coutume particulière qui fut rédigée en 1507.

Cette terre appartenait en 1789 à la famille de France.

NOYELLETTE-EN-L'EAU.

Nigella in aquis, sur le Gy, ou *Noulette-en-Lâtre*, doit son origine au village de Lâtre dont il était un hameau au XII.^e siècle, et de la paroisse duquel il dépendit longtemps. Le chapitre d'Arras y avait quelques propriétés dès 1183. Les familles d'Habarcq et de Lens ont possédé cette seigneurie.

POMMERA.

Pomarium, verger. *Pumeras* en 1138 (2). Cette pairie de St.-Pol dépendait alors de la châtellenie de Pas, et la paroisse, sous l'invocation de Ste.-Marguerite, du prieuré du même lieu.

(1) Meyer. *Annales*. — Monstrelet. *Chroniques*. Liv. 1.

(2) Turpin.

La seigneurie, aliénée en 1585 par Charles de Croy, prince de Chimay, et Marie de Brimeu, son épouse, au profit d'Antoine de Belvallet, sire de Bellacour, et de Cuvigny (1), passa par mariage, au commencement du XVIII.^e siècle, à M. de la Motte, sire de Beauregard, et ensuite au même titre à M. de Cunchy de Fleury, qui la vendit en 1772 à M. Debeugny de Bondus, chevalier, conseiller du roi et garde des sceaux en la chancellerie d'Artois.

L'église, remarquable par ses trois nefs, a été démolie pendant la révolution. Elle comptait à peine vingt ans d'existence.

En remuant un champ situé à l'extrémité sud-ouest de ce territoire, près de la route de Doullens, on découvrit en 1838, à quelques pouces de profondeur, trois longs sentiers en cailloutis, d'environ trois pieds de largeur, disposés parallèlement, dans la direction du nord au sud, espacés entre eux de dix pas, et formant comme le milieu des rues d'un camp. Leur étendue n'a pas encore été constatée. On trouva près de là des débris de poterie romaine de terres différentes et de différens degrés de finesse, et de nombreux fragmens de ces meules portatives dont les soldats se servaient pour broyer leur froment (2). La réunion de ces circonstances

(1) On a dit que ce domaine avait été demembré du comté de St.-Pol en 1443, c'est une erreur. L'auteur a en mains un dénombrement servi le 31 mars 1693 par François de Belvallet, au prince de Condé, comme curateur de J.-L.-C. d'Orléans, duc de Longueville, comte de St.-Pol, seigneur des bailliage et châtellenie de Pas.

(2) Le plus grand de ces fragmens, la moitié d'une meule concave en pierre meulière, de 17 pouces de diamètre et de moins de 3 pouces d'épaisseur sur les bords, est en la possession de l'auteur, ainsi qu'un quartier de meule concave en grès, et quelques débris de poteries. Des fouilles seront faites incessamment sur ces terrains pour constater l'étendue des sentiers cailloutés : sans doute, elles amèneront d'autres découvertes. — Une médaille d'or d'Antonin a été récemment trouvée sur le territoire du hameau de Grenat.

n'autorise-t-elle pas à penser que le terrain dont il s'agit a dû être l'emplacement d'un de ces camps temporaires que les Romains appelaient *castra aestiva*, et qu'ils posaient à peu de distance de leurs mansions? Or, ce campement n'aurait été éloigné que d'une lieue de la station de *Teucera* (Thièvres). Aucun mouvement de terrain n'indique qu'il ait été retranché. Entre ce champ et les bois, on a reconnu l'emplacement d'une ligne de trois feux de garde, caractérisée par des amas de cendres enfouies, recouvrant un sol profondément brûlé.

Il existe dans le bois du *Trannoy* un autre monument qui appartient à l'époque celtique. C'est une de ces caves ou fosses que les sauvages habitans creusaient à ciel ouvert dans les bois, où ils se retiraient comme dans une forteresse avec leurs bestiaux et leurs provisions, et qu'ils couvraient pendant l'hiver avec des branchages soutenus à l'intérieur par des pieux. Celle-ci, qui forme un carré d'environ 24 mètres de côté, est creusée dans un tuf mêlé de silex à une profondeur de 3 mètres. Des retraites sont pratiquées à deux de ses bouts. — On trouve des fosses du même genre dans plusieurs autres bois des environs.

Le hameau de *GRENA*, *Granarium*, dépend depuis plusieurs siècles de la paroisse de Pommera. Il formait une seigneurie particulière. Ce fief fut démembré de St.-Pol en 1445.

REBREUVES.

Arbroviæ, Rebroviæ, Rebroyes, sur la Canche. Du Celtique *re*, rivière, et du Latin *brevia*, gué. L'abbaye d'Arrouaise y avait en 1124 une métairie tenue par des sœurs converses (*).

(*) Les abbayes qui étaient entrées dans la congrégation d'Ar-

L'abbé Gervais y fit bâtir un oratoire dont l'autel fut ensuite accordé à l'abbaye de Cercamp, en 1197, par Milon, évêque de Thérouanne (1).

En 1137, le seigneur de Rebreuves contribua à la dotation de Cercamp. — Le village fut compris dans la dot de Jeanne de Châtillon, comtesse de St.-Pol, en 1376. — Le château occupe l'emplacement d'une ancienne maison forte dont les fossés existent encore en partie.

Rebreuves avait sa coutume locale en 1507. La seigneurie appartenait en 1789 à M. de la Comté.

REBREUVIETTE.

Ce village, situé sur la Canche, est mentionné dans une charte de 1266.

Le hameau de BROUILLY (*Briolium*, breuil, lieu couvert) est antérieur au XI.^e siècle. Le sire Jacques de *Brouilli* est témoin d'une donation faite en 1071 à l'abbaye de Mont-St.-Martin (2).

SARS-LE-BOIS.

Sartum, défriché. Cette terre, qui en 1245 relevait de Berlencourt, appartenait dans le siècle dernier au marquis de Louverval.

rouaise confiaient l'exploitation de quelques domaines ruraux à des religieuses converses. C'est de là que plusieurs fermes sont encore appelées la *Converserie*. Les converses de ce genre furent supprimées par le pape Alexandre IV en 1257.

(1) Gosse. Hist. d'Arrouaise.

(2) Le Carpentier. Hist. de Cambrai.

SAULTY.

Saultii, Saltis, Salty. De *saltus*, bois, nom qui résulte de la ceinture de bois qui entoure ce village. Saulty avait au XII.^e siècle un très-fort château muni d'un formidable donjon. Le possesseur de ce domaine, duquel relevaient les terres de Coutuelle et de Grand-Rullecourt, et que les chroniques citent comme un des puissans barons du pays, leva sa bannière en 1131 pour son allié Hugues II, comte de St.-Pol, et le suivit dans son expédition contre St.-Riquier.

L'autel fut conféré à l'évêché d'Arras par le pape Eugène III en 1152. Le pape Alexandre III donna en 1183 une part de la dime à l'abbaye de St -Éloi (1).

Ce village avait sa coutume en 1507.

SOMBRIN.

Le pape Eugène III accorda en 1152 l'autel de ce village à l'abbaye de Marœuil. Alexandre III confirma cette collation en 1183 (2).

Le sire Roger de Sombrin fit don de ses alleux à l'abbaye de St.-Éloi en 1190. Un autre chevalier du même nom parut comme pair aux plaids du comte d'Artois en 1286 (3). Le manoir féodal de ces seigneurs était une forteresse défendue par des tours et des fossés, élevée sur une motte en regard de Soncamp. Ruinée dans la guerre de 1635 à 1640, elle ne disparut entièrement qu'au commencement du XVIII.^e siècle.

(1.2) Locrius. *Chron. belg.*

(3) Godefroy. *Invent. chron.* Tom. 1.

Cette terre, qui fut longtemps dans la noble maison de Warluzel, releva du comte d'Artois, puis de la couronne en 1642, à cause du château d'Avesnes-le-Comte.

Sombrin eut aussi sa coutume locale.

La ferme de *Soncamp*, démembrement du domaine seigneurial, fut accordée à l'abbaye de Marœuil par les bulles de 1152 et 1183, avec toutes ses dépendances : *terram, curtam et capellam*. Vainement, le sire Baudouin tenta de s'en remettre en possession : l'abbaye y plaça des religieux et des sœurs converses jusqu'en 1258.

SUS-SAINT-LÉGER.

Sarcinium. Sercingensis villa; S. Leodegarii fanum.
 Sur la lisière de la vaste forêt de Luchaux, vers l'orient, est solitairement assise, sur le penchant d'une colline boisée, une petite habitation entourée de son clos. L'aspect en est pittoresque : il réveille des souvenirs qui nous reportent au berceau de notre histoire, aux tems de la barbarie franke. Cette terre, en effet, a été rougie du sang de St.-Léger : cette maison est la manse qui a remplacé la chapelle dédiée à ce martyr (*).

(*) Les opinions se sont partagées sur le lieu où St.-Léger fut assassiné. Les historiens conviennent que ce fut dans une forêt d'Artois qui a retenu le nom de ce personnage. Mais aucune ne peut revendiquer ce nom. Baldéric dit que le meurtre fut commis dans une forêt, et que St.-Léger fut inhumé dans un lieu qui est appelé *Sercin*, que Malbrancq reconnaît limitrophe de Luchaux. Son sentiment a prévalu. Dans ses notes sur Baldéric, M. Leglay ajoute que la place de Sus-St.-Léger fut jadis nommée *Sercin*. — La date de cet événement a aussi été controversée. Malbrancq la place à l'an 674, d'autre à 677, Locrius à 685. On admet aujourd'hui, avec l'auteur du Vocabulaire hagiologique, la date de 678.

C'était le 2 octobre 678. Le comte Chrodobert se promenait soucieux dans une salle de sa *villa* de *Lucovium* (Lucheux). Il venait de recevoir un ordre royal scellé du sceau de Thierry III, par lequel ce prince faible lui commandait de faire mourir sans délai un prisonnier qu'il avait commis à sa garde. Ce malheureux, arrivé depuis peu de jours sous une escorte de cavaliers, et que la rage de ses ennemis avait privé de la vue, était le fameux Léger, évêque d'Autun, ministre de deux rois, trop mêlé peut-être aux intrigues de cette déplorable époque, mais maintenant victime de la haine implacable du maire du palais, le farouche Ebroïn. La haute position dont Léger était déchu, sa patience dans cette adversité, sa douceur dans les fers et dans la souffrance, et son caractère sacerdotal, avaient bien fait quelque impression sur l'âme de Chrodobert; mais pour un leude, pour un *truste* du roi, comme pour les esclaves de l'antique Orient: *entendre, c'est obéir*. Intérieurement, il gémit; mais il obéira. Seulement, il se promet de n'être pas témoin de cette scène sanglante. — Il a dit quelques mots à l'oreille d'un garde, et peu d'instans après, Léger, tiré de sa prison, sort du château au milieu de quatre cavaliers qui ont mission d'être ses bourreaux. Son sort lui est dévoilé. . . . Soit brutalité de la part de ses gardes, soit qu'épuisé par ses souffrances ou saisi par la fièvre d'agonie du condamné marchant au supplice, il put à peine se soutenir; il fut impitoyablement traîné le long de la grande rue, dite de St.-Pol (*). — Parvenu au lieu dit *la Couture*, ses gardes ralentirent leur marche: et le futur martyr a repris des forces dans la résignation. Il élève son âme à celui qui dans ce moment suprême pardonne et ouvre le ciel au repentir comme à l'innocence. Plein de ces inef-

(*) Tradition conservée dans la maison des Carmes de Lucheux, et que l'auteur a recueillie d'un des derniers religieux.

fables pensées, il parle à ses satellites, il les entretient de la grandeur de Dieu, de ses miséricordes et de ses châtimens. Il déroule à leurs yeux le hideux tableau de leur vie coupable. Cygne mourant, des flots d'harmonie sortent de ses lèvres et viennent éveiller le remords dans le cœur de ces hommes grossiers. Ils marchaient, et déjà trois d'entr'eux, convertis par cette puissante parole, renaissaient à la vie de l'esprit et priaient le saint évêque de leur pardonner et de les bénir. — Mais on touche au terme de la voie douloureuse : on entrevoit à travers les derniers arbres du bois la plaine défrichée qui a fait donner à ce canton le nom de *Servin*. « A l'extrémité de la forêt, a dit le comte. » On s'arrête. Trois des satellites refusent de tremper leurs mains dans le sang du juste. Devant lui, ils se sont agenouillés ; pour eux, sa voix implore le ciel ; et déjà le quatrième, inaccessible à tous sentimens humains, à toute crainte de la justice divine, a tiré son glaive. . . . La tête de Léger a roulé dans la poussière. — L'épouse du comte Chrodober, qui n'avait pu sauver la vie de St.-Léger, recueille ses restes sanglans et les fit inhumér au lieu même où le martyr s'accomplit. Par ses soins, une chapelle recouvrit bientôt son modeste tombeau (1). — Deux ans après, Ansoald, évêque de Poitiers, fut autorisé par un synode à transporter le corps dans un monastère de son diocèse (2). Mais l'Artois, qui d'abord en avait eu le dépôt, l'Artois qui avait été témoin de prodiges qui révélaient sa sainteté (3), plaça plusieurs de ses églises sous l'invocation de ce saint martyr. La bourgade, située sur le plateau qui

(1) Malbrancq. *De Morinis*. Tom. 1.

(2) Baldéric. Lib. 1. Cap. 21.

(3) *Nec mora ; miraculorum ejus fama circumquaque diffusa , ad palatium regis usque celebriter innotuit.* (Baldéric. Lib. 1. Cap. 21).

domine cette chapelle et qui s'appelait *Sarcinium* et *Sercingensis villa* (1), prit alors le nom de *Sus-St.-Léger*.

Ce village était en 1200 une des pairies du comté de St.-Pol. En 1237, le sire Baudouin fut témoin de la charte relative au service dû par les pairs du comte au château de St.-Pol (2).

Une maison forte existait près de l'église : on ignore l'époque précise de sa destruction. Mais des boulets trouvés dans les ruines font penser qu'elle a été renversée en 1523, ou au plus tard dans la guerre de 1635.

Ce lieu avait sa coutume particulière en 1507.

WARLUZEL.

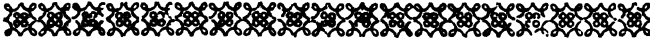
Warluisel au XII.^e siècle (3). Ce village est ancien. Nous ne le trouvons cependant pas mentionné avant l'an 1110. Il avait alors pour seigneur un chevalier nommé Jehan. L'autel fut accordé à l'abbaye de Marœuil par les bulles pontificales de 1152 et 1183. Les chevaliers de St.-Jean-de-Jérusalem étaient propriétaires du fief de *Vaudru*.

La noble maison de Warluzel a produit quelques hommes recommandables. Elle avait au XVI.^e siècle une assez large part d'influence dans les affaires de la province.

(1) Baldéric. Lib. 1. Cap. 20. — Malbrancq. Tom. 1.

(2) Voyez Ducange, au mot *estagium*. — Turpin donne le texte de cette déclaration des pairs de St.-Pol. *Sus-St.-Léger* y est nommé *Séne-St.-Léger*. Ce mot *séne* vient de *cenna*, pris pour *cella*, maison.

(3) Pour l'origine de ce nom, voir l'article Warlus (canton de Beaumetz).



CANTON D'HEUCHIN.



Arrosé par la Ternoise et ses affluens, ce territoire est traversé par les voies romaines du *Septemvium* à St.-Pol par Fruges, et de Théroouanne à St.-Pol par Febvin.

ANVIN.

Anvinum, Anving, Aving, sur la Ternoise. Du Celtique *an*, rivière. Ce village était jadis traversé par la voie du *Septemvium* à St.-Pol. Le premier seigneur dont le nom soit parvenu jusqu'à nous, Simon, est témoin d'une charte du comte de Flandre, qui confirme la dotation de l'abbaye de Cercamp en 1149. Son petit-fils Arnulphe est représenté comme un bon sire qui mit Anvin dans l'état le plus florissant en 1196 (*). Ses successeurs ont joui de la plus haute considération sous les comtes d'Artois de la maison de France. Baudouin d'Anvin, chevalier, était pair du comte de St.-Pol en 1232. Guillaume était châtelain de Ruholt en 1272-73, et

(*) Malbrancq. *De Morinis*, Tom. 3.

son frère Enguerrand bailli d'Hesdin. Ce même Guillaume figure comme pair aux plaids du comte d'Artois en 1285 (1). Cette terre passa au XV.^e siècle dans la famille de Croy. — En 1638, après l'affaire de Polincove, le maréchal de La Meilleraye établit son campement sur le territoire d'Anvin pendant tout le mois de septembre. — Le village est divisé en deux sections : le *Grand-Anvin*, où l'on voit près de l'église les vestiges de l'ancien manoir féodal, et le *Petit-Anvin*, qui a un château flanqué de tourelles, assez bien conservé.

AUMERVAL.

Audomari vallis, sur la Nave, était en 1145 annexe de la paroisse de Bailleul, et une mouvance de cette seigneurie.

BAILLEUL-LES-PERNES.

Belliolum, une des pairies du comté de St.-Pol et apanage de la noble famille de Bailleul-St.-Martin qui y possédait une résidence. C'était une forteresse bien munie et entourée de fossés, dont les vestiges apparaissent près d'une des fermes de l'endroit.

Le sire André de Bailleul y fonda en 1145 une chapelle, d'abord annexe de la paroisse d'Amettes et dont l'érection fut confirmée par une bulle du pape Eugène III en 1152 (2).

BERGUENEUSE.

Berghinehove, *Berquineheuse* dans les chartes. Nom composé des deux mots teutons *berg*, montagne, et *haus*,

(1) Godefroy. *Invent. des chartes d'Artois*. Tom. 1.

(2) Malbrancq. Tom. 3.

maison. Ce village est-il le lieu nommé *Berquinehem ville et bourgage* au XIV.^e siècle, et dont les coutumes furent reconnues en 1507 ?

BOURS.

Bours, du Celtique *bor* (*burgus*), compris dans les possessions de l'abbaye de St.-Riquier en 823 (1), eut dès le XIII.^e siècle un château-fort dont on voit encore quelques restes. Le plus connu de ses seigneurs fut le fameux chevalier Maillotin de Bours qui, le 20 juin 1431, devant le bon duc Philippe de Bourgogne et toute sa noblesse, combattit en champ clos, sur le Grand-Marché d'Arras, contre messire Hector de Flavy qui l'avait accusé de trahison. Les deux champions combattirent vaillamment à la lance et à l'épée. La victoire était indécise, quand les hérauts les séparèrent au nom du duc. Ce prince les admit à sa table le lendemain, et les fit *toucher ensemble* (2). Ce Maillotin était le fils de Vitart de Bours, tué à la bataille d'Azincourt en 1415.

Le village de MARETZ, près de la Clarence, *Maresch*, est réuni à la commune de Bours. Il dépendait aussi de St.-Riquier en 823. Le pape Eugène III en accorda l'autel à l'évêque d'Arras en 1152 (3). Plusieurs maisons étaient tenues de l'abbaye de St.-Médard de Soissons.

Le vénérable père Lamiot, missionnaire en Chine, naquit à la ferme d'*Antigneul* en 1742 ; il mourut en 1831 (4).

(1) Malbrancq. *De Morinis*. Tom. 1.

(2) Monstrelet. *Chroniques*. Liv. 2. Chap. CII.

(3) Locrius. *Chron. belg.*

(4) *Puits Artésien*. Tom. 1.

BOYAVAL.

—

Boïauvais dans les titres du prieuré d'Aubigny en 1240. Nom résultant d'une situation en pente. — Au centre de ce village est un puits de 110 pieds de profondeur, dont la source est intermittente. Quelquefois, il manque d'eau ; mais il dégorge quand souffle le vent du nord.

CONTEVILLE.

—

Comitis villa. Le sire Robert d'Halinges donna la dtme de ce village à l'hôpital de St.-Pol en 1269 (1).

M. Lejosne-Contay, marquis de la Ferté, possédait cette terre en 1789.

DIÉVAL.

—

Diepval est situé à la naissance de la vallée où la rivière de Divion prend sa source ; son nom vient probablement du Saxon *deep* ou *diep*, profond (2). — Un de nos antiquaires, M. A. Terniuck, a reconnu sur la hauteur qui domine Diéval, plusieurs lignes de fondations qu'il suppose être les restes d'une villa ou d'une mansion romaine. La situation du village près d'un ancien chemin, qui peut-être est la voie militaire de St.-Pol à *Minoriacum*, Estaires, par Houdain (3), donne du poids à son opinion.

Le château, nommé le fort, était un bâtiment carré entouré

(1) Malbrancq. Tom. 3.

(2) Dictionnaire étymologique.

(3) Cette voie du second ordre, qui datait du III.^e siècle, n'est indiquée sur aucune carte. Son tracé n'est pas connu.

d'eau. Il fut pris par les troupes du duc de Vendôme au mois d'avril 1522, et presque détruit bientôt après. Rétabli dans le siècle suivant, il appartenait en 1789 à la comtesse d'Oisy. Vendu enfin comme bien d'émigré, l'antique manoir a été démoli par les acquéreurs.

Le savant et pieux Asson, nommé évêque d'Arras en 1231, était né à Diéval en 1200. Il mourut le 27 mars 1245.

EPS.

Aix, sur un affluent de la Ternoise. On croit, d'après Malbrancq, que ce village est l'*Ascio-Villa*, résidence du pirate Adroald, propriétaire du donjon de Sithieu au VII.^e siècle. Sa donation à St.-Bertin est datée d'*Ascio-Villa dominica*, le 8 des ides de septembre 674 (1). Elle comprend treize villages avec toutes leurs dépendances, hommes et choses.

La tour de l'église, qui date du XVI.^e siècle, est d'une architecture assez remarquable.

Le hameau d'HERBEVAL appartenait dans le XII.^e siècle aux comtes de Boulogne. Le comte Eustache donna en 1121 à l'abbaye de St-Wulmer la moitié de ses alleux d'Herbeval (2).

ESQUIRRES.

Escuires, Esquières, Erquières-les-Berquineheuse. De *escuria, scuria*, écurie; par extension, métairie. Ce lieu dépendait en 1227 de la châtellenie de Lisbourg. Le dernier seigneur fut le marquis de Partz de Pressy.

(1) Cet acte, cité par Malbrancq, tom. 1, n'est qu'une confirmation. La donation primitive à St.-Omer, dont Aub. Lemire donne le texte, porte la date de 654. — Miræus. *Codex donationum*.

(2) Turpin.

ÉRIN.

—

Erim, sur la Ternoise. Ancienne baronie. Le sire Nicolas d'Érin donna en 1137 à l'abbaye de Cercamp ce qu'il possédait dans le rayon de ce monastère. On dit qu'au moyen-âge, le château jouissait du droit d'asile. On ignore pour quel fait fut accordé au seigneur ce privilège commun à beaucoup d'églises, mais que bien peu de châteaux possédaient.

Une partie du village était tenue de l'abbaye de Ste.-Berthe de Blangy dès le X.^e siècle. Le domaine fut longtems dans la famille de Croy.

FIEFS.

—

Fiez, Fièfes. Cette baronie, qui, au XII.^e siècle, était encore du domaine particulier des comtes de St.-Pol, resta longtems dans leur mouvance directe. Le comte Roger, dans la dotation de la collégiale de St.-Sauveur de St.-Pol en 1050, lui assigna deux parts de la dime de ce village (1). Le sire de Fièfes et son fils furent tués à la bataille d'Azincourt en 1415.

En 1789, cette terre était dans la famille de Coupigny.

FLEURY.

—

Floriacum, Floury. Le sire Grégoire de Fleury, chevalier, joûta en 1096 au fameux tournoi d'Anchin (2). Roger,

(1) Confirmée par le pape Alexandre III. en 1175. — Locrius. *Chron. belg.*

(2) Le Carpentier. *Hist. de Cambrai.*

comte de St.-Pol, accorda en 1050, à la collégiale de St.-Sauveur de cette ville, trois parts de la d^{me} de *Floury*.

Le dernier seigneur fut le comte de Cunchy.

Ce village était chef-lieu de canton en 1795.

FLORINGHEM.

Scyrendala en 689, *Florengahem*. C'est dans une vallée voisine que Malbrancq nomme *Scyrendala*, que SS. Lugle et Luglien furent assassinés en 696. — Ce domaine, qui en 1145 appartenait au sire André de Bailleul, était encore dans cette noble famille en 1613.

FONTAINE-LES-BOULANS.

Fontes Bolani, dans une petite vallée au nord d'Heuchin; est connu dès le IX.^e siècle (1).

FONTAINE-LES-HERMANS.

Fontes Hermani, vallée de la Nave; dépendait de l'abbaye de Ste.-Berthe de Blangy en 884 (2).

HESTRUS.

Hestrus était traversé par la voie romaine de Théroouanne à St.-Pol, par Febvin. Ce nom est-il une altération du mot estrée (*strata*), ou faut-il le traduire par *heteria*, cantonnement? Les chartes des XII.^e et XIII.^e siècles men-

(1.2) Malbrancq.

tionnent plusieurs chevaliers, seigneurs de ce village, depuis le sire Simon en 1142, jusqu'au sire Ansel en 1285.

Hestrus eut sa coutume locale rédigée en 1597.

HEUCHIN.

Helkinium. Situé à la source du ruisseau de Lefaux, tributaire de la Ternoise, ce lieu tire son nom de Helcia, fille de Pépin et de Bertrade (*), qui y fit bâtir une résidence qu'elle habitait vers l'an 760. Selon Ipérius, un diplôme de la 37.^{me} année de Charlemagne (805), mentionne cette bourgade comme déjà importante; on croit que la demeure d'Helcia, changée en monastère, fut ruinée par les Normands en 882. Ce domaine devint alors l'apanage des châtelains d'Aire, qui en restèrent en possession jusques dans le XV.^e siècle. Ils y avaient un château dont on voit encore quelques traces des fossés, ainsi qu'un terre-plein nommé le Rempart.

Gérard, évêque de Thérouanne, accorda la collation de la cure à l'abbaye de St.-Bertin en 1097, et Baudouin, châtelain d'Aire, conféra la dîme d'Heuchin à cette communauté en 1223. Déjà en 1143 Bernard de Bailleul avait donné la dîme de ses alleux à St.-Augustin de Thérouanne.

Boors-Kieret, sire d'Heuchin, fut pris en 1415 à la bataille d'Azincourt.

Des franchises municipales et un franc-marché furent octroyés en 1424, au bourg d'Heuchin, par Philippe, duo de Bourgogne. Le 5 janvier 1471, Marguerite d'Yorck, duchesse de Bourgogne, allant d'Hesdin à Aire, dtña au château. Son

(*) Sur Heuchin : Malbrancq. — Locrius. — Turpin. — Almannachs d'Artois.

époux, Charles-le-Téméraire, y dîna aussi le 19 août de la même année.

Le dernier seigneur d'Heuchin fut le marquis de Croix.

La source du ruisseau de Lefaux est nommée la fontaine *aux Fous*. Un nom de ce genre est nécessairement lié à une tradition. Or, voici : Certain baron, esprit fort sans doute, au mépris des antiques usages, voyageait dans la matinée du Vendredi-Saint. Etant un peu en retard, il dit, d'un ton railleur, à son écuyer : *Hâtons-nous pour arriver au service-Dieu. . . . Les chênes du bois n'y vont pas*. A peine ce quolibet est-il lâché que le sol s'enfonce, et qu'un abîme s'ouvre, dans lequel le char et les chevaux roulent pêle-mêle avec les malencontreux voyageurs. Le lieu était solitaire, leurs cris de détresse ne furent pas entendus; bref, ils périrent dans le *boulant* (*). On ajoute que chaque année, à pareil jour, ceux qui sont *en état de grâce* ont le don de voir au fond des claires eaux le susdit char avec son timon en l'air.... Les habitans de Bouret-sur-Canche ont une tradition absolument semblable.

HUCLIER.

Hucquelier (Occha Hilarii), appartenait en 1418 à Louis de Luxembourg, évêque de Thérouanne.

(*) *Boulant*, plus correctement *bouillon*, espèce de bourbier qui s'enfonce à des profondeurs inconnues. On appelle ainsi une terre limoneuse peu consistante, soutenue par une nappe d'eau. Ces terrains dangereux sont souvent recouverts d'une verdure trompeuse; et de même que les sables mouvans de certains rivages, ils ne lâchent jamais leur proie. Ils sont communs dans les marais de l'Authie, de la rivière d'Encre, de Bouvry, etc.

LISBOURG.

Ligesborg, à la source de la Lys, *Legia*. Cette source, située au nord du village, offre cette singularité remarquable, que ses eaux s'agitent et se troublent à l'approche des mauvais tems, et déposent leur limon lorsque l'atmosphère n'est plus chargée de vapeurs. Cette variation est attribuée à des conduits souterrains que l'on croit exister entre la source et une nappe d'eau, qui alimente un puits du village de Prédéfin, distant d'environ une lieue à l'est. Comme preuve du fait, on dit que des matières légères, jetées dans ce puits, ont été retrouvées dans le bassin de la source. Le savant géographe Pinkerton signale un phénomène analogue qui a été observé dans l'Asie centrale, et qui prouve qu'une communication souterraine existe entre le golfe Persique et la mer Caspienne, éloignés d'environ 200 lieues. En effet, les habitans du fond du golfe Persique, vers Balsora, remarquent chaque automne une grande quantité de feuilles de saule amoncelées sur la grève. Or, comme cet arbre est inconnu en Perse, et qu'il est très-commun dans la province de Ghilan sur les bords de la mer Caspienne, on en conclut que ces feuilles sont amenées par des conduits souterrains. Au reste, l'existence de ces courans intermédiaires a été signalée en plusieurs endroits.

C'est dans une légende du IX.^e siècle que Lisbourg est mentionné pour la première fois, à l'occasion du prodige qui s'opéra en ce lieu lors de la translation des reliques de St.-Omer en 843. (*)

Dès le XII.^e siècle, Lisbourg était une des sept châtellenies du comté de St.-Pol. Une charte du 22 juillet 1292, qui

(*) Malbrancq. Tom. 2.

assigne ce lieu à Guy de Châtillon, à cause de son mariage, lui donne le titre de ville (1). C'est sans doute à cette époque qu'il faut faire remonter l'établissement de l'échevinage. Les coutumes locales furent rédigées en 1507.

Dans le siècle suivant, cette terre, érigée en marquisat, appartenait à la famille de Croix.

MONCHY-CAYEUX.

Monciacum - Calculorum, de *calculus*, caillou. Ce village était une ancienne châtelainie-pairie dépendante en partie de la régale d'Amiens, et dont les coutumes particulières furent rédigées en 1507.

Au mois d'avril 1522, le duc de Vendôme réunit à Monchy-le-Cayeu les troupes qu'il employa à détruire les petites forteresses du pays, dont les garnisons incommodaient les Français (2).

Le marquis de Moustier fut le dernier seigneur de Monchy.

NÉDON.

Nedo, près de la source de la Nave, du Celtique *ned on*, rivière tortueuse. Mentionné dans une charte de St.-Eloy de 1122. Le sire de Nédon était alors banneret d'Artois. Dans les derniers siècles, ce domaine appartenait aux comtes de Béthune-St.-Venant, et dépendait de la châtelainie de Lillers.

(1) Olivier de Wrée. *Sceaux de Flandre*.

(2) *Mémoires de Dubellay*.

NÉDONCHEL.

Nedonis cella en 1071, *Nedonciel* en 1254. Le chevalier Ursion de Nédonchel est témoin de la charte de l'évêque Liébert en 1071. Un de ses successeurs fut de l'expédition d'Oisy en 1254. Ce village, qui dépendait de la sénéchaussée de Boulogne, et qui relevait du roi à cause du château de Desvres, fut réservé à la France avec Théroouanne par les traités de Cambrai en 1529, et de Crépy en 1544. Les coutumes de son bailliage furent rédigées en 1550 (1).

Le prince de Berghes, vicomte d'Arleux, possédait cette terre dans le siècle dernier.

PERNES.

Pernæ, Perniacum, oppidum pernese, sur la Clarence. Existant dès le VII.^e siècle, selon Malbrancq, cette bourgade dépendait en 823 de l'abbaye de St.-Riquier, qui l'échangea ensuite contre un autre domaine. Détruite par les Normands en 881, nous perdons toute trace de son histoire jusqu'en 1065, que Baudouin-le-Barbu, comte de Flandre, et Adèle, son épouse, accordèrent au chapitre de Théroouanne, à la prière de l'évêque Druon, l'église de Pernes et ses dépendances, un bonnier de terre dans la ville et la propriété allodiale d'une demi-charrue (2).

Pernes devient, dans le siècle suivant, une des sept châtellenies du comté de St.-Pol. Le château, situé à l'occident,

(1) Coutumes générales de Picardie. 2 vol. in-folio. Les villages de Ligny et de Rely, le hameau de Tirmande et la ferme de Tatincloud dépendaient aussi du Boulonnais.

(2) *Bunarium in villâ et allodium dimidia carucca.*

était entouré de fossés pleins d'eau. La ville eut alors une enceinte de murailles. De 1145 à 1240, la seigneurie est dans la famille de Bailleul ; c'est de là que les chartes surnomment cette localité *Balleolanus pagus*.

Les comtes de St.-Pol fondèrent un hôpital vers la fin du XIII.^e siècle. En 1328, Jean de Châtillon établit un couvent de Récollets *extrà pomærium*, hors des murs, près de la porte de Lillers.

En 1369, la ville est prise et brûlée par les Anglais. Les chartes municipales ayant péri dans cet incendie, les habitans obtiennent en 1390, du comte Walerand de Luxembourg, une nouvelle charte de commune conférant aux bourgeois le droit d'élire leur maire et six échevins. Ce privilège fut confirmé en 1422. Une partie de la ville fut encore brûlée par accident en 1429. Plusieurs fois prise et reprise dans les guerres du XVI.^e siècle, la petite ville fut assiégée en 1638 par le maréchal de Gassion, qui s'en empara le 24 mai. Les fortifications, ruinées dans ces différentes attaques, ne furent pas rétablies et disparurent bientôt. De ses deux portes, il ne reste que celle de Lillers. Elle est surmontée d'un beffroi. — En 1724, un incendie consuma un faubourg et une partie de la place.

La baronie de Pernes appartenait dans les XII.^e et XIII.^e siècles à la maison de Bailleul, dans le XIV.^e aux comtes de Fauquembergue. En 1371, elle revient par mariage à Guy de Châtillon, comte de St.-Pol. Maximilien de Vignacourt la possédait en 1695.

La ville de Pernes envoyait un député aux États d'Artois. — Elle fut chef-lieu de canton en 1795 (*).

(*) Sur Pernes. Voyez Malbrancq. — Turpin. — Hennebert. — *Le Puits Artoisien*. Tom. 1.

PRÉDEFIN.

Præudfin, Prædefin. Doit-on traduire ce nom par *propè fines*, près des limites, eu égard à l'ancienne Morinie? Ce lieu dépendait en 1227 de la châtellenie de Lisbourg.

PRESSY.

Percetum, Percsey, antérieur à l'an 696. La légende de SS. Lugle et Luglien dit que Bérenger, l'un des assassins de ces missionnaires, était de Pressy. Elle ajoute des détails qui font connaître que le pays était alors dépeuplé, couvert de bois, presque inculte et privé de communications. Les habitants se livraient au brigandage avec impunité. En 1152, Pressy dépendait de la châtellenie de Pernes.

SACHIN.

Sachins, du Saxon *sach*, synonyme à *mallus*, assemblée, lieu où l'on rend la justice. Ce petit village dépendait en 1152 de la châtellenie de Pernes. La terre de Sachin donnait au seigneur le titre de comte. Le dernier fut M. de Briois.

SAINS-LES-PERNES.

Sanctum. Cette terre, qui, en 1143, relevait de Bernard de Bailleul, appartenait en 1613 à un de ses descendants, le comte Maximilien de Bailleul St.-Martin.

TANGRY.

Tingriacum. Nom formé de *tugurium*, chaumière. — Ursion de *Tingris* est témoin de la donation de l'évêque Liébert en 1071. — L'autel fut accordé à l'évêque d'Arras par le pape Eugène III en 1152. Le comte Louis de Luxembourg hérita de la seigneurie en 1418 (1).

TENEUR.

Teneur, sur la Ternoise. *Tuninium* en 665. Du Celtique *tun*, enclos, et *on*, rivière. La famille de Croy a longtemps possédé cette terre. La cure, qui appartenait au chapitre de Théroüanne, fut cédée en 1611 à l'église de Boulogne par l'évêque d'Ypres (2).

TILLY-CAPELLE.

Tillich, sur la Ternoise. De *tiliacetum*, lieu planté de tilleuls. La cure fut aussi cédée en 1611 à l'église de Boulogne.

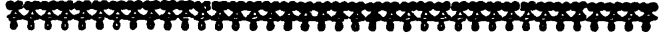
VALHUON.

Vallis Hugonis. Vers l'an 1065, Hugues I.^{er}, comte de St.-Pol, avait une résidence en ce village qui prit alors son nom. Les anciens documens nous apprennent qu'il s'appelait précédemment *Boom*. Le sire Willaume du Valhuon était bailli de Bapaume en 1285 (3).

(1) Le Carpentier. — Locrius. — Turpin.

(2) *Puits Artésien*. Tom. 4.

(3) Turpin.



CANTON DU PARCQ.



Les souvenirs se pressent nombreux sur ce coin de terre. C'est le Vieil-Hesdin, pauvre débris d'une cité anéantie ; c'est le Parcq, dont le nom rappelle les fêtes somptueuses des ducs de Bourgogne ; c'est Blangy et ses légendes ; enfin, Azincourt, ce Waterloo du moyen-âge.

AUCHY-LES-MOINES.

Alciacum, Alohacum, sur la Ternoise, avait été compris dans la donation d'Adroald à St.-Omer en 654. Adalscaire, comte d'Hesdin, et Anégliu, son épouse, y fondèrent en 680 un monastère sous l'invocation de Ste -Marie, qui fut gouverné par leur fille Sicchède, sous la direction de St.-Silvin. Ce pieux évêque affectionnait cette retraite ; il y mourut le 17 février 720 (*), après quarante ans de travaux apostoliques. Il y fut inhumé dans l'église Notre-Dame d'Auchy. Les Normands détruisirent cette maison en 882. Les restes de St -Silvin, qui, peu de tems avant leur invasion, avaient

(*) Le Vocabulaire hagiolog. dit 715, et Ferri Deloeres 716.

été mis en dépôt à Dijon, en furent retirés en 945 et rapportés à Auchy. Arnould-le-Grand, comte de Flandre, les fit transférer en 959 à l'abbaye de St.-Bertin. Ingelram, comte d'Hesdin, et Mathilde, son épouse, rétablirent l'abbaye en 1072. Ils y placèrent des religieux de l'ordre de St.-Benoit. Cette fondation fut autorisée en 1079 par un diplôme d'Hubert, évêque de Thérouanne, et confirmée par diverses bulles papales. Le premier abbé, Fulger, appartenait à l'abbaye de St.-Bertin ; et cette abbaye a toujours prétendu depuis, quoiqu'à tort, être en droit de donner des abbés à Auchy. Les comtes de Flandre étaient avoués de cette abbaye dès l'an 1112, et Robert II, comte d'Artois, la prit sous sa protection en 1269 (1).

Selon le cartulaire d'Auchy (2), le village avait *de toute ancienneté* un échevinage composé de cinq échevins nommés par les maieur et échevins d'Hesdin, et renouvelés en même tems que ceux de cette ville. Il s'éleva en 1223 entre le sire de Rollancourt et la commune d'Auchy, un débat sur la jouissance des pâtures situées entre les deux villages. Le sire eut recours à la force et chassa du marais les bestiaux des habitans. Le roi, pour punir cet acte de violence, saisit la terre de Rollancourt, et confirma en 1226 la *loy* d'Auchy, et le droit de dépaissance dont les *bourgeois* jouissaient dans les marais en litige. On ignore en quelle année fut institué l'échevinage d'Auchy ; mais comme la charte de commune d'Hesdin date de 1191, et que la charte confirmative de celle d'Auchy est de 1226, il s'ensuit qu'il faut placer entre ces deux dates l'établissement de cette dernière commune.

En 1437, les Anglais pillent et brûlent Auchy, qui eut ensuite beaucoup à souffrir dans les guerres du XVI.^e siècle.

(1) Malbrancq. — Aub. Lemire. *Op. diplomat.*

(2) Cartulaire alch. — Archives départementales.

Le village eut sa coutume locale en 1507.

Les bâtimens de l'abbaye sont occupés par une filature depuis 1806 ; ils ont été incendiés en septembre 1834.

AZINCOURT.

Azincurtum en 655, *Asincurt* et 1150. — Azincourt ! Ce nom rappelle une des pages les plus sinistres de nos annales ; une des trois grandes plaies que les armes de nos ennemis ouvrirent au cœur de la France. Les détails de cette funeste journée sont si connus, qu'il suffit de présenter l'analyse des faits. Le roi d'Angleterre, Henri V, débarqué à Harfleur avec environ 15,000 hommes, poursuivi bientôt par une armée de plus de 100,000, ne se croyant pas en état de lutter contre des forces si imposantes, traversa en hâte la Normandie et la Picardie en se dirigeant sur Calais. Les armées se rencontrèrent, le vendredi 25 octobre 1415, dans la plaine d'Azincourt. Et là, comme à Crécy, comme à Poitiers, les mauvaises dispositions prises par les généraux et l'absence de discipline perdirent tout. Les Français se battirent sans ordre, la confusion se mit dans leurs rangs : la défaite fut entière. 10,000 hommes restèrent sur le champ de bataille ; un nombre égal tomba au pouvoir des Anglais, le reste prit la fuite. L'oriflamme parut pour la dernière fois dans ce jour néfaste, qui plongea dans le deuil presque toutes les grandes familles de France. Parmi les morts étaient le connétable d'Albret, général de l'armée royale, six princes et 8,400 nobles de tous les degrés, au nombre desquels on compte plus de 80 chevaliers d'Artois et du Boulonnais. Le chevalier Réginald d'Azincourt, et son fils Hutin Quiéret, y perdirent la vie, pendant qu'au fort de la bataille, un de leurs parens Izambert d'Azincourt et le brave Robinet de Bournonville

faisaient une utile diversion en tombant sur le camp ennemi, et pénétraient jusqu'à la tente de Henri V d'où ils emportèrent une riche épée. Les Anglais n'enlevèrent que l'or et l'argent aux victimes de la journée. Les paysans moins délicats, dit Meyer, dépouillèrent à nu les morts qui n'étaient pas couverts d'armures. Quand les ennemis se furent retirés, on inhuma 5,800 hommes *comptés* dans trois fosses creusées en un champ, par les soins de l'abbé de Ruisseauville, de Baudouin d'Hernicourt, et du baillif d'Aire. Ce champ de mort de 2,500 *verges* de circuit fut clos de haies, et béni par le délégué de Louis de Luxembourg, évêque de Théroüanne. Le reste des morts avait été transporté dans les villes, villages et châteaux voisins.

Pendant l'occupation de 1816, un major-général anglais, sans respect pour le courage malheureux, fit fouiller une des fosses de la *Gacogne*. On en retira quantité d'armes et de pièces de monnaie qui furent transportées à Londres, où ce dépôt est connu sous le nom de *musée d'Azincourt*. M. Gengoult, sous-préfet de St.-Pol, réclama avec énergie contre cette profanation, et la fouille impie ne fut pas continuée. La famille de Tramecourt, qui déjà en 1734 avait fait construire, près du funèbre ençlos, une chapelle qui fut démolie pendant la révolution, fit recueillir les ossemens qui gisaient épars sur le sol, et les fit réinhumer honorablement (*).

BÉALENCOURT.

Bellincort en 1240, *Beaulencourt*, relevait à cette époque de la baronie de Rollencourt. L'armée française y campa la

(*) Sur Azincourt. Voyez les historiens. — Monstrelet. — Meyer. — Turpin. — Mazas. — Piers.

nuit qui précéda la bataille d'Azincourt. — La coutume locale fut rédigée en 1507. Le dernier seigneur fut le marquis d'Harchies.

BLANGY.

Blangiacum, sur la Ternoise, fut érigé en comté par Clovis II en 644, en faveur de Rigobert, son parent (quelques auteurs disent son fils naturel). Du mariage de Rigobert avec Ursana, fille d'Ercombert, roi de Kent, naquit Ste.-Berthe au château de Blangy en 644. Elle épousa en 661 le comte Sigefroy, *ber* d'Auxy (1), dont les domaines considérables s'étendaient le long des rives de l'Authie. Elle eut en dot Blangy et toutes ses dépendances (2). Ils eurent cinq filles, Gertrude, Déotila, Emma, Gésa et Gesta (3). Après vingt ans de l'union la plus fortunée, Berthe devint veuve en 678. La perte d'un époux chéri lui fut tellement sensible, qu'elle ne chercha plus de consolations que dans le sein de la religion. Elle fonda en son château un monastère de filles qui fut consacré avec une grande solennité le 5 des ides de janvier 682, et s'y retira avec ses deux filles aînées. Elle se renferma ensuite dans une étroite cellule contiguë à l'église, et mourut le 4 non. *julii* 723, âgée de 79 ans. Sa vie, consacrée à la piété et aux bonnes œuvres, fut un modèle des plus hautes vertus. Les légendes rapportent les nombreux miracles qui firent éclater sa sainteté (4).

(1) Il était frère d'Adalbold, duc de Douay, époux de Ste.-Rictrude.

(2) Savoir : Blingel, Fontaine-les-Hermans, Incourt, Nuncq, Febvin et Quiéry-la-Motte.

(3) Déotila fut abbesse après sa mère. Emma épousa un prince anglo-saxon, Gésa et Gesta moururent en bas âge.

(4) *Vita S. Berthæ*. Malbrancq. Tom. 1.

Une autre Berthe, fille de Charlemagne, qui avait épousé le célèbre Angilbert (plus connu sous le nom de St.-Inglevert), se retira en 790 au monastère de Blangy. Elle en fut abbesse en même tems que son mari était à la tête de l'abbaye de St.-Riquier (1). — Le monastère fut détruit par les Normands en 882. Les reliques de Ste.-Berthe, et celles de SS. Emma et Déoutila, ses filles, qui avaient été transférées en Allemagne, furent rapportées à Blangy en 1034. Le monastère fut rétabli en 1053 par Druon, évêque de Thérouanne. Roger, comte de St.-Pol, fit restituer sa dotation, et des religieux Bénédictins, tirés de la maison de Fécamp, le repeuplèrent. Pendant les siècles du moyen-âge, l'abbé fut un des pairs de St.-Pol, et conserva le titre et la juridiction de comte.

En 1347, l'armée de Philippe de Valois, destinée à secourir Calais assiégé, passa à Blangy. L'armée anglaise y traversa la Ternoise le 24 octobre 1415, veille de la bataille d'Azincourt. Les Français y campèrent au mois d'août 1479, avant l'affaire d'Enguinegatte (2).

Les coutumes de *la Comté-Baronie* et du *Temporel* de Blangy furent rédigées en 1507.

Le marteau révolutionnaire n'a pas épargné l'antique abbaye : une porte cintrée, un pan de mur de l'église sont les seuls restes de ce pieux asile. La dévotion à Ste.-Berthe a survécu à sa ruine : elle attire toujours à Blangy le 4 juillet, jour de sa fête, un concours d'étrangers qui viennent honorer ses reliques exposées dans l'église paroissiale.

(1) Henry. Essai sur l'arrondissement de Boulogne. — M. Cousin. Mémoires de la *Société des Antiquaires de la Morinie*.

(2) Meyer. — Monstrelet.

BLINGEL.

Blangiolum, Blinzel-en-la-Rivière. Ce village, situé sur la Ternoise, au sud-ouest de Blangy, dépendait de l'abbaye de Ste.-Berthe dès 682, époque de sa fondation.

A l'extrémité du territoire vers Blangy, en un lieu nommé jadis *Magnum Pratum (Grand Pré)*, est une petite chapelle solitaire qui remplace celle que le souffle des révolutions a renversée. Elle est dédiée à Ste.-Emma. Les croyances populaires attachent aux eaux de la fontaine voisine la propriété de guérir de la fièvre. Naguère encore, de nombreux pèlerins venaient invoquer la sainte, et puiser à la source qui rendait la santé. . . . Près de là, dans un champ, on montre à l'étranger l'empreinte indélébile qu'y ont laissée, après onze siècles, les roues du char de Ste.-Berthe. . . . Ce sol est une terre de miracles ; c'est que la foi n'est pas éteinte en cette contrée, sur laquelle les *saintes de Blangy* ont attiré tant de bénédictions. La voix du peuple n'y prononce qu'avec amour les noms vénérés de Berthe et d'Emma : dans sa mémoire s'est fidèlement conservée l'antique légende qui relate à l'occasion de quel fait merveilleux fut fondée la chapelle *Ste.-Emme*.

Ste.-Emma, troisième fille de Sigefroy, *ber* d'Auxy, comte du palais de Clovis II, et de Ste.-Berthe, naquit au château de Blangy en 665. Élevée avec le plus grand soin, elle n'était âgée que de treize ans quand elle perdit son père. Quatre ans après, lorsque sa pieuse mère, dégoûtée du monde, changea son château en monastère, Emma ne se sentant pas de vocation, refusa de suivre l'exemple de ses deux sœurs aînées, Gertrude et Déotila, qui avaient embrassé la vie religieuse. Sa rare beauté la fit rechercher par plusieurs seigneurs puissans. Plus heureux que ses rivaux, et autorisé par

le roi Thierry III qui voulut bien intervenir en sa faveur, Seward (1), prince anglo-saxon, au retour d'un voyage de Rome dont il sut se faire un mérite pour couvrir ses dérèglements, obtint sa main ; et après des noces célébrées avec le plus grand éclat, il l'emmena dans son royaume de Kent. — Mais les joies de l'hymen furent de courte durée ; et dans les soucis de son nouvel état, Emma allait regretter amèrement les innocens plaisirs de sa jeunesse. Sa première dame, nommée Théide, ne tarda pas à concevoir contre elle une vive jalousie qui dégénéra bientôt en une haine violente. Elle trompa Seward par de faux rapports, le séduisit par ses artifices, et finit par captiver entièrement le cœur de ce prince faible, par ses *enchantemens* (2) c'est-à-dire, par ses charmes. Le crédule Seward, les yeux fascinés par les prestiges d'un nouvel amour, répudia son innocente épouse, et ne rougit pas de l'employer dans son palais aux plus vils

(1) Les légendaires estropient misérablement les noms anglo-saxons. Malbrancq nomme l'époux d'Emma *Swaradinus*, nom qui paraît être l'altération de celui de Seward. Il le fait co-régnant de Widred, roi de Kent. Ce prince, qui monta sur le trône en 686 et mourut en 718, n'eut aucun associé à l'empire. Nous ne trouvons pas le nom de Swaradin, ou Seward, dans la liste des rois de l'heptarchie saxonne de la fin du VII.^e siècle. Peut-être ce personnage était-il simplement allié à la famille royale. Peut-être aussi ce nom de Swaradin est-il l'altération de celui de quelqu'autre régule contemporain de Widred. — La légende place le mariage d'Emma en 692, et sa mort en 694 : ces dates sont inadmissibles, car il est dit que la princesse fut redemandée par les ambassadeurs du roi Thierry III ; or, ce prince mourut en 690. Il faudrait donc reporter les faits de 686 à 688, car ils sont certainement postérieurs à la fondation du monastère de Blangy en 682, date qui n'est pas contestée. Hume observe avec raison que l'histoire de l'heptarchie est fort obscure, et que les dates offrent peu de certitude ; c'est un vrai chaos. Voyez Bèda, *Hist. ecclesiast.* Lib. 2. — Hume, *Hist. d'Angleterre.* T. 1.^{er} — *Vita S. Berthæ.* — Malbrancq. T. 1.

(2) *Incantamentis*, dit naïvement Malbrancq.

travaux de la domesticité. La douce Emma supporta la perte irréparable du bonheur de sa vie avec une résignation parfaite. Forte du témoignage de sa conscience, à tant de mauvais traitemens elle n'opposa que la douceur, et subit sa dégradation avec une patience angélique pendant deux longues années. — Ste.-Berthe cependant était depuis longtems sans nouvelles de sa fille. Pour calmer son âme inquiète, elle fit partir un de ses gens pour la Grande-Bretagne. Que devint-elle au retour de cet envoyé, lorsqu'il l'informa qu'il avait trouvé la malheureuse Emma vêtue d'habillemens serviles, et forcée de se livrer à la porte du palais aux pénibles fonctions d'une esclave. Berthe, vivement affectée de sa déplorable situation, perdit tout repos jusqu'à ce qu'elle pût faire redemander sa fille par les comtes Salardin et Gondouin, ambassadeurs du roi Thierry. L'indigne Seward, mécontent de perdre le pouvoir de tourmenter sa victime, mais cédant aux pressantes instances des envoyés français et des grands de sa cour, lui permit enfin de se retirer. — Emma s'embarqua. Ravie d'échapper au malheur qui l'avait suivie sur la terre étrangère, l'espoir renaissait dans son cœur : elle projetait de cacher dans l'asile du cloître les traces des soucis d'un monde qu'elle avait si cruellement éprouvé. Mais le ciel en avait autrement décidé. . . . Au milieu de la traversée, une fièvre violente et soudaine s'empara de l'infortunée. Couchée sur le pont du navire, tourmentée par une soif ardente, elle tenait son regard fixé sur les rivages de la patrie qui apparaissaient dans le lointain. Dans son délire, elle joignait convulsivement les mains, en répétant avec angoisse le nom de sa mère. Les matelots, émus de cette scène déchirante, secondaient de tous leurs moyens l'impatience de ses serviteurs. Vains efforts ! En quelques heures, la mort étreignit sa victime. Alors, la douleur fut générale ; et le bruit des

sanglots couvrait celui des rames, lorsque le navire arriva au port de Quantauvic. — Qui peindra le désespoir de Ste.-Berthe en apprenant ce triste événement? Elle sollicite et obtient de l'évêque de Théroouanne la permission de sortir de son monastère avec ses religieuses, pour rendre à sa fille les honneurs funèbres. Cependant, le corps d'Emma, déposé dans une grande barque qui remontait la rivière de Canche (*), recevait partout sur son passage un tribut de regrets et de larmes. Deux ans s'étaient à peine écoulés depuis que, jeune, brillante et confiante en l'avenir, elle avait traversé ces mêmes lieux. . . . Et déjà, des emblèmes de deuil remplaçaient les signes de l'allégresse publique qui l'avaient accueillie. Près de Marconne, le corps fut débarqué. Le lugubre cortège se dirigea lentement vers Blangy, au milieu d'une foule attristée qui répondait par ses pleurs aux versets mélancoliques du psalmiste que faisait entendre la voix des prêtres. Ste.-Berthe, à la tête de sa communauté, s'était avancée jusqu'à un endroit de ses domaines nommé Grand-Pré. C'est là qu'elle rencontra le cercueil qui renfermait les restes de son enfant. Désirant voir encore cet objet si cher, elle fit ouvrir le cercueil, écarta d'une main tremblante les voiles qui couvraient le corps inanimé, et jetant un regard profond sur ce visage décomposé, « O ma fille bien aimée, s'écria-t-elle, mes yeux te regardent; mais, ô douleur! les tiens ne peuvent me voir. . . . » A ces paroles, le ciel répondit par un prodige. Les accens de la douleur maternelle eurent momentanément le pouvoir de réveiller la mort. Emma ouvrit ses yeux éteints, qui brillèrent un instant du plus vif éclat et se refermèrent pour jamais. Le convoi se remit en marche, et de pompeuses funérailles se

(*) A cette époque, le flux des marées se faisait sentir jusqu'à Marconne; les barques pouvaient remonter la Canche jusqu'à *Helenum* (Vicil-Hesdin).

firent dans l'église du monastère de Blangy. — Au lieu où le miracle venait de s'accomplir, Ste.-Berthe fit élever une chapelle pour en perpétuer le souvenir. — On invoque Ste.-Emma pour la guérison de la fièvre. Les femmes la prennent pour modèle dans les afflictions du mariage. Dépositaire de ses reliques pendant 152 ans (1), l'Allemagne catholique l'honore particulièrement.

ÉCLIMEUX.

Esclimeu. De *scolimus*, charçon. Mot qui indique une terre anciennement inculte, en friche. Ce village était anciennement divisé en deux sections : Esclimeu-le-Grand dépendait de la sénéchaussée de St.-Pol, Esclimeu-le-Petit du bailliage d'Hesdin.

La baronie, qui, en 1240, relevait de Rollencourt, appartenait dans le siècle dernier à la famille de Ghistelles dont le chef avait le titre de prince (2).

FILLIÈVRES.

Firièves, Fierèves, Firievres et enfin *Fillieffes*. La terminaison en *evre* ou *euve* (*opera*), indique bien certainement que ce lieu dut son origine à une fabrique; et la

(1) De 881 à 1034.

(2) Elle descend de Bertoult de Ghistelles d'Aldembourg, vivant en 1070. Nos annales mentionnent avec honneur plusieurs de ses descendants. Eustache, tué à Bouvines en 1214, et son frère Gautier, prisonnier. Oulphart combattit à Poitiers en 1355. Jean, son fils, et deux de ses frères, prirent parti dans les guerres de Flandre en 1379. Louis périt à Azincourt. Gérard était gouverneur de Courtray en 1436.

découverte d'une quantité de débris de vases romains trouvés dans le marais, peut faire croire que le nom de Fillièvres doit se traduire par *figlinae opera*, fabrique de poterie.

Les habitans obtinrent de Philippe-Auguste en 1205 une charte de commune, sur la demande de Robert de *Fierèves*, leur sire. Elle fut confirmée en novembre 1268, par Robert, comte d'Artois (*). Les coutumes de l'échevinage, qui étaient communes au village de Galametz, furent rédigées en 1507. Pendant le siège d'Hesdin en 1537, l'armée française campa sur le territoire, du côté de Linseux. La baronie appartient longtems aux vicomtes de la Thieuloye (famille de Bernimicourt).

FRESNOY.

Fraxinetum, Fresnaye. L'autel de *Fresnoith* fut accordé au prieuré de St.-Georges en 1112 par une bulle du pape Paschal II.

GALAMETZ.

Du Celtique *gala*, beau, et de *mansum*, jardin. Nommé le Metz-Galant aux XV.^e et XVI.^e siècles. Ce lieu dépendait de l'abbaye de Ste.-Austreberthe en 700. Jean de Mont-St.-Éloy, sire de Wendin, chevalier d'honneur au conseil d'Artois, était seigneur du Metz-Galant en 1570. Cette terre appartenait en 1789 à M. de Brandt, comte de Galametz.

GRIGNY.

Griniacum. Jean, seigneur de Grigny, fonda le prieuré de Ligny en 1104.

(*) Godefroy. *Invent. chron.* Tom. 1.

INCOURT.

Inicortis, Incort, dépendait de l'abbaye de Blangy en 682. Usurpé en 920 après les courses des Normands, ce domaine fut restitué en 1031, Malbrancq dit, à tort, en 998.

La terre d'Incourt relevait de Rollencourt.

LE PARCQ.

Ce village s'est formé auprès de la maison de plaisance que Baudouin de Mons, comte de Flandre, fit bâtir au sud du parc immense qu'il créa vers 1068. Cette maison et toutes les habitations qui en dépendaient furent brûlées par les Anglais au mois d'octobre 1355. Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, la rétablit en 1395, repeupla les bois, et pour y prendre le plaisir de la chasse, y fit transporter un grand nombre de bêtes fauves, que Jean Canardi, évêque d'Arras, avait fait prendre dans ses garennes pour en gratifier le duc. Philippe-le-Bon habita souvent cette résidence, il y donna des fêtes magnifiques; on cite celle qu'il offrit aux ambassadeurs du roi de France, aux fontaines du Parcq, au mois d'août 1463 (*). Cette demeure princière fut ruinée dans les guerres de 1522 à 1553. Après la destruction d'Hesdin, l'église du Parcq s'accrut en 1554 de la chapelle de St.-Louis qui existait en cette ville; mais elle ne fut érigée en paroisse qu'en 1588. Vers cette époque disparut l'antique forêt, témoin de tant de nobles passe-temps, alors qu'à la suite de la mente bruyante, les joyeux chasseurs s'élançaient dans les clairières, fouillaient les taillis, sondaient les fourrés et saluaient les bois du cerf d'un éclatant *hallali*.

(*) Locrius. — Turpin.

On croit que le château d'*Estruval* occupe l'emplacement de la maison du Parcq. Ce beau domaine appartenait en 1789 au marquis de Salperwick.

LE QUESNOY.

Quercetum, Quesnaye, nom résultant d'un défrichement. Le hameau d'ÉREMBACOURT eut sa coutume locale en 1507.

MAISONCELLE.

Mansionis cella, relevait de la baronie de Rollencourt en 1230. Les Anglais avaient leurs quartiers au *chastel* de Maisoncelle les 24 et 25 octobre 1415.

NEULETTE.

Noulette. La chapelle de ce village, annexe d'Incourt en 1231, dépendait de l'abbaye de Blangy. La dévotion à St.-Hubert y attirait jadis beaucoup d'étrangers.

NOYELLES-LES-HUMIÈRES.

Nigella. L'autel fut accordé à l'abbaye de St.-Eloy en 1122.

ROLLENCOURT.

Rollandi cortis, *Rolescurt*, *Rollaincourt*, était en 823 au nombre des *villas* de St.-Riquier (*). Eustache, comte de Boulogne, assigna en 1070, à l'église de Lens, une terre sise

(*) Malbrancq. Tom. 2.

à *Rolescourt*, produisant 7 sols de revenu (1). Guy de Rollescourt fut témoin de la donation de l'évêque Liébert en 1071. Ses successeurs étaient pairs de St.-Pol et bannerets d'Artois en 1150. Quatorze terres à clochers et un grand nombre de fiefs relevaient de cette baronie, qui longtems fut un apanagé de la famille de Châtillon. Rollescourt portait d'argent à trois maillets de gueules.

SAINT-GEORGES.

St.-Georges, jadis faubourg d'Hesdin, dont il n'était séparé que par la Canche. Une des portes de cette ville portait ce nom. Ingelram, comte d'Hesdin, aidé des libéralités d'Ernulphe, son parent, et de Nicolas *Miles*, y fonda en 1072 un prieuré de Bénédictins qui fut attribué à l'abbaye d'Anchin par une bulle du pape Paschal II de l'an 1112 (2). Les Français brûlèrent ce faubourg le 29 août 1472. L'église du prieuré, qui était fort belle, a été mutilée par la révolution.

TRAMECOURT.

Tramecourt. Ce village, qui date du VII.^e siècle, a donné son nom à une noble famille, issue du sire Jehan de Tramecourt, mentionné dans une charte de 1200, et dont le fils Willelm figure dans une charte de donation à l'abbaye de Mont-St.-Martin en 1240. Dans les tems modernes, cette famille n'est pas restée au-dessous de son antique illustration. Un de ses membres, le marquis de Tramecourt, élu député sous la restauration, fut élevé à la pairie par le roi Charles X.

(1) Miræus. *Diplom. belg.*

(2) Locrius. — Turpin.

VACQUERIETTE.

Vaquerie. De *vacaria*, jachère, terre inculte. En 1239, ce lieu ne formait qu'une paroisse avec le village d'Erquières.

VIEIL-HESDIN.

Helenum, Hesdinum (*). — Un village d'environ 130 feux est assis sur le sol qu'occupait une ville qui a passé non sans gloire, laissant pour seules marques d'une existence de douze siècles quelques débris épars, et les ruines de quelques tours que le tems achève de détruire. On croit que l'impératrice Héléne, mère de Constantin, répudiée en 293 pour des motifs politiques, par Constance Chlore, son époux, vint cacher ses chagrins dans une *villa* située sur les bords de la Canche, et que cette résidence fut le noyau d'une bourgade qui prit en 302 ou 306 le nom d'*Helenum*. Ce fait paraît être autant de la tradition que de l'histoire, car il est probable que la bourgade existait avant la fin du III.^e siècle, avant le tems d'Héléne. La situation du lieu au point de jonction des deux grandes voies romaines d'Amiens à Boulogne par *Alxiacum*, et de Thérouanne à Amiens par *Helenum*, où cette voie s'embranchait avec la première, ne permet guère de douter qu'une mansion ou un *vicus* n'existât sur un centre de communications aussi intéressant. Maintenant, que la malheureuse Héléne y ait résidé, et que la bourgade ait ensuite pris le nom de cette princesse, la chose est possible.

(*) Les travaux récents de MM. Mondelot, Sauvage, Danvin et Lambert, me dispensent de m'étendre sur les faits assez peu intéressants de l'histoire d'Hesdin. Il m'a paru plus utile de discuter quelques points admis trop légèrement par les historiens.

Mais il est difficile de croire que le nom d'Hesdin vient d'*Helenum*. Cette origine est aussi peu satisfaisante que l'étymologie donnée par Malbrancq, qui dit qu'Hesdin est ainsi nommé *ob amenitatem locorum, ut Eden hortus, sic Edimburgi etymon...* D'ailleurs, il y a dans le Boulonnais un autre lieu du même nom, *Hesdin-l'Abbé (Husdina)*, et deux villages du nom d'*Hesdigneul (Hesdinoël)*. Nul n'a encore prétendu que leurs noms dussent se traduire par *Helenum*. Au commencement du X.^e siècle, le nom d'*Helenum* disparaît pour faire place à celui d'*Hesdinum*. Peut-être faut-il chercher la racine de ce nom dans le mot teuton *heiss*, bois.

Hesdin fut ravagé par les Vandales en 407, et probablement par Attila en 451 ; mais il est certain que ses environs ne furent pas le théâtre de la victoire d'Aëtius sur les Franks en 446. On a plusieurs fois reproduit cette erreur de l'abbé Dubos, qui a sa source dans la ressemblance des noms. Les savans s'accordent à reconnaître que le *Vicus Helena*, près duquel Chlodion fut défait par les Romains, est Lens, et non *Helenum* ou Hesdin (1).

Au VI.^e siècle, Hesdin eut ses comtes particuliers. Ce comté fut originairement un démembrement de celui de Boulogne. Il comprenait ce qui fut depuis le bailliage, et comptait 113 bourgs, villages et hameaux. Le titulaire devait pour son fief le service de 3,000 chevaux. Ce chiffre est fort suspect. Il est énorme pour la première période du moyen-âge et pour un pays alors couvert de forêts, où la culture dans l'enfance ne pouvait nourrir qu'une population assez faible. Le premier comte fut *Heins* ou Henri (2). On croit

(1) Voir l'article Lens, où cette question est éclaircie.

(2) Malbrancq, lib. 3, et d'autres auteurs disent que Robresse, mère de Batafrid, fut la première comtesse d'Hesdin.

que ses successeurs jusqu'à Effrid (IX.^e siècle) résidaient au château du Mesnil, situé au lieu qu'occupe la place du Nouvel - Hesdin. La plupart de ces seigneurs furent des hommes pieux qui consacrèrent une partie de leur domaine à fonder ou doter des monastères. Le brave Effrid ne put sauver sa ville que les Normands bouleversèrent en 882. Dans cette désastreuse année, il partagea les efforts et la mauvaise fortune d'Hennekin, comte de Boulogne, son parent.

Le château d'Hesdin avait été ruiné par les barbares ; Baudouin de Mons, comte de Flandre, le rétablit en 1068. Quelques années après, le comte Gautier II fonda la collégiale de St.-Martin pour douze chanoines. La ville parcourt ensuite des destinées inconnues jusqu'au tems de Philippe d'Alsace. Everard, treizième comte d'Hesdin, étant mort sans postérité mâle en 1176, le titre s'éteignit, et le fief fit retour au domaine du comte de Flandre, qui créa un châtelain. Les historiens disent que ce prince qui aimait le séjour d'Hesdin, ayant eu à se plaindre des habitants, pour sédition sans doute, en fit précipiter quelques-uns du haut d'une tour vers l'an 1178. Cet acte de rigueur n'est guère conforme au caractère de mansuétude et d'équité qui distinguait le comte de Flandre, et cela lorsqu'il venait de rendre une ordonnance générale dont les dispositions décèlent une ferme volonté de mettre un terme aux violences individuelles, aux maux de l'arbitraire. Il est donc permis de douter du fait. Les auteurs ajoutent que Philippe abolit la commune et fit transporter à Aire la cloche du beffroi. Le titre de ce prétendu établissement de commune est inconnu. En 1182, le comte se prépare à la guerre contre le roi de France, à l'occasion de la succession d'Éléonore de Vermandois. Toutes les villes s'empressent de lui témoigner leur attachement en fournissant d'amples con-

tingeus. • Hesdin, dit Willelm Armoricus (1), ville remplie
• d'illustres citoyens, envoya une cohorte de combattans. •

Ce fut en 1191 que Philippe-Auguste, *sur la demande des bourgeois d'une concession d'union et communauté*, leur accorda une charte en six articles. Le préambule indique plutôt un titre primitif qu'une réhabilitation de commune. Louis, fils du roi, que le congrès d'Arras avait investi du comté d'Artois après la mort de Philippe d'Alsace, confirma cette charte en 1215, et autorisa en 1220 la construction de la halle (2). La *loy* d'Hesdin fut modifiée en 1243, du consentement des bourgeois. Et le comte Robert en 1248, Robert II en 1268, Othon et Mahaut en 1302, confirmèrent de nouveau les privilèges (3).

Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, répara le château en 1395. Cette résidence fut souvent habitée par lui et par ses successeurs qui venaient prendre au Parcq les plaisirs de la chasse. Le 29 août 1475, les Français brûlèrent les faubourgs jusqu'aux portes de *Beaumont*, de *St.-Georges* et *Putresse* (4). Louis XI vint en cette ville en 1477, et son séjour fut marqué par la sanglante exécution de douze des députés qu'Arras avait envoyés à la duchesse Marie.

Hesdin, en vain assiégé en 1521 par la division anglaise du comte de Surrey, pris par les Français en 1537, fut repris par les Impériaux en 1553. Pendant la capitulation, un malentendu donna lieu à l'explosion des mines. Une grande partie des fortifications sauta avec un épouvantable fracas. Les assiégeans pénétrèrent aussitôt par toutes les brèches,

(1) *Philippidos*. C. 2.

(2) Archives départementales.

(3) Godefroy. *Invent. chron.* des chartes. Tom. 1.— Hennebert.

(4) Hesdin avait trois autres portes : celles dites du *Château*, à l'ouest, de la *Garenne*, au nord, et des *Petits-Prés*.

mirent les maisons au pillage et massacrèrent tous ceux des habitans qui ne purent se soustraire à leur première fureur. La ville avait tellement souffert, ses murs étaient tellement ruinés, que Charles-Quint ordonna qu'elle fut rasée et rebâtie dans une meilleure situation, à une lieue de distance. Le pauvre village, qui se forma au milieu de ces débris, fut incendié par les Français en 1595.

La prairie, nommée la Garenne dans les coutumes d'Hesdin, est située au nord du village. Elle est connue sous le nom de la Varenne. Les délits commis en ce lieu ressortissaient du châtelain, et sur appel de la *table de marbre* à Paris.

WAIL.

Wal, sur la Chanche. Du Celtique *wa*, vallée. Relevait en 1201 de la baronie de Fillièvres. La seigneurie de Wail et de *Quatre-Vaux* appartenait à la famille de Hauteclocque dès l'an 1550.

Ce village était partagé en plusieurs fiefs. Jean de Bournonville, baron de Baincthun, possédait la terre du *Valentin* avec un petit château à tourelles, dont quelques vestiges apparaissent encore. Il obtint le 23 décembre 1489 l'autorisation d'y fonder un couvent de Récollets. Ce monastère fut bâti en 1503 et peuplé par des religieux de Valenciennes (*).

Le fief de QUATRE-VAUX (*Cathruï* en 879), jadis patrimoine des Créquy, relevait du château d'Hesdin.

Wail fut chef-lieu de canton de 1801 à 1818.

(*) Ferri Delocres.

WAMIN.

Ce lieu était annexe de la paroisse d'Auchy en 1112. Les chevaliers hospitaliers de St.-Jean-de-Jérusalem y établirent une commanderie vers l'an 1254. La ferme de *St.-Jean*, située au sud du village, rappelle cet établissement.

La terre de Wamin avait titre de marquisat : le dernier titulaire fut M. de Fleschin.

WILLEMEN.

Vilmans. L'autel appartenait à l'abbaye d'Anchin en 1150. Le seigneur était feudataire du sire de Rollencourt en 1231. Cette terre était en 1789 dans la maison de Pressy.



CANTON DE SAINT-POL.



BEAUVOIS.

Bellovacum Artesiæ, nom de situation. Le mot *vois*, dans l'idiôme picard, est synonyme de *val*. Ce lieu est mentionné dans une charte de 1131.

BERMICOURT.

Berninocortis en 800. *Berninicortis* en 1000. *Bernimicourt* jusqu'à la fin du XVI.^e siècle. Un diplôme de Charlemagne, donné à Aix-la-Chapelle au mois de juin 806, approuve la donation faite à St.-Denys par Ste.-Isbergue, sa sœur, de la *villa de Berninocorte in pago atrebatensi* (1). — Hugues de Bernimicourt joûte comme chevalier au célèbre tournoi d'Anchin en 1096 (2). — Les seigneurs de ce village, vicomtes de la Thieuloye, tant par leur illustration personnelle que par les charges qu'ils remplirent, ont joui d'une grande considération pendant les XVI.^e et XVII.^e siècles.

(1) Malbrancq. Tom. 2. Cette donation comprenait six *villas*.

(2) Le Carpentier. Hist. de Cambrai. Tom. 3.

BLANGERMONT ET BLANGerval.

Ces deux villages ne forment en quelque sorte qu'une seule rue. L'autel de Blangermont, qui, dès le XIII.^e siècle, avait été conféré à l'évêché de Thérouanne, fut attribué en 1560 aux bénéficiers du chapitre d'Ypres.

BRIAS.

Bryas. Du Celtique *bri*, *briu*, lieu d'habitation. *Briastum* et *Briast* dans les chartes. Cette terre, qui fut originellement un apanage de la maison de St.-Pol, appartenait en 1199 à un sire Henri, chevalier, qui est la tige de la maison de Brias. Son fils Baudouin était pair de St.-Pol en 1224. Sur les champs de bataille, dans les dignités, dans les conseils, cette famille a conquis une juste illustration. Deux de ses membres furent tués, l'un à Monlhéry en 1465, l'autre à Eckeren en 1703. Elle compte des gouverneurs de place et un archevêque de Cambrai (1675). La seigneurie fut érigée en comté en 1649. Le comte Alexandre de Brias est mort député en 1828.

Le château, récemment reconstruit, est une des belles résidences des environs de St.-Pol.

Le hameau de BRITEL est nommé *Bristol* dans la charte de délimitation de la banlieue de St.-Pol en 1221. Le hameau de GROSSART relevait de la terre de Brias en 1649. — Les deux fermes dites l'abbaye de *Neuville* appartenaient à Clairmarais avant la révolution.

BUNEVILLE.

Beuneville, *Bunonis villa*, est mentionné dans une charte de 1112.

CROISETTE.

Cruciola, dans une charte de 1080, a eu le titre de principauté. La coutume locale, rédigée en 1507, n'admettait pas le droit d'aînesse. La seigneurie du village appartenait à l'abbaye de Messines en Flandre : elle y possédait deux grandes fermes.

Une cense du hameau de *Vignacourt* paraît avoir été au moyen-âge une maison forte.

CROIX.

Cruces en 1131. L'épine devant Croix était une des limites de la banlieue de St.-Pol en 1221. La famille de Croix a eu beaucoup d'éclat aux XV.^e et XVI.^e siècles, par ses alliances et par les charges dont quelques-uns de ses membres furent investis.

ÉCOIVRES.

Escouvres, Escoyvres, relevait en 1259 de la baronnie de Flers.

FLERS.

Flers-en-Flamermond, baronie, pairie d'Artois en 1259, et ressortissant en 1272 de la châtellenie d'Hesdin. Le nom du lieu dit *Flamermond* est à traduire par *Flandeberti mons*. M. de Dostrel était baron de Flers en 1789. Le tilleul de Flers est cité pour sa grosseur prodigieuse (*). Il couvre près d'une demi-mesure de terrain.

(*) *Puits Artésien*. Tom. 4.

FOUFLIN-RICAMETZ.

Foufelin et *Ricomansum* au XI.^e siècle. *Foufelin* était déjà constitué en paroisse en 1248. — Alard de *Ricomanso*, chevalier, fut un des nombreux témoins de la charte de Liébert, évêque de Cambrai, de l'an 1071.

FRAMECOURT.

On croit que ce village doit son origine à la résidence qu'y possédait Ste-Framehilde, comtesse du palais de Dagobert, morte en 709. Il s'est ensuite appelé *Wulfraincourt*, du nom de son patron St.-Wulfran, mort en 720 (1).

Jean de Framecourt fut un des bienfaiteurs de l'abbaye de Blangy en 1053. Son fils Acard, chevalier, fonda en 1084 un prieuré dont l'érection fut autorisée par un diplôme de Gérard, évêque de Thérouanne. Il dépendait de l'abbaye de Ham.

Framecourt fut chef-lieu de canton en 1795.

GAUCHIN-VERLOING.

Ce joli village est situé sur la Ternoise. La seigneurie était une mouvance directe de St.-Pol en 1272 (2); elle appartenait au comte de Brias en 1649.

(1) Malbrancq. Tom. 1.

(2) Turpin. *Terv. Com. Hist.*

GUINECOURT.

Guinecourt en 1104, *Guignecourt* dans les coutumes. Le chapitre de ce petit village était annexe du prieuré d'OEuf en 1112.

HAUTECLOCQUE.

Hauteclocque est nommé *Alta cloca* dans le diplôme de Gérard, évêque de Thérouanne, de l'an 1084, qui attribue les revenus de la chapelle au prieuré de Framécourt. Cette chapelle fut érigée en paroisse dans le siècle suivant.

Au-dessus de l'arceau gothique du portail de la tour est un écu en pierre sur lequel est sculptée une croix, emblème héraldique des anciens seigneurs de Hauteclocque. Cette famille est du petit nombre de celles qui trouvent dans les souvenirs de leur passé les prouesses de la chevalerie, la palme du Croisé. Elle descend d'un sire Wilbert de Hauteclocque, qualifié chevalier dans une charte de Cercamp de 1174. Tassart fut de l'expédition d'Oisy en 1254. Wauthier et Pieron suivirent le comte de St.-Pol à la Croisade de Tunis qui finit par la mort du saint roi en 1270. Jacques combattit aux barrières de St.-Omer en 1340. Colart et Bauduin siégeaient aux États d'Artois en 1414. Robert signa, comme membre des États, la pacification de Gand en 1576, et l'acte de réconciliation de l'Artois en 1579 (*). — En 1536, Pierre de Hauteclocque vendit cette seigneurie, qui en 1600 tomba par mariage dans la famille de Bertoult; et cette terre, unie à celle d'OEuf, fut érigée en marquisat en 1766, sous le nom de *Bertoult d'OEuf*.

(*) De Courcelles. Hist. des pairs. — Archives départementales. — Hennebert, etc.

Le hameau de SAIRS-LES-HAUTECLACQUE, *Sanctum*, dépendait de l'abbaye de Blangy à l'époque de son rétablissement en 1034. Le chevalier Acard, fondateur du prieuré de Framécourt en 1084, lui donna le quart de la terre de Sains et le manoir qu'il y possédait.

HAUTECOTE.

—

Hautecôte, nom de situation, mentionné dans une charte de 1179, relative au prieuré de Ligny.

HÉRICOURT.

—

Heri cortis, maison du mattre. *Herikort* en 1071. Le sire d'Héricourt était banneret d'Artois au XII.^e siècle (*). Ses successeurs eurent dans les derniers tems le titre de comte.

Cette terre relevait en 1400 de la baronie de Rollencourt.

HERLINCOURT.

—

Herluini cortis, domaine d'Herluin. *Erlenkort* en 1172. Appartenait en 1418 à Jean de Luxembourg.

HERLIN-LE-SEC.

—

La dîme de ce village fut réglée par une charte de 1172. Le sire d'Herlin fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415. Ses descendants sous Charles-Quint étaient au premier rang dans l'ordre équestre, avec titre de comtes.

(*) Le Carpentier. Hist. de Cambrai.

HERNICOURT.

Hernicourt, sur la Ternoise. Du Teuton *ern* ou *hern*, terre en friche.

Le sire Baudouin d'Hernicourt fut un des trois commissaires chargés de faire donner la sépulture aux milliers de Français tués à Azincourt.

De ce village dépend le hameau de MORIAUCOURT, *Morelcourt* en 1050, ancienne baronie et résidence de la famille Régnier, issue de St.-Hubert, évêque de Liège, qui seule prétendait avoir le pouvoir de donner le *répit*. Le manoir était une petite forteresse qui avait sa chapelle castrale (1).

HUMEREUIL.

Jehan d'Humières en était seigneur en 1150. L'autel appartenait à cette époque à l'abbaye de Blangy. Cette terre fut érigée en marquisat en 1767 en faveur de M. de Belvalet, issu d'Adrien de Belvalet, écuyer, sire de Cuvigny, La Cauchie, etc., conseiller au conseil d'Artois en 1540.

HUMIÈRES.

Huméria. Ursion d'Humières fut témoin en 1058 d'une donation à l'abbaye d'Hasnon. Jehan d'Humières contribua à la dotation de l'abbaye de Mont-St.-Martin en 1150. Son fils accorda en 1190 une dîme à l'abbaye de St.-Éloy, qui déjà était en possession de la cure (2). De ce Jehan est issue cette

(1) *Puits Artésien*. Tom. 4.

(2) Le Carpentier. *Hist. de Cambrai*.

noble famille qui marque entre les plus illustres de l'Artois, et qui s'éteignit dans la ligne masculine en 1604, après avoir pendant quatre siècles servi son pays, et inscrit son nom sur les listes funéraires de Poitiers et d'Azincourt. Le brave Louis de Crévant, duc d'Humières, maréchal de France en 1668, mort en 1694, descendait par les femmes de cette souche antique.

LIGNY-SAINT-FLOCHEL.

Ligniacum (à *ligno*, bois). Ce lieu emprunte son nom du voisinage des bois d'Averdoing.

Le village avait pour patron un saint peu connu, St.-Flochel (*Flosculus*), autrement nommé St.-Flou, évêque d'Orléans, mort vers l'an 500 (1).

LINZEUX.

Je crois que ce village est le lieu nommé *Linaria*, donné à St.-Denis par Ste-Isbergue, et mentionné dans le diplôme de Charlemagne de 806 (2).

MAISNIL.

Manilium, *Mainilium*, *Maisnil-en-Ternois*. En 1201, Robert, sire de Maisnil, fut un des témoins de la charte de commune d'Estrée-sur-Canche. Cette terre relevait de Rol-lencourt en 1340. Elle appartient dans le XVI.^e siècle à la maison de Gutnes, branche de Souastre, d'où le village s'est appelé *Maisnil-à-Souastre*.

(1) Vocabulaire hagiologique. — 1.^{er} vol. du dictionnaire étym. de Ménage.

(2) Malbrancq. Tom. 2.

Les hameaux d'OCOCHÉ et de TACHINCOURT appartenait en 1283 au sire Hugues d'Ócoche, qui acquit le domaine de St.-Martin.

MARQUAY.

—

De *Marca*, que la basse latinité a admis pour *mansum*, ferme. Le sire Palamède de Markais fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415. Plusieurs seigneurs de *Markai* furent vice-gouverneurs d'Arras en 1467, 1500 et 1535.

MONCHEAUX.

—

Moncel, nom de situation. Ce village dépendait de l'abbaye de St.-Riquier en 823. Il était tenu en partie du prieuré de Ligny-sur-Canche en 1112 (*). Le sire Simon de Moncheaux périt à Azincourt en 1415. — La coutume locale fut rédigée en 1507.

MONS.

—

Monts-en-Ternois, nom de situation, était compris en 823 dans les possessions de St.-Riquier. Le domaine relevait en 1340 de la baronie de Rollencourt.

NEUVILLE-AU-CORNET.

—

Nova villa, *Nœufville*, était en 1200 une annexe de *Mainil-en-Ternois*. La seigneurie appartient pendant plusieurs siècles à la famille de Bailleul-St.-Martin.

(*) Malbrancq. Tom. 1 et 2.

NUNCQ.

Nuncq, sur l'ancienne voie romaine d'Amiens à Thérouanne. *Nunciacum*, maison du courrier, poste. Les chroniques de St.-Bertin citent ce lieu pour son antiquité. Il était nommé *Inick* au IX.^e siècle, et dépendait de l'abbaye de Blangy en 882 (1).

ŒUF.

Œufs-en-Ternois. De *hofa*, métairie. Un prieuré y fut fondé en 1104, à ce que l'on croit, par Jehan de Brimeu, sire de Grigny; il dépendait du monastère de Marmoutier, près de Saverne en Alsace. La seigneurie relevait de Rollencourt en 1340, et ses coutumes ainsi que celles du temporel du prieuré furent rédigées en 1507.

En 1766, la baronie d'Œuf fut érigée en Marquisat en faveur de M. de Bertout.

OSTREVILLE.

Ortevilla au XII.^e siècle. Baudouin et Gosselin d'*Ortevilla* figurent comme témoins de la charte de dotation de l'abbaye de Cercamp (2). En 1221, la limite de la banlieue de St.-Pol s'étendait jusqu'au frêne d'*Orteville*.

Cette terre appartenait en 1613 au comte Maximilien de Bailleul.

(1) Malbrancq. Tom. 1 et 2.

(2) Turpin.

PIERREMONT.

Mons petreus, Petri-Mons en 1145. De cette date à l'an 1613, ce domaine resta dans la famille de Bailleul-St.-Martin.

Le hameau de LIBESSART dépend de cette commune depuis plusieurs siècles. Il est nommé dans les chartes *Libersart* et *Livessart* (*Liberum Sartum*), parce que les *essars* ou défrichemens jouissaient de l'exemption de certains cens.

L'église de Pierremont, qui date de la fin du XVII.^e siècle, est dans une situation isolée entre le village et Libessart.

RAMECOURT.

De *ramus*, rameau, arbre. La famille Quiéret de Douriez, puissante en Artois au moyen-âge, possédait cette terre dès le XIII.^e siècle. Pierre Quiéret, sénéchal de St.-Pol, en était seigneur en 1415; il fut fait prisonnier à la bataille d'Azincourt.

PRONAY (hameau). *Pruniacum, Progniacum, Prunay*. Roger, comte de St.-Pol, accorda en 1050 trois parts de la dime de Pronay à l'église collégiale de St.-Pol (*). Le comte Gaucher de Châtillon rétablit la chapelle en 1209. L'épine de Pronay fut une des limites de la banlieue de St.-Pol en 1221.

RÛLLECOURT.

Rollonis cortis, Roillicourt. Un chevalier nommé Godefroy en était seigneur en 1122. Cette terre appartint ensuite

(*) Locrius. *Chron. belg.*

et jusque dans le XVII.° siècle à la famille de Bailleul-St.-Martin.

Le hameau d'EPINCHAIN était aussi dans le domaine de cette famille. En 1221, le *Cauvolet d'Espinehair* était une des limites de la banlieue de St.-Pol. La dtme fut accordée à l'abbaye de St.-Éloi en 1251 par le sire Pierre de Langawérie.

SAINT-MICHEL.

Le lieu nommé *Agnéz-Grandcamp*, mentionné dans les actes de dotation de la collégiale de St.-Pol en 1050-1175, est le noyau de St.-Michel.

Ce joli village, remarquable par sa situation, est traversé par la route d'Arras. Une vaste forêt l'abrite au nord, la Ternoise le borde au sud. L'église est bâtie à mi-côte sur la lisière du bois; la tour, de forme octogone et d'une architecture élégante, porte le millésime de 1661. A l'orient est le château de St.-Martin, dans les jardins duquel est une des sources de la Ternoise. Cette habitation, située dans un marais, n'a de valeur que par ses vastes dépendances et ses souvenirs. Elle a servi d'asile à M.^{me} de Beauharnais (depuis impératrice Joséphine) pendant les plus mauvais jours de la révolution. Cette maison, qui est assez moderne, a succédé à l'ancien château de St.-Martin. Cette magnifique résidence des comtes de Bailleul-St.-Martin occupait une autre position. Hugues d'Ocoche, chevalier, avait acheté le domaine de St.-Martin en 1287; il y fit bâtir une forteresse en 1294, au lieu dit la *Cressonnière*. Sa petite-fille ayant épousé, dans le siècle suivant, Gossuin ou Govin de Bailleul, porta cette terre dans la famille de son mari. Charles Gossuin fit reconstruire le château en 1460, l'embellit et planta un grand

parc orné de cours d'eau. François I.^{er} y séjourna en 1537 pendant le siège de St.-Pol (*). Il fut complètement détruit dans le siècle dernier, par une circonstance peu commune. La comtesse de Hornes, qui s'y déplaçait, le livra aux flammes pendant l'absence de son mari.

Le dernier possesseur de cette belle terre fut le prince de Salm-Kirbourg.

SAINT-POL.

Tervana, Paulopolis, sur la Ternoise. Pendant toute la période romaine, l'histoire se tait sur l'antique *Tervana*. Une voie militaire, prolongement de la grande voie de Cambrai à Arras, la traversait et s'y divisait en deux branches, dont l'une se dirigeait sur Boulogne par Anvin, Fruges et le *Septemvium*, et l'autre sur Théroouanne par Febvin et Estrée-Blanche.

La tradition qui attribue aux Romains la fondation de toutes nos vieilles forteresses, n'a pas manqué de leur faire honneur de la construction du château.

La bourgade de *Tervana* est mentionnée dans les tables de St.-Folquin, à la date de 855 et 858, comme étant une des *villus* de St.-Bertin, avec manses, terres, forêts, moulin et vignobles (*vineæ*).... Oui, des vignobles. Alors et longtemps après, on cultivait la vigne à St.-Pol, comme en vingt autres endroits de l'Artois et de la Morinie, et jusque près des dunes. Les chartes en font foi. La grappe mûrissait là où prospère l'herbe d'Amérique dont Jean Nicot a enrichi l'Europe. Les coteaux de St.-Michel et de Rosemont se couronnaient de

(*) Malbrancq. — Turpin.

pampres et versaient leurs produits aux celliers de l'abbaye. Sans doute, les pauvres moines buvaient le Falerne de *Tervana* en esprit de pénitence.

Dès le VII.^e siècle, l'église du lieu était dédiée à St.-Paul ; et comme la petite ville et son territoire échappèrent en quelque sorte miraculeusement aux déprédations et aux torches des Normands qui désolèrent le pays en 881-82, les habitans ne doutèrent pas qu'ils n'aient dû leur salut à l'intercession de leur patron, et le nom de St.-Pol effaça celui de *Tervana*.

Le Ternois, ou Tervanois, fut érigé en comté en 918, en faveur d'Adolphe, petit-fils de Baudouin-Bras-de-Fer et frère d'Arnoul-le-Grand, comte de Flandre. Ce premier comte de St.-Pol mourut à St.-Bertin le 13 novembre 933. Un de ses premiers successeurs, le comte Willelm, fit ceindre la ville de murailles vers l'an 970. Les faits de l'histoire de St.-Pol sont ensuite peu connus jusqu'au tems de Hugues II, dont le caractère bouillant et aventureux causa tant de malheurs à la ville et au comté. D'abord croisé avec Godefroy de Bouillon en 1096, ce seigneur revient de la Terre-Sainte après quelques années, et se brouille avec Baudouin, comte de Flandre, qui vint assiéger St.-Pol en 1117. La ville était serrée de près lorsque la médiation d'Eustache, comte de Boulogne, fit cesser les hostilités. Bientôt après, Hugues, oublieux du passé, reprend les armes et fait des courses en Artois. Le successeur de Baudouin, Charles-le-Bon, résolu de lui infliger une punition terrible, investit St.-Pol en 1120, s'en rend maître, livre la ville au pillage et à l'incendie, et renverse les murailles de fond en comble. *Impletisquè fossis solo aquavit*, dit la chronique.

Après cette catastrophe, suit un long calme pendant lequel la cité relève ses ruines et s'accroît de divers établissemens.

Le comte Roger II avait fondé au château, en 1050, la collégiale de St.-Sauveur pour douze chanoines; le pape Alexandre confirma la dotation de ce chapitre par une bulle du 7 kal. aug. 1175. Elle comprenait particulièrement dans la paroisse de St.-Paul deux parts de dîme, douze manses au château, des fours, une brasserie et trois quartes (*tres quarterias*) de cervoise dues par chacune des brasseries de la ville. La collégiale fut transférée du château dans le centre de la ville par le comte Guy de Châtillon en 1251.

La première fondation de l'hôpital appartient au comte Hugues IV (Campdavaine). Avant de partir pour la Terre-Sainte en 1190, il dota cet établissement, conjointement avec son épouse, Yolende de Haynaut.

C'est à ce seigneur que St.-Pol dut sa première charte communale avec banlieue. Elisabeth, sa fille, épouse de Gauthier de Châtillon, confirma cette banlieue par une charte du mois de septembre 1221, portant : *Pater meus Hugo, communis de S. Pauli bannileucam dedit et concessit, videlicet ab haïa Johannis filii Helvini, ad spinam de Pronay, etc.* (*) L'institution communale fut encore confirmée par Hugues de Châtillon en juillet 1227. Le même comte accorda aux bourgeois en 1231 le droit de faire du bois dans ses forêts (*jus lignandi in forestagiis suis*), à l'exception des cuisiniers, aubergistes, boulangers et brasseurs, qui par état faisaient une grande consommation de combustible.

La comtesse Elisabeth avait aussi fondé en 1221, hors des murs et à l'occident de St.-Pol, une léproserie qui fut dotée, tant par elle que par le sire Gauthier d'Halluin, d'environ 192 mesures de terre. Cette maladrerie, qui est la ferme de St.-Ladre, est depuis longtemps réunie à l'hospice.

(*) Olivier de Wrée. Sceaux de Flandre.

Guy de Châtillon et Mathilde ou Mabaut de Brabant, son épouse (*ob remedium animæ*), augmentèrent considérablement l'hôpital, par lettres données à Paris au mois de mai 1255 (1), approuvées par l'évêque Raoul en 1263. Cette maison était fondée pour 60 malades ou infirmes; on y recevait les pèlerins et les femmes en couches; les enfans exposés ou abandonnés y étaient élevés pendant septans. Enfin, tout était prévu pour tous les besoins. (Cet hôpital n'était déjà plus en 1616, selon Ferri Delocres, que l'ombre de lui-même.)

Au XIII.^e siècle, la gloire et la puissance des comtes de St.-Pol (famille de Châtillon) étaient à leur apogée. Les pairs qui étaient soumis à l'*estage* (2), leur formaient dans le château une espèce de cour. Pendant quarante jours par an, chacun d'eux était tenu de faire le service au château. Ils devaient y amener leurs épouses, seulement quand la comtesse était présente. Le comte était obligé de traiter les pairs le jour de leur arrivée et le dernier jour de leur service. Ils vivaient à leurs frais le reste de leur séjour. Durant toute l'année dans laquelle ils avaient fait le service, les pairs avaient le droit de chasse dans les forêts et garennes du comte, ainsi que le droit de prendre dans les forêts le bois qui leur était nécessaire. Les pairs devaient défendre au besoin le comte pendant quarante jours par an, et à leurs dépens.

St.-Pol eut sa part des misères du XIV.^e siècle, et de la prospérité qui découla de l'administration des ducs de Bourgogne. A ces jours de calme devaient bientôt succéder d'effroyables tempêtes. Déjà grondaient dans le lointain les foudres allumés par la rivalité de deux puissans monarques,

(1) Olivier de Wrée. Sceaux de Flandre.

(2) Turpin. L'enquête faite par Hugues de Châtillon, sur le droit d'*estage* est de l'an 1227.

François I.^{er} et Charles-Quint. Pendant presque tout le XVI.^e siècle, l'Artois fut le théâtre de luttes sanglantes. Tous les malheurs pesèrent sur la province. St.-Pol eut à subir les tristes chances de la guerre. Pris par les Français en 1537, il fut, au mois de juin de la même année, assiégé par les Impériaux et emporté d'assaut après une vigoureuse résistance. On assure que la garnison, réunie à un grand nombre de bourgeois, fut refoulée par les vainqueurs dans une rue voisine du rempart, et que là, 4,500 hommes furent passés au fil de l'épée. De cette terrible exécution, le lieu de carnage prit le nom de rue *Cope-Gueule* (*). Le comte de Bures fit ensuite mettre le feu en divers endroits de la ville, raser le château et abattre la grosse tour ou donjon. Il paraît que la ville se rétablit en assez peu de tems, car ses fortifications arrêterent encore les Français qui s'emparèrent de cette place en 1553. Retombée bientôt après au pouvoir de l'Espagne, le duc d'Alençon la prit et la brûla en 1581. Alexandre Farnèze la fit rentrer sous la domination espagnole en 1593. Douze cents Espagnols s'y cantonnèrent alors et la gardèrent comme caution de leur solde arriérée. Pendant trois mois, ils y vécurent à discrétion, fatiguant les habitans de leurs excès et forçant les mécontents à s'exiler à Pernes.

Après le désastre de 1537, la ville était tellement ruinée que pendant neuf ans le pouvoir municipal fut suspendu. Ce ne fut qu'en 1546 qu'il fut possible de le reconstituer. L'empereur Charles-Quint confirma les anciens privilèges, et Jean Delocres, aïeul del'annaliste, fut créé maieur. Les compagnies d'archers et de canonniers, établies par les comtes de St.-Pol, reçurent alors une nouvelle organisation. Cette milice urbaine devait assister en armes aux processions, et faire la garde pendant le tems des foires.

(*) Aujourd'hui rue Royale.

La ville revint à la France par le traité des Pyrénées en 1659; ses remparts ne furent détruits qu'après 1709; quelques pans de murs et deux tours chargées de lierre dominant encore le profond fossé qui bordait le front nord. Une autre tour en grès est enfermée dans l'ancien jardin des Carmes. L'enceinte avait quatre portes : la porte d'Arras ; la porte d'Aire, jadis de *Verloing* ou *portail de l'Horloge* ; la porte de Béthune, jadis de la *Potterie*, et la porte d'Hesdin, jadis de *Cousture*. Le château était situé derrière les maisons de la place, au haut de la rue d'Arras. Il reste des vestiges de ses hautes murailles, et des terrassements d'où la vue embrasse la plus belle perspective. Ce vaste emplacement est converti en jardin. Les fossés de l'arrière-corps du château bordent la promenade du *Mont*.

Au moment de la révolution, St.-Pol avait un couvent de Carmes fondé par la famille de Horn, et deux couvens de femmes.

Cette ville compte parmi ses enfans Ferri Delocres, dit Locrius, auteur du *Chronicon belgicum*, né le 21 juin 1571, mort le 20 août 1614 ; et le père Turpin, auteur de l'histoire latine des comtes de St.-Pol, imprimée en 1731 ; il a laissé divers ouvrages manuscrits.

Depuis quelques années, la petite ville dont les environs sont si remarquablement beaux, lutte avec succès contre les désavantages de sa situation ; elle fait effort pour grandir, ses rues se redressent et s'élargissent ; d'honorables citoyens l'ont dotée d'une bibliothèque et d'un musée ; à eux revient l'honneur d'avoir créé la seule revue littéraire qui existe dans le département, le *Puits Artésien* (*).

(*) MM. Danvin et Seiter ont fondé cette intéressante publication à laquelle s'associent la plupart de ceux de nos concitoyens qui cultivent les lettres. Elle a, depuis l'année 1837, rendu de grands services aux sciences historiques.

SÉRICOURT.

Sericort au XIII.^e siècle. Il fut donné en dot à Jeanne de Châtillon, comtesse de St.-Pol, en 1376.

SIBEVILLE.

Sibaldi villa. (Sibald, nom propre au IX.^e siècle.) *Sibivilla.* Le village de *Sibiville* est mentionné dans les titres de St.-Vaast en 1232. Hugues Kieret fit don cette même année à l'abbaye de Cercamp de ce qu'il possédait sur *Sibiville*. Ce domaine fit partie de la dot de Jeanne de Châtillon en 1376.

SIRACOURT.

Nommé dans les chartes *Ciriacourt*, *Ciraucourt* et *Syracourt*. L'abbaye de St.-Josse-sur-Mer y avait des dîmes et une juridiction en 1256 (*). Ce village avait sa coutume particulière qui fut rédigée en 1507.

TERNAS.

Terna en 1228. Ce lieu tire son nom de la Ternoise qui jadis prenait sa source à l'extrémité nord de son territoire.

TROIS-VAUX.

Tres valles, nom de situation. Ce village releva de Rollencourt en 1340, puis de Bryas.

Le hameau de BELVAL, *Belleval*, est connu dès le XII.^e siècle. La charte de la comtesse Elisabeth de Châtillon de 1221 assigne la croix devant Belval comme une des limites de

(*) Cartulaire Moreau. M. S. des archives départementales.

la banlieue de St.-Pol. Le sire Baudin de Belleval périt à la bataille d'Azincourt en 1415. Cette terre appartenait en 1789 à M. de Raulin, membre des États d'Artois.

WAVRANS.

Waverans, Wavans, sur la Ternoise. Du Celtique *wa*, vallée, et *wans*, maison. Hugues, sire de Waverans, fut témoin de la charte d'Étrée-sur-Canche en 1201. La banlieue de St.-Pol s'étendait en 1221 jusqu'à l'église de *Wavans*.

Au nord du village est le hameau de SAINT-MARTIN, jadis *St.-Martin-Glise*. André de Bailleul y fit bâtir en 1145 une chapelle qui fut en 1152 érigée en paroisse, de laquelle dépendirent longtems les hameaux de *Béthonval* et *Sautri-court* (*).

(*) Malbrancq. *De Morinis*. Tom. 3.

FIN.



MÉMORIAL

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

DU DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS,

PAR M. HARBAVILLE.

APPENDICE. — Novembre 1842.

L'accueil favorable que le *Mémorial* a reçu du public me fait espérer que j'ai atteint le but d'utilité que je m'étais proposé. Dans un travail de ce genre, cependant, des erreurs étaient inévitables : la critique les a relevées ; elle a signalé quelques fautes typographiques, quelques faits à rectifier. Il m'a donc paru nécessaire de publier un *Errata* et des rectifications. J'y joins un certain nombre d'additions utiles qui serviront de complément à l'œuvre. On ne doit pas oublier que le *Mémorial* n'est pas un recueil de tous les faits se rattachant aux histoires locales, mais un précis des faits qu'il importe le plus de connaître.

ERRATA.

- Tom. I. Page 62, ligne 14. — Le cardinal de Gaurel ; lisez : le cardinal de Granvelle.
- Page 94, — 16. — Dom Gaurelle; lisez : dom Philippe Caverel.
- Page 175, — 7. — De la famille de Beaufort ; lisez : d'une ancienne et illustre maison d'Artois.
- Page 190, — 11, 12 — Donné son nom à ; lisez : appartenait en 1789 à.
- Page 192, — 24. — Au comte de Mailly Couronnel ; lisez : au comte de Couronnel.
- Page 237, — 12. — De Maigny; lisez : de Marigny.
- Page 289, — 4. — A la fasce d'azur ; lisez : à la fasce de gueules.
- Page 295, — 6. — La Charence; lisez : la Clarence.
- Page 305, — 5, 9. — Boucheuil ; lisez : Bourcheuil.
- Page 317, — 15, 16. — Lisez : la terre de Calonne érigée en comté.
- Page 534, — 13. — Liedekerque ; lisez : Liedekerque.
- Page 554, — 24. — A la note. *Foretris* ; lisez : *feretris*.
- Page 582, — 22. — Hallewin; lisez : Dupont d'Halluin.
- Tom. II. Page 15, ligne 27. — Fut érigé en 1536 ; lisez : en 1566.
- Page 169, — 23. — Balduine ; lisez : BaldVine.
- Page 208, — 19. — Lydéric dit le *Bues* ; lisez : le *Buc*.

- TOM. II. Page 237, ligne 2. — En 1231 ; lisez : en 1229.**
- Page 246, — 19. — Effacez : cette terre donnait au seigneur le titre de marquis.
- Page 283, — 5. — La choche ; lisez : la cloche.
- Page 297, — 23. — Effacez : cette terre avait titre de marquisat.
- Page 328, —16, 17. — Effacez : cette terre donnait au seigneur le titre de comte.
- Page 349, — 13. — La Chanche ; lisez : la Canche.
- Page 349, — 14. — La seigneurie ; lisez : les seigneuries.
- Page 349, ligne 16. — 1530 ; lisez : 1500.

RECTIFICATIONS.

Nous avons omis de mentionner en note de la page 93 du tome I, que le beffroi d'Arras, achevé en 1534, a été reconstruit à partir de la chambre des cloches, en 1840-41, sous l'administration de M. Maurice Collin, maire. MM. Traxler, architecte, et Lantoine, entrepreneur, ont parfaitement reproduit l'œuvre admirable de Jacques Caron.

Nous avons dit, tome I, page 97, qu'on ne retrouve aux Archives départementales que cinq ou six anciens Comptes de la ville d'Arras. il en existe onze, dont plusieurs incomplets. Extraits du dépôt du tribunal, ils n'ont été placés aux Archives que depuis peu d'années.

Page 115. — Jehan Sacquespée, mayeur d'Arras, était seigneur de Baudimont en 1430.

Tome I, page 350. — Simone d'Hesdigneul, héritière de sa maison, porta cette terre en dot en 1580 à Jean Desplanques.

Page 346. — C'est la famille Briois de Beaumetz qui a fourni un président au conseil d'Artois, et non la famille Briois d'Angres.

Page 331. — Au lieu du dernier paragraphe de l'article Hulluch; lisez : Valentine de Vitry porta la terre d'Hulluch en dot à Arnout de Bertoult, d'une ancienne et noble famille.

Page 385. — Jean de Rely n'était pas grand aumônier de France, mais confesseur du roi.

Tome II, page 56. — Les armoiries de Gutnes sont : vairé d'or et d'azur.

Page 110, article Étaples. — Nous avons dit, d'après des renseignements donnés, que les fouilles importantes exécutées depuis 1841, par les soins de la Société de la Morinie, étaient au lieu dit *Rombly*, ruiné depuis longtemps. Ayant visité le terrain au mois de mai dernier, nous avons reconnu que Rombly était situé assez loin des fouilles au N.-O. L'endroit exploré n'est donc pas l'ancien *Romiliacum*. Maintenant qu'est-ce que le *Vicus* exhumé? Est-ce *Gravinum*, mansion romaine détruite par les Normands, et à laquelle Étaples a succédé, ou serait-ce *Quantauvic*, en dépit des autorités qui placent cette cité maritime sur la rive gauche de la Canche? *Videbitur infra*.

Page 171. — C'est d'après Malbrancq que nous avons dit que le sceau communal d'Aire, au XIII.^e siècle, portait l'empreinte d'un loup. Nous pensons maintenant que Malbrancq s'est trompé.

Page 268. — La maison Desplanques de Béthune possédait la terre de Pénin en 1789.

Page 292. — Jacques Duclercq n'est pas né à Beauvoir, commune de Wavans, mais à Beauvois, canton de St.-Pol.

Pages 333 et 537. — Baudouin d'Hernicourt, abbé de Ruisseauville (Turpin le nomme ainsi), fut un des deux commissaires chargés du soin des sépultures d'Azincourt en 1415.

ADDITIONS. — Faits divers.

AIRE. — Nous empruntons à l'*Echo de la Lys*, du 24 juin dernier, les dates de diverses confirmations de la Charte communale d'Aire de 1188. (Nous avons noté celles de 1192 et 1347).

1211. Charte de Louis, fils de Philippe-Auguste.

1247. Par Robert I.^{er}, comte d'Artois.

1254. Par Guy de Châtillon, comte de St.-Pol, et Mahaut, sa femme.

1292. Par le comte Robert II.

1302. Par la comtesse Mahaut et son époux Othon.

1330. Par Eudes, duc de Bourgogne, et Jeanne de France.

1374. Par la comtesse Marguerite.

On doit à M. Morand un rapport sur les intéressantes Archives de la ville, qu'il a classées.

La maison du bailliage date de 1600, et l'église des Jésuites de 1686.

ARRAS. — Dans le chapitre V de la notice sur Arras, nous avons parlé de l'émeute de 1285. Nous trouvons dans Godefroy quelques détails sur ce fait peu connu. Les mutins s'emparèrent des clefs et des portes de la ville, prirent les bannières chez le *mayer des gardes*, enlevèrent la *fierte* de Notre-Dame, et coururent contre les échevins, en criant : *à la mort*. On ne sait comment finit la sédition. Les actes

des Plaids des 17 et 18 mars 1285 disent seulement que plusieurs des *malfaiteurs* furent pris, pendus, *trainés*, ou décapités; d'autres furent emprisonnés. Le châtelain ayant favorisé l'évasion de quatre condamnés, fut mis en prison et traduit devant la cour du comte.

BONCOURT (Hameau de Fléchin) — Pierre, seigneur de Boncourt, fonda à Paris en 1353 le collège de Boncourt, auquel il affecta des portions de dîmes sur Amettes et Erny-St.-Julien. La collation des huit bourses créées pour des sujets nés dans le diocèse de Théroouanne, fut laissée aux abbés de St.-Bertin et de St.-Éloy. Ce collège fut rebâti sous François 1.^{er}; Pierre Galand, professeur royal, natif d'Aire, en fut ensuite le principal.

BRÉTENCOURT (Hameau de Rivière). — Il existe en ce lieu un petit château avec une tour gothique, appartenant à la famille Lallart.

BRUNEBERT. — Le château était habité par les évêques de Boulogne.

CAMBRIN. — La famille de Wavrin-Villers-au-Tertre, qui possédait cette terre en 1789, était issue de Thierry de Wavrin, sénéchal de Flandre en 1066. Au nombre des illustrations de cette famille, on compte Roger de Wavrin, évêque de Cambrai en 1179, et Robert de Wavrin, maréchal de France, vers 1345.

ESTRÉES (Canton d'Étaples). — De ce lieu est originaire l'illustre famille d'Estrées, qui a produit Jean d'Estrées, sénéchal du Boulonnais en 1553; Antoine, son fils, gouverneur de cette province, et François Annibal, duc d'Estrées, son petit-fils, maréchal de France en 1670.

ESTRÉES-BLANCHE. — Un petit château gothique existe en ce village.

ESTRUN. — L'église, construite en 1476, fut rebâtie en 1643 par Elisabeth de Hauteclocque, abbesse d'Estrun.

ÉTAPLES, porte d'azur à trois coquilles d'or, deux et une.

FAQUEMBERGUE, porte d'azur à la bande d'or.

HESDIN, porte parti d'argent et de gueules à deux étoiles, de même, en chef de l'une en l'autre.

LEULINGHEM (Canton de Marquise). — C'est dans l'église de ce village que fut faite aux commissaires de Charles VI la remise de la reine Isabelle, veuve du malheureux Richard II, roi d'Angleterre, assassiné au château de Pontefract en 1399.

MEURCHIN. — Au mois de mars 1469, Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne, arma chevalier au château de Bellemotte Jean, seigneur de Meurchin et de Bailleul-sire-Berthoult.

MONTREUIL. — Le supplément au tome IV des Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie, publié il y a quelques mois, contient de curieux détails sur des monnaies frappées au château de Montreuil, ainsi que des empreintes de pièces à l'effigie des rois Philippe I.^{er}, et Louis VI, dit le Gros.

PAS. — Ce bourg avait anciennement un échevinage composé d'un mayeur et de six échevins. Douze pairies relevaient de la châtellenie. Il s'y tient des marchés mensuels et hebdomadaires.

SAINT-OMER. — En parlant de l'institution communale de cette ville, nous n'avons mentionné que les Chartes de 1127, 1128 et 1164, et les confirmations de 1211 et 1229. Nous puissions dans l'*Essai sur les Chartes de Saint-Omer*, par M. L. de Givenchy, la connaissance d'une Charte sans date, en 56 articles, nommée le grand privilège, accordée par Philippe d'Alsace, et à laquelle M. de Givenchy donne la date incontestée de 1168. Nous y trouvons aussi les dates de diverses

Chartes confirmatives, accordées : en 1237, par Robert I.^{er}, comte d'Artois ; — en 1267, par Robert II ; — en 1302, par la comtesse Mathilde et Othon ; — en 1303, par Philippe-le-Bel ; — en 1318, par Philippe-le-Long ; — en 1323, par Charles-le-Bel ; — en 1328, par Philippe de Valois ; — en 1330, par Jeanne, comtesse d'Artois, et Eudes, duc de Bourgogne ; — en 1350, par le roi Jean ; — en 1364, par Charles V, — et en 1440, par Charles VII.

Les Archives municipales de Saint-Omer, que M. de Givenchy a eu l'obligeance de nous faire parcourir, sont sans contredit, les plus riches de notre province. Nous y avons vu avec un vif intérêt les originaux bien conservés et bien lisibles, des Chartes du XII.^e siècle qui assuraient les libertés audomaroises.

SAINI-POL. — Les armes de cette ville sont celles de la famille Camp-d'Avaine : d'azur à la gerbe d'avoine d'or, liée de même.

ADDITIONS. — Notes Biographiques.

Guillaume, abbé d'Andres, écrivit en 1207 une Chronique estimée.

Du Biez (Oudart), issu de la famille Du Biez, fut gouverneur du Boulonnais en 1544, et maréchal de France en 1553 ; il jouissait d'une telle considération, que le roi Henri II voulut être reçu chevalier par lui.

Brésin (Louis), chroniqueur, est né à Vaudringhem en 1519.

De Campaigno (Michel), de Patras, dit le Chevalier noir, sénéchal du Boulonnais, mort en 1597, fut une des illustrations militaires du pays.

Jacques de Condette, abbé de St.-Bertin en 1083.

D'Héricourt (Louis), avocat au Parlement de Paris, auteur des *Lois ecclésiastiques*, était issu de l'ancienne famille d'Héricourt.

Lenglet (Etienne-Géry), président de chambre à la Cour royale de Douai, auteur de divers ouvrages estimés. Cet homme, recommandable par de hautes vertus, naquit à Arras, le 25 mars 1757, et mourut le 18 octobre 1834.

Leuillette, littérateur et professeur à l'Athénée de Paris, était né à Boulogne.

De Partz de Pressy (François-Joseph-Gaston), XI^e évêque de Boulogne. Nommé en 1742, il mourut le 8 octobre 1789. Sa vie entière peut être proposée à la vénération des hommes.

Duwicquet (Marie - Toussaint), baron d'Ordre, poète aimable, mieux encore homme d'une loyauté antique, naquit à Boulogne, le 18 octobre 1778. Les muses et l'amitié pleurèrent sa perte le 22 novembre 1840.

ADDITIONS. — Terres titrées.

(Ce Tableau a été dressé sur des documens que M. le baron de Hauteclocque à bien voulu me communiquer).

ALLOUAGNE.	— Marquisat (1676).	Famille d'Assignies.
BARASTRE.	— Marquisat (1770).	Famille de Couronnel.
BLAIRVILLE.	— Baronnie.	» Famille Gaillard.
BLANDECQUES.	— Comté (1664).	Famille de Lens.
BLANGerval.	— Comté (1661).	Famille du Châtel.
BOUBERS.	— Princip. ^{alé} (1701).	Famille de Berghes.
CARENcy.	— Marquisat (1665).	Famille Toustin.
COLEMBERT.	— Marquisat (1691).	Famille de Maulde.
COURTEBOURNE.	— Marquisat (1672).	Famille Calonne.
COUTURELLE.	— Marquisat (1739).	Famille Boudart.
CROISSETTES.	— Princip. ^{alé}	» L'abbesse de Messine.
CROIX.	— Marquisat (1675).	Famille de Ghisteltes.
DOUDEAUVILLE.	— Baronnie.	» Famille de la Rochefoucaut.
ERNY S ^t JULIEN.	— Vicomté.	» Famille de Ghisteltes.
ESQUIRES.	— Marquisat (1712).	Famille de Partz de Pressy.
FAMECHON.	— Marquisat (1769).	Famille de Venant.
FIENNES.	— Marquisat (1643).	Famille d'Estampes.
FLERS.	— Baronnie (1662).	Famille d'Ostrel.
FRESNOY.	— Marq. (1690, 1705).	Famille de Bassecourt.
GUINES.	— Duché.	» Famille de Bonnières.
HAMES avec SANGATTE.	— Comté.	» Famille d'Hallewin.
HÉNU.	— Comté (1722).	Famille de Coupigny.
HÉRICOURT.	— Marquisat (17...).	Famille de Servins.
HEZECQUES.	— Comté (1666).	Famille Delahaye.
HINGES.	— Baronnie (1698).	Famille Dupire.
LABUCQUIÈRE.	— Comté (1682).	Famille Payen.
LABUISSIÈRE.	— Marquisat (1662).	Famille de Maulde.
LANDRETHUN.	— Baronnie (1671).	Famille de Fresnoy.

LASALLE.	— Vicomté.	»	Famille de Monet.
LIGNEREUIL.	— Marquisat.	»	Famille de Coupigny.
LISBOURG.	— Marquisat	(1634 et 1694).	
LOCON (LE).	— Baronnie	(1714).	Famille Deslyons.
LOUVERVAL.	— Comté	(1763).	Famille Malet de Coupigny.
LUGY.	— Marquisat	(1694).	Famille de Labuissière.
MARCONNE.	— Comté	(1738).	Famille de Brandt.
MARLES.	— Comté	(1696).	Famille de Beaulaincourt.
MONTCAVREL.	— Marquisat.	»	Famille de Monchy.
NÉDONCHEL.	— Marquisat	(1694).	Famille de Carnin.
NEUVILLE-B. ^{val}	— Comté	(1719).	Famille Delattre.
NOËUX.	— Baronnie	(1736).	Famille de Vitry.
OIGNIES.	— Comté	(1663).	Famille d'Ongnies.
OISY.	— Comté	(1663).	Famille de Tournay.
ROYON.	— Marquisat	(1692).	Famille de Bryas.
SOUASTRE.	— Comté	(1676).	Famille de Bonnières.
ST.-FLORIS.	— Marquisat	(1673).	Famille de Ghisteltes.
TINGRY.	— Princip. ⁴⁶	(1587).	Famille de Luxembourg.
TORCY.	— Baronnie	(1738).	Famille Moullart.
VILLERS-BRULIN	— Marquisat	(1668).	Famille de Créquy.
WAMIN.	— Marquisat	(1693).	Famille de Fléchin.
WILLEMAN.	— Marquisat	(17...).	Famille Lhoste
WILLERVAL.	— Comté	(1612 et 1696).	
WISMES.	— Baronnie.	»	Famille de Bloquel.

Les noms des possesseurs de fiefs et seigneuries, ceux des patrons des églises et autres détails qui n'entraient pas dans mon plan, et dont l'omission m'a été reprochée (*), ne peuvent trouver place que dans une seconde édition, si elle devient nécessaire.

(*) Je ne puis passer sous silence la polémique engagée entre M. Danvin, directeur du *Puits Artésien*, et moi, à l'occasion de son article critique sur le *Mémorial*. Ce débat littéraire porte, en général, sur des points assez minimes, qui ne valent guères le tems perdu à les discuter. Ayant réclamé contre de prétendues omissions qui m'étaient

imputées, etc., M. Danvin publia ma lettre, mais avec des observations dans lesquelles il formule de nouveaux griefs. Sans vouloir continuer ici cette polémique, je me dois de répondre sur quelques griefs articulés dans la réplique de M. Danvin.

Il me reproche d'avoir omis de mentionner un traité qui aurait été conclu à Etaples en novembre 1442, entre Charles VIII et Henri VII. Un traité à cette date entre ces princes est impossible; car le premier ne commence à régner qu'en 1483, et le second en 1485. Sans doute le traité dont il s'agit est celui de novembre 1492, et que je mentionne tome II, page 109.

Il demande dans quel Dictionnaire le mot *marca* est employé comme mesure agraire? Qu'il ouvre le Glossaire de Ducange, tome IV, il y trouvera que le mot *marcha* (*marca vel marka* dans les Chartes). « *Videtur etiam sumi interdum pro modo agri.* »

La date de 1285, que j'ai assignée à la suspension de la commune de Boulogne, est appuyée de l'autorité de Godefroy, qui inventorie à cette date divers actes constatant des troubles en cette ville.

C'est d'après des titres et d'après Turpin que j'ai traduit le nom de Valhuon, par *Vallis Hugonis*, sans égard à la situation du lieu; et c'est Henri qui donne le mot celtique *Calsh*, Hâvre, comme origine du nom de la bourgade qui a précédé la ville de Calais.

J'ai mentionné le traité du 24 mars 1550 entre Henri II et Edouard VI; et si je n'en ai pas parlé à l'article Outreau, c'est que le traité a été signé à Capécure, aujourd'hui dépendance de Boulogne. (Voir la page 15 du tome II).

J'ai dit, page 244, tome II, que quatorze terres à clocher et nombre de fiefs relevaient de la baronnie de Rollencourt.

M. Danvin dit que j'ai omis de parler du poète historien Jehan Molinet. Je le renvoie à l'article Desvres.

Enfin, il me reproche l'omission du nom de Lambert de Gulnes, tandis que je consacre à ce prélat la page 48 du tome I.^{er}

J'aurais plus à dire, mais c'en est assez pour une note, et pour caractériser le débat.

TABLE

des

NOMS DE LIEUX.

De-P-C

Le chiffre romain indique le volume.

La lettre *H* désigne un hameau, la lettre *D* un domaine, et la lettre *F* une ferme.



A			
Ablain-St. - Nazaire.	I	240	Amplier. I 222
Ablainsevelle.	I	193	Andres. II 49
Acheville.	I	240	Angres. I 346
Achicourt.	I	135	Annay. I 346
Achiet-le-Grand.	}	I 144	Annequin. I 298
Achiet-le-Petit.			Annezin. I 282
Acq.	I	241	Anvin II 315
Acquin.	II	216	Ardres. II 185
Adinfer.	I	162	Arleux-en-Gohelle: I 242
Affringues.	II	216	Arques. II 248
Agnez-les-Duisans.	I	163	Arras. I 35
Agnières.	II	236	Assonval (<i>H</i>). II 214
Agy.	I	137	Athies. I 118
Aire.	II	167	Attaques (les). II 29
Airon-Notre-Dame.	II	149	Attin. II 100
Airon-St.-Vaast.	II	150	Aubigny. II 257
Aix-en-Ergny.	II	139	Aubin-St. - Vaast. II 127
Aix-en-Issart.	II	88	Aubrometz. II 276
Aix-en-Gohelle.	I	344	Auchel. I 375
Alembon.	II	48	Auchy-au - Bois. I 375
Alette.	II	139	Auchy-les-Labassée. . . . I 299
Alincthun.	II	38	Auchy-les-Moines. II 330
Allouagne.	I	281	Audembert. II 63
Alquines.	II	217	Audincthun. II 203
Ambleteuse.	II	61	Audinghem. II 63
Ambricourt.	II	117	Audrehem. II 186
Ambrines.	II	257	Audresselles. II 64
Ames.	}	I 374	Audruick. II 197
Amettes.			Aumerval. II 316
			Autingues. II 186
			Auxy-le-Château. II 271

Averdoing.	II	260	Beurains-les-Arras.	I	138
Avesnes.	II	140	Beaurainville.	II	88
Avesnes-les-Bapaume.	I	145	Beauvoir-Rivière (H).	II	291
Avesnes-le-Comte.	II	293	Beauvois.	II	531
Avion.	I	242	Bécourt.	II	140
Avondance.	II	117	Becquerel (H).	I	194
Avroult.	II	203	Béhagnies.	I	152
Ayette.	I	194	Bellâcour (H).	} I	179
Azincourt.	II	332	Bellacourdel (H).		
B					
Baie (F).	I	307	Belle-Brune.	II	39
Bailleul-aux-Cornailles.	II	261	Belle et Houlefort.	II	40
Bailleul-les-Pernes.	II	316	Belle-Vue (H).	I	238
Bailleul-sire - Bertoult.	I	243	Bellone.	I	262
Bailleulmont.	I	163	Belval (H).	II	369
Bailleulval.	I	166	Bénifontaine.	I	347
Bailliscourt (F).	I	235	Berck.	II	150
Baincthun.	II	17	Berclau (H).	I	300
Bainghem-le-Comte.	II	39	Bergueneuse.	II	316
Bajus.	II	261	Berguettes.	I	375
Balinghem.	II	186	Berlencourt.	II	298
Bancourt.	I	143	Berles-au-Bois.	I	167
Bapaume.	I	146	Berles-Monchel.	II	261
Barafle (H).	I	338	Berlette (H).	II	268
Baralle.	I	209	Bermicourt.	II	351
Barâtre.	I	182	Berneville.	I	167
Barlin.	I	315	Bernieulles.	II	104
Barly-Fosseux.	I	295	Bertincourt.	I	187
Basseux.	I	166	Bertonval (F).	I	233
Baudimont-les-Arras.	I	112	Béthencourt (H).	II	269
Baudricourt.	II	296	Béthonsart.	II	262
Bavincourt.	II	296	Béthune.	I	283
Bayenghem-les-Eperlecq.	II	187	Beucres (H).	II	51
Bayenghem-les-Séning. ^m	II	217	Beugin.	I	316
Bazinghem.	II	64	Beugniâtre.	I	152
Béalencourt.	II	333	Beugny.	I	187
Beaufort.	II	297	Beussent.	II	140
Beaulencourt.	I	131	Beutin.	II	104
Beaulieu (D).	II	68	Beuvrequin.	II	64
Beaumerie.	II	150	Beuvry.	I	299
Beaumetz-les-Cambrai.	I	183	Bézinghem.	I	140
Beaumetz-les-Aire.	II	205	Biache-St. - Vaast.	I	263
Beaumetz-les-Loges.	I	166	Biefvillers.	I	152
Beaumont.	I	244	Bienvillers-au-Bois.	I	225
			Bihucourt.	I	153
			Billy-Berclau.	I	300
			Billy - Montigny.	I	347
			Bilques (H).	II	252

Bimont.	II	140	Bray (H).	I	253
Blairville.	I	168	Brebières.	I	264
Blandecques.	II	251	Brédénarde (pays de).	II	196
Blangermont.	}	II	Brêmes.	II	187
Blangerval.			Brélen court (H).	I	179
Blangy-en-Ternois.	II	334	Brévillers.	II	128
Blangy-les-Arras (H).	I	119	Brexent-Enocq.	II	104
Blavincourt.	II	298	Brias.	II	352
Bléquin.	II	217	Brimeux.	II	90
Blessy.	I	376	Britel (H).	II	352
Blaizel (D).	II	45	Brouilly (H).	II	309
Blingel.	II	336	Bruay.	I	316
Boffes.	II	277	Brunembert.	II	41
Boiry-Becquerelle.	I	194	Bucquoy.	I	196
Boiry-Notre-Dame.	I	263	Buire-au-Bois.	II	279
Boiry-St.-Martin.	I	170	Buire-le-Sec.	II	91
Boiry-St.-Rictrude.	I	168	Buissy-Baralle.	I	212
Bois-Bernard.	I	244	Bullecourt.	I	198
Boisdinghem.	II	217	Bully.	I	347
Bois-Jean.	II	89	Buneville.	II	352
Boisleux-au-Mont.	I	195	Burbure.	I	377
Boisleux-St.-Marc.	I	195	Bus.	I	187
Bomy.	II	205	Busnes.	I	365
Boncourt (H).	II	211	Busnette (H).	I	365
Bonnières.	II	277	C		
Bonningues-les-Ardres.	II	187	Caffiers.	II	50
Bonningues-les-Calais.	II	29	Cagnicourt.	I	265
Boubers-les-Hesmond.	II	90	Calais.	II	21
Boubers-sur-Canche.	II	277	Calique (la) (H).	II	47
Bouin.	II	127	Calonne-Ricouart.	I	317
Boulogne.	II	7	Calonne-sur-la-Lys.	I	364
Bouquehaut.	II	49	Calotterie (la).	II	153
Bourcheuil (*).	I	305	Camblain-Châtelain.	I	318
Bourecq.	I	376	Camblain-l'Abbé.	II	262
Bouret-sur-Canche.	II	277	Cambligneul.	II	262
Bourlon.	I	212	Cambrin.	I	300
Bournonville.	II	40	Camiers.	II	104
Bours-Marets.	II	317	Campagne-les-Boulonnais.	II	141
Boursin.	II	50	Campagne-les-Hesdin.	II	91
Bourthes.	II	140	Campagne-les-Wardrecq.	II	251
Bouvelinghem.	II	218	Campigneulles-les-Gr.	}	II 151
Bouvigny-Boyeffles.	I	316	Campigneulles-les-Pet.		
Boyaval.	II	318			
Boyelles.	I	195			

(*) Et non *Boucheul*, comme il est écrit par erreur dans cet article.

Canettemont.	II	298
Canlers.	II	117
Canteleux.	II	279
Capelle.	II	128
Capelle-Fermont.	II	263
Capelle-sur-la-Lys.	II	206
Carency.	I	245
Carly.	II	77
Carvin.	I	305
Cauchy-à-la-Tour.	I	377
Caucourt.	I	320
Caumaisnil (H).	I	251
Caumont.	II	128
Cauroy (le) (H).	II	298
Cavron-St.-Martin.	II	128
Cercamp (D).	II	284
Chelers.	II	263
Cheriennes.	II	128
Chérisy.	I	198
Choques.	I	291
Clairmarais.	II	227
Clarques.	II	174
Clenleu.	II	141
Clergues.	II	187
Clety.	II	218
Cohem (H).	II	182
Colembert.	II	41
Colincamp (H).	I	256
Colline-Beaumont.	II	151
Conchil-le-Temple.	II	151
Conchy-sur-Canche.	II	280
Condette.	II	77
Conteville.	II	17
Conteville.	II	318
Contes.	II	129
Coquelles.	II	29
Corbehem.	I	265
Cormont.	II	105
Cormette (H).	II	226
Couin.	I	224
Coullemont.	II	298
Coulogne.	II	50
Coulomby.	II	218
Coupelle-Neuve.	} II	118
Coupelle-Vieille.		
Courcelles-le-Comte.	I	198
Courcelles-les-Lens.	I	307

Courrières.	I	307
Courset.	II	41
Courtebourne (D).	II	59
Couturelle.	II	299
Coyecques.	II	206
Crecques.	II	174
Crémarest.	II	41
Créquy.	II	119
Crespy.	II	118
Croquet (le) (H).	II	45
Croisette.	II	353
Croisilles.	I	199
Croix.	II	353
Cucq.	II	152
Cuhem (H).	II	211
Cuinchy-les-Labassée.	I	301
Cuvigny-les-Rebreuve (H).	I	356

D

Dainville.	I	121
Dannes.	II	78
Delette.	II	218
Dénier.	II	299
Dennebrœucq.	II	206
Desvres.	II	423
Dierville (F).	I	197
Diéval.	II	318
Divion.	I	320
Dohem-Maisnil.	II	219
Dommartin (H).	II	129
Douchy-les-Ayette.	I	199
Doudeauville.	II	78
Dourges.	I	308
Douriez.	II	92
Douvvin.	I	301
Drocourt.	I	245
Drouvin.	I	321
Duisans.	I	122
Dury.	I	266

E

Echinghem.	II	17
Eclémy (D).	II	59
Eclimeux.	II	340

Ecoivres-les-St-Eloy (<i>H</i>)	I	245		
Ecoivres	II	353		
Ecourt-St.-Quentin	I	212	Falecque (la) (<i>F</i>)	I 130
Ecoust-St.-Mein	I	200	Famechon	I 224
Ecques	II	174	Fampoux	I 139
Ecquedecques	I	377	Fampoux (Petit) (<i>H</i>)	I 140
Ecquemecourt	II	93	Farbus	I 246
Ecuire	II	152	Fauquembergue	II 208
Ecurie	I	124	Favreuil	I 153
Eleu (dit Leauvette)	I	246	Fayel (le) (<i>H</i>)	II 113
Elimont (<i>H</i>)	I	212	Febvin-Palfart	II 210
Elinghem (<i>H</i>)	II	65	Ferfay	I 378
Elnes	II	219	Fermont (<i>H</i>)	I 180
Embry	II	120	Ferques	II 65
Engoudsen (<i>H</i>)	II	140	Festubert	I 301
Enguinegatte	II	206	Feuchy	I 140
Enquin	II	142	Ficheux	I 170
Enquin	II	207	Fiefs	II 320
Eperlecques	II	188	Fiennes	II 51
Epinchain (<i>H</i>)	II	362	Fillièvres	II 340
Epinoy-les-Oisy	I	213	Fléchin	II 210
Epinoy (<i>H</i>)	I	306	Fléchinel (<i>H</i>)	II 207
Eps-Herbeval	II	319	Flers	II 353
Ergny	II	142	Fleurbaix	I 341
Erin	II	320	Fleury	II 320
Erny-St.-Julien	II	208	Florencthun (<i>D</i>)	II 78
Ervillers	II	281	Florenghem	II 321
Ervillers	I	200	Fonquevillers	I 225
Escalles	II	30	Fontaine-les-Boulans	II 321
Esœuilles	II	220	Fontaine-les-Croisilles	I 201
Esquerdes	II	220	Fontaine-les-Hermans	II 321
Esquirres	II	319	Fontaine-l'Étalon	II 281
Essars-les-Béthune	I	293	Fortel	II 281
Essars-les-Bucquoy (<i>H</i>)	I	197	Fosseux	I 170
Estevelle	I	348	Fouflin-Ricametz	II 354
Estrée	} II	103	Fouquereuil	I 293
Estréeselles			Fouquières-les-Béthune	I 293
Estrées-Blanche	I	378	Fouquières-les-Lens	I 348
Estrées-Cauchy	I	321	Framecourt	II 354
Estrée-Wamin	II	299	Frémicourt	I 153
Estrouanne (<i>H</i>)	II	76	Frencq	I 112
Estrun	I	125	Fresnes-les-Montauban	I 267
Etaing	I	266	Fresnicourt	I 322
Etaples	II	106	Fresnoy	I 247
Eterpigny	I	267	Fresnoy-les-Hesdin	II 341
Evin-Malmaison	I	308	Fressin	II 121

Frévent.	II	282		
Fréwillers.	II	265		
Frévin-Capelle.	II	264		
Fréthun.	II	30		
Fruges.	II	121		
G				
Galametz.	II	341		
Gauchin-le-Gal.	I	324		
Gauchin-Verloing.	II	354		
Gaudiempré.	I	225		
Gavrelle.	I	247		
Genne-Ivergny.	II	286		
Givenchy-en-Gohelle.	I	250		
Givenchy-le-Noble.	II	301		
Givenchy-les-Labassée.	I	302		
Glomenghem (H).	II	173		
Gohelle (Pays).	I	239		
Gomiecourt.	I	201		
Gommecourt.	I	226		
Gonnehem.	I	364		
Gorre (D).	I	300		
Gosnay.	I	325		
Gouves.	I	171		
Gouy-en-Artois.	I	171		
Gouy-les-St.-André.	II	93		
Gouy-sous-Bellonne.	I	268		
Gouy-Servins.	I	329		
Gouy-Ternas.	II	264		
Graincourt-les-Havrincourt.	I	213		
Graincourt-les-Pas.	I	226		
Grand-Rullecourt.	II	301		
Grena (H).	II	308		
Grenay.	I	348		
Gréwillers.	I	153		
Grigny.	II	341		
Groffliers.	II	152		
Grossart (H).	II	352		
Grosville (H).	I	180		
Guarbecque.	I	364		
Guémappe.	I	203		
Guemps.	II	198		
Guémy.	II	188		
Guigny.	II	130		
Guinecourt.	II	333		
Guines.	II	51		
Guisy.	II	131		
			H	
			Habaroq.	I 172
			Haillicourt.	I 329
			Haisnes.	I 302
			Halinghem.	II 79
			Hallines.	II 220
			Hallinges (H).	I 197
			Halloy.	I 227
			Ham.	I 378
			Hamblain-les-Près.	I 268
			Hamel (H).	I 180
			Hamelin-court.	I 204
			Hames.	II 56
			Hannescamps.	I 228
			Haplincourt.	I 188
			Haravesnes.	II 287
			Hardehot (D).	II 78
			Hardenthun (D).	II 67
			Hardingham.	II 57
			Harnes.	I 349
			Haucourt.	I 269
			Hautavesnes.	I 173
			Hautecloque.	II 355
			Hautecôte.	II 356
			Hauteville.	II 301
			Haut-Loquin.	II 221
			Haut-Maisnil.	II 287
			Haut-Pont.	II 245
			Havrincourt.	I 188
			Hébuterne.	I 228
			Helfaut.	II 251
			Hendecourdel (H).	I 175
			Hendecourt-les-Cagnicourt.	I 269
			Hendecourt-les-Ransart.	I 175
			Hénin-Liétard.	I 309
			Hénin-sur-Cojeul.	I 204
			Héninel.	I 204
			Henneveux.	II 44
			Hénu.	I 229
			Herbelle.	II 174
			Herbinghem.	II 57
			Héricourt.	II 356
			Herty.	II 142
			Herlincourt.	II 356
			Herlin-le-Sec.	II 356
			Hermaville.	II 265

Hermelinghem.....	II	58
Hermies.....	I	189
Hermin.....	I	329
Hernicourt.....	II	357
Hersin-Coupigny.....	I	330
Hervelinghem.....	II	63
Hervin (F).....	I	132
Hesdigneul.....	I	330
Hesdigneul.....	II	79
Hesdin.....	II	131
Hesdin-l'Abbé.....	II	79
Hesdres (H).....	II	69
Hesmond.....	II	93
Hestrus.....	II	321
Heuchin.....	II	322
Heuringhem.....	II	175
Hézecques.....	II	122
Hinges.....	I	294
Hocquinghem.....	II	58
Houchain.....	I	330
Houdain.....	I	331
Houlle.....	II	229
Houvin.....	}	II 302
Houvigneul.....		
Hubersent.....	II	113
Huby-St.-Leu.....	II	133
Huclier.....	II	323
Hucqueliers.....	II	143
Hullucq.....	I	330
Humbercamp.....	I	230
Humbert.....	II	144
Humereuil.....	II	357
Humières.....	II	357
Hurionville (H).....	I	369
Hurtbise (F).....	I	225

I

Inchy.....	I	213
Incourt.....	II	342
Inghem.....	II	175
Inxent.....	II	113
Isbergue.....	I	380
Isques.....	II	80
Ivergny.....	II	303
Izel-les-Esquerchin.....	I	250
Izel-les-Hameaux.....	II	263

J

Journy.....	II	189
-------------	----	-----

L

Labazèque (D).....	I	176
Labeuvrière.....	I	294
Labourse.....	I	303
Labroye.....	II	133
Labuissière.....	I	333
La Cauchie.....	I	175
La Comté.....	II	263
Lacouture.....	I	294
Lacres.....	II	80
Lagnicourt.....	I	215
La Herlière.....	I	176
Laires.....	II	211
Lallœu (Pays de).....	I	338
La Loge.....	II	133
La Madelaine.....	II	153
Lambres.....	I	381
Landrethun-le-Nord.....	II	66
Landrethun.....	II	189
Langle (Pays de).....	II	196
Lapugnoy.....	I	293
Larbret.....	II	297
Lathienloye.....	I	266
Lattre-St.-Quentin.....	II	303
Laventie.....	I	342
Lebarque (H).....	I	158
Lebiez.....	II	122
Lebucquière.....	I	190
Léchelle.....	I	190
Lédinghem.....	II	221
Lefaux.....	II	113
Leforest.....	I	312
Lens.....	I	331
Leparcq.....	II	342
Lépine.....	II	153
Lépinoy.....	II	94
Le Quesnoy.....	II	343
Lesars.....	I	154
Lespesses.....	I	382
Lesouich.....	II	303
Lestrem.....	I	342

Leubringhem	II	66	Maisnil-les- Ruit	I	333
Leulinghem	II	66	Maisoncelle	II	343
Leulinghem	II	221	Maizières	II	267
Le Wast	II	44	Mametz	II	175
Lianes (H)	II	38	Manin	II	303
Libessart (H)	II	361	Maninghem-au-Mont	II	144
Licques	II	38	Maninghem - Wimille	II	66
Liencourt	II	304	Manqueville (H)	I	370
Lierres	I	382	Marant et Marenla	II	93
Liettres	I	382	Marck	II	31
Liévin	I	358	Marconne	II	153
Lignereuil	II	504	Marconnelle	II	136
Ligny-les-Aire	I	383	Maresquel	II	95
Ligny-St-Flochel	II	358	Maresville	II	114
Ligny-sur-Canche	II	287	Marles	I	333
Ligny-Thilloy	I	138	Marles	II	96
Lillers	I	363	Marœuil	I	125
Linghem	I	383	Marquay	II	359
Linzeux	II	358	Marqueffles (D)	I	316
Lisbourg	II	324	Marquion	I	215
Lizel	II	245	Marquise	II	67
Locon (le)	I	295	Marthe	II	175
Loison	I	359	Martinpuich	I	158
Loison-le-Temple	II	94	Matringhem	II	125
Londelfort (D)	II	69	Mauville (F)	I	268
Longastre (H)	I	200	Mazingarbe	I	359
Longfossé	II	44	Mazinghem	I	383
Longuenesse	II	253	Mencas	II	123
Longueville	II	45	Menneville	II	45
Longuevillers	II	114	Mentque-Norbécourt	II	190
Loos	I	359	Mercatel	I	177
Lorgies	I	342	Merck-St.-Liévin	II	211
Lostbarnes (H)	II	183	Méricourt	I	230
Lottinghem	II	45	Merlimont	II	154
Lonches	II	190	Metz-en-Couture	I	190
Louez (H)	I	123	Meurchin	I	359
Louveral (D)	I	183	Mieuvres (H)	II	141
Lozinghem	I	383	Mingoval	II	267
Lugy	II	122	Molinghem	I	384
Lumbres	II	221	Moncheaux	II	359
			Monchel	II	288
III			Monchiet	I	177
Magnicourt-en-Comté	II	266	Monchy-au-Bois	I	177
Magnicourt-sur-Canche	II	304	Monchy-Cayeux	II	325
Maintenay	II	94	Monchy-le-Breton	II	267
Maisnil-en-Ternois	II	358	Monchy-le-Preux	I	270
			Mondicourt	II	303

Montauban (<i>H</i>) I	267	Nortkerque II	198
Montbernanchon I	370	Noulette (<i>H</i>) I	343
Montcavrel II	115	Nouvelle-Eglise II	198
Montenescourt I	178	Noyelles-Godault I	313
Montigny I	313	Noyelles-les-Humières . . II	343
Mont-Lambert (<i>H</i>) II	18	Noyelles-les-Vermelles . . I	303
Montoire (<i>D</i>) II	191	Noyelles-sous-Bellonne . . I	271
Montreuil II	154	Noyelles-sous-Lens I	360
Mont-St.-Eloy I	251	Noyelles-Vion II	305
Morchies I	191	Noyellette-en-l'Eau . . . II	306
Moriaucourt (<i>H</i>) II	357	Nuncq II	360
Moringhem II	230		
Morval I	159	●	
Mory I	203	Oblinghem I	295
Moulle II	230	Ocoche (<i>H</i>) II	359
Mouriez II	136	Oeuf II	360
Moyenneville I	203	Offekerque II	199
Muncq-Nieurlet II	190	Offin II	97
Muternoy (<i>F</i>) I	236	Offrethun II	68

N

Nabringhem II	43
Namport-St.-Firmin . . . II	160
Nédon II	323
Nédonchel II	326
Nesles II	80
Neufchâtel II	80
Neulette II	343
Neuve-Chapelle I	343
Neuville-au-Cornet . . . II	359
Neuville-en-Bourjonval . I	191
Neuville-St.-Vaast I	253
Neuville-sous-Montreuil . II	161
Neuville-Vitasse I	141
Nouvireuil I	254
Nielles-les-Ardres II	190
Nielles-les-Calais II	33
Nielles-les-Bléquin . . . II	222
Nielles-les-Thérouanne . II	181
Nœux-les-Auxy II	288
Nœux-les-Béthune I	334
Noircarme (<i>H</i>) II	226
Nordausque II	190
Nord-Leulinghem II	192
Noreuil I	203
Norrent-Fontes I	384

Oblinghem I	295
Ocoche (<i>H</i>) II	359
Oeuf II	360
Offekerque II	199
Offin II	97
Offrethun II	68
Oignies I	313
Oisy I	216
Olhain (<i>H</i>) I	322
Oppy I	254
Oppy (<i>H</i>) II	296
Ordre (<i>D</i>) II	49
Orville I	250
Ostreville II	360
Ourton I	354
Outreau II	81
Ouve-Wirquin II	222
Oye II	199

P

Palluel I	218
Parenty II	144
Pas I	232
Pelves I	271
Penin II	268
Pernes II	17
Pernes II	326
Peuplingues II	33
Pierremont II	361
Pihem II	59
Pihem II	222
Pipemont (<i>H</i>) II	210

Pittefaux	II	18	Récourt	I	272
Planques	II	123	Recousse (la) (H)	II	191
Plouvain	I	272	Recques	II	115
Plumoisson	II	136	Recques-les-Tournehem	II	192
Polincove	II	200	Régnaucourt	II	157
Pommeras	II	306	Rellingues (D)	I	370
Pommiers	I	233	Rely	I	385
Ponchel (le)	II	287	Remilly	II	225
Pont-à-Vendin	I	360	Remy	I	272
Pont-de-Briques (H)	II	82	Renty	II	212
Pont-du-Gy (H)	I	123	Rétzy	II	69
Portel (le) (H)	II	81	Richebourg-l'Avoué	I	303
Prédefin	II	328	Richebourg-St.-Vaast	I	304
Pressy	II	328	Riencourt-les-Bapaume	I	159
Preures	II	144	Riencourt-les-Cagnicourt	I	273
Pronay (H)	II	361	Rieux (H)	I	370
Prouville	I	218	Rimboval	II	123
Puisieux	I	234	Rincq (H)	II	173
			Rinxent	II	74
			Rivière	I	179
			Robecq	I	370
			Roclincourt	I	128
Quatre-Vaux (H)	II	349	Rocquigny	I	191
Quéant	I	218	Rodelinghem	II	195
Quelmes	II	225	Roellicourt	II	361
Quercamp	II	223	Rœux	I	275
Quernes	I	384	Rollencourt	II	343
Quesques	II	46	Rollepot-les-Frévent (D)	II	283
Questrecques	II	81	Rombly-en-Sable (H)	II	110
Quiéry-la-Motte	I	235	Rombly-les-Lambres	I	385
Quiestède	II	175	Ronville-les-Arras	I	114
Quilen-St.-Michel	II	145	Roquetoire	I	176
Quœux	II	289	Rougefay	II	289
			Roussent (H)	II	95
			Rouvroy	I	256
			Royon	II	124
			Ruisseauville	II	124
Racquinghem	II	176	Ruit	I	356
Radinghem	II	123	Rumaulcourt	I	219
Ramecourt	II	361	Rumilly	II	143
Ranchicourt	I	335	Ruminghem	II	200
Ransart	I	178	Ruyaulcourt	I	192
Raye	II	156			
Rebecq	I	176			
Rebergue	I	192			
Rebreuve-les-Houdain	I	335			
Rebreuve-sur-Canche	II	308			
Rebreuviette	II	309			
Reclinghem	II	212			
			Sachin	II	328
			Sailly-au-Bois	I	236

Sailly-en-Ostrevent. I	274	St.-Remy-au-Bois. II	98
Sailly-la-Bourse. I	304	St.-Sauveur-les-Arras. I	115
Sailly-sur-la-Lys. I	343	St.-Tricat. II	34
Sains-en-Gohelle. I	336	St.-Vandril (H). II	120
Sains-les-Fressin. II	124	St.-Venant. I	371
Sains-l-Hautecloque (H). II	536	Sallau. I	361
Sains-les-Marquion. I	219	Salperwick. II	246
Sains-les-Pernes. II	328	Samer. II	82
St.-Albin-les-Bapaume (H) I	151	Sangatte. II	33
St.-Amand. I	236	Sanghem. II	60
St.-André-au-Bois. II	97	Sapignies. I	189
St.-André-les-Aire (H). . . II	173	Sars-le-Bois. II	309
St.-Aubin-Anzin. I	129	Sarton. I	256
St.-Aubin. II	161	Sauchicourt (H). I	221
St.-Augustin-l-Thér. ^{no} (D). II	181	Sauchy-Cauchy. I	220
Ste.-Austreberthe. II	137	Sauchy-l'Estrées. I	221
Ste.-Catherine-les-Arras. I	130	Saudemont. I	276
St.-Deneux. II	98	Saulchoy. II	98
St.-Etienne-du-Mont. . . . II	81	Saulty. I	310
St.-Floris. I	371	Savy. II	268
St.-Folquin. II	201	Selles. II	46
Ste.-Gertrude (H). II	44	Sempy. II	98
St.-Georges. II	344	Seninghem. II	223
St.-Hilaire-Cottes. I	383	Senlecques. II	46
St.-Inglevert. II	71	Senlis. II	125
St.-Josse-sur-Mer. II	161	Sericourt. II	369
St.-Laurent-les-Arras. . . . I	131	Serny (H). II	207
St.-Léger. I	206	Serques. II	246
St.-Léonard-les-Boulogne. II	82	Serre (H). I	233
Ste.-Marie-Kerque. II	201	Servins-en-Gohelle. I	336
St.-Martin-au-Laërt. II	230	Servins-les-Haucourt (F). I	269
St.-Martin-Boulogne. . . . II	18	Setques. II	224
St.-Martin-Choquel. II	46	Sibeville. II	369
St.-Martin-d'Hardinghem. II	214	Simencourt. I	180
St.-Martin-Glise. II	370	Siracourt. II	369
St.-Martin-les-Aire. II	173	Sombres (H). II	76
St.-Martin-sur-Cojeul. . . . I	206	Sombrin. II	310
St.-Michel. II	145	Sorrus. II	164
St.-Michel-les-St.-Pol. . . . II	362	Souastre. I	237
St.-Michel (prévôté) (D). . . I	121	Souchez. I	237
St.-Nicolas-les-Arras. . . . I	134	Surques. II	224
St.-Omer. II	231	Sus-St.-Léger. II	311
St.-Omer-Capelle. II	201		
St.-Pierre-les-Calais. . . . II	34	T	
St.-Pol. II	363	Taigneville (H). I	300
St.-Pry-les-Béthune (D). . . I	293	Tailli (H). I	370
St.-Quentin-les-Aire (H). II	173		

Tangry	II	329	Vèlu	I	192
Tardingham	II	72	Vendin-les-Béthune	I	296
Tatinghem	II	253	Vendin-le-Vieil	I	361
Temple (le) (H)	II	152	Verchin	II	123
Teneur	II	329	Verchocq	II	143
Ternas	II	369	Verdrel (H)	I	324
Thélus	I	238	Verger (le) (D)	I	217
Thérouanne	II	176	Verlincthun	II	86
Thiembronne	II	214	Vermelles	I	304
Thièvres	I	237	Verquigneul	I	296
Thilloi-les-Hermaville	II	268	Verquin	I	296
Thilloi-les-Mofflaines	I	141	Verton	II	163
Tigny-Noyelles	II	163	Vieil-Hesdin	II	343
Tilly-Capelle	II	329	Vieil-Moutier	II	47
Tilques	II	247	Vieille-Chapelle	I	297
Tingry	II	83	Vieille-Eglise	II	202
Tinques	II	269	Villers-au-Bois	I	259
Tinquette (H)	II	269	Villers-au-Flos	I	160
Tollent	II	289	Villers-Brûlin	II	269
Torcy	II	123	Villers-les-Cagnicourt	I	277
Tortefontaine	II	157	Villers-Chastel	II	270
Tortquesne	I	277	Villers-l'Hôpital	II	290
Tournehem	II	193	Villers-sire-Simon	II	270
Tramecourt	II	344	Vimy	I	259
Transloy (le)	I	154	Vincy	II	126
Tréhout (F)	I	263	Violaine	I	304
Trépiéd (H)	II	111	Vis-en-Artois	I	277
Trescant	I	192	Vitry	I	278
Trois-Vaux	II	369	Vraucourt (H)	I	208
Tubersent	II	115	Vrolant (D)	II	192

U

Upem	{	d'Amont (H) }	II	219
	{	d'Aval (H) . }		

V

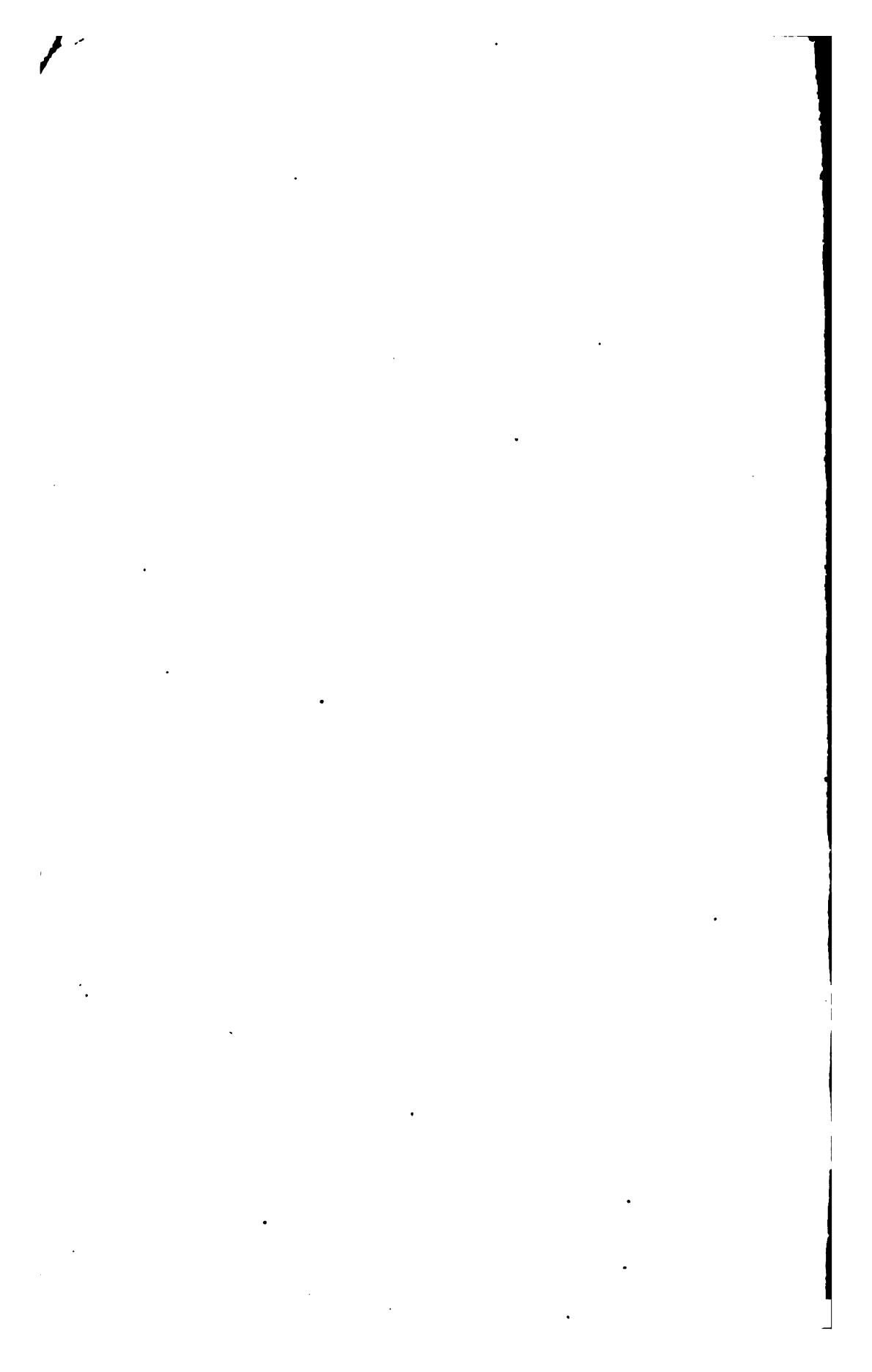
Vacquerie-le-Boucq	II	289
Vacqueriette	II	343
Valentin (H)	II	349
Valhuon	II	329
Vandelicourt (H)	II	269
Vaudricourt	I	337
Vaudringhem	II	225
Vaux	II	290
Vaulx-Vraucourt	I	207

W

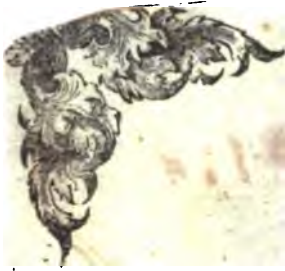
Waben	II	166
Wacquinghem	II	73
Wagnonlieu (H)	I	124
Wail	II	349
Wailly-les-Arras	I	143
Wailly (Montrenil)	II	166
Wambercourt	II	137
Wamin	II	350
Wancourt	I	208
Wandonne	II	204
Wanquetin	I	180
Wardrecques	II	181
Warlencourt-Eaucourt	I	160
Warlincourt-les-Pas	I	238

Warlus	I	181	Wimereux (H)	II	20
Warluzel	II	314	Wimille	II	19
Watlines (H)	II	223	Wingles	I	562
Waterdale (H)	II	224	Wirvignes	II	47
Wavans	II	290	Wismes	II	225
Wavrans	II	225	Wisques	II	226
Wavrans	II	370	Wissant	II	75
West-Bécourt	II	225	Witternesse	I	386
Westrehem	I	386	Wittes	I	182
Wicquenghem	II	146	Wizernes	II	235
Widehem	II	116			
Wierre-au-Bois	M	86			
Wierre-Effroy	II	75	Zouafques	II	193
Willeman	II	350	Zoteux	II	146
Willencourt	II	292	Zudausques	II	226
Willerval	I	261	Zutkerquo	II	202

» 8 «







IMP. D'AUG. TIBBNEY.

